TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 036 — VENDREDI 25 JUILLET 1980



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM; Autriche, 14 sch.; Belgique, 17 fr.; Canada, $ 1,10; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; U.K., 35 p.; Irlande, 50 p.; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 rls.; Italie, 700 l.; Liban, 300 p.; Luxembourg, 17 fr.; Norvège, 4 kr; Pays-Bas, 1,50 fl.; Portugal, 35 esc.; Sénégal, 225 F CFA; Suède, 3,75 kr.; Suisse, 1,20 fr; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

Les vacances et la crise

Les agents de voyages annoncent une chute de 20 % de leurs ventes

LIRE PAGE 23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

POURRISSEMENT EN PALESTINE

Les bouleversements en Iran et en Afghanistan ont parfois tendance à éclipser le pourrissement, moins spectaculaire mais tout aussi dramatique, constaté dans un autre foyer traditionnel de tension au Proche-Orient, autour de la Palestine. L'agitation sporadique qui sévit en Cisjordanie a gagné ces derniers jours la population pénitentiaire. Alors que soixante-quatorze détenus font depuis onze jours une grève de la faim, la mort de l'un d'entre eux, qui a succombé à une tentative d'alimentation forcée, a déclenché un mot d'ordre de grève générale. La mort d'autres prisonniers, rapportée jeudi par des rumeurs encore invérifiables, ne pourrait qu'exacerber la tension.

Dans le même temps, le gouvernement de M. Begin cherche à créer un nouveau fait accompli en parachevant l'annexion de Jérusalem. Dès juin 1967, quelques jours après la victoire remportée par Israël sur la Jordanie, la Knesset avait décidé d'unifier les législations en vigueur dans les deux parties de la ville jusqu'alors séparées, préparant ainsi une annexion qui n'osait pas encore dire son nom.

Tout au long des négociations de paix et jusqu'à Camp David, les dirigeants israéliens ont proclamé que Jérusalem, désormais indivisible, faisait partie intégrante de l'Etat juif. Mais le projet de loi adopté en première lecture mercredi 23 juillet par la Knesset donne à ces projets un caractère légal. En outre, l'annexion ne porte plus seulement sur la vieille ville arabe, mais sur toutes les parties du « Grand-Jérusalem » qu'Israël a constitué en construisant un ensemble d'agglomérations juives à la périphérie de la cité.

Au même moment, M. Begin entend déplacer vers la ville arabe les bureaux du premier ministre. Le geste est provocateur, non seulement pour la population arabe mais pour les amis d'Israël : les Etats-Unis, qui refusent, comme la plupart des pays, d'installer leur ambassade à Jérusalem, ont fait savoir que leurs fonctionnaires ne sauraient rendre visite au chef du gouvernement dans cet endroit.

L'opposition israélienne est encore plus minoritaire sur cette question qu'elle ne l'est à propos de la création de colonies juives dans les territoires occupés. Douze députés seulement, dont un seul travailliste, ont voté contre l'annexion de Jérusalem. Ce dernier, M. Yossi Sarid, prêche dans le désert lorsqu'il affirme que la nouvelle loi « risque de torpiller les accords de Camp David ». Il y a longtemps que le processus de négociation ouvert par ces accords a perdu sa « dynamique », et personne, le président Sadate moins que quiconque san doute, n'escompte qu'il sera possible d'obtenir la moindre concession d'Israël sur l'autonomie palestinienne avant l'élection présidentielle américaine de novembre.

La riposte arabe à ces défis israéliens ne pèche pas non plus par excès d'originalité. La « session extraordinaire d'urgence » de l'Assemblée générale de l'ONU à New-York sur la Palestine tient davantage du rite expiatoire que de la démarche diplomatique, personne n'en attendant le moindre résultat concret. Le délégué israélien, M. Blum, a pu ironiser sur l'acharnement quasi exclusif avec lequel bon nombre de délégués s'en prennent à son pays, comme si « seul Israël empêchait la venue de l'ère messianique ». Il reste que d'autres démarches, comme celle qui a été décidée par les Européens en faveur d'une nouvelle approche des parties concernées par le conflit — y compris l'O.L.P., — vont apparaître de plus en plus nécessaires si l'on veut mettre fin à ce dangereux pourrissement.

Effervescence en Turquie

La grève générale décidée après l'assassinat d'un syndicaliste a été largement suivie

Plusieurs centaines de milliers d'ouvriers se sont mis en grève, le mercredi 23 juillet, dans toute la Turquie, pour protester contre l'assassinat la veille, à Istanbul, d'un important responsable syndical, M. Kemal Turkler.

Ce même mercredi s'est engagé au Parlement un débat sur la violence. Le premier ministre, M. Demirel, a appelé les diverses formations parlementaires à voter les projets de loi destinés à renforcer la lutte contre le terrorisme, notamment en rétablissant des Cours de sûreté de l'Etat, en instaurant l'état d'urgence et en renforçant les pouvoirs des commandements militaires.

M. Bulent Ecevit, leader du parti républicain du peuple (social-démocrate, opposition), a lancé, pour sa part, un appel à l'unité nationale contre la violence « qui menace de détruire le régime démocratique parlementaire ». Il avait auparavant signalé que son parti s'opposerait aux mesures préconisées par le gouvernement de M. Demirel, auquel il reproche de « coopérer » avec les extrémistes de droite.

Notre envoyé spécial en Turquie montre comment ce pays en est arrivé à ce degré de violence.

Un pays menacé

I. — L'anarchie et la démocratie

De notre envoyé spécial JACQUES NOBÉCOURT

Ankara. — Voilà quelques semaines, au printemps, lorsque la capitale perdue sur le haut plateau anatolien était recouverte de poussière mal séchée, et son monde de fonctionnaires et d'hommes politiques piégés dans la tristesse, la volonté de sortir de la crise et de l'impuissance, on avait encore le loisir de penser : la guerre civile n'éclate pas, elle « rampe », comme en d'autres pays méditerranéens. Voilà dix ans que cela dure, tous terrorismes confondus, dans une absurdité que les critères d'analyse valables pour l'Occident ne permettent pas de décrypter. Il est un peu court de tout ramener à un affrontement fascisme-communisme, ou d'assimiler la guérilla urbaine à celle des Brigades rouges et noires en Italie. Un peu trop schématique aussi de penser : guerre d'Espagne de 1936. Et pourtant, les Turcs eux-mêmes sont les premiers à le dire : il existe une menace de guerre civile. La dégradation des équilibres politiques et sociaux est assez avancée pour que d'éventuelles élections anticipées à l'automne, si M. Demirel va jusqu'au bout des intentions qu'on lui prête, servent de détonateur plutôt que de solution.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Constructifs

Les militaires boliviens au pouvoir depuis la semaine dernière ont tenu à préciser que leur dessein était de soutenir l'action d'un gouvernement de « reconstruction nationale ». Ils se réclament ainsi de la vieille tradition des soldats maçons, terrassiers et bâtisseurs.

On apprend cependant que dix-huit personnes auraient été fusillées après un procès expéditif. Un certain décalage semble donc exister entre les intentions proclamées et les actions desdits militaires. En fait, il s'agit là d'une des difficultés techniques inhérente à la condition des soldats bâtisseurs : leur principal outil de reconstruction national étant le peloton d'exécution, ils ont toujours un mal fou à éviter les accidents du travail.

BERNARD CHAPUIS.

Les progrès de l'immunologie

La première « machine cellulaire » à produire des anticorps humains a été mise au point aux États-Unis

Le professeur américain Henry S. Kaplan, du Stanford University Medical Center (Californie), a annoncé que son équipe avait réussi à mettre au point ce qu'on pourrait schématiquenent décrire comme une « machine cellulaire à produire des anticorps humains ». C'est la première fois que des anticorps humains — protéines fabriquées par les organismes vivants, en réponse aux substances reconnues comme étrangères ou antigènes, — sont produits en quantité importante et d'une manière continue à partir d'un hybridome, formation cellulaire obtenue en laboratoire à partir de la fusion de deux types de cellules de structures, de fonctions ou même d'espèces fort différentes.

De par les applications qu'il permet d'envisager, un tel modèle de production sera vraisemblablement à l'origine de profonds bouleversements dans les perspectives diagnostiques et thérapeutiques — curatives et préventives — de nombreuses affections.

Cet important progrès a été présenté, le 23 juillet, au quatrième Congrès international d'immunologie, qui réunit depuis le 21 juillet, à Paris, près de six mille spécialistes représentant soixante-douze nations (« le Monde » du 23 juillet).

On connaissait déjà, depuis vingt ans, les techniques qui permettent de réaliser la fusion des cellules grâce, notamment, aux travaux de l'équipe française du professeur Georges Barski, à l'Institut de recherches sur le cancer de Villejuif et l'on savait depuis cinq ans, grâce à deux chercheurs de Cambridge, César Milstein et Georges Köhler, créer des « hybridomes » véritables « chimères » à l'échelle cellulaire sécrétant de manière stable et continue d'importantes quantités d'anticorps aux caractéristiques bien définies (anticorps monoclonaux) (*le Monde* du 18 avril 1979).

En revanche, et malgré l'importance des travaux et des crédits engagés, aucune équipe n'était encore parvenue à ce résultat à partir de cellules humaines. De l'avis unanime des scientifiques participant au congrès, il semble bien qu'une barrière ait été franchie avec la communication faite par M. Henri S. Kaplan qui a annoncé, mercredi 23 juillet, qu'il était parvenu à faire synthétiser des anticorps humains à partir d'un hybridome constitué de deux types de cellules humaines.

L'une des difficultés principales sur laquelle butaient les scientifiques qui, depuis quelques années, travaillaient sur ce sujet, était de ne pas pouvoir disposer d'une lignée de cellules cancéreuses humaines suffisamment stables. Le principe de l'hybridome, cette « machine à produire des anticorps », est, en effet, de « marier » deux cellules dont l'une est tumorale et l'autre capable de produire un anticorps particulier.

La cellule hybride ainsi obtenue possède deux des caractéristiques de ses « parents » : l'immortalité de la cellule cancéreuse et le caractère sécrétoire de la cellule normale. Malheureusement, jusqu'à présent, la cellule cancéreuse humaine utilisée, isolée à partir d'un myélome (1), était très difficile à cultiver ou incapable après fusion de secréter, rendant impossible l'obtention d'anticorps monclonaux utilisables.

Diverses équipes avaient alors cherché à surmonter cette difficulté, en tentant de marier une cellule humaine productrice d'anticorps avec une cellule tumorale de souris.

En France, diverses équipes s'étaient engagées dans cette voie, dont celle du professeur François Kourilsky à Marseille.

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 8.)

(1) Variété de cancer de la moelle.

POINT

L'« affaire » n'est pas close

L'« affaire » Poniatowski continue donc. Le désaccord entre giscardiens et gaullistes s'étant une nouvelle fois manifesté, la commission spéciale de l'Assemblée nationale a refusé, mercredi, de tirer un trait : contrairement à l'espoir du principal intéressé, mais conformément au souhait de l'opposition et de trois des cinq représentants du R.P.R., elle poursuivra ses travaux à la rentrée.

Que des arrière-pensées électorales sous-tendent, en la circonstance, les attitudes des uns ou des autres, n'est pas douteux : le 8 octobre, quand les commissaires se réuniront de nouveau, on sera à moins de sept mois du scrutin présidentiel. M. Poniatowski ne manquera pas d'associer socialistes et gaullistes dans le reproche qu'il adresse à ceux qui tentent une « opération politique ».

Le R.P.R. peut difficilement prétendre aujourd'hui qu'il ne cherche pas à compliquer le plus possible les affaires de l'ancien ministre d'Etat de M. Valéry Giscard d'Estaing.

Ledit ancien ministre d'Etat semble, d'ailleurs, se prêter au jeu avec une certaine complaisance. On l'entend chaque jour répéter : « Ce n'est pas moi que l'on vise, c'est le président de la République. » Sans doute. Mais, justement, du côté du président de la République, certains commencent à se demander si M. Poniatowski ne serait pas mieux inspiré d'abandonner cet argument et d'assurer sa propre défense en s'écartant de la « vraie cible ».

En s'en écartant, et en acceptant de recevoir, seul, les traits qu'il sait destinés à un autre.

(Lire page 8.)

DIX MOIS APRÈS LA CHUTE DE BOKASSA I[er]

La présence militaire française au Centrafrique demeure indispensable pour le régime de M. Dacko

De notre envoyé spécial PHILIPPE DECRAENE

Bangui. — Dix mois après l'intervention militaire française qui l'a ramené au pouvoir à Bangui, et quelques jours après avoir constitué un nouveau gouvernement, le président David Dacko s'apprête à faire face à de sérieuses difficultés. La population de la capitale centrafricaine oscille entre l'alarmisme et l'euphorie. Ni la petite minorité européenne, partiellement sécurisée par la présence de plusieurs centaines de militaires français, ni le petit peuple des faubourgs populeux de Boy-Rabe et du « kilomètre cinq » n'échappent à ce climat éprouvant pour les nerfs.

Tout a commencé le 9 juillet, lorsque le chef de l'Etat a dissous le gouvernement de salut public constitué au lendemain de la chute de l'empereur Bokassa. Des manifestations de joie ont alors immédiatement eu lieu en divers points de la capitale, la population approuvant ainsi bruyamment une mesure qui aurait dû conduire à l'élimination du premier ministre, M. Ayandho, dont la gestion était très impopulaire. Or très vite la déception puis la rancœur ont succédé à la liesse. En effet, comme nous l'a confirmé le président Dacko, qui se retranche derrière un argument strictement juridique, M. Ayandho, dont la nomination fut l'objet d'un texte législatif spécial, reste en fonctions « *aussi longtemps que ce texte n'est pas abrogé* ». M. Ayandho a d'ailleurs assisté, à la surprise de la plupart de ses collègues, à la première réunion du nouveau conseil des ministres et continue d'accorder des audiences dans les locaux de la primature, toujours provisoirement installée au palais présidentiel.

Sourd aux multiples pressions dont il est l'objet, le président Dacko refuse pour l'instant de revenir sur ses récentes décisions. « *Un long emprisonnement sous le régime impérial a laissé de sérieuses séquelles sur mon état de santé et j'ai besoin d'être assisté dans ma tâche... C'est pourquoi je ne peux pas céder à ceux qui veulent que je cumule ma tâche de chef de l'Etat avec celle de premier ministre...* », nous a-t-il expliqué.

(Lire la suite page 6.)

Le sort de Manufrance

Le conseil d'administration se donne une semaine de réflexion

(Lire page 25.)

Un voyage en Océanie

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Aujourd'hui

TAHITI : la politique des vahinés

(Page 21.)

Les impressionnistes chez Toulouse-Lautrec

Retour de Chicago

Au palais de la Berbie d'Albi, construit au-dessus du Tarn, au pied de la cathédrale-forteresse de brique rose, la foule est plus dense que de coutume. Elle vient pour les chefs-d'œuvre impressionnistes de l'Art Institute de Chicago. Pour un petit voyage on en fait un grand. C'est un prêté pour un rendu : l'an dernier il y avait également foule à Chicago pour l'exposition organisée à l'occasion du centenaire de l'Art Institute où se trouvaient quarante-deux peintures et dessins de Toulouse-Lautrec prêtés par le musée d'Albi.

Avec ses impressionnistes, le musée de Chicago a également envoyé quelques-unes de ses Toulouse-Lautrec comme l'éclatant *Cirque Fernando*, le grand *Moulin de la Galette* et le *Portrait de Lili Grenier* aux cheveux rouges, réunis dans une salle ouvrant d'un côté sur celles du musée Toulouse-Lautrec, et de l'autre, sur les chefs-d'œuvre de Chicago auxquels s'ajoutent seize tableaux de peintres américains de la même période, comme Whistler et Sargent, qui sont bien connus, mais aussi Hassam, Inness et Robinson, qui ne le sont pas et qui gravitaient autour de l'impressionnisme.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 18.)

Le Monde — idées

IMMIGRÉS

Qu'est-ce qu'un étranger ? Comme le montre Augustin Barbara, l'immigration en France ne date pas d'aujourd'hui et la notion de communauté ethnique reste problématique. C'est une raison de plus pour ne pas considérer les seuls aspects économiques et juridiques du problème de l'immigration : les mœurs, *comme le montre* V. Stanciu, sont aussi importantes que les lois. Tahar Ben Jelloun se penche sur le sort des jeunes Maghrébins déracinés, *Georges Leclerc-Coutel* plaide pour une volonté réciproque de coexistence, seule approche permettant d'éviter la « double mort » des plus malheureux.

Les jeunes et la mère amnésique

par TAHAR BEN JELLOUN

ON les appelle « ceux de la *deuxième génération* ». *Ils sont* des milliers à avoir aujourd'hui vingt ans et ils ne laisseraient personne dire que c'est le plus bel âge de la vie. Cette génération n'a pas été prévue. Elle est née du hasard et de l'oubli. Elle est là, sans attaches, sans racines, avec une identité vague, vacillante, mitigée. Elle est aussi sans avenir, parce que sans travail, sans repères. Son passé est flou, fait de grisaille et de dérisoire : une scolarité perturbée qui se termine vite dans un C.E.T. ; une *enfance étroite et très courte.*

L'identité non accomplie est le résultat d'une culture qu'on a essayé de transplanter dans les pires conditions. Une culture n'émigre pas, du moins dans sa totalité. Une culture, c'est la langue, les traditions, les gestes, l'art, etc. Mais c'est aussi l'environnement physique et humain. *C'est la façon d'habiter l'espace* et de vivre la durée. Or, quand des hommes sont obligés de partir, ils ne *peuvent* emporter dans leurs valises tous ces éléments.

Double refus

Inféconde à force d'être réduite à des expressions caricaturales, cette culture se désagrège. Elle ne résiste pas à l'agression et ne peut vivre de sa seule nostalgie. Pour l'adolescent, elle vient renforcer le sentiment d'échec généralisé dans lequel il se débat ; il ne sait plus que faire face à *l'instabilité des modèles* de vie et de société qui se présentent à lui.

D'où un refus agressif du milieu originel, celui représenté par le père avec tout ce qu'il symbolise. Le refus du père n'a pas que des motivations psychologiques. Le père est un échec, et cet enfant ne veut pas lui ressembler ; il refuse de subir un destin fait de manque et de pauvreté.

Témoigne cette *réflexion* du jeune Mostapha, qui rejette l'idée du travail : « *Mon père, ça fait vingt ans qu'il travaille et qu'on l'exploite ; il en est toujours au même point, c'est-à-dire zéro* » (cité de mémoire). A *la limite*, il en veut à la famille et la rend responsable du gâchis. Au *sentiment* d'amertume *succède* l'appel de la violence exacerbé par le racisme ambiant.

Double refus : après la famille, c'est la France qui est rejetée. La *délinquance* se mue en procès d'une vie mal partie et qui sait qu'elle a peu de chances d'aboutir. Les res*ponsabilités sont partagées, comme* on dit, *entre* deux *terres* : la terre natale, mauvaise mère (la France) et la terre des racines, la mère amnésique (le Maghreb). Ils ne se sentent chez eux ni ici ni là-bas, car ils ne sont acceptés — reconnus — nulle part. La France *tente* de les assimiler. Le Maghreb ne s'en inquiète *point, du moins officiellement.*

Vouée à l'oubli, sacrifiée et maudite, cette *génération* se laissera-t-elle enterrer dans les plis de l'histoire ? Pour le moment, elle appelle au secours, elle veut faire entendre sa voix avant qu'elle ne soit totalement asphyxiée par l'indifférence *et la solitude. Certains poussent la* logique du désespoir jusqu'au bout. Taleb Hadjaj, qui s'est donné la mort à l'âge de vingt-cinq ans le 26 février à la prison de Clairvaux, où il était condamné à perpétuité, termine ainsi la lettre qu'il a écrite la veille de son suicide : « *Tous les jours, je crève. J'ai mal, terriblement. A croire qu'un cancer me dévore. Je vous quitte, empli de haine et d'amour. De l'amour que j'ai raté, de l'amour que je n'ai pas eu, de l'amour que voulais donner.* »

Ne pas mourir deux fois

par G. LECLERC-COUTEL

LORSQUE le parti de M. Le Pen affiche, sur nos murs, « 1 500 000 chômeurs c'est 1 500 000 immigrés en trop ! », il énonce une vérité mathématique. Mais ce n'est qu'un slogan élémentaire qui veut frapper. La réalité est plus nuancée. Les chômeurs français et les immigrés ne sont pas, forcément, interchangeables. Il faut tenir compte de la spécialisation, de la répartition géographique des demandeurs d'emploi, de leur âge.

L'autre élément concerne la difficulté de faire coexister des groupes de population française et étrangères dans les agglomérations industrielles, où l'on trouve un pourcentage élevé d'immigrés.

A mon sens il ne s'agit pas de racisme, mais d'une montée de la xénophobie, particularisme bien français, peut-être dû à l'individualisme et au sens de la propriété qui caractérise le tempérament national. La frustration est accentuée par les maladresses des diverses associations ou ligues contre le racisme, qui, intervenant à tort et à travers, risquent d'exaspérer une partie de la population.

Le racisme est une maladie grave, qu'il soit collectif ou individuel. La lutte contre le racisme passe par l'information, la compréhension, la vérité, l'amitié.

On ne peut lutter contre le racisme par un autre racisme. La répression n'est certainement pas un remède *adéquat.*

La motivation la plus fréquente de l'immigré est, sans conteste, économique. Recherche du travail ou d'un salaire plus élevé assurant un meilleur niveau de vie ou, tout simplement, moyen de se procurer les ressources nécessaires à la survie de la famille. L'immigration qui en résulte peut être limitée dans le temps, le retour au pays natal devant avoir lieu lorsque les conditions familiales ou économiques le permettront. Elle peut être définitive si l'immigré a choisi de se fixer dans une nouvelle patrie. Il peut y avoir des motifs politiques à ce choix.

Il est évident que le comportement du travailleur étranger au sein de la communauté française sera différent selon l'objectif qu'il s'est fixé. Dans le premier cas, l'immigré ne recherche pas l'intégration, il désire, au contraire, conserver son identité. *Il a, à la fois, la fierté et le* complexe de ses racines. Il est fragile, vulnérable. Il se sent, en quelque sorte, un déporté.

Pour se sécuriser, pour vaincre le mal du pays, il se groupe avec ses frères de race. Ces immigrés forment une communauté différente, par la culture, par la religion, par les mœurs, par la langue, fréquemment par l'habillement, de la communauté française. Il nous faut comprendre et admettre cela.

Dans le second cas, le travailleur qui a fait le choix définitif, essaie de s'intégrer à la vie française. Son objectif est, souvent, la *naturalisation*, dès que la connaissance de la langue et la durée de résidence le permettront.

Ces immigrés, et j'en connais de très proches, adoptent les mœurs, les traditions et, aussi, les défauts français. Ils ont, très rapidement l'esprit national sans, pour cela, renier leur pays d'origine où ils retournent, périodiquement, visiter leur famille.

La France a ainsi absorbé, dans le passé, des Polonais, des Italiens, des Russes, des Arméniens, etc. A la seconde génération, l'intégration était complète. La réussite sociale, fréquente, en témoigne.

Il existe, comme dans toute population, des individus qui, délibérément ou par suite de circonstances, sont devenus des marginaux. Ils constituent la majeure partie de la délinquance étrangère et nuisent à ceux de leurs compatriotes qui vivent tranquillement et honnêtement de leur travail.

Il est probable que la réaction xénophobe d'une partie de la population française trouve là son origine, par un phénomène de généralisation. Les pouvoirs responsables devraient être vigilants sur ce point et certains, partis politiques ou syndicats, moins inconditionnels.

N'oublions pas qu'au temps de l'expansion économique nos entreprises ont attiré, en France, une main-d'œuvre moins exigeante, qui acceptait des conditions de travail refusées par les nationaux. Nous sommes, en conséquence, garants de la vie et de la survie de tous ces hommes, même si leur venue n'a pas été que bénéfique. De fait, elle a pu entraver la modernisation de l'outil industriel, conserver le travail parcellaire, retarder l'entrée de notre pays dans l'ère post-industrielle.

N'oublions pas, aussi, que la ponction faite dans le réservoir de main-d'œuvre que constituent les pays en voie de développement a masqué, pour ceux-ci, des problèmes économiques et démographiques qui se révèlent, désormais, avec acuité.

La sagesse est de tirer l'enseignement du passé. N'ouvrons pas inconsidérément les portes de *notre territoire* si *nous ne sommes* pas sûrs d'assurer une vie décente à celui qui cherche un asile.

J'ai appris par ce journal le suicide d'un couple de réfugiés d'Extrême-Orient. Isolés dans une ville du centre de la France, sans travail, sans habitation, loin de leur ciel, loin de leur terre, ils n'ont pu trouver le courage de vivre. Ces gens sont morts deux fois.

Nous n'en avions pas le droit.

Un muscle seulement ?

par AUGUSTIN BARBARA (*)

REGARDONS la foule dans le métro ou dans les rues des villes comme Lyon, Marseille, Lille ou Grenoble. L'extrême diversité des visages et des types humains révèle la grande richesse *de cette population et en même* temps le ridicule des slogans qui veulent « mettre les étrangers dehors ». La population française est un tissu composé de plusieurs ethnies, de plusieurs peuples régionaux rassemblés auxquels se sont joints, par les différentes immigrations depuis plus d'un siècle des étrangers d'Europe ou de pays plus lointains.

Veut-on absolument oublier les 482 000 Belges qui travaillaient en France en 1886 ? Entre les deux guerres, ils sont aussi nombreux que les Espagnols, surtout dans les mines du Nord et du Nord-Est, mais aussi dans les exploitations agricoles, comme saisonniers plus ou moins spécialistes de la betterave, du houblon et des pommes de terre. Main-d'œuvre appréciée par les employeurs français, ils étaient alors appelés les Franchimans. Proches des grandes régions industrielles, ils arrivaient à pied en traversant la frontière.

Chaque nationalité étrangère a son histoire spécifique, qui pourrait être retracée. Les Espagnols étaient plus de 500 000 au recensement de 1975. Immigrés célibataires d'abord, ils firent venir ensuite leur famille, notamment en fuyant le régime franquiste. Tout aussi nombreux sont les Italiens *qui émigrent dans le monde* entier. Alors qu'ils étaient moins de 100 000 en 1975, les Polonais étaient un demi-million en 1931. Nous cotoyons, aujourd'hui, plus d'un million de Portugais et deux millions de Maghrébins. Les oscillations d'une période à une autre et selon les nationalités ont des *fondements dans la situation* du marché du travail, ils ne s'expliquent pas seulement par des départs définitifs, mais aussi par une insertion dans la population française par les naturalisations (1 300 000 ces trente dernières années), les mariages mixtes (5 à 6 % par an) et surtout par les enfants devenus français (14 à 15 % des naissances).

Selon M. Longone, démographe à l'Institut national d'études démographiques, la réalité des mouvements de population s'inscrit dans la pyramide des âges et dans l'histoire de la population française. Un Français sur cinq a des parents étrangers s'il fait remonter ses origines à la quatrième génération.

Qui est Français ?

Alors, qui « mettre dehors » ? *Qui est intégralement français* ? Périodiquement, selon les crises économiques et les batailles électorales, la faiblesse et la peur font pousser des cris étranges sur le fait national. Comme par hasard, la *mémoire* collective — ou celle que l'on veut bien entretenir — oublie l'apport séculaire et *indispensable des différentes* immigrations. Apport de force de travail pour les travaux manuels, apport de force démographique par les naissances d'enfants étrangers sur le sol français, compléments de force militaire pendant les deux guerres mondiales.

Grave est cette vision que nous gardons de l'étranger. Elle n'est que la vision de notre propre culture, non une réalité en soi. Vision utilitaire : celle de la *rentabilité d'un muscle immigré.* Les lois actuelles sur l'immigration ne visent à attribuer qu'un statut *de* travailleur, de producteur, comme si l'étranger n'avait le droit d'être que cela et non pas quelqu'un qui vit en dehors de son travail. Seule sa fonction économique « chaude » est retenue, non la richesse de sa personnalité profonde.

Une société qui respecte les droits de l'homme réclame d'autres solutions que l'exclusion du territoire ou l'exclusion culturelle. Une société pluriraciale bénéficierait au contraire de l'apport culturel de ces étrangers, qui *auraient* le *droit* de rester en France avec leurs différences au lieu de les perdre, qui auraient le droit de pratiquer leur double attachement : aimer en même temps deux pays.

Une société pluriculturelle ne choisirait pas entre les étrangers latins (Espagnols, Italiens, Portugais) *et* les Maghrébins. Elle ne se laisserait pas prendre au piège de la sélection en renforçant une hiérarchie des antipathies. Il y a trente ou quarante ans, le racisme envers les Espagnols, les Italiens, les Polonais, avait les mêmes accents de violence et d'exclusion que celui que l'on observe aujourd'hui envers les Maghrébins.

Une société des droits de l'homme saurait-elle respecter les fêtes des immigrés, leurs particularités, qui sauvent leur identité ? Saurait-elle respecter leurs accents ? Quel risque prend le Français qui parle « petit nègre » devant un Africain noir qui ne peut lui répondre en « petit français » ? Cette société des droits de l'homme n'est-elle pas arrivée à ce développement industriel actuel grâce en grande partie au travail, aux efforts des Français des couches populaires et des travailleurs étrangers ? Ce sont les Egyptiens de base et les esclaves qui ont construit les pyramides, non les Pharaons.

(*) Sociologue.

De la loi et des mœurs

par V. STANCIU (*)

IL serait exagéré de dire que le Français moyen hait l'étranger. Haïr quelqu'un, c'est lui donner de l'importance, c'est lui rendre hommage d'une manière involontaire. Il le sous-estime parce qu'il se surestime. Il le déconsidère. Sentiments qui sont les conséquences d'un complexe de supériorité caractéristique des grands pays.

Constatons en passant que l'infériorité économique aggrave l'infériorité ethnique. Ces attitudes et les comportements respectifs des autochtones sont facilités et encouragés par le complexe d'infériorité des immigrés.

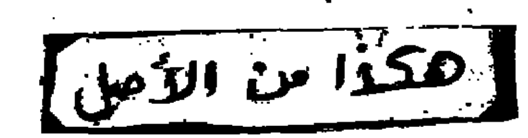
Précisons que la déconsidération de l'étranger, effet de préjugés très anciens, est rare dans le peuple, mais on la trouve, sans la chercher, dans les milieux intellectuels et même scientifiques, si illogique que cela puisse paraître.

Devant la justice, la qualité d'étranger constitue souvent une présomption de culpabilité. L'hostilité de certains groupes sociaux, l'incompréhension des autorités et le sentiment de l'injustice subie engendrent chez l'étranger une rancune sourde, diffuse, étendue à tout le pays considéré comme hostile. Ce qui conduit à une certaine forme de criminalité.

Les situations les plus graves apparaissent dans les démocraties, où la forme est en contradiction avec le fond, où les principes d'égalité formelle sont démentis par les réalités quotidiennes et coexistent avec les inégalités économiques et de différences de traitement.

Les garanties légales concernant la libre circulation des personnes et l'établissement des étrangers sur le territoire français sont indispensables, mais insuffisantes : la loi seule ne peut résoudre tous les problèmes. Les Romains disaient : « *Quid leges sine moribus* » (*A quoi bon les* lois sans les mœurs). Ayons le courage de dénoncer la superstition législative et l'hypocrisie qui consiste à vivre sur deux plans : celui des lois et celui des réalités. Il serait souhaitable que les lois ne soient pas plus généreuses que le peuple, ni plus prometteuses *que les possibilités d'accueil.*

(*) Avocat à la cour d'appel de Paris.



Le Monde

étranger

EUROPE

Italie

Le débat parlementaire sur l'affaire Donat-Cattin est une nouvelle épreuve pour la coalition gouvernementale

De notre correspondant

Rome. — Les neuf cent cinquante-deux députés et sénateurs italiens siégeant en commun ont commencé, le mercredi 23 juillet, à examiner le comportement du chef du gouvernement italien, M. Francesco Cossiga (démocrate-chrétien), dans l'affaire Donat-Cattin. Ils devront décider s'il faut clore le dossier, demander un supplément d'enquête ou déférer le président du conseil devant la Cour constitutionnelle pour « violation du secret judiciaire et complicité personnelle ».

Un nouveau document communiqué par le parquet de Turin fait rebondir toute l'affaire : un « terroriste repenti » M. Paolo Salvi, qui s'était livré à la police italienne au début de juillet, soutiendrait que M. Marco Donat-Cattin a été averti le 7 mai par un autre terroriste que les enquêteurs étaient sur sa piste. C'est un élément important en faveur de l'innocence de M. Cossiga : le chef du gouvernement est accusé d'avoir indirectement favorisé la fuite de M. Marco Donat-Cattin, membre présumé de Prima Linea, en laissant entendre à son père, alors vice-secrétaire général de la démocratie chrétienne, que les policiers avaient une piste sérieuse. Le principal témoin à charge du chef du gouvernement et de M. Carlo Donat-Cattin (qui a dû démissionner de ses fonctions le 30 mai dernier) est lui aussi un « terroriste repenti », M. Roberto Sandalo, qui affirme avoir servi d'intermédiaire entre l'ex-vice-secrétaire général de la D.C. et son fils. M. Sandalo soutient en outre que le dirigeant démocrate-chrétien tenait ces informations du président du conseil qu'il avait rencontré en tête à tête le 24 avril. 24 avril.

La position du P.C.I.

Arrêté le 28 avril, M. Sandalo avait d'abord fait cette déposition devant les magistrats de Turin, puis devant une commission d'enquête parlementaire qui décida, le 31 mai, de clore l'enquête par onze voix (celles des membres des partis de la coalition gouvernementale) contre neuf, faute d'indices suffisants. Non sans arrière-pensées politiques, communistes, députés d'extrême gauche et parlementaires néo-fascistes recueillirent les trois cent dix-neuf signatures nécessaires à la réouverture du dossier devant les Chambres.

Les néo-fascistes du M.S.I. et les radicaux demandent la comparution de M. Cossiga devant la Cour constitutionnelle. Les communistes pour leur part ne souhaitent qu'un supplément d'enquête. S'ils veulent mettre en difficulté l'actuelle coalition de centre-gauche, ils n'ont en revanche aucun doute sur la sincérité de l'engagement de M. Cossiga contre le terrorisme. Pendant les cinquante-cinq jours de l'enlèvement d'Aldo Moro n'était-il pas, en tant que ministre de l'intérieur, un partisan farouche du refus de traiter avec les Brigades rouges, position partagée par le P.C.I. ? M. Cossiga avait en outre — fait exceptionnel en Italie — démissionné alors de sa propre initiative « pour n'avoir pas su sauver un ami ».

Le débat parlementaire sera exclusivement politique. Les trois partis de gouvernement défendent par principe le président du conseil. Ils ont même une majorité de quarante-sept voix pour clore définitivement le dossier. Leur seule crainte : voir une partie des députés de la gauche du parti socialiste ou de la gauche de la D.C., hostile aux rapports privilégiés avec le P.S.I., ne pas suivre la discipline de vote.

C'est en tout cas un nouveau cap difficile pour le cabinet tripartite qui a déjà dû reculer devant l'offensive du P.C.I. sur le terrain de la politique économique. Le décret qui prévoyait une retenue de 0,5 % sur les salaires afin de constituer les « fonds de solidarité » pour les régions en crise (*le Monde* du 4 juillet 1980) a été retiré. Les syndicats, y compris la C.G.I.L. (à majorité communiste) qui étaient pourtant favorables, mais n'hésitant pas à encourager les protestations de la base, le parti communiste a montré que sans son accord aucun consensus social n'était possible. Même les autres mesures économiques anti-crise suscitent une forte réprobation. L'extrême droite et les petits partis du centre-droit ont déposé deux cent-cinquante amendements. Leur obstruction au Sénat risque d'empêcher la conversion en lois dans les délais légaux de l'augmentation de la T.V.A., du prix de l'essence ainsi que l'entrée en vigueur de contrôles fiscaux plus serrés.

(Interim.)

● *Trois des six personnes reconnues coupables de corruption* dans l'affaire des pots-de-vin versés par la firme américaine Lockheed, dont M. Mario Tanassi, ancien ministre de la défense social-démocrate), ont été condamnées, le 22 juillet, par la Cour des comptes, au paiement de 1,3 milliard de lires. Cette somme correspond à la majoration de 5% du prix des quatorze avions vendus à l'Italie, qui avait permis la distribution des pots-de vin. — *(A.F.P.)*

Espagne

La « guerre des plages » menace de reprendre

De notre correspondant

Madrid. — L'été continue d'être agité en Espagne. Un attentat a fait deux morts et un blessé grave le mercredi 23 juillet, à Bilbao, vingt-quatre heures après une embuscade de l'ETA militaire qui a coûté la vie à un officier de la garde civile et blessé plusieurs de ses compagnons, près de Logrono. La « guerre des plages » qu'on donnait pour terminée semble devoir reprendre. Un message de l'ETA *politico-militaire* a annoncé qu'une bombe exploserait vendredi près de Cadix. Selon un autre message — plus douteux, — plusieurs charges explosives devaient éclater dans la nuit de mercredi à jeudi au sud de l'île de la Grande-Canarie.

A Bilbao, la déflagration s'est produite dans une garderie pour enfants qui avait déjà fermé ses portes. Elle a été si forte que des passants ont été atteints. Les deux victimes ont été littéralement dépecées. Il s'agit d'une gitane de dix-sept ans, qui était enceinte, et de son frère âgé de douze ans. Selon le gouverneur de la province, la garderie appartient à un médecin, conseiller municipal d'Herri Batasuna, formation séparatiste proche de l'ETA militaire. Elle sert à donner des cours d'euskera (langue basque).

La cible choisie indiquerait qu'il s'agit d'un acte de contre-terrorisme. L'extrême droite a annoncé à plusieurs reprises qu'elle répliquerait œil pour œil aux exactions de l'ETA. Or l'embuscade tendue la veille près de Logrono à un convoi de la garde civile a été revendiquée par l'ETA militaire. La principale organisation de contre-terrorisme est le bataillon basco-espagnol, qui serait, selon plusieurs témoignages, le bras clandestin des services secrets de la garde civile.

Quant à l'ETA politico-militaire, elle avait arrêté la « guerre des plages » au début de ce mois. Six bombes avaient explosé sur les côtes d'Alicante et de Malaga. Un appel téléphonique reçu au bureau de Saint-Sébastien du quotidien *Deia* (proche du Parti national basque) a annoncé la reprise des opérations vendredi à l'aube, à Puerto-Santa-Maria, près de Cadix. L'organisation a demandé qu'un casino de la ville soit évacué pour éviter des victimes.

Un autre message a été adressé mercredi à une station de radio de Bilbao ainsi qu'à la succursale du journal indépendantiste *Egin*. Il avait été enregistré et était difficilement audible. Il annonçait que plusieurs bombes avaient été posées dans une région de forte concentration touristique : les plages de L'Anglais et de Maspalomas, au sud de la Grande-Canarie. Le même message faisait un bilan positif de la précédente campagne terroriste et annonçait que les « poli-milis » poursuivraient leurs opérations tant que tous les prisonniers politiques basques n'auraient pas été libérés.

On se demandait mercredi soir, à Madrid et à Bilbao, s'il ne s'agissait pas de fausses alertes. Mais une reprise de l'offensive de l'ETA politico-militaire était récemment donnée comme probable dans les milieux nationalistes basques.

CHARLES VANHECKE.

Pays-Bas

Des dirigeants Moluquois exhortent leurs compatriotes à retourner en Indonésie

De notre correspondant

Amsterdam. — Une solution est-elle en vue pour le problème moluquois » ? On se pose la question, maintenant que des dirigeants de la communauté moluquoise en exil prônent un retour en Indonésie, tout en renonçant à leur idéal, vieux de près de trente ans, d'une république « libre » dans l'archipel des Moluques.

« *Nous avons poursuivi des chimères pendant trop longtemps, notre président en exil nous a trompés.* » C'est en ces termes que, dans une interview au journal *De Volkstrant*, l'ancien dirigeant de la Jeunesse moluquoise libre, M. E. Aponno, a commenté son récent voyage dans l'archipel, voyage organisé par les autorités néerlandaises et indonésiennes.

M. Aponno — ancien collaborateur du « président en exil de la République moluquoise libre », M. Manusama — a appelé ses compatriotes à retourner avec lui en Indonésie « *pour lutter contre le sous-développement de* [leur] *partie* » L'État indonésien garantit des logements et du travail à tout Moluquois résidant aux Pays-Bas et voulant regagner l'Indonésie, a affirmé M. Aponno, de concert avec d'autres anciens partisans d'une république libre.

Ces déclarations avaient de quoi surprendre la communauté moluquoise des Pays-Bas, forte d'environ quarante mille personnes, qui a reproché à M. Aponno et ses partisans d'être tombés dans le piège de la propagande indonésienne. Beaucoup de Néerlandais, dont le premier ministre, M. Van Agt, ont dû, en revanche, être satisfaits par ces propos, qui rejoignent la position officielle des Pays-Bas.

Il est encore trop tôt pour évaluer l'importance de cette prise de position de dirigeants, dont la parole faisait foi pour une partie de la jeunesse moluquoise dans un passé récent.

Le doute s'est cependant instauré, plus nettement qu'auparavant, sur la possibilité de la création d'une partie indépendante.

Le « problème moluquois » est une des séquelles du passé colonial des Pays-Bas : les soldats moluquois ont été des combattants complètement dévoués à l'occupant. En 1950, alors que l'Indonésie était sur le point d'être proclamée république indépendante et unitaire, contrairement à la volonté des Pays-Bas qui souhaitaient un État fédéral, une lutte de sécession commence aux îles Moluques.

Les troupes du président Sukarno vinrent à bout de la rébellion en 1951. Les soldats moluquois de l'armée royale de l'Inde néerlandaise, démobilisés dans l'île de Java et craignant des représailles, obtinrent l'autorisation de partir aux Pays-Bas avec leurs familles. Le mythe d'un retour dans une république moluquoise indépendante a été soigneusement entretenu depuis, avec pour conséquences les actes de désespoir qu'on sait, notamment la prise d'otages de 1977.

RENÉ TER STEEGE.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● LE PROCUREUR AUPRES DU TRIBUNAL REVOLUTIONNAIRE DE LUANDA a requis, mercredi 23 juillet, vingt et une condamnations à mort à l'issue du procès de vingt-huit ressortissants angolais accusés d'avoir perpétré de nombreux attentats qui ont fait plusieurs morts. Tous les accusés ont reconnu faire partie de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), mouvement de libération dirigé par M. Jonas Savimbi, et opposé au M.P.L.A., au pouvoir à Luanda. La sentence devrait être rendue lundi. — *(A.F.P.)*

Comores

● M. SAID ALI KAMAL, qui vient de démissionner de son poste d'ambassadeur de la République fédérale islamique des Comores, en France (*le Monde* du 24 juillet), nous demande de préciser que l'annonce officielle de sa démission, mardi 22 juillet, jour où Mᵉ Henry rendait compte, au no mde la fédération internationale des droits de l'homme, de la situation des détenus politiques dans l'île, relevait d'une coïncidence fortuite. M. Saïd Ali Kemal qui ne connaît pas Mᵉ Henry, ne l'avait pas chargé d'annoncer sa démission.

États-Unis

● L'AMBASSADE D'UNION SOVIETIQUE A WASHINGTON a accusé, le mercredi 23 juillet, les autorités américaines d'avoir autorisé le « kidnapping » de Walter Polovchak, un jeune Ukrainien âgé de douze ans. Les parents de Walter Polvchak, émigrés aux Etats-Unis depuis six mois, avaient décidé, la semaine dernière, de retourner en Union soviétique. Mais leur fils, désireux de rester, s'était enfui de la maison familiale et avait reçu, le 21 juillet, l'asile politique des services américains de l'immigration. — *(A.F.P.)*

Namibie

● LE VICE-PRESIDENT DE L'ORGANISATION DU PEUPLE DU SUD-OUEST AFRICAIN (SWAPO), M. Mishake Albert Muyongo, a été exclu de l'organisation avec huit autres membres, a annoncé, mercredi 23 juillet, à Lusaka, le chargé des relations publiques de la SWAPO, M. Peter Katjavivi. Ils ont été exclus par le comité entral, réuni à Ndalantando, en Angola, du 17 au 19 juillet, car ils sont accusés d'avoir organisé une scission de la région orientale de la Namibie, qui comprend la bande de Caprivi. Les huit autres exclus sont également des responsables de haut niveau. Le comité central a nommé M. Breban Simbwaye, vice-président en remplacement de M. Muyongo. M. Sam Nujoma reste président de la SWAPO et M. David Meroro, président de la branche intérieure. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

● L'ANCIENNE MILITANTE DU COMITE DE DEFENSE des personnes injustement poursuivies (VONS), Mme Otto Bednarova, se trouve dans un état de santé très critique et l'on craint pour sa vie, a-t-on appris, le 23 juillet, à Vienne, de sources proches des immigrés. Mme Bednarova, âgée de cinquante-trois ans, a été arrêtée en mai 1979 et purge une peine de trois ans dans la prison de Opava. Très affaiblie, elle n'est pas en état de subir l'opération chirurgicale qui s'imposerait. Soixante-dix femmes ont adressé la semaine dernière une lettre demandant sa grâce au président Gustav Husak. — *(A.P., UPI.)*

EUROPE

La Turquie menacée

(Suite de la première page.)

A la fin de mars dernier, une commission d'enquête du Sénat américain proposait cette conclusion dans un rapport interne : *« La Turquie semble au bord de l'anarchie ou de la dictature militaire. En même temps, les institutions démocratiques turques n'ont jamais semblé aussi vigoureuses. »* Curieuse assertion quand on regarde le panorama des derniers mois : depuis la fin de mars, l'Assemblée nationale (les deux Chambres réunies) est incapable d'élire un président de la République, et le président du Sénat, M. Caglayangil, assure l'intérim. Les décrets renforçant le maintien de l'ordre sont bloqués. Le premier ministre M. Demirel ne gouverne qu'en négociant constamment avec ses alliés de droite et d'extrême droite des compromis qui lui font payer la stabilité d'un prix aussi élevé que discret. La vigueur n'est pas apparente.

Paradoxalement, la démocratie, elle, est apprente, dans son jeu le plus formel. M. Bülent Ecevit, chef du Parti républicain du peuple, est le leader d'une opposition à cheval sur la social-démocratie et le centre gauche, encore que son parti rassemble une grande diversité de courants allant jusqu'aux franges de l'extrême gauche. Et M. Suleyman Demirel, leader du Parti de la justice, incarne le centre droit, fédérant, lui aussi, sous son égide, les tendances les plus variées du conservatisme fermé ou libéral. Les deux hommes ont alterné depuis une dizaine d'années à la tête du pouvoir, selon les règles courantes du régime parlementaire.

L'un et l'autre, en dépit des pressions des milieux d'affaires et de l'état-major, ont toujours été incapables de s'entendre, de former la coalition d'union nationale, appuyée sur 80 % des suffrages, qui, à différentes reprises, semblait être la solution politique. Leurs principes ne divergent pas tant qu'ils ne puissent en théorie se rencontrer pour gérer les affaires d'un Etat qui, indépendamment de toute orientation idéologique, contrôle plus de la moitié de la vie économique. La nationalisation s'impose à la droite, comme la puissance de l'industrie privée à la gauche. L'union des deux grands partis relèverait autant du pragmatisme que du sentiment d'urgence ultime devant le péril.

L'arbitrage des droites

Peut-être celui-ci finira-t-il pra l'imposer, encore que les sentiments réciproques de MM. Demirel et Ecevit — pas très cordiaux assurément — ne suffisent pas à expliquer les difficultés d'une alliance. L'un est l'autre doivent compter avec les deux formations de la droite : le Parti du salut national, de M. Erbakan, qui joint la volonté de restauration de l'islamisme à un programme d'industrialisation à outrance, et le Parti du mouvement nationaliste, de l'ex-colonel Türkes, propagateur d'un nationalisme virulent.

Ces deux partis jouent depuis des années le rôle d'arbitres des majorités parlementaires. M. Ecevit, tout homme de gauche fidèle à la laïcité kémaliste, qu'il soit, a dû à maintes reprises demander à M. Erbakan l'appoint d'un fragile équilibre et gouverner à ce prix. M. Demirel, aussi, qui a dû solliciter de surcroît les voix des amis de M. Türkes. On a vu, ces dernières semaines, le chef du Parti du salut national marchander son appui de l'un à l'autre, pour finalement sauver M. Demirel.

A quel prix ? Les clauses sont restées secrètes sauf celles qui ont fini par percer — très subrepticement certes — dans le public. Par exemple, l'autorisation de célébrer des services religieux à Sainte-Sophie. La première basilique de la catholicité bysantine, convertie en mosquée en 1453 par Mehmet II, après la conquête de Constantinople, avait été transformée en musée par Kemal, en 1930. Les mosaïques furent décapées de leurs enduits, rendues au jour. Le mihrab orienté vers La Mecque n'avait plus d'objet. La concession politique faite aujourd'hui à M. Erbakan a une immense portée symbolique : elle équivaut à un désaveu de cinquante ans de kémalisme, de laïcisme qui, imposé d'abord, était passé dans les mentalités. C'est un gage énorme donné à l'univers musulman, une deuxième conquête de Constantinople, plus encore que l'autorisation accordée, en même temps, de donner des prédications et des lectures du Coran dans le palais de Topkapi pendant le ramadan.

Il n'y a certainement pas de quoi remuer les foules. Personne ne se battra pour Sainte-Sophie chez les chrétiens minoritaires d'Istanbul et seule une minorité de l'extrême droite grecque continuera de rêver à revenir en ce lieu. Mais les commandos terroristes d'un ordre islamique n'en tireront-ils pas un encouragement ?

Le jeu démocratique formel ne serait-il viable qu'à la condition de faire aux extrémistes une part du feu de plus en plus grande ? Si le terrorisme d'inspiration religieuse, qui comprendrait une dizaine de groupes, peut se référer à l'orientation politique de M. Erbakan — fût-ce au corps défendant de ce dernier, — le terrorisme d'extrême droite semble bien couverte par le Parti du mouvement nationaliste. Il va presque de soi que l'ex-colonel Türkes et son entourage protestent contre cette assimilation.

Mais, depuis des années, leur tactique de participation parlementaire a payé. La règle d'investissement des principales fonctions de l'Etat par des équipes nouvelles à chaque changement de gouvernement a facilité la pénétration de l'extrême droite dans *les services de police*. Les « Loups gris », mouvement de jeunesse affilié au P.M.N., ont essaimé aussi bien en groupes d'action terroriste qu'en réseaux de contrôle des masses, jusqu'en Allemagne et même dans l'est de la France parmi les travailleurs émigrés. Au nom de la lutte contre « la gauche » et contre « le communisme » — les deux termes étant assimilés, — ils ont conclu ici où là des alliances avec des éléments des services de renseignement militaires.

Cette stratégie à deux faces est interdite à l'extrême gauche. On lui attribue environ vingt-cinq groupes militants du « communisme armé », se référant aux diverses nuances du marxisme-léninisme. En dépit des imputations de la droite, il est difficile de faire comme certains l'amalgame de ces clandestins avec les syndicats autorisés, voire avec le Parti républicain du peuple. Et la situation légale du parti ouvrier, qui remplace le parti communiste interdit parce que sa dénomination est proscrite comme « internationaliste », est trop fragile pour que ses liens éventuels avec des groupes terroristes soient clairement discernables.

Dix ans d'escalade

Entre les deux ailes, le combat a commencé en 1971, lorsque, après deux mois d'attentats quotidiens à Ankara et Istanbul, quatre militaires américains furent enlevés par un commando d'une « Armée de libération populaire ». Le haut commandement prit alors le pouvoir politique sous son contrôle et l'état de siège fut proclamé jusqu'en octobre 1973. A la suite d'élections tenues librement, M. Ecevit vint au pouvoir et proclama une amnistie *générale en avril 1974. Un an plus* tard, le mécanisme des agressions et de la répression se remettait en marche. C'est en 1978 qu'il s'accélérait : 52 victimes en juin ; 56 en juillet ; 138 en octobre ; 1 170 au total pour toute l'année.

Depuis janvier 1979, on en a compté 5 000, dont 2 000 depuis le début de 1980. Les ministres de l'intérieur ont démissionné. M. Ecevit a cédé le pouvoir à M. Demirel en novembre 1979, et le rythme des assassinats, loin de régresser, s'est accentué, en même temps que les cibles changeaient de qualité. Il y avait eu d'abord les militants des partis adverses qui échangeaient leurs vengeances, les petits policiers, les fonctionnaires locaux. Puis, vinrent les magistrats, quelques journalistes connus.

En mai, le terrorisme s'en prit aux dirigeants militaires et politiques : le 20, un général de divi*sion ; le 27, un vice-président du* Parti du mouvement nationaliste; le 15 juillet, un député républicain, M. Koksalogiu ; le 19, *M. Nihat Erim, ancien premier* ministre. Le premier blessé, les trois autres *tués*, tous à Istanbul. Soit un général, un chef de l'extrême droite, un député de centre gauche, et un « indépendant » qui avait exercé le pouvoir sous le contrôle de l'état-major en 1971-1972. Et le 22, tombe à son tour M. Kemal Turkler, président du syndicat de la métallurgie, ancien président de la confédération DISK.

« C'est votre tour », lançait *à la classe politique le quotidien Hurryiet*, exprimant ainsi un sentiment général.

Mais qui commandait cette escalade, qui établit la liste des victimes ? Un inspirateur unique, d'extrême droite ou d'extrême gauche, jouant habilement de la provocation en faisant abattre l'un ou l'autre de ses propres amis en même temps que des adversaires ? Dans un tel état de confusion, ce n'est pas à exclure. Même l'assassinat de M. Erim, *quoiqu'il ait été revendiqué par* le groupe Dev-Sol (gauche révolutionnaire), pourrait avoir été déterminé par des calculs d'incitation au durcissement de la répression. M. Erim était l'incarnation d'une politique : pro-occidental, partisan d'un rapprochement avec la Grèce, adversaire de l'arabisme, responsable de la traduction de près de cinq mille militants de gauche devant les tribunaux militaires, soit autant de qualifications qui désigneraient des auteurs différents à ce meurtre. Sans compter le fait qu'il avait interdit la culture de l'opium.

Les calculs de l'étranger

La vengeance pure et simple, la vengeance à long terme, expliquerait-elle tout ? On hésite toujours devant les explications simples. Les solutions s'insèrent dans un canevas plus complexe, dans une situation dite « objective » (*mais, comme* le remarquait un jour Yves Montand, des milliers de gens sont morts pour ce mot, qui n'excuse rien). Ce canevas, la position internationale de la Turquie en fournit la trame.

Au cours des années, l'arsenal du terrorisme s'est étoffé à tel point que, dans les deux dernières années, les seuls armements saisis représentaient une valeur de 2 milliards et demi de livres turques (soit 150 millions de francs). Ils arrivent de partout, surtout d'Europe de l'Est, par les convois de camions lourds du commerce international. Les frontières les plus fermées s'ouvrent pour eux. Sur le territoire turc, ils se croisent avec la drogue venue d'Orient. La vente de celle-ci paie ceux-là, dont une partie demeure sur place. Le trafic a connu une relance notable à la veille de la révolution iranienne.

Sans susciter de démentis, le quotidien *Cummurhyet* avait donné des noms, dévoilé le mécanisme. Accusé d'y être impliqué, le directeur général de la sûreté avait démissionné. Et puis le silence revint, mais de Londres à Ankara et Téhéran, en passant par la Belgique, Prague et Sofia, la route ne fut pas coupée. La Bulgarie en serait une plaque tournante à l'Est, l'Italie à l'Ouest. Qui a corrompu qui ? Dépassée par ses propres divisions idéologiques, la police arrête les militants, les utilisateurs, mais contrebandiers et convoyeurs restent libres. Pour couronner le tout, vient de tomber un décret autorisant le port d'armes aux membres de certaines organisations professionnelles. Et voilà cinq cents mille citoyens libres d'assurer leur autodéfense.

Le style des attentats atteste à présent une formation poussée, un entraînement sans failles. Comme en Italie au moment de l'affaire Moro, l'homme de la rue, enclin *à se méfier des vertus organisatrices de son peuple*, tendrait à voir partout la main de l'étranger. L'hypothèse ne peut être écartée : dans l'ébranlement général de l'Afghanistan aux frontières turques, quelles logiques et quelles grandes puissances manipulent le foisonnement des groupuscules turcs, misent sur l'éclatement des camps idéologiques, sur des regroupements imposés par la menace de guerre civile ? Agglomérer une droite et une gauche en des camps où les politiques devraient se rapprocher des terroristes conduirait à une situation qui appellerait des interventions extérieures ouvertes.

Au moment où le rapprochement turco-américain s'accentue après la levée par Washington de l'embargo sur les armes et le déblocage de crédits d'aide militaire, une stratégie de « déstabilisation » commencée de longue date serait attribuable à l'Union soviétique. Provoquer la venue au pouvoir d'une gauche musclée capable de proclamer la neutralisation du pays, ce serait un enjeu minimum, sous le couvert duquel le contrôle direct des Détroits pourrait changer de main.

Inversement, préserver le môle turc avec ses bases d'écoute, que les progrès de la technologie ne *rendent pas encore inutiles*, garder les accès de l'Egée sur la mer Noire, et par conséquent soutenir les partis alliés, c'est l'enjeu des Etats-Unis, qui n'interdit pas du tout, en sous-main, l'encouragement aux combattants de l'extrême droite contre ceux de l'extrême gauche.

Ce rôle d'enjeu, comment la Turquie l'affronte-t-elle ?

JACQUES NOBÉCOURT.

Prochain article :

LES NOSTALGIES D'UNE NATION SOLITAIRE

● *M. François de Testa*, ambassadeur au Nepal depuis 1977, a été nommé consul général à Istanbul, en remplacement de M. Fred Neumann, annoncera le *Journal officiel* du 25 juillet.

AMÉRIQUES

Bolivie

La population désorientée se replie sur elle-même

Correspondance

La Paz. — Les appels à la résistance lancés depuis la clandestinité par M. Hernan Siles Zuazo, qui normalement devait être élu en août président de la Bolivie, se perdent dans le désert : la censure est totale et seuls les messages de la chaîne *gouvernementale*, dite de « reconstruction nationale », exhortant la population au calme, sont retransmis par les radios. La presse écrite est soumise aux mêmes restrictions.

Seuls quelques tracts de l'Union démocratique populaire (U.D.P.), incitant la population à faire une grève générale et à barrer les voies de communication, circulent encore sous le manteau. Mais la lutte active contre les putschistes reste marginale : quelques bombes, attentats, barricades, ne parviennent pas à perturber le train-train quotidien, à La Paz comme en province.

Effrayée, désorientée, résignée, la population s'est repliée sur elle-même après avoir vu tomber en quelques heures tous les symboles de la démocratie représentative : l'exécutif « démissionné », le législatif en « vacances », les syndicats interdits, l'université gardée par les tanks, les dirigeants emprisonnés ou dans la clandestinité.

Casquées, fusil en main, les forces armées ont occupé les villes. Chaque nuit le silence imposé par le couvre-feu est déchiré par les rafales des mitraillettes qui claquent, sporadiquement, dans les quartiers populaires, et par le passage de camions militaires ou d'ambulances utilisés par les commandos de civils liés aux putschistes. Seuls résistent encore aux ordres de cette nouvelle dictature les mineurs de Catavi et de Siglo-XX, déjà éprouvés par la répression du régime du général Barrientos, dont la junte se proclame l'héritière idéologique.

La présence de quelque deux cents *militaires argentins, qui auraient par*ticipé au coup d'Etat du 17 juillet et prêté assistance aux forces armées boliviennes, dénoncée par le vice-président de l'U.D.P., M. Jaime Paz Zamorra, à Washington, est confirmée à La Paz par des sources généralement bien informées.

NICOLE BONNET.

Le nouveau régime veut décapiter le mouvement syndical

nous déclare un représentant de la Centrale ouvrière

« Ce qui s'est passé le 17 juillet, à La Paz, n'est pas seulement un nouveau coup d'Etat en Bolivie. C'est un épisode d'une particulière gravité, qui revêt les caractéristiques du putsch du général Pinochet au Chili ou celui de l'armée argentine en 1976 », nous déclare M. José Justiniano, membre du comité extérieur de la Centrale ouvrière bolivienne (COB), actuellement à Paris pour une tournée européenne d'information sur les événements récemment survenus dans son pays.

« De même que le général Banzer, en 1971, avait bénéficié de l'appui du Brésil, le général Garcia Meza a reçu cette fois l'appui de l'Argentine, dont les services de renseignement prêtent assistance à leurs homologues boliviens comme le nouveau ministre de l'intérieur l'a d'ailleurs admis. Il s'agit d'un épisode d'une lutte entre deux grands pays latino-américains pour l'hégémonie sous-continentale » poursuit M. Justiniano.

« Sur le plan intérieur, ce coup d'Etat est une « nuit des longs couteaux » contre le mouvement syndical. L'armée veut le décapiter. Ainsi, le secrétaire exécutif de la COB, Juan Lechin, est en péril de mort. Il est actuellement entre les mains du ministre de l'intérieur, jusque-là chef des services de renseignement, qui, en Bolivie est réputé pour ses méthodes exceptionnellement violentes.

» Le général Garcia Meza, pour sa part, a délibérément trahi le pacte qu'il avait, le 29 avril dernier, signé au nom des forces armées avec le COB en présence de la présidente, Mme Gueiler, et dans lequel il s'engageait à défendre les institutions et le processus de démocratisation.

» Je voudrais attirer l'attention des mineurs, ajoute M. Justiniano. *Ils sont en danger. Ils se sont réfugiés dans les galeries, notamment à Siglo XX. L'armée n'entrera pas dans les souterrains car elle n'en connaît pas le dédale, mais elle peut bloquer les entrées. Les gens peuvent mourir de faim. »*

Cependant, affirme le représentant de la COB, la résistance se poursuit. Mille cinq cents camions sont toujours bloqués par les paysans sur la route Potosi-La Paz. Dans les administrations, dans les bureaux, les fonctionnaires, les employés font *« la grève des bras croisés »*.

J.-P. C.

Etats-Unis

Les extravagances de M. Billy Carter rejaillissent sur la Maison Blanche

De notre envoyé spécial

New-York. — *M. Carter n'a décidément pas de chance avec son frère. L'an dernier, celui-ci avait choqué la communauté juive américaine par ses remarques à caractère ouvertement raciste. Puis il avait dû subir une cure de désintoxication alcoolique. Le voilà maintenant aux prises avec la justice — et sans doute bientôt avec une commission d'enquête du Sénat — pour une somme de 220 000 dollars qu'il a reçue du gouvernement libyen dans des conditions suspectes.*

Les relations de M. Billy Carter avec la Libye datent de septembre 1978. Il s'est rendu à deux reprises dans ce pays et a escorté pendant cinq semaines une délégation libyenne en voyage aux Etats-Unis. Le ministère de la justice avait ouvert une enquête pour savoir si le frère du président n'enfreignait pas la loi qui interdit aux citoyens américains d'accepter de l'argent d'un gouvernement étranger sans faire une déclaration préalable. Celui-ci maintenait qu'il n'avait pas touché un sou et œuvrait bénévolement, quand le F.B.I. apprit, il y a quelques semaines, l'existence du « prêt » de 220 000 dollars. M. Billy Carter, conseillé par ses avocats, se décidait, le 14 juillet, à se déclarer officiellement comme « agent » de la Libye.

L'affaire se compliquait avec la révélation que M. Billy Carter s'était lié, en outre, par contrat avec une petite compagnie pétrolière américaine, Charter Oil. Il devait recevoir un demi-dollar pour chaque baril de pétrole qu'il réussirait à obtenir de la Libye pour cette dernière. Enfin, la Maison Blanche était contrainte de confirmer, mardi 22 juillet, que M. Brzezinski avait reçu, à la demande, et en compagnie, de M. Billy Carter, un diplomate libyen, M. Ali El Houdari, le 27 novembre dernier, trois semaines après la prise d'otages en Iran, pour explorer la possibilité d'une médiation libyenne dans cette affaire.

La conduite, pas toujours recommandable, de M. Billy Carter rejaillit donc sur la Maison Blanche, où l'on avait feint de considérer jusqu'ici les extravagances du frère du président avec quelque distance.

La Maison Blanche a publié mardi un communiqué indiquant que M. Brzezinski avait informé le président de sa rencontre avec le diplomate libyen. M. Jimmy Carter a déclaré, d'autre part, que les activités de son frère au service de Tripoli étaient « inappropriées » et qu'il n'avait appris l'existence des 220 000 dollars que lorsque ce dernier s'était déclaré officiellement agent de la Libye.

La commission judiciaire du Sénat s'est réunie mercredi à ce sujet. Grand seigneur, M. Ted Kennedy, qui préside cet organisme, a préféré laisser le sénateur démocrate de l'Indiana, M. Birch Bay, diriger la séance. Quatre sénateurs ont été désignés pour remettre un rapport dans les quarante-huit heures. Les chefs de file républicain et démocrate du Sénat sont d'accord pour qu'une enquête parlementaire soit menée.

En attendant, les remous créés par cette affaire n'aident pas M. Jimmy Carter à remonter la pente dans l'opinion publique. Le dernier sondage le classe à 25 points derrière M. Reagan.

DOMINIQUE DHOMBRES.



ASIE

Japon

Une des priorités pour le premier ministre sera d'élaborer une politique de défense

De notre correspondant

Tokyo. — La première conférence de presse de M. Suzuki, au lendemain de son élection comme premier ministre par le Parlement, a déçu par ses « platitudes », écrit l'éditorialiste du quotidien *Yomiuri*, excepté sur un point : la question de la défense. Or, parmi les échéances auxquelles aura à faire face le nouveau cabinet, le problème de la sécurité de l'archipel et de l'augmentation des dépenses militaires est sans doute l'une des plus importantes.

Au cours de sa conférence de presse, M. Suzuki a notamment déclaré concernant les dépenses militaires : « *Tenir compte de la puissance de la nation et de la situation internationale ne semble plus fondamental que d'épiloguer sur des arguments de pourcentage du P.N.B. pour décider le montant des dépenses militaires.* » Le même jour d'ailleurs, M. Ito, nouveau ministre des affaires étrangères, déclarait au quotidien *Asahi* qu'il était opposé à l'idée de calculer les dépenses militaires en fonction du P.N.B. Dans ce pays, où l'on parle moins de démocratie que de consensus, il semble bien qu'en matière de défense existe une convergence de vues au sein d'un gouvernement dans lequel figurent au demeurant des personnalités, tel M. Watanabe aux finances ou M. Nakagawa à l'agriculture, qui faisaient partie il n'y a pas si longtemps de la Seiran Kai (Association des jeunes « faucons » du parti libéral-démocrate).

Les déclarations du premier ministre et du chef de la diplomatie signifient que le Japon paraît disposé à ne plus accorder de valeur symbolique au fameux 1 % du P.N.B., seuil qu'il s'était fixé en matière de dépenses militaires. Certes, on reste dans l'ambiguïté : car ces déclarations sont à la fois une réponse à ceux — en particulier les Américains — qui demandent au Japon d'accroître ses dépenses « *au-delà de 1 %* », mais c'est aussi l'affirmation que, le cas échéant, le Japon n'a pas à se sentir lié par une autolimitation fixée dans un environnement international différent.

La question du montant des dépenses militaires nippones est bien une échéance pour le cabinet Suzuki : depuis plusieurs mois, s'exercent sur le gouvernement des pressions tant extérieures — de la part de Washington et de Pékin — qu'intérieures, pour accroître le budget militaire. Il est peu probable que Tokyo puisse indéfiniment ajourner une décision. La nouvelle majorité, dont dispose le camp conservateur au Parlement, lui laisse les mains libres d'agir à sa guise. En outre, tout le remue-ménage fait autour du développement de la défense américaine dans le sillage de la campagne de M. Reagan ne laisse guère penser aux Japonais que Washington va cesser ses pressions, afin que leur pays assume une responsabilité plus grande sur la scène internationale.

Samedi 19 juillet, un haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères révélait que les Etats-Unis pourraient réviser leur accord de défense avec le Japon si celui-ci ne développait pas ses capacités de défense. En écho, le chef d'état-major général, M. Goro Takeda, déclarait que l'archipel serai toujours incapable de se défendre, même une fois atteints les objectifs du pro gramme de défense 1980-1984.

« *Notre sécurité est indissociable de celle du monde libre. Porter cette question devant l'opinion publique provoquera des réactions ambivalentes, surtout depuis les événements d'Afghanistan, un effort accru en matière de défense parait non seulement inévitable mais souhaitable, avec une limite : il doit s'opérer dans le cadre de l'alliance américaine et, par conséquent, exclure un armement nucléaire, le Japon bénéficiant du parapluie américain* », nous dit une personnalité membre du gouvernement qui souhaite que son nom ne soit pas mentionné.

Au Japon même, les milieux d'affaires exercent des pressions sérieuses sur le gouvernement, non seulement pour que soient augmentées les dépenses militaires, mais encore pour que les restrictions sur les exportations d'armes soient levées ; la semaine dernière, M. Knoki, ancien président de l'académie militaire, développait ses thèses devant les journalistes. Certains « barons » de l'économie comme M. Nagano, président de la Chambre de commerce, tiennent les mêmes propos.

Une armée de métier

« *Il est nécessaire que la population se préoccupe davantage des questions de défense nationale* », déclarait pour sa part, au cours d'un récent séminaire, M. Otsuki, président de la Fédération japonaise des employeurs. On dit que circule d'ailleurs dans les milieux patronaux un projet pour la constitution d'une force de réserve dont les membres seraient fournis par les entreprises ; en échange du départ de certains de ses employés quatre fois par an pour suivre un entraînement militaire, celles-ci bénéficieraient d'exonération fiscale (le Japon n'a pas de système de conscription depuis la guerre ; les forces d'auto-défense, euphémisme pour désigner l'armée, sont composées de soldats de métier).

Le fait remarquable, c'est que le déluge de déclarations alarmistes sur la vulnérabilité de l'archipel à une attaque ennemie, qui est notable depuis plus de deux ans, ainsi que les études recommandant un développement des dépenses militaires (récemment une étude faite par un organisme privé suggérant une dépense de 20 % des dépenses militaires — ce qui porterait le budget militaire au-delà des 1 % du P.N.B. — fut soumis au premier ministre, et a été largement diffusé dans le public) font peu à peu sauter tous les « verrous » à une augmentation des dépenses militaires. Symptomatique de l'évolution de l'opinion publique a été la campagne de l'ancien général Kurisu pour les élections du 22 juin, qu'il a entièrement axée sur les problèmes de défense : il y a dix ans, cette question était pratiquement tabou. Le général n'a pas été élu, mais le fait qu'il ait été écouté avec attention par une foule souvent jeune est révélateur.

En 1947, une Constitution, supervisée par les Américains, déniait au Japon le droit à la guerre (article 9). Aujourd'hui il a une armée de deux cent quarante mille hommes, la septième du monde par l'armement. Or, selon les sondages, 34 % des électeurs libéraux-démocrates souhaitent un développement de la capacité militaire nippone. Selon un autre sondage, à l'université de Kaseda, 44 % des trois mille étudiants sont favorables à une révision de la Constitution. Il y a onze ans, Waseda, comme les autres universités nippones, était aux mains des contestataires : simplement, leur poser ce genre de question vous aurait fait passer pour un réactionnaire.

Cela dit, toujours selon un sondage, mais national cette fois, fait par le quotidien *Asahi* en mai 58 % des personnes interrogées étaient favorables à un maintien du niveau des dépenses militaires à leur niveau actuel. Ce qui est symptomatique à travers ces sondages, dont il ne faut certes pas exagérer la signification, c'est que les adultes ou les personnes qui ont vécu la guerre sont beaucoup plus réservées et prudents que les jeunes pour tout ce qui a trait à l'armée.

PHILIPPE PONS.

Afghanistan

PROCHE DU PRÉSIDENT KARMAL

Mme Ratebzad, ministre de l'éducation aurait été assassinée

Les assassinats et les purges de dirigeants ont singulièrement modifié ces derniers jours la composition du régime afghan et réduit le noyau de personnalités entourant le président Karmal. Le ministre de l'éducation, Mme Anahita Ratebzad, seule femme du gouvernement et amie de M. Karmal, a été abattue à Kaboul, lundi 21 juillet, ont annoncé, le 22 juillet, Radio-Pakistan ainsi que des voyageurs arrivés à New-Delhi. Un vice-ministre, dont le nom, cependant, n'est pas indiqué, aurait également été tué, lundi, par des hommes armés qui auraient tiré sur lui alors qu'il venait de garer sa voiture sur la place du marché de la capitale.

Radio-Kaboul a, d'autre part, annoncé que plus d'une douzaine de « *criminels et agents de l'étranger* », convaincus de « *soutien aux contre-révolutionnaires* », ont été condamnés à mort par un tribunal révolutionnaire. Les noms des condamnés n'ont pas été précisés.

Le Parti démocratique et populaire (P.C.) a adopté, mercredi, une série de mesures visant à renforcer l'armée, la police et les forces de sécurité, a également annoncé Radio-Kaboul. Celle-ci n'a pas précisé la nature de ces mesures, mais indique qu'elles ont été approuvées « *à l'unanimité* » à l'issue d'une réunion plénière du comité central du parti — la troisième dont le gouvernement fait publiquement état depuis l'intervention soviétique. Ces mesures, précise Radio-Kaboul, permettront à l'Afghanistan de « *relever le défi que lui posent les ennemis du pays* ». Le président Karmal a pris la parole au cours de cette réunion devant les membres du comité central, les secrétaires régionaux du parti, des représentants de la police, des travailleurs et des cadres.

La récente restructuration du gouvernement a renforcé — du moins en apparence — la position du chef de l'État, qui est également premier ministre et secrétaire général du P.D.P.A. — et de sa faction — le Parcham (le drapeau) aux dépens du Khalq (le peuple). L'incertitude subsiste sur le sort des personnalités les plus représentatives de cette dernière tendance.

Devant la recrudescence des attentats contre des responsables de l'éducation — l'assassinat du vice-ministre de l'éducation, M. Yousufi, avait été annoncé récemment (*le Monde* des 23 et 24 juillet), — les autorités ont décidé la fermeture des établissements scolaires et des universités. — (*A.P., A.F.P., Reuter, U.P.I.*)

Corée du Sud

CINQ JOURNALISTES TRAVAILLANT POUR LA PRESSE ÉTRANGÈRE SONT DÉTENUS POUR INTERROGATOIRE

(*De notre envoyé spécial.*)

Séoul. — Cinq journalistes coréens travaillant pour la presse étrangère sont détenus pour interrogatoire, depuis ce jeudi matin 24 juillet, dans les locaux du commandement de la sécurité militaire. Parmi eux, figure M. Shim Jae-hoon, correspondant à Séoul du *New-York Times* et du *Monde*. Les autres personnes détenues, également de nationalité coréenne, sont M. Ok, travaillant pour l'agence *Reuter*, M. Hwang, chef du bureau de l'*Associated Press* (A.P.), M. Chon assistant du correspondant de la télévision japonaise N.H.K., et M. Chang, du quotidien *Asahi*.

C'est à 8 heures ce matin, à la sortie de son domicile, que M. Shim a été conduit dans les locaux des services de sécurité de l'armée, dont le chef est le nouvel homme fort de la Corée, le général Chon Too-hwon. Sa femme, également journaliste, qui l'accompagnait, n'est pas non plus réapparue. Correspondant du *New-York Times* depuis plusieurs années, M. Shim avait commencé à travailler pour *le Monde* il y a quelques semaines. Le ministère de l'information se refuse à tout commentaire concernant ces détentions.

Ces interpellations correspondent, apparemment, à la deuxième vague de « mesures d'intimidation » visant la presse étrangère. En mai et juin, les agences japonaises Kyodo et Jiji Press, ainsi que le quotidien *Asahi*, avaient dû fermer leurs bureaux. — Ph. P.

PROCHE-ORIENT

Iran

Vingt militaires impliqués dans la tentative de coup d'État ont été exécutés

Vingt officiers et sous-officiers, impliqués dans la tentative de coup d'Etat révélée le 10 juillet visant à renverser le régime et à assassiner l'imam Khomeiny, ont été exécutés ce jeudi 24 juillet à une heure du matin à la prison d'Evin, a annoncé Radio Téhéran. La radio a également annoncé la première exécution d'un dirigeant d'extrême gauche, celle de Taghi Chahran, fondateur du groupe marxiste-léniniste Peykar, accusé d'avoir fait assassiner en 1975, Charif Vaghefi qui entendait demeurer fidèle à la foi musulmane du mouvement des Moudjahidin (radicaux musulmans), dont tous deux étaient chefs.

C'est la première fois, depuis que vingt et un « collaborateurs de l'ancien régime » avaient été exécutés au début de la révolution islamique, qu'autant de personnes sont passées par les armes simultanément. En outre, le procès de onze Bahaïs vient de s'ouvrir à onze bahaïs vient de s'ouvrir à Yazd ; ils risquent la peine de mort. Ce procès est l'aboutissement de l'appel lancé il y a quelques semaines par l'ayatollah Sadoughi demandant à la population de chasser les Bahaïs des administrations et de les livrer aux tribunaux révolutionnaires.

Ce n'est pas à cinq, mais à six morts et à plus d'une centaine de blessés que s'élève le bilan de l'attentat qui a eu lieu mercredi dans le centre de Téhéran, passage Company, près de la place Ferdowsi (*le Monde* du 24 juillet). Cet attentat, le plus grave depuis l'abolition de la monarchie, a été revendiqué par le groupe des extrémistes religieux Forghan. La tension politique a été accrue mercredi par l'occupation par les « gardiens de la révolution » des locaux du quotidien indépendant *Bamdad* favorable au président au président Bani Sadr. Le journal a décidé de cesse r sa parution.

C'est sur cette toile de fond que se déroulent les tractations en vue de désigner le premier ministre et de former le nouveau gouvernement. Le chef de l'Etat devait faire connaître son candidat mercredi, mais le clan des intégristes religieux l'a pris de vitesse. Ce bouleversement du scénario, s'ajoutant à l'occupation de *Bamdad*, ressemblait fort à un coup de force du Parti de la République islamique qui domine le Parlement. Le P.R.I. a annoncé, en effet, que son candidat était M. Djalaleldine Farsi, celui-là qui avait déclaré qu'il fallait exécuter les opposants au régime islamique où qu'ils se trouvent.

Le coup de force du P.R.I.

Après avoir déclaré qu'il ne saurait accepter « *un gouvernement qui lui serait imposé* », M. Bani Sadr a ajouté qu'il pourrait, en fin de compte, « *laisser à l'Assemblée islamique le soi nde choisir elle-même les membres du gouvernement* ». Il smble, en effet, difficile, alors que se durcit la position des intégristes religieux, que les deux tendances politiques iraniennes arrivent à un accord sur ce point. Le P.R.I. n'a jamais caché son intention d'imposer son choix au président par le biais du Parlement, où il dispose d'une majorité écrasante.

Le bureau central du parti de la République islamique, tout en proposant M. Farsi au poste de premier ministre, a cependant « *examiné* » les candidatures de ceux dont les noms sont le plus souvent cités : MM. Mohammad Ali Radjai, ministre de l'éducation, Mostafa Mir Salim, ministre adjoint de l'intérieur et chef de la police, Moussa Kalentari, ministre des transports, auxquels est venu s'ajouter M. Seyyed Mohammad Gharazi, actuel gouverneur du Khouzistan.

Les « *étudiants islamiques* » ont de leur côté fait savoir mercredi dans un communiqué qu'ils souhaitent, comme l'iman, un gouvernement « *à cent pour cent islamique* ». Dans ce communiqué, qui confirme la « *bipolarisation* » de la vie politique iranienne, les étudiants affirment que « *si la ligne occidentalisée pénètre dans la révolution* » ils s'ensuivra un affrontement entre les organes révolutionnaires et les responsables opposés à la ligne de l'iman.

Pour sa part, le ministre des affaires étrangères, M. Ghobtzadeh, dénoncé par les « *étudiants islamiques* », a démenti les rumeurs concernant son éventuelle démission, mais il a confirmé qu'il ne ferait pas partie du prochain gouvernement. Ces mêmes « *étudiants* », qui détiennent toujours les otages américains, ont poursuivi leur campagne de dénonciation tandis que l'ambassade de France faisait l'objet de menaces pour inciter Paris à libérer les agresseurs de M. Chapour Bakhtiar. La rumeur a couru que la justice iranienne pourrait demander l'extradition de l'ancien premier ministre, mais aucune démarche officielle dans ce sens ne semble encore avoir été faite.

[On indiquait, ce jeudi matin 24 juillet, au cabinet du garde des Sceaux que le gouvernement français n'avait été saisi d'aucune demande d'extradition de M. Chapour Bakhtiar.]

FORGHAN : un groupe d'activistes musulmans.

Le groupe Forghan, qui a revendiqué l'attentat à la bombe qui a fait six mots et plus d'une centaine de blessés, mercredi 23 juillet en plein centre de Téhéran, est un groupe d'activistes musulmans constitué en 1975 par un jeune mollah nommé Akbar Goudarzi, arrêté le 10 janvier dernier, et dont on ignore le sort.

Le terme Forghan pourrait être traduit par « détenteur de la vérité du Coran ». Le but de ses militants serait de retourner à un islam originel sans hiérarchie d'ayatollahs et de mollahs. Depuis le début de la révolution islamique en Iran, le groupe Forghan a revendiqué les assassinats du général Mohammad Ali Gharani, premier chef d'état-major de l'armée révolutionnaire, et ceux de deux hauts dignitaires religieux proches de l'imam Khomeiny, les ayatollahs Moffatah et Motahari.

SELON L'O.L.P.

Aucun des auteurs de l'attentat contre M. Bakhtiar n'est d'origine palestinienne

Mis en cause dans la tentative d'assassinat de M. Chapour Bakhtiar par l'un des membres du commando, M. Anis Naccache, le président le l'O.L.P., M. Yasser Arafat, a formellement rejeté toute responsabilité dans l'attentat. « *Ce démenti est formel,* a déclaré M. Arafat à la presse, *ni l'O.L.P. ni moi-même n'avons quoi que ce soit à voir avec cette affaire.* »

A Beyrouth, les milieux palestiniens — cités par notre correspondant — accusent le parti républicain islamique en Iran d'avoir télécommandé et financé *la tentative d'assassinat. L'enquête* menée par l'O.L.P., indique-t-on dans ces milieux, a révélé qu'aucun des auteurs de l'attentat n'est d'origine palestinienne : deux d'entre eux sont des Iraniens, membres des gardiens de la révolution ; deux autres, dont le chef du commando, sont Libanais alors que le cinquième, qui se prétend Palestinien, serait, en fait, un Syrien ayant rallié le Fatah, il y a un an, en prenant le nom de guerre de Fawzy Mohammed. La Syrie ayant demandé à l'O.L.P. d'exclure de ses rangs tous les militants de nationalité syrienne, l'appartenance de ce dernier au Fatah avait été « gelée ». Il aurait alors rejoint le « mouvement du Liban arabe », groupuscule fondé par M. Anis Naccache, lui-même Libanais, lors de la guerre civile de 1975-1976.

M. Anis Naccache, toujours selon les milieux palestiniens à Beyrouth, s'était rendu à huit reprises en Iran. Il était lié à tel point aux autorités islamiques qu'il avait eu le privilège rarissime de pouvoir se présenter à l'aéroport de Téhéran sans visa, privilège que même les représentants de l'O.L.P. n'ont jamais eu.

L'O.L.P. impute les « révélations » de M. Anis Naccache, selon lesquelles M. Arafat lui aurait donné personnellement l'ordre d'assassiner M. Chapour Bakhtiar, à la volonté du terroriste de se sauver. Se sentant « lâché » par les Iraniens, à la suite des déclarations de M. Sadegh Ghotbzadeh à la télévision française, il tenterait de se placer sous le parapluie de la résistance palestinienne, seule capable de demander et peut-être d'obtenir son extradition. Selon l'enquête menée par l'O.L.P., M. Anis Naccache avait commencé par mettre en cause M. Georges Habache, le chef du Front populaire de la libération de la Palestine, avant d'accuser M. Arafat, et cela malgré le fait que l'inculpé se répandait dans Beyrouth pour dénoncer avec véhémence le président de l'O.L.P., qu'il qualifiait de « *diplomate de salon* ».

M. SALAH BITAR SERA INHUMÉ EN IRAK

La dépouille mortelle de M. Salah Bitar, ancien premier ministre syrien assassiné à Paris le ***lundi*** **21 juillet, a été transportée, jeudi 24 juillet par avion spécial en Irak, où aura lieu l'inhumation. La famille de M. Bitar a refusé le rapatriement du corps en Syrie après les accusations portées contre le gouvernement de Damas d'avoir suscité l'assassinat.**

Liban

LE MYSTÈRE DEMEURE ENTIER APRÈS L'ASSASSINAT DU PRÉSIDENT DE L'ORDRE DE LA PRESSE

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — La presse libanaise a décrété une grève de quarante-huit heures les jeudis 24 et vendredi 25 juillet en guise de protestation contre l'assassinat de M. Riad Taha, président de l'ordre de la presse.

Dans une ville comme Beyrouth, la mort violente est monnaie courante mais dans le cas de Riad Taha, on se perd en conjectures sur la faction qui a voulu le liquider. Il avait en tout cas reçu ces dernières semaines des menaces de mort, d'origine inconnue.

Bien que président de l'ordre de la presse depuis 1967, son journal ne paraissait plus depuis plusieurs années et il ne publiait pratiquement plus que des articles de circonstance. Homme des compromis, affable et courtois, Riad Taha entretenait bien des relations avec le Baas pro-irakien, mais à tel point épisodiques qu'elles ne pourraient constituer, elles aussi, un mobile plausible d'assassinat. Le président syrien Assad, note-t-on avec intérêt, a été le premier à adresser ses condoléances à la famille de M. Riad Taha.

Ce meurtre est venu alourdir l'atmosphère à Beyrouth, déjà empoisonnée depuis la veille par l'échec d'une tentative de former un gouvernement de « *quasi-entente nationale* » qui aurait pris la responsabilité d'une « *opération coup de poing* », avec le concours de l'armée, pour mettre un terme à l'anarchie et au pourrissement. Durant toute une semaine, ce processus a paru possible, mais différents vetos, dont le principal est venu de Damas, ont mis fin à cette nouvelle tentative de solution. — L. G.

LA POLICE AMÉRICAINE AURAIT IDENTIFIÉ LE MEURTRIER D'ALI TABATABAI

Washington (*A.F.P.*). — Deux Américains soupçonnés de complicité dans le meurtre, mardi 22 juillet dans la banlieue de Washington, d'Ali Akbar Tabatabai, l'ancien porte-parole de l'ambassade d'Iran aux Etats-Unis, ont été arrêtés mercredi par la police, qui indique que l'un d'eux est un postier, Tyrone Frazier, qui prétendait avoir été enlevé par les meurtriers.

D'autre part, la police affirme avoir identifié l'assassin d'Ali Tabatabai, qui est toujours recherché. Il s'agit, a précisé la police, d'un certain David Belfield, alias Daoud Salahuddin, qui serait un employé de la section d'intérêts iraniens de l'ambassade d'Algérie à Washington.

● *L'ex-chah d'Iran* recherche discrètement un acheteur pour sa somptueuse résidence dans les Alpes suisses où il avait l'habitude de passer les vacances. L'ancien souverain n'est pas revenu dans cette villa depuis l'hiver 1975-1976, date à laquelle le terroriste Carlos avait pris en otages les participants à la conférence de l'OPEP. A l'époque, il avait déclaré que le chah serait la prochaine cible. L'ex-chah avait acheté en 1968 cette villa, qui compte cent cinq lits, à proximité de Saint-Moritz, pour la somme de 3,5 *millions* de francs *suisses*, soit à l'époque 3 200 000 francs français. Elle vaudrait actuellement le double.

Libye

TRIPOLI CHERCHE A RECRUTER DES SPÉCIALISTES DU NUCLÉAIRE

Un grand placard publicitaire paru dans une revue spécialisée américaine et recrutant du personnel nucléaire pour une université libyenne, a suscité un vif intérêt dans l'opinion israélienne, qui lie ce recrutement à la fourniture, par la France à l'Irak, d'uranium enrichi.

C'est un ingénieur électronicien d'origine française, M. Jacques Goldberg, du Technion (institut technologique) de Haïfa, qui, interviewé à la radio israélienne, a donné les détails de cette annonce.

Le placard a paru sur une page dans la dernière édition de Spectrum. *Il fait appel, au nom de l'université « El Fatah » à Tripoli, à vingt-cinq spécialistes de l'électronique et du génie nucléaire, et promet, pour tous les postes, d'excellent traitements. Il est demandé de répondre d'urgence, par télégramme si possible, à une adresse à Washington.*

Selon M. Goldberg, tous les postes signalés dans l'annonce sont essentiels pour le fonctionnement d'un réacteur nucléaire. — (A.F.P.)

DIPLOMATIE

LA VISITE EN FRANCE DU PRÉSIDENT ROUMAIN

MM. Ceausescu et Giscard d'Estaing ont constaté « une approche convergente » sur l'Afghanistan

La seconde journée, jeudi 24 juillet, de la visite officielle de M. Ceausescu, ***président de*** **la République roumaine et chef du parti, arrivé à Paris la veille dans l'après-midi, est marquée par un second entretien en tête à tête, prévu pour 16 h. 30, avec M. Giscard d'Estaing.**

Dans la matinée de jeudi, M. Ceausescu a participé à une cérémonie à l'arc de Triomphe, en compagnie de M. Yvon Bourges, ministre de la défense. Il a reçu ensuite à sa résidence ***des représentants*** **du monde des affaires, puis a été l'hôte de M. Jacques Chirac à l'hôtel de Ville. M. Barre a offert un déjeuner en l'honneur du couple présidentiel roumain. Enfin, la conférence de presse que devait tenir M. Ceausescu vendredi serait probablement annulée, en raison, précise-t-on du côté roumain, du « programme trop chargé » du président.**

Le premier entretien entre MM. Ceausescu et Giscard d'Estaing s'est déroulé mercredi après-midi en tête à tête et « *dans une atmosphère très cordiale* », a indiqué M. Jacques Blot, porte-parole de l'Elysée. Il a consisté en un examen « *très approfondi* » de la situation internationale et a porté sur les relations Est-Ouest et l'Afghanistan. Le président de la République a constaté que les deux pays avaient une « *approche convergente* » sur ces questions. Selon M. Blot, le second entretien, jeudi, sera consacré à la suite de cet examen, le troisième, vendredi, aux relations bilatérales.

Au cours du banquet qu'il offrait mercredi soir en l'honneur de son hôte, M. Giscard d'Estaing a dit notamment, à propos de l'Afghanistan : « *Pour que la confiance soit restaurée, il faut qu'une solution politique soit rapidement recherchée, car ce ne sont pas les armes qui pourront décider de l'avenir du peuple afghan (...). Cette solution n'est pas irréaliste. Elle doit comporter le retrait complet des forces armées étrangères et l'acceptation du droit des Afghans à choisir eux-mêmes leur régime politique et à reprendre une politique de non alignement. Elle doit s'accompagner des garanties appropriées pour que l'Afghanistan ne puisse pas être utilisé pour menacer la sécurité des Etats voisins.* »

M. Giscard d'Estaing a souhaité d'autre part que la réunion de Madrid, qui doit poursuivre en novembre la conférence paneuropéenne d'Helsinki de 1975, ne soit par « *une rencontre formelle où chacun camperait sur ses positions, enfermé dans sa défiance* ». « *Elle doit être,* a-t-il poursuivi, *l'occasion de procéder à un bilan authentique de notre action pour favoriser le développement de la coopération entre les Etats et les peuples européens et renforcer leur sécurité, ainsi que d'avancer des positions nouvelles. C'est ce que la France fera, en particulier pour promouvoir le désarmement en Europe, selon un mandat qui devra comporter des orientations précises.* »

Dans sa réponse, M. Ceausescu a demandé à son tour que « *tous les efforts soient déployés pour aboutir à un règlement politique* » en Afghanistan. « *Ce règlement,* a-t-il dit, *devrait être à même d'amener la cessation de tout appui accordé de l'extérieur aux forces anti-gouvernementales et, dans le même temps, le retrait d'Afghanistan de toutes les unités militaires soviétiques* ».

Le chef de l'Etat roumain s'est félicité qu'un « *grand nombre de peuples et d'Etats* », dans la situation « *particulièrement dangereuse* » que vient de connaître le monde, « *ne se sont pas laissés entraîner dans des actions extrêmes d'accroissement de la tension, et ont refusé des points d'appui militaires, ne voulant pas se transformer en un instrument de la politique des grandes puissances* ».

Faisant allusion à la décision de l'OTAN sur les euromissiles, M. Ceausescu a dit : « *Toute nouvelle mise en place d'armes nucléaires en Europe ne peut qu'aggraver la situation.* » Selon lui, des négociations *s'imposent* », afin « *d'empêcher la mise en place ou le développement de nouvelles fusées nucléaires* ». Enfin, le président roumain s'est félicité de ce que la décision de doubler les échanges commerciaux entre les deux pays ait été réalisée un an plus tôt que prévu.

● *Echec des conversations entre le Laos et la Thaïlande.* — Les délégués laotiens qui participaient, à Bangkok, aux entretiens en vue de la réouverture de la frontière entre les deux pays, ont regagné Vientiane le 23 juillet. Ils ont refusé de présenter des excuses écrites au sujet de l'attaque d'un patrouilleur thaïlandais sur le Mékong, le 15 juin, qui servit de prétexte à la fermeture unilatérale de la frontière par Bangkok. — (*A.F.P.*)

● *Le premier des sept navires* transportant du matériel lourd pour la force américaine d'intervention rapide est arrivé dans l'île de Diego-Garcia, dans l'océan Indien, mercredi 23 juillet, annonce le Pentagone. Six autres navires, transportant l'équipement nécessaire à douze mille « marines » au total, arriveront avant le 31 juillet à la base anglo-américaine, la seule dont les Etats-Unis disposent en permanence *dans l'océan Indien. — (A.F.P.) — (A.F.P.)*

● *Une délégation comprenant des représentants* de la C.F.D.T., de F.O., de la F.E.N., du Syndicat des correcteurs de la C.G.T., de la Fédération internationale des droits de l'homme, de la Ligue pour la défense des droits de l'homme en Roumanie et du Comité des psychiatres français contre l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques, s'est rendue, mercredi 23 juillet, devant l'ambassade de Roumanie à Paris pour exposer le cas d'un ouvrier roumain, Vasile Paraschiv, « disparu sans laisser de traces et qu'on suppose être mort ». Cet ouvrier aurait été interné plusieurs fois dans des hôpitaux psychiatriques et sa femme aurait, selon des rumeurs, reçu une urne contenant ses cendres, a indiqué la délégation, qui n'a pu accéder à l'ambassade fortement protégée.

D'autre part, les forces de l'ordre ont interdit à l'écrivain roumain Virigil Tanase d'entreprendre une grève de la faim qu'il comptait entamer sur l'esplanade du Trocadéro afin de protester contre les tortures auxquelles serait soumis, selon lui, le Père Calciu, un prêtre contestataire.

AFRIQUE

Centrafrique

Le régime de M. Dacko et la présence militaire française

(Suite de la première page.)

Cependant, un petit groupe de ministres menacent de démissionner si M. Ayandho reste à son poste, affirmant que le président Dacko leur avait promis, avant d'obtenir leur agrément, de renvoyer son principal collaborateur et ami personnel...

Une opposition profondément divisée

D'autre part, des tracts, signés par une union des mouvements centrafricains pour les libertés démocratiques (U.M.C.L.D.) regroupant différents partis d'opposition, appellent à des manifestations de protestation. Reprochant au président Dacko de « *plier devant la volonté inébranlable d'Ayandho de le reconduire à la présidence du gouvernement* » et accusant le premier ministre de chercher à « *faire éclater une guerre ethnique* », ces tracts ne font appel, il est vrai, qu'à « *une marche pacifique* ». Mais des risques d'incidents doivent d'autant moins être écartés à Bangui qu'on signale d'ores et déjà des heurts à Yakoma, dont M. Ayandho est originaire, et dans d'autres provinces, notamment à Grimari.

Profondément divisée, l'opposition centrafricaine n'a pas de chef. L'ancien premier ministre, M. Ange Patasse, est toujours emprisonné dans l'attente d'un jugement de plus en plus hypothétique, et son Mouvement de libération du peuple centrafricain (M.L.P.C.) reste dépourvu de moyens d'action. C'est également le cas du Front patriotique oubanguien du Dr Abel Goumba, exilé au Bénin. Quant au Front de libération de l'Oubangui du général Sylvestre Bangui, il est depuis longtemps rallié au président Dacko, comme son chef, que nul ne prend au sérieux et qui vient, pour prix de sa fidélité, d'être confirmé dans ses fonctions de vice-premier ministre.

Le temps joue contre le président Dacko, dont les deux atouts réels sont les vacances scolaires et la présence de troupes françaises.

Les légionnaires et les parachutistes de l'opération Baracuda représentent une force de dissuasion interne. Le repli sur l'ancienne base militaire française de Bouar, dans l'ouest du pays, des militaires français qui ont récemment quitté le Tchad réconforte les dirigeants centrafricains, au même titre que l'arrivée, samedi 19 juillet, à Bangui, du général Bigeard, dont la « visite privée » a sans doute pour objet l'étude, avec ses partenaires centrafricains, du réaménagement des installations militaires de Bouar.

Il ne faut cependant pas sous-estimer le sentiment de frustration des cadres, exploité par des syndicats de plus en plus hostiles au régime. « *Pour nous, la pseudo-dissolution du gouvernement de salut public est un remaniement bidon. Après une semaine et demie d'imbroglio, on vient en fait de reconduire une équipe qui avait pourtant fait la preuve de son inefficacité totale et qui n'a jamais pratiqué l'austérité qu'elle prêchait. Dacko ne fera pas long feu s'il continue sur cette voie...* », nous ont déclaré deux syndicalistes.

La population de Bangui, longtemps traumatisée par les rigueurs du régime impérial, est aujourd'hui sortie de sa torpeur. La jeunesse n'est plus seule à faire preuve de turbulence. Professeurs, magistrats et fonctionnaires, qui ne redoutent plus un retour de l'ancien empereur, sont résolus à imposer la fin des gaspillages et des prévarications.

Un goutte à goutte humiliant et dangereux

La dégradation accélérée de la situation économique et financière du pays se poursuit d'autre part, en dépit de l'importance de l'aide française et de celle de certains Etats africains, au premier rang desquels le Gabon. Le déficit budgétaire prévisionnel s'accroît : il se situe entre 7 et 10 milliards de francs C.F.A. pour un budget total de 26 milliards. Malgré de bonnes résolutions, trop de ministres et de hauts fonctionnaires refusent de renoncer aux mauvaises habitudes héritées du régime défunt. « *Le niveau de la dette actuelle immédiatement exigible dépasse le budget annuel* », nous dit un expert international, qui ajoute qu' « *il n'y a pas encore de reprise économique réelle parce que la confiance est toujours insuffisamment rétablie* ». L'aide financière française ne semble accordée que très lentement un « *goutte à goutte* » jugé « *humiliant et dangereux* » par certains assistants techniques français.

Un élément nouveau et inattendu pourrait modifier l'équilibre de l'échiquier politique : le retour du vice-président de la République, M. Henri Maïdou, au premier plan de la scène. Dans une longue interview radiodiffusée à Bangui, il a fort bien évoqué « *l'angoisse de la jeunesse* », dressé le constat d'« *échec total* » du gouvernement de salut public, proclamé son attachement au multipartisme et, surtout, suggéré que, ayant personnellement demandé l'intervention des troupes françaises pour chasser Bokassa Ier de son trône, il incarnait ainsi, en quelque sorte, la légitimité d'un pouvoir détenu aujourd'hui par le président Dacko. L'impopularité du premier ministre, M. Ayandho, est d'autre part si grande que le vice-président de la République en bénéficie indirectement, comme en témoignent ces propos d'un syndicaliste : « *C'est nous qui avons* écarté Maïdou du pouvoir en septembre dernier. C'est nous qui, demain, pouvons l'y ramener. »

PHILIPPE DECRAENE.

Ouganda

● M. MOHAMED ALI SARI, nouvel ambassadeur de Libye, est arrivé en Ouganda où il procédera à la réouverture de la mission libyenne, fermée l'année dernière lors de la chute d'Idi Amin Dada. M. Ali Sari a déclaré que la Libye était prête à aider l'Ouganda à retrouver sa prospérité économique, annonce Radio-Ouganda. L'arrivée du nouvel ambassadeur libyen fait suite à la visite, la semaine dernière en Ouganda, d'une mission libyenne de bons offices qui avait eu des entretiens avec M. Paulo Muganga, président de la commission militaire du Front de libération nationale de l'Ouganda, et avec d'autres dirigeants ougandais. — (*Reuter.*)



Le Monde

politique

LA CRISE DES NOUVELLES-HÉBRIDES

Les parachutistes français et britanniques ont pris le contrôle de Luganville

Un détachement franco-britannique composé de cent parachutistes du 8e R.P.I. Ma, venus de Nouméa via Port-Vila, et de cent fusiliers-marins du 42e Royal Marines, a pris, jeudi 24 juillet à 12 h. 30 locales (3 h. 30, heure de Paris), le contrôle de Luganville, capitale de l'île d'Espiritu-Santo, aux Nouvelles Hébrides. Les rebelles, qui en avaient chassé le 28 mai les représentants du gouvernement néo-hébridais, ne se sont pas opposés à cette intervention. Celle-ci s'est déroulée sans incident.

Les soldats sont arrivés sur place en deux vagues, la piste de l'aéroport local ayant été dégagée pour permettre l'atterrissage des avions militaires. La première vague était composée de trois hélicoptères Puma, la seconde de plusieurs Hercules de la RAF. Le détachement a été accueilli... avec des fleurs par un millier de personnes, indique-t-on au secrétariat d'État aux DOM-TOM ; sa mission consiste à assurer « le rétablissement des responsabilités condominiales » dans l'île. Elle est limitée géographiquement à l'agglomération de Luganville.

L'opération franco-britannique en cours à Luganville s'apparente à une simple opération de police. Au cours des prochains jours, elle ne rencontrera, sans doute, aucune résistance de la part des membres des partis modérés francophones et du mouvement coutumier séparatiste de M. Jimmy Stevens qui avaient pris le contrôle du centre urbain et portuaire de l'île, le 28 mai dernier. En revanche, une occupation prolongée pourrait modifier le comportement de la population locale. *« Si une opération militaire est engagée contre nous, nous accueillerons les soldats selon notre coutume, avec des sourires, des fleurs te des danses, puis nous le schasserons avec nos armes coutumières, nos arcs et nos flèches »*, déclarait à la mi-juin, M. Stevens.

Le leader charismatique du Nagriamel a tenu la première partie de sa promesse en faisant accueillir courtoisement, jeudi, les parachutistes français et britanniques. Cet homme n'est pas un guérillero. Son idée fixe, et son programme politique se résument à un double combat pour la sauvegarde du mode de vie coutumier et pour le développement agricole et rural. Il dispose néanmoins du soutien idolâtre de près de deux mille « bushmen » qui seraient redoutables dans des actions de guérilla. Dans l'immédiat, des incidents ne seraient pas à exclure si le contingent franco-britannique avait pour mission de procéder à l'arrestation des insurgés, et notamment des membres du « gouvernement provisoire » mis en place par M. Stevens. Telle n'est pas l'intention des deux puissances de tutelle puisque la mission des troupes est officiellement circonscrite à l'agglomération de Luganville dont le fief de M. Stevens est distante de plusieurs dizaines de kilomètres.

Le fait que l'intervention ait été habilement préparée et annoncée sur place, vingt-quatre heures à l'avance, par le délégué extraordinaire de la France aux Nouvelles-Hébrides, M. Jean-Jacques Robert, suffit à démontrer qu'il s'agit plus d'une manœuvre psychologique que d'une expédition militaire.

La pression maximale

Le motif avancé à Paris pour la justifier — la nécessité de « rétablir les responsabilités condominiales » dans l'île — n'est qu'un trompe-l'œil. L'autorité condominiale n'a jamais été rejetée par les insurgés. Ceux-ci, bien au contraire, avaient pris soin de laisser flotter le drapeau tricolore de l'Union Jack au grand mât de la mairie de Luganville. Devant les visiteurs, ils soulignaient qu'ils n'avaient pas abaissé les couleurs des deux puissances tutélaires pour bien montrer, justement, que leur révolte était uniquement dirigée contre le parti et le gouvernement anglophone de M. Walter Lini. Les véritables motivations du gouvernement français sont, en vérité, diverses et convergentes.

Pressée par le temps, puisqu'elle a accepté, samedi dernier, que l'indépendance de l'archipel soit proclamée le 30 juillet, alors que la crise politique n'est toujours pas dénouée, la France montre sa force militaire, au côté de la force britannique, afin de porter à un degré maximum la pression que les deux puissances de tutelle exercent depuis plusieurs mois pour convaincre les différents antagonistes locaux de se réconcilier sans délai.

L'intervention conjointe donne un nouveau motif de satisfaction au gouvernement néo-hébridais qui réclamait une telle démonstration de force, faute de disposer des moyens propres qui lui auraient permis de restaurer directement son autorité à Luganville, d'où son délégué et ses policiers ont été chassés en mai par les insurgés. Le commissaire du gouvernement reprendra prochainement son poste dans l'île.

La décision de la France de contribuer à une initiative conjointe rend également service au gouvernement britannique qui avait été vivement critiqué, à la Chambre des communes, quand il avait envoyé aux Nouvelles-Hébrides deux cents fusiliers-marins du 42e « Royal Marines »... réduits à faire du shopping à la suite du veto opposé par Paris à toute utilisation unilatérale de cette troupe.

Dans l'entourage de M. Dijoud, on ajoute que la présence des parachutistes français à Luganville constitue une garantie de soutien pour toute la communauté francophile et, bien entendu, pour les quelque mille citoyens français de l'île.

En intervenant conjointement, la France et la Grande-Bretagne veulent aussi éviter que le gouvernement néo-hébridais, en désespoir de cause, ne sollicite, après le 30 juillet, l'aide armée des Etats voisins — la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les îles Fidji, l'Australie — voire celle de Cuba, qui lui a présenté des offres de services. Par la même occasion *« la France démontre qu'elle sait faire le ménage elle-même »*, dit-on rue Oudinot. Ce message s'adresse surtout à ceux des néo-Calédoniens qui critiquent souvent la mollesse du gouvernement à l'égard des indépendantistes.

Il reste que la pression militaire ainsi exercée l'est essentiellement sur les modérés francophones locaux et sur le mouvement coutumier francophile de M. Stevens. La mission préparatoire confiée, mercredi 23 juillet, à M. Robert avait essentiellement pour objectif de convaincre le leader autonomiste de renoncer définitivement à toute idée de sécession et de négocier sérieusement un compromis politique avec le gouvernement de Port-Vila, sur la base des premiers résultats obtenus précédemment par les deux médiateurs de Paris et Londres, MM. Jean Ariband et Alan Donald. *« Nous exerçons une forte pression sur Jimmy Stevens pour qu'il comprenne qu'il faut savoir terminer une grève... »*, déclarait-on, il y a quarante-heures au secrétariat d'Etat aux DOM-TOM.

En contrepartie, le gouvernement néo-hébridais doit décréter la levée du blocus d'Esairitu-Santo. Le gouvernement français attend que celui-ci adopte ensuite, avant le 30 juillet, une loi foncière garantissant des baux à long terme aux colons, s'engage solennellement à mettre en place un système éducatif garantissant l'avenir de la francophonie dans l'archipel et accepte un régime de régionalisation décentralisé. Les modalités d'application de ces différents textes seraient étudiées après la proclamation de l'indépendance de l'archipel.

Le secrétaire d'État souligne que l'arrivée du détachement franco-britannique aurait été *« accueillie avec soulagement »* par les colons français et « acceptée » par les dirigeants politiques de l'île insurgée. La première affirmation ne fait aucun doute dans la mesure où le blocus de Luganville commençait à affecter très sérieusement les activités commerciales de la colonie française. La seconde, en revanche, procède d'un optimisme un peu excessif. M. Stevens et ses partisans ont-ils eu le choix ? Il serait pour le moins prématuré de conclure que les négociations qui vont s'engager entre ceux-ci et le gouvernement de Port-Vila aboutiront rapidement à un *modus vivendi*. Compte tenu de l'ampleur des divergences et du contentieux qui subsistent entre la majorité anglophone et les modérés francophiles, on est fondé à penser que les discussions dureront longtemps. Paris et Londres n'excluent pas de maintenir leurs soldats à Luganville au-delà du 30 juillet si le gouvernement néo-hébridais le souhaite. Pour les deux puissances de tutelle, le risque serait alors que leur « force de paix » finisse par apparaître comme un instrument d'oppression au service du gouvernement.

En passant devant la mairie de Luganville, les fusiliers-marins britanniques, dont le régiment a servi en Irlande du Nord, découvriront une pancarte apposée à leur adresse par une main anonyme : *« Belfast, Londonderry, 20 000 kilomètres »*. Un avertissement qui incitera sans doute les autorités française à ne pas se départir de la prudence qu'elles ont observé jusqu'ici.

ALAIN ROLLAT.

« L'objectif de la France demeure une véritable réconciliation »

déclare M. Paul Dijoud

M. Paul Dijoud a notamment déclaré, jeudi matin 24 juillet, en annonçant officiellement l'intervention militaire franco-britannique : *« Après des entretiens approfondis entre l'inspecteur général Robert, délégué extraordinaire de la République, aux Nouvelles-Hébrides, et les mouvements politiques de Santo, le rétablissement des responsabilités condominiales a été décidé et accepté dans l'île. Cet accord est intervenu après l'arrivée à Port-Vila du détachement militaire français qui stationnait en Nouvelle-Calédonie depuis plusieurs semaines. En accord avec la Grande-Bretagne, la France a décidé qu'une moitié de ce détachement demeurerait à Port-Vila aux côtés des forces britanniques. Un détachement franco-britannique de deux cents hommes est acheminé sur Santo où il prend position à Luganville, pour y manifester l'autorité des deux puissances de tutelle et permettre le retour de l'île à une situation normale.*

» Les colons français de Santo ont accueilli avec soulagement cette présence militaire conjointe. La mission de cette force est strictement limitée à l'agglomération de Luganville. Dès maintenant, le rétablissement de l'autorité condominiale doit permettre l'approvisionnement normal de Santo et ses liaisons avec les îles voisines. La France et la Grande-Bretagne appuieront de toute leur autorité la reprise des pourparlers entre les mouvements politiques de Santo et le gouvernement légal, dont le délégué sera réinstallé dès que possible à Luganville. Une véritable réconciliation entre tous demeure, en effet, l'objectif fondamental poursuivi par la France et la Grande-Bretagne. Ainsi, le gouvernement français poursuit résolument la politique qui a toujours été la sienne : construire l'indépendance des Nouvelles-Hébrides dans le respect de la Constitution, du suffrage universel, de la légalité et dans la reconnaissance des droits de la partie francophone de la population. S'il nous est demandé, nous apporterons dans l'avenir notre concours résolu au développement de ce jeune pays qui doit être pour la France, et donc particulièrement pour la Nouvelle-Calédonie, un bon voisin. »

● *Une centaine de manifestants indépendantistes*, qui s'étaient rassemblés mercredi 23 juillet dans le centre de Nouméa, se sont heurtés aux forces de l'ordre qui avaient reçu consigne de les disperser. Dès la première sommation, les manifestants, tous très jeunes, et qui visiblement ne cherchaient pas l'affrontement, ont pris la fuite, brisant plusieurs vitrines et pare-brise sur leur passage. Un cocktail Molotov a été lancé sur une voiture en stationnement qui a entièrement brûlé. Plusieurs manifestants, porteurs de musettes contenant des pierres et des couteaux, ont été interpellés. Au total, une trentaine de personnes ont été appréhendées. La police a ensuite perquisitionné à l'internat du lycée La Pérouse où elle a découvert de nombreuses armes blanches. — *(Corresp.)*

M. JULIA (R.P.R.) : légèreté.

M. Didier Julia, député de Seine-et-Marne, chargé de mission du R.P.R. pour les départements d'outre-mer, écrit notamment, dans la *Lettre de la Nation* du jeudi 24 juillet : *« La vérité sur les Nouvelles-Hébrides nous oblige à rappeler qu'en 1976, lorsque la France a cédé à la Grande-Bretagne sur le principe de l'indépendance, la date proposée avait été 1985.*

» A l'initiative de Pierre Messmer, en effet, un effort sans précédent d'éducation avait été conduit par le gouvernement français.

» Cet effort aurait produit ses fruits dès 1982 où un scrutin démocratique aurait évidemment donné une large majorité francophone. C'est pourquoi la Grande-Bretagne a exercé une vive pression, avec les Australiens et les Néo-Zélandais, pour hâter la date de l'indépendance avant que ne s'affirment les nouvelles générations francophones.

» La faute majeure a été de s'aligner sur les Anglais, ici comme ailleurs. Les élections anticipées, de gros moyens matériels donnés aux populations anglophones, dans le même temps où la France laissait sans moyen les populations francophones, ont donné une majorité dont l'expression est un gouvernement anglophone. L'objectif de celui-ci reprend intégralement les tracts distribués dès 1976 par le National Party réclamant l'extermination des francophones !

» La légèreté avec laquelle la France a conduit toute l'affaire s'explique sans doute par l'absence d'intérêt électoraliste direct. »

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres mercredi 23 juillet au palais de l'Elysée. Au terme de la séance, le communiqué officiel suivant a été rendu public :

● LA FORÊT

Le conseil des ministres a adopté le projet de loi relatif à la mise en valeur et à la protection de la forêt française présenté par le ministre de l'agriculture.

Ce texte rassemble les dispositions de nature législative qu'implique la politique engagée par le gouvernement en vue de protéger et de valoriser le patrimoine forestier important dont dispose notre pays.

Ces dispositions concernent :

— la mise en valeur de la forêt par une amélioration de sa gestion ;

— l'adaptation à la forêt des procédures de remembrement et la possibilité de regroupement des propriétaires dans le cadre d'associations syndicales de gestion ;

— la réalisation par les collectivités locales des équipements de desserte des massifs ;

— le regroupement, au sein d'un centre national de la propriété forestière, des organismes compétents en matière de forêts privées ;

— l'extension des possibilités de vente des produits façonnés dans les forêts domaniales ;

— le renforcement et la simplification de la législation limitant les défrichements des parcelles forestières.

(Lire page 26.)

● L'APPLICATION DES LOIS

Comme il l'avait fait en janvier dernier, le premier ministre a fait le point des décrets pris pour l'application des lois votées par le Parlement.

Pour les années 1977, 1978 et 1979, le Parlement a adopté 335 textes — dont plus du tiers concerne la ratification de conventions internationales. Sur ce total, 123 lois exigent des décrets d'application : sur les 290 décrets nécessaires, 222 ont déjà été pris. Il reste donc 68 décrets à publier.

Le premier ministre a noté que la plupart des textes d'application des lois votées en 1977, 1978 et 1979 ont été publiés dans un délai n'excédant pas dix-huit mois, seuil qu'il avait demandé aux ministres de ne pas dépasser. Toutefois, 25 textes d'application de lois votées en 1977 et 1978 n'ont pu être publiés, la plupart pour des motifs juridiques incontestables, d'autres à la suite de retards administratifs.

Le premier ministre a rappelé à l'ensemble du gouvernement le prix qu'il attache à ce que les lois votées, qui traduisent des choix politiques importants, soient appliquées avec rigueur et vigilance. Dans l'immédiat, les ministres prendront les mesures nécessaires en vue de la publication, avant la fin de l'année, de la quinzaine de textes qui ont subi des retards.

En outre, des dispositions seront prises pour accélérer les procédures chaque fois qu'il sera possible ; dès la fin de chaque session parlementaire, les ministères chargés de préparer les décrets d'application des lois qui auront été votées adresseront au premier ministre un échéancier précis comportant les principales étapes d'élaboration de ces textes. Il en sera rendu compte au conseil des ministres dans six mois.

● L'ESTHÉTIQUE INDUSTRIELLE

Le conseil des ministres a entendu une communication du ministre de l'industrie sur l'esthétique et la conception des produits de notre industrie.

Dans tous les pays, les consommateurs sont sans cesse plus attentifs aux qualités fonctionnelles et esthétiques des produits qu'ils achètent. Aussi, dans la concurrence internationale, l'esthétique industrielle constitue-t-elle avec l'innovation technologique un enjeu de premier rang pour le développement de nos entreprises sur le marché intérieur comme à l'exportation.

C'est, bien entendu, aux chefs d'entreprise qu'il appartient de se préoccuper, dans cet esprit, de l'esthétique et de la valeur d'usage de leurs produits. Mais le gouvernement souhaite appuyer les actions entreprises dans ce sens. C'est ainsi que des initiatives nouvelles seront engagées pour rendre les industriels, les enseignants et les usagers plus sensibles à ces préoccupations.

La création d'un nouveau centre de conception des produits sera mise à l'étude avec le concours de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris. Une exposition internationale sera organisée à Paris en 1983 sur les thèmes de la création industrielle.

Dans cette perspective, des bourses seront accordées par le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou à des équipes de jeunes créateurs, afin de leur permettre de présenter des projets pour des produits nouveaux.

Les enseignements correspondants seront renforcés dans les universités, les écoles d'ingénieurs et les écoles d'art et d'architecture ; l'université de Compiègne jouera un rôle pilote dans ce domaine.

Par ses propres achats, l'Etat peut jouer un rôle important dans cette politique de conception des produits ; des expériences sont engagées pour stimuler la créativité dans les marchés publics et introduire des méthodes d'achat plus modernes fondées sur des spécifications fonctionnelles.

● LA PÊCHE

Le ministre des transports a rendu compte de la réunion du conseil des ministres des pêches tenue, à Luxembourg, le 21 juillet.

La France y a notamment contesté la méthode proposée par la commission pour la répartition entre les Etats des quotas de capture. Celle-ci ne prend pas en compte de façon équitable les activités traditionnelles de pêche et les besoins particuliers des régions qui s'y consacrent. Cette méthode, également critiquée par la plupart des partenaires, devra être revue et de nouvelles propositions présentées.

Le président de la République a rappelé l'importance que la France attache à l'entrée en vigueur, au plus tard le 1er janvier 1981, d'une politique commune de la pêche, dans le respect des principes inscrits dans les traités.

● LES MISSIONS D'ÉVALUATION

Le conseil des ministres a entendu une communication du secrétaire d'Etat à la recherche sur le bilan des mesures prises en application de la décision du conseil des ministres du 13 septembre 1978 visant à adopter de nouvelles méthodes d'analyse et d'évaluation des performances des organismes de recherche publics.

Dans cet esprit, le gouvernement a décidé de confier à des personnalités indépendantes, entourées d'un groupe d'experts, des missions d'audit des organismes de recherche, destinées à évaluer leurs forces et leurs faiblesses et à présenter des propositions pour en améliorer l'efficacité.

Les sept missions achevées à ce jour ont permis d'apporter aux organismes qui en ont été l'objet d'utiles enseignements en vue d'améliorer leurs méthodes de fonctionnement et d'accroître encore davantage la qualité de leurs recherches. Le conseil des ministres a déjà été saisi des conclusions relatives à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et au Centre national d'études des télécommunications (CNET).

Le bilan positif de cette procédure a conduit le gouvernement à décider la poursuite de son application à l'ensemble des organismes de recherche bénéficiant de concours publics.

La réforme du service militaire

Le R.P.R. juge « volontairement partielles » les interprétations de M. Giscard d'Estaing

Dans un communiqué publié jeudi 24 juillet, le R.P.R. relève les interprétations *« volontairement partielles des milieux politiques et notamment celles du chef de l'Etat dans sa conférence de presse du 26 juin et dans sa déclaration du 14 juillet »*.

M. Giscard d'Estaing avait alors repoussé l'éventualité d'une réduction de la durée du service national. Le R.P.R. estime que cette réaction *« ne vise en réalité que l'un des aspects du rapport du R.P.R. et néglige l'ensemble »*. Les *« Réflexions sur la défense »*, élaborées par M. Aurillac au nom du mouvement gaulliste (*le Monde* du 4 juin), *« constituent un corps cohérent de propositions s'inscrivant dans la durée et susceptibles d'assurer la crédibilité de nos forces de dissuasion stratégiques et d'améliorer les capacités et l'efficacité des armées »*.

Le R.P.R. rappelle qu'il propose *« un service de défense volontaire de 18-24 mois assurant l'efficacité militaire des forces de manœuvre et des forces d'intervention, et un service de défense universel régionalisé de six mois, dont quatre en période initiale, permettant la mobilisation quasi instantanée, sur place, d'effectifs importants susceptibles d'assurer la défense en profondeur de l'ensemble du territoire contre toute attaque indirecte »*.

Enfin, le R.P.R. demande que la majorité à l'Assemblée nationale bénéficie d'une information sur les armes nouvelles *« au moins équivalente à celle dont a bénéficié un parti de l'opposition »*.

N.D.L.R. — On se rappelle que le 1er juillet dernier, M. François Mitterrand avait reçu à son domicile quatre experts du ministère de la défense venus de la part du président de la République l'informer des « données techniques relatives à des armes nouvelles » (*le Monde* du 3 juillet).

société

LES SUITES DE L'AFFAIRE DE BROGLIE

Le R.P.R. permet à la commission spéciale de poursuivre ses travaux malgré l'avis de l'U.D.F. et de M. Poniatowski

M. Michel Poniatowski voulait en finir au plus vite. Le R.P.R. a refusé d'exaucer ce vœu. La commission spéciale chargée d'examiner la demande de mise en accusation de l'ancien ministre d'Eta, ministre de l'intérieur, devant la Haute Cour de justice a décidé, après l'avoir entendu mercredi 23 juillet, de poursuivre ses travaux le 8 octobre.

Le 15 juillet dernier, M. Poniatowski avait demandé à la commission de le recevoir afin d'entendre ses explications. Il espérait ainsi mettre un point final aux investigations d'une commission parlementaire créée sur la base d'accusations — violation du secret de l'instruction, dissimulation de documents à la justice, non-assistance à personne en danger — qu'il considère comme de « grossiers mensonges élaborés (par les socialistes) à des fins politiques ». Agacé par cette « affaire politicarde » montée contre lui « de toutes pièces », à quelques mois de l'élection présidentielle, par « les vilenies et les turpitudes » du parti socialiste, il pensait que son témoignage permettrait d'établir, sans plus attendre, son innocence. M. Gérard Longuet, rapporteur de la commission, député U.D.F. de la Meuse, est prêt depuis plusieurs semaines à déposer ses conclusions en ce sens. Son rapport est déjà rédigé.

Les commissaires R.P.R. ne mettent en doute ni la parole de l'ancien ministre de l'intérieur ni celle des hauts fonctionnaires de police qu'ils ont interrogés et qui ont confirmé ses dires, mais ils souhaitent en savoir plus sur la manière dont l'enquête policière a été conduite. Bien que M. Poniatowski ait une nouvelle fois demandé à la commission spéciale, mercredi, de lui « rendre justice » rapidement, trois d'entre eux, MM. Hector Riviérez (Guyane), président de la commission, Jean Tibéri (Paris) et Pierre-Charles Krieg (Paris), ont fait valoir à leurs collègues de l'U.D.F., au cours d'une longue suspension de séance, que « bâcler les choses serait mal perçu » par une opinion publique qui interpréterait cette hâte comme l'expression d'une volonté d'étouffer l'affaire. M. Tibéri a expliqué, sans rire, à ses collègues de l'U.D.F. que, « dans l'intérêt même de M. Poniatowski », il n'était pas souhaitable d'en finir précipitamment et que l'ancien ministre « mérite mieux que d'être acquitté au bénéfice du doute ». L'adjoint au maire de Paris traite M. Poniatowski avec une exquise délicatesse, comme un enfant auquel on ferait la leçon : « Je te punis, mais c'est pour ton bien. »

M. Longuet n'apprécie pas cet humour. Il donne du comportement des trois commissaires R.P.R. une autre interprétation et leur prête une arrière-pensée : « C'est pour des raisons strictement politiques qu'on avance en traînant les pieds. » Sa colère rentrée *mais* manifeste ne l'empêche pas de s'efforcer de sauver les apparences : « C'est pour des raisons strictement politiques que nous n'avons pas voulu faire un incident dans la majorité ». M. Longuet, vaincu par le nombre — le R.P.R. peut faire basculer la majorité, à tout moment, au sein de la commission, — s'est donc *résolu à proposer lui-même pour le 8 octobre*, les auditions de deux anciens inspecteurs de la brigade « anti-gang », MM. Plouy et Vincent, chargés des filatures qui avaient précédé l'assassinat de Jean de Broglie, ainsi que de M. Poiblanc, sous-directeur de recherches criminelles à la police judiciaire. La commission entendra ensuite, pour la troisième fois, M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire.

En prenant le parti de faire durer les travaux plus longtemps que ne le souhaitent l'U.D.F. et M. Michel Poniatowski, le R.P.R. tombe sous le coup des accusations lancées par l'ancien ministre de l'intérieur contre les socialistes qui, selon lui, « usent de tous les moyens dilatoires pour retarder les conclusions de la commission et me rendre justice ». M. Poniatowski soupçonne le parti socialiste de chercher à prolonger l'affaire jusqu'à l'élection présidentielle de 1981. Il pourrait aujourd'hui nourrir le même soupçon à l'égard des *gaullistes*.

L'échec de la contre-attaque de M. Poniatowski satisfait bien entendu l'opposition. Les communistes s'étaient prononcés, le 16 juillet, contre l'audition de l'ancien ministre et les socialistes s'étaient abstenus. Les uns et les autres estimaient nécessaire d'entendre auparavant, les policiers « de base » qui ont en*quêté sur l'affaire de Broglie.*

Les explications de M. Poniatowski, qui n'a livré aucun élément déterminant, à leurs yeux, sur le fond de l'affaire, ont renforcé leur conviction. « M. Poniatowski n'a fait que répéter ce qui a *déjà* été dit. Son audition était prématurée et inutile », estime M. Pierre Joxe (P.S. Saône-et-Loire). Cette audition s'est déroulée dans une atmosphère que M. Poniatowski qualifie de « courtoise ». L'ancien ministre de l'intérieur et ses interlocuteurs socialistes et communistes ont eu bien du mérite. Le premier parce qu'il dû réfreine les excès de langage auxquels il s'était laissé aller depuis le début de l'affaire. *Les seconds* parce qu'il n'est pas commode de conserver son calme lorsque l'on a été traité de « diffamateurs, menteurs, calomniateurs » et accusé de pratiquer la « carambouille politique » et la « magouille de basse-cour ».

JEAN-YVES LHOMEAU.

« Je ne peux être indéfiniment et mensongèrement soupçonné »

Dans une déclaration liminaire, M. Michel Poniatowski a notamment indiqué devant la commission : « *Elu au suffrage universel à l'Assemblée européenne, président de la commission de développement et de coopération de cette Assemblée et responsable politique, je dois des comptes à ceux qui me font confiance. Je ne peux pas être indéfiniment et mensongèrement soupçonné. Le parti socialiste use de tous les moyens dilatoires pour retarder les conclusions de la commission et me rendre justice. Ceci s'ajoute au scandale déjà inouï de m'avoir accusé sans aucune preuve et sans présenter aucune preuve depuis quatre mois que se déroulent les travaux de la commission.*

» *Toutes les auditions des membres de la hiérarchie supérieure de la police, qui seuls participaient auprès de moi à l'information et à la décision, ont confirmé ce que j'ai toujours dit et que je réaffirme ici : je n'ai jamais été informé d'aucune manière et sous aucune forme d'un projet d'assassinat de M. de Broglie avant sa mise à exécution. Dès lors, je ne pouvais prendre les mesures de protection nécessaires. Aucune des trois accusations mensongères sur lesquelles repose la saisine socialiste n'a de fondement.*

» *J'ai pour avocat dans cette affaire ma conscience, ma bonne foi et la réalité des faits. Je suis prêt à répondre àtoutes les questions correspondant aux trois accusations de la saisine socialiste, dans les limites fixées par l'Assemblée nationale. En effet, j'ai trop de respect pour les institutions de la République et le Parlement pour ne pas rester strictement sur la voie qu'il s'est lui-même tracée.* »

Au terme de son audition — qu'il a qualifiée d' « *importante, nécessaire et courtoise* », — l'ancien *ministre* de l'intérieur a résumé au cours d'une conférence de presse les grandes lignes des explications qu'il venait de fournir.

Après avoir déclaré : « *Il n'y a aucune preuve, il n'y aura jamais aucune preuve, parce qu'il n'y a rien* », M. Poniatowski a notamment cité aux journalistes les extraits de la lettre qu'il a adressée le 29 mai 1978 au juge Floch, premier magistrat chargé de l'instruction de l'affaire de Broglie, pour lui annoncer qu'il ne déférerait pas à sa convocation. Dans cette lettre, il écrivait :

« *Monsieur le juge (...). Je n'ai jamais entendu parler d'aucune question particulière mettant en cause M. de Broglie (protection, surveillance ou filature) ou d'aucun problème le concernant en général avant d'apprendre son assassinat par la radio, alors que je me trouvais en province. Mes relations avec M. de Broglie étaient médiocres, sinon mauvaises depuis le printemps 1973. A cette date, en tant que secrétaire général du parti des républicains indépendants, nous nous étions opposés à sa nomination, le ministre des finances et moi-même, à la présidence de la commission des finances de l'Assemblée nationale. Cette opposition tenait, à nos yeux, à l'incompatibilité existant entre les affaires privées traitées par M. de Broglie à l'étranger et les fonctions de président de la commission des finances. Cette position n'était pas liée à une affaire en particulier, mais à une attitude de principe qui s'était et se serait appliquée à tout autre candidat ayant des activités similaires.*

» *Ceci vous expliquera que, depuis mars 1973, je n'ai pas revu M. de Broglie, que je voyais d'ailleurs fort rarement auparavant, à l'exception d'un entretien de cinq minutes qu'il m'avait demandé fin 1975 au ministère de l'intérieur pour obtenir une aide financière en faveur d'une municipalité de sa circonscription. Enfin, contrairement à ce qu'ont paru suggérer certains organes de presse, aucun entretien, aucun repas, aucune entrevue n'a eu lieu ou n'a été prévue, à l'occasion duquel nous nous serions rencontrés. Je n'y aurais d'ailleurs vu à l'époque aucun motif utile ou intéressant.*

Écoutes téléphoniques

» *Les seules informations dont j'ai disposé concernant l'assassinat de M. de Broglie avaient pour source les services de police. Il s'agissait des notes de synthèse des services que vous pouvez interroger qui détiennent donc de beaucoup plus grands détails et des indications bien plus précises que ce dont je pourrais me souvenir, n'ayant plus aucun document en main.* »

L'ancien ministre de l'intérieur a ensuite répété devant la presse le « cours de droit pénal » qu'il avait présenté devant la commission. Il a ainsi expliqué les raisons pour lesquelles il n'a pas communiqué au juge d'instruction, après le meurtre de Jean de Broglie, les deux rapports de police dont l'un faisait état de menaces de mort à l'encontre du prince. « *En aucun cas, le ministre de l'intérieur ne doit transmettre quoi que ce soit. Ce sont les officiers de police judiciaire qui doivent remettre les documents au juge. Si le ministre de l'intérieur intervenait, il pourrait être accusé de forfaiture.* »

M. Poniatowski a déclaré que, depuis 1974, ne sont susceptibles d'être l'objet d'écoutes téléphoniques que les personnes pouvant être impliquées dans des affaires d'atteinte à la sécurité de l'Etat, de *terrorisme ou* de grand banditisme. Il n'existe pas d'écoutes permanentes, a-t-il dit, et « *aucun journaliste, aucun homme politique, aucun syndicaliste, aucune personne privée, n'est écoutée* ».

Seuls le ministère de l'intérieur et le ministère de la défense ont la possibilité d'utiliser les écoutes, a-t-il affirmé. Pour le ministère de l'intérieur, elles sont demandées, en ce qui concerne Paris, par le préfet de police et par les directeurs centraux des services actifs de police pour la province. Elles sont justifiées par un motif de caractère général : « *terrorisme* », « *grand banditisme* », « *sécurité extérieure de l'Etat* », etc.

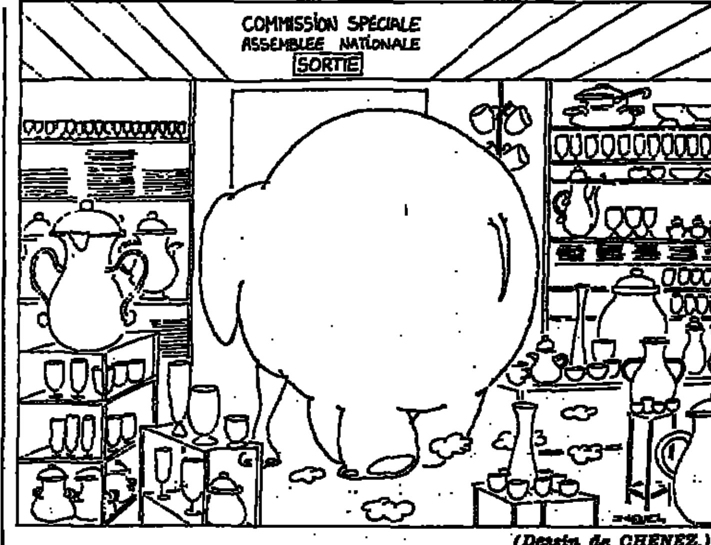
« *Le ministre,* a-t-il précisé, *donne ou non son accord et appose sa signature sur la demande. Celle-ci, après accord du premier ministre, est transmise pour exécution. Le ministre de l'intérieur n'a donc pas l'initiative des écoutes, mais il les autorise sous le contrôle du premier ministre. (...) Il va de soi que les nombreuses notes quotidiennes d'écoutes téléphoniques des personnes recherchées pour acte criminel ne sont pas vues par le ministre de l'intérieur (...) qui n'en est informé qu'à travers le filtre de l'ensemble de la hiérarchie supérieure du ministère.* »

L'ancien ministre de l'intérieur a précisé qu'il signait quarante ou cinquante fiches chaque jour. Dans l'affaire de Broglie, l'ex-inspecteur Simoné, organisateur de l'assassinat, n'a pas été l'objet d'une écoute, a-t-il affirmé, contrairement au témoignage de l'inspecteur Roux (*le Monde* du 18 juillet). En revanche, le domicile de Bernard André — l'homme qui avait été contacté, dans un premier temps, pour exécuter Jean de Broglie — a bien été placé sur table d'écoute. La demande, selon lui, était ainsi motivée : « *Importante affaire de vol à main armée.* » « *La surveillance technique de Bernard André a été demandée le 20 octobre par le préfet de police, sur sollicitation du directeur de la police judiciaire de la préfecture de police. Elle a été autorisée par le ministre de l'intérieur, avec accord du premier ministre, le jour même. L'écoute a été effective du 20 octobre 1976 au 11 mars 1977.*

[N.D.L.R. : Jean de Broglie a été assassiné le 24 décembre 1976.]

» *L'exploitation a été assurée par les services de police judiciaire. Aucune note de synthèse à ce sujet n'est remontée à travers la hiérarchie jusqu'au ministre* », a ajouté M. Poniatowski, qui, en conclusion, a expliqué comment il avait protesté, peu après l'assassinat, contre la libération de M. de Varga et comment il avait eu connaissance des rapports de l'inspecteur Roux.

« *Quand je suis rentré à Paris le 28 décembre 1976, j'étais préoccupé par deux choses. La première : pourquoi avait-on libéré de Varga et pourquoi n'était-il pas de nouveau arrêté ? J'ai passé un savon à tout le monde. La deuxième chose était de trouver un inspecteur de police mêlé gravement à cette affaire. C'était le deuxième scandale pour un ministre de l'intérieur. La décision a été prise de pousser les interrogatoires rapidement et d'arrêter de nouveau de Varga. J'ai demandé des rapports complets sur ce qui s'était passé. (...) On m'a dit qu'il y avait deux rapports* (de l'inspecteur Roux) *qui étaient assez incertains, assez vaseux et à partir desquels on a pu retrouver l'indicateur, suivre et remonter l'affaire. J'ai vu ces rapports avec une note de synthèse vers les 6-7 janvier, en revenant du Midi.* »



(Dessin de CHENEZ.)

Dans la presse parisienne

LIBERATION : il se cache.

« *Ne trouve-t-il pas étonnant, lui qui a eu connaissance après l'assassinat, des rapports de la 10e B.T., que ses subordonnés les cachent aux juges d'instruction ?*

» *Ce n'est pas son problème. Lui n'est pas officier de police judiciaire et donner son avis serait sortir du cadre des accusations formulées à son encontre par les députés socialistes... Pourtant, effectivement, il s'est posé le problème...*

» *Nous ne sortirons pas de là. De là d'où il ne voulait pas sortir. De là où il se cache. Là d'où il ne daigne même pas admettre que les responsables policiers ont constamment cherché à cacher à la justice leurs « oublis ». « Oublis » dont on peut encore légitimement se demander s'ils étaient volontaires ou involontaires.* »

(GILLES MILLET.)

L'HUMANITE : une tribune inespérée.

« *Il aurait fallu être bien naïf pour croire que l'ex-ministre de l'intérieur allait reconnaître avoir exercé des pressions sur la police judiciaire. Les trois commissaires communistes jugeaient déjà, la semaine dernière, que cette audition précipitée était prématurée et ne pouvait en la circonstance ramener aucun élément nouveau. Les faits l'ont confirmé. Point n'était besoin d'interroger M. Poniatowski pour s'en rendre compte. Ainsi est-il dommage que le P.S., en le faisant, lui ait offert une tribune inespérée...* »

(MAGALI JAUFFRET.)

LE FIGARO : le croc-en-jambe du R.P.R.

« *Sans l'alliance d'une partie du R.P.R. avec les socialistes et les communistes, le dossier de la commission d'enquête parlementaire chargée, à la suite de la requête du P.S., de statuer sur l'éventuelle traduction de Michel Poniatowski en Haute Cour de justice se serait clos hier avec l'audition de l'ancien ministre de l'intérieur. (...)*

» *Sans ce croc-en-jambe politique qui creusera un peu plus le fossé entre giscardiens et chiraquiens, la journée d'hier n'aurait apporté aucun élément nouveau.* »

(DANIEL SEGUIN.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : des pistes inexplorées.

« *Que dire encore des pistes laissées en friche que représentaient les nombreuses sociétés et entreprises douteuses auxquelles était mêlé le prince avant sa mort ? De la Brincom à la Sodetex, en passant par la Segestana-Avicola et d'autres encore, où le nom de Jean de Broglie apparaît sur les statuts parmi ceux de bien étranges chevaliers d'industrie. Et que n'a-t-on exploré ce gouffre créé dans ses propres finances par Jean de Broglie en personne, qui, durant l'année 1976, soit celle de sa mort, a hypothéqué, par six fois, ses biens pour un montant avoisinant 16 millions de francs, sommes dont il n'a jamais été possible de savoir quelles caisses elles sont allées alimenter ?* »

(VERONIQUE BROCARD.)

LA RÉGLEMENTATION DES ÉCOUTES TÉLÉPHONIQUES

En principe, seules sont autorisées, après accord du premier ministre, les écoutes téléphoniques ordonnées par le ministère de l'intérieur sur commission rogatoire d'un juge d'instruction (article 81 du code de procédure pénale) et celles relevant de la défense du territoire, demandées par le ministre de la défense. En 1973, le rapport d'une commission sénatoriale que présidait M. Pierre Marcilhacy, révélait que ces écoutes légales ne représentaient qu'une infime partie des milliers d'écoutes (entre deux *mille et cinq mille*) pratiquées sur l'initiative des diverses autorités de police.

Dès le premier conseil des ministres réuni après l'élection de M. Valéry Giscard d'Estaing, le 21 mai 1974, le président de la République annonçait la suppression de toutes ces écoutes « *si elles existent* » et « *la destruction des archives qui en résultent* ». Le lendemain, M. Michel Poniatowski, alors ministre de l'intérieur, précisait « *l arègle c'est la suppression des écoutes, avec des dérogations précises (...) qui correspondent à des problèmes de défense du territoire, de sécurité intérieure, de répression du crime, ou de prévention du crime, par exemple lorsqu'il s'agit de la drogue* » (*le Monde* du 1er juin 1974).

Depuis, la position officielle est restée celle-là, rappelée mercredi 23 juillet par M. Poniatowski, comme dans sa réponse à une question de M. François Mitterrand à l'Assemblée nationale, en 1975 (*le Monde* des 13 juin 1975 et 18 juillet 1980). Les écoutes des « *personnes privées, qu'elles soient hommes politiques, journalistes, syndicalistes* » ont toujours été démenties. « *J'ai mis fin à toutes les écoutes téléphoniques qui n'étaient pas indispensables* », avait dit M. Poniatowski le 31 mars 1977, faisant le bilan de son action au ministère de l'intérieur.

MÉDECINE

Les progrès de l'immunologie

(Suite de la première page.)

L'autre solution consistait à « immortaliser » des globules blancs humains (lymphocytes B), déjà producteurs d'anticorps, en les surinjectant avec un virus (virus d'Epstein-Barr). Cependant, depuis quelques mois, ces travaux ne semblaient pas devoir aboutir.

L'instabilité de l'hybridome « homme-souris », la faible production et le caractère potentiellement cancérigène des lignées lymphocytaires surinfectées (le virus Epstein-Barr est fortement soupçonné d'être en cause dans certains processus cancéreux humains) ne permettaient pas, en effet, d'envisager l'utilisation sur l'homme des anticorps ainsi obtenus.

Les résultats des travaux conduits par l'équipe du professeur Kaplan semblent donc à l'heure actuelle particulièrement prometteurs. Il y a maintenant cinq mois, la fusion, jusqu'alors impossible, a été réalisée entre une cellule isolée d'une lignée cancéreuse cultivée en Suède depuis 1970 et une cellule de la rate obtenue chez un malade — souffrant d'une maladie de Hodgkin — qui devait subir une ablation de cet organe.

La fusion ainsi réalisée produit actuellement un anticorps (une immunoglobine G) spécifique de la cellule de la rate de ce malade et ce, en quantité importante, de manière stable et continue. L'équipe américaine est ainsi parvenue indirectement à « immortaliser » la production d'anticorps d'une cellule humaine normale (2).

Les fruits de la chimère

« *Le point essentiel,* précisent les professeurs Jean-Pierre Revillard (Institut national de la santé et de la recherche médicale, INSERM, hôpital Edouard-Herriot, Lyon) et François Kourilsky (Centre d'immunologie, INSERM, C.N.R.S. de Marseille), *réside avant tout dans la découverte de cette « lignée-support », la cellule productrice d'anticorps avec laquelle on fusionne étant, somme toute, un problème secondaire.* » Le travail de l'équipe américaine n'a, en effet, pu être effectué qu'après un important travail de sélection et isolement d'une sous-lignée de cellules (plasmocytes) au sein de la lignée.

Tous les hybridomes secrétants dont on disposait actuellement étaient formés à partir de « lignes-support » provenant de cellules tumorales de souris ou de rats. Si les possibilités offertes par la lignée cancéreuse *humaine se confirment, on peut alors* envisager, en variant les caractéristiques des cellules secrétantes, obtenir une proportion importante de la gamme des anticorps que savent synthétiser les cellules humaines.

Purifiées, spécifiques, obtenues en quantités limitées, ces substances pourraient alors être utilisées en recherche fondamentale. On pourrait, en effet, les utiliser pour préciser les compositions et les structures exactes de leurs molécules, leurs modes de production, de régulation et affiner les connaissances relatives aux *relations antigènes-anticorps* et à la structure des antigènes. Elles auraient aussi un développement considérable des applications diagnostiques (mise en évidence d'antigènes particuliers, mise au point de dosages *radio-immunologiques*). Mais surtout elles laissent entrevoir d'immenses possibilités thérapeutiques (sérothérapies curative et préventive, traitements anticancéreux notamment).

A ce niveau, la dernière difficulté résidera peut-être dans le fait que les produits obtenus, bien que purifiés *et spécifiques, auront,* malgré tout, été obtenus à partir d'une cellule humaine cancéreuse. « *Il est possible alors,* commente le professeur Milstein, *que l'obstacle soit plus d'ordre psychologique que biologique.* »

La technologie des *hybridomes, a priori* moins spectaculaire que celle des manipulations génétiques, a, jusqu'à présent, fort peu fait parler d'elle mais, en revanche, il apparaît vraisemblable que les applications pratiques auxquelles elle pourrait donner lieu soient, d'emblée, essentielles. Plus que des recombinaisons du patrimoine héréditaire des cellules, ce serait ainsi de leur fusion qu'il faudrait attendre les conséquences immédiates les plus importantes, et ce ne serait pas le moindre des paradoxes que de voir alors les « chimères humaines » offrir leurs premiers fruits.

JEAN-YVES NAU.

(2) Les travaux du professeur Henry S. Kaplan seront prochainement publiés dans les *Proceedings of National Academy of Science.*

APRÈS LES ATTENTATS DE NEUILLY ET DE PARIS

La France n'acceptera pas de servir de base à des actions violentes

déclare M. Giscard d'Estaing

Au cours du conseil des ministres du 23 juillet, le chef de l'Etat, évoquant les récents attentats contre M. Bakhtiar et contre M. Bitar, a notamment déclaré : « La France n'acceptera pas de servir de base à des ressortissants étrangers cherchant à y organiser ou à y entreprendre des actions de violence. Les dispositions nécessaires seront prises pour en protéger le territoire national. »

Au même moment un millier de policiers participaient, du domicile de M. Bakhtiar à la préfecture de Nanterre, à un défilé à la mémoire du brigadier Jean-Michel Jamme, tué le 18 juillet à Neuilly. Parmi les principales préoccupations des policiers touchant à la protection des personnalités étrangères revient fréquemment la condamnation du système des gardes du corps armés.

Ils étaient venus à pied, de Neuilly-sur-Seine à travers les faubourgs, pour entendre des paroles de bienveillance. Ils ont été déçus. Irrités même par ce qu'ils ont jugé être *« un discours de circonstance »*. Les échos de la voix de M. Christian Bonnet tournoyaient sous le vent sur le parvis de la préfecture de Nanterre, où plusieurs milliers de policiers, en civil et en uniforme, entouraient la famille de Jean-Michel Jamme, le disparu, et Philippe Jourdain, silhouette fragile, le rescapé. Mais les propos du ministre de l'intérieur n'étaient porteurs d'*« aucune espérance »* affirmaient les membres de la Fédération autonome des syndicats de police, massés un peu en retrait, derrière les haies de policiers au garde-à-vous. Pour ce syndicat, l'occasion des obsèques du gardien de la paix aurait dû permettre au gouvernement d'annoncer *« des mesures efficaces contre les règlements de compte entre factions rivales des pays du Proche-Orient »*.

M. Bonnet était arrivé en retard, retenu par le conseil des ministres, où devaient être commentés l'attentat de vendredi dernier et l'étrange situation des gardes du corps, des faux diplomates et des vraies *« barbouzes »* qui accompagnent de plus en plus souvent les personnalités étrangères résidant à Paris. Pendant son allocution, le ministre de l'intérieur a simplement lancé un appel à *« l'initiative »* des fonctionnaires de la police, *« que rien ne remplacera jamais, comme le courage, le sang-froid illustrés par le gardien Jourdain »*.

Bien sûr, le ministre a critiqué *« le déchaînement d'un terrorisme sauvage, téléguidé de l'extérieur »*. Il a rappelé les attentats précédents : rue Toullier, à Paris, en 1975 ; à l'aéroport d'Orly, en 1978 ; devant l'ambassade d'Irak, en juillet 1978, au cours desquels des policiers français avaient trouvé la mort.

Les policiers ont admis que le ministre de l'intérieur se soit associé, pour la circonstance, à l'opinion qui manifeste son irritation devant l'abus du droit d'asile en France *« destiné à accueillir des hommes persécutés pour leurs opinions dans leur pays et non à favoriser la constitution sur notre territoire de base arrière au service de telle ou telle politique »*. Mais ils regrettaient l'absence de mesures concrètes. Sans doute le moment était-il mal choisi pour la présentation d'une réforme des réglementations de protection des personnalités étrangères. Cependant, tandis qu'on emportait la dépouille mortelle du brigadier Jamme aux accents d'une marche funèbre, la déception laissa place à quelques mouvements de colère.

PH. BG.

A Paris

UNE TRENTAINE DE PERSONNES ONT ESSAYÉ DE MANIFESTER A L'APPEL DU P.F.N.

Le parti des forces nouvelles (extrême droite) avait appelé ses militants à se rassembler dans la soirée du mercredi 23 juillet, sur les Champs-Elysées, à Paris, pour se diriger ensuite vers l'ambassade d'Iran. Le P.F.N. entendait ainsi *« manifester son opposition au terrorisme arabe et réclamer le boycottage de l'Iran Khomeiny »*.

Quatre ou cinq cars de C.R.S. stationnaient un peu plus haut. Avenue George-V, une soixantaine de gardiens de la paix, en rangs serrés, attendaient.

La manifestation n'avait pas été autorisée. A 19 heures, une trentaine de personnes débouchent d'une rue transversale, à la hauteur du métro « George V ». L'une d'elles porte une sorte de potence au bout de laquelle se balance un pantin à l'effigie de Khomeiny, les autres des drapeaux français. Aussitôt, l'un crie *« Khomeiny ! »*, à quoi les autres répondent, *« Assassin ! »*. Ils traversent l'avenue, mais déjà les policiers marchent sur eux. Ils tentent alors de mettre le feu à leur pantin. Bras tordus derrière le dos, ils sont conduits prestement dans un car. Le tout n'a pas duré cinq minutes.

A terre, quelques tracts affirment qu'*« en trois jours, Paris est devenu le champ de bataille du fanatisme et du terrorisme arabes »*, et que si *« Paris devient la capitale mondiale de l'assassinat politique »*, c'est la faute à *« la faiblesse giscardienne »*. En conclusion, le texte appelle à soutenir le candidat du P.F.N. aux prochaines élections présidentielles, M. Pascal Gauchon.

A 21 heures, tout le monde était relâché.

LA DÉCLARATION DU CHEF DE L'ÉTAT

Au conseil des ministres du mercredi 23 juillet, M. Giscard d'Estaing a déclaré notamment :

« La France doit être et continuera d'être une terre d'asile, c'est-à-dire qu'elle accueillera sur son sol ceux qui, persécutés pour leurs opinions ou pour leur action politique dans leurs propres pays, souhaitent trouver en France le refuge d'une vie paisible, dans le respect de nos lois.

» Par contre, elle n'acceptera pas de servir de base à des ressortissants étrangers, cherchant à y organiser ou à y entreprendre des actions de violence. Les dispositions nécessaires seront prises pour en protéger le territoire national.

» L'opinion publique, et tout ceux qui sont attachés aux valeurs traditionnelles d'accueil, de générosité et de liberté de notre pays, doivent faire la différence entre ce qui concourt à la protection des exilés et des persécutés et ce qui est utilisé pour transporter chez d'autres des procédés de haine contraires aux lois et aux croyances de la France. »

● *Le gardien de la paix, Philippe Jourdain* a été nommé chevalier de la Légion d'honneur, par décision du conseil des ministres du mercredi 23 juillet. M. Jourdain, qui est âgé de vingt-cinq ans, avait tenu en respect, jusqu'à leur arrestation, trois des terroristes qui ont tenté d'assassiner M. Bakhtiar. Le chef de l'Etat lui remettra lui-même cette décoration.

Faits et jugements

UNE ERREUR

Une jeune femme, Mme Florence Peutot, âgée de vingt-six ans, et sa fille de deux ans ont été très grièvement brûlées lors d'une explosion de gaz qui s'est produite, mardi 22 juillet, dans un immeuble de cinq étages comprenant une quinzaine d'appartements à Villeurbanne (Rhône). Une jeune fille de quinze ans a également été brûlée au visage et aux mains. L'immeuble est gravement endommagé.

A l'origine de ce drame, semble-t-il, une erreur commise par deux étudiants, employés pour l'été dans une entreprise de nettoyage de vide-ordures. Ils auraient confondu les gaines du vide-ordures avec celles des compteurs à gaz. Depuis la terrasse de l'immeuble, ils ont laissé descendre par le conduit une corde munie d'une sorte de hérisson de ramoneur. En voulant la remonter, ils ont arraché l'embout d'un raccord qui dépassait d'une vingtaine de centimètres. Une fuite importante s'est aussitôt produite, le tuyau étant de forte section.

Un des étudiants a été inculpé de blessures involontaires et mis en liberté après al garde à vue.

● *Un gardien de la paix, M. Lucien Martin, trente ans, a été condamné à deux ans de prison*, dont un avec sursis, par la vingt-troisième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris, qui le jugeait en flagrant délit pour « violence avec arme ». Le 17 juillet, lors qu'il se trouvait en civil et hors service à la gare d'Austerlitz, M. Martin avait suivi une jeune femme qui regagnait sa voiture garée à proximité. Après avoir tenté en vain de l'aborder, M. Martin avait pris place à ses côtés dans le véhicuole. Comme la conductrice s'indignait de ses gestes déplacés, il avait sorti son pistolet et l'en avait menacée. Alertés par la jeune femme, les policiers de service à la gare avaient rapidement appréhendé son agresseur.

● *Suicide d'un détenu.* — Un jeune homme âgé de vingt et un ans s'est suicidé dans la nuit du 16 au 17 juillet en se pendant dans sa cellule, a-t-on appris le 22 juillet. Il s'agit de Cataldo Capogna, incarcéré depuis le 10 mai à la prison de Varces (Isère), qui devait comparaître prochainement devant le tribunal correctionnel de Grenoble. Il était accusé de vol, tentative de vol et recel de véhicules.

● *Deux ressortissants turcs* ont été arrêtés à Mulhouse, le dimanche 20 juillet, pour trafic de drogue. M. Nesimi Bayazid, domicilié à Bâle, venait de prendre livraison de 250 grammes d'héroïne pure au domicile d'un commerçant turc, M. Veysel Sari. Chez M. Sari, la police a saisi un autre paquet de 250 grammes. L'héroïne, qui représenterait une valeur de 1,5 million de francs, était destinée au marché suisse. La police helvétique a arrêté en même temps six personnes à Bâle. MM. Bayazid et Sari ont été inculpés, le lundi 21 juillet, de trafic de stupéfiants et d'infraction à la législation douanière. — *(Corresp.)*

● *L'incendie* qui s'est déclaré le 23 juillet dans la cuve d'un pétrolier en réparation à Marseille a fait deux morts, dont un pompier. En recherchant à bord du *Vendémiaire* de la Compagnie nationale de navigation un chef d'équipe employé de la Compagnie marseillaise de réparation qui avait disparu au début de l'incendie, un pompier est tombé dans une cale. Il est mort peu après.

ÉDUCATION

LES SUPPRESSIONS DE FORMATIONS UNIVERSITAIRES

Des enseignants encouragent les étudiants lésés à se tourner vers les tribunaux

Des enseignants et chercheurs appartenant à l'université et à l'Ecole des Hautes études en sciences sociales (EHESS) ont dénoncé mercredi 23 juillet à Paris les décisions du ministère des universités sur les habilitations des formations. Accusant Mme Saunier-Seïté, ministre des universités, d'avoir exprimé « un certain nombre de contre-vérités », *ils estiment que la liste des habilitations* « sous son apparence purement technique, engage l'avenir de l'université jusqu'à la fin du siècle ». *Ces enseignants ont l'intention de déposer des recours et d'encourager les étudiants lésés à se tourner vers les tribunaux administratifs et le Conseil d'Etat.*

Parisiens pour la plupart, à deux exceptions près (Lille-III et Caen), ces universitaires de haut rang ne se présentent pas, selon le mot de l'un d'eux, comme le *« syndicat des collés »* puisque M. Alain Touraine, professeur à l'EHESS, notamment, dont le D.E.A. (diplôme d'études approfondies) a été habilité, est parmi eux. Leur dessein est de réagir, de remuer ciel et terre avant qu'un arrêté ne soit publié, entérinant et figeant la situation définie par le texte officiel signé du directeur des enseignements supérieurs, et qui a mis le feu aux poudres (*le Monde* du 16 juillet).

Leur protestation vise d'abord la procédure utilisée par le ministère. Le secret : les critères d'habilitation leur demeurent inconnus ; aucune information ne leur est donnée sur les motifs de rejet. La date tardive : transmises après la fin de l'année universitaire, les nouvelles dispositions compromettent l'année prochaine. Et de souligner les conséquences immédiates pour les étudiants : certaines universités, sur la foi des conclusions du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER), recueillies le 15 juin, ont reçu les inscriptions d'étudiants. Elles apprennent, aujourd'hui, qu'elles ne pourront délivrer les enseignements correspondants. Ainsi, cent dossiers d'inscription en second cycle d'administration économique et sociale enregistrés à Paris-VII ont, d'ores et déjà, été transmis d'autorité à Paris-XII - Créteil par le rectorat de Paris.

La pluridisciplinarité pénalisée

Les enseignants protestataires font d'amers constats. Ainsi, avec Mme Isambert-Jamati, professeur de sciences de l'éducation à Paris-V et M. Chombart de Lauwe, professeur à l'E.H.E.S.S., ils estiment que la plupart des formations pluridisciplinaires sont supprimées. C'est un autre des trois piliers de la loi d'orientation de 1968, après l'autonomie et la participation, qui s'écroule. Exemple : un D.E.A. qui associait sciences physiques et médicales à Paris-VII est supprimé. Tous les efforts d'innovation, encouragés à grands cris il y a quatre ans, sont pénalisés. M. Touraine cite le cas du D.E.A. animé par les historiens de la célèbre « école des annales » à l'E.H.E.S.S. : supprimé. M. Sarrazin, directeur de l'U.E.R. science des textes et documents à Paris-VII, évoque le cas du D.E.A. de Mme Julia Kristeva, de renommée internationale, « *qui pourra continuer à enseigner à l'université Colombia aux Etats-Unis, mais plus en France* ». Tous les D.E.A. de didactique (enseignement des disciplines) sont aussi supprimés, souligne M. Lacombe, directeur de l'U.E.R. de mathématiques à Paris-VII. Le D.E.A. de Paris-VII connaissance du tiers-monde (soixante-cinq étudiants inscrits chaque année, titulaires au minimum de la mention assez bien à la maîtrise), qui venait d'inscrire le directeur du personnel de la zone industrielle d'Arzew et quatre autres personnalités algériennes : supprimé, lui aussi.

Pour empêcher que, selon les termes de Mme Madeleine Rebérioux professeur à Paris-VIII *« des champs entiers de disciplines ne soient plus couverts »*, pour bloquer le processus de cette dualisation dénoncée par M. Alain Touraine entre une université d'allure moderne mais en fait traditionnelle, aux mains d'une élite soucieuse de rentabilité marchande, et une université novatrice, intégrée aux régions, mais pauvre et dévalorisée, les enseignants et les chercheurs présents ont jeté les bases d'un comité de liaison. Ils déposeront des recours, et encourageront les étudiants lésés qui ne pourraient continuer une formation commencée à se tourner vers les tribunaux administratifs et le Conseil d'Etat.

CHARLES VIAL.

LES SCIENCES DE L'ÉDUCATION A LA TRAPPE

Un secteur particulièrement touché par les suppressions de formations universitaires décidées par Mme Saunier-Seïté, ministre des universités, est celui des sciences de l'éducation. Ces formations s'adressent à des étudiants dont la majorité (50 à 75 %) ont déjà un emploi : enseignants de tous niveaux, éducateurs, personnel hospitalier, animateurs socio-culturels, etc. Ils viennent continuer leur formation, se perfectionner, réfléchir sur leur métier, commencer ou approfondir une recherche. Or la liste publiée récemment n'habilite plus qu'un seul D.E.A. (diplôme d'études approfondies) en sciences de l'éducation (à Paris-VIII Vincennes) pour toute la France. Celui de Paris-V Descartes, qui accueillait cent dix étudiants, est supprimé. La licence ne sera plus délivrée que dans six universités (Bordeaux-II, Caen, Lyon-II, Paris-V, Paris-VIII et Strasbourg-II) et la maîtrise dans trois universités (Bordeaux-II, Paris-V et Paris-VIII).

Mme Alice Saunier-Seïté a affirmé mardi, à TF1 (nos dernières éditions du 23 juillet), qu'il n'y avait pas d'étudiants à Caen ; M. Jacques Ardoino, professeur dans cette université, affirme au contraire que plus de cent étudiants ont suivi l'enseignement de cette discipline chaque année depuis cinq ans.

A Paris-X Nanterre, les sciences de l'éducation qui sont « rayées de la carte » regroupaient deux cent cinquante étudiants. — C. V.

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

Philosophie.

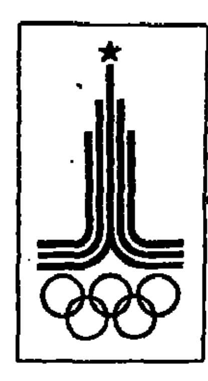
(par ordre alphabétique)

Mmes et MM. Mireille André (14), Jean-Philippe Antoine (7 ex.), Sabine Arguillère, née Prokhoris (15 ex.), François Artemenko (20 ex.), Patrick Baudet (20 ex.), Dominique Bouillon (20 ex.), Alban Bouvier (9 ex.), Pierre Dardot (15 ex.), Jean-Philippe Destang (20 ex.), Françoise Dion, née Saghaara (12 ex.), Jacqueline Gaillard, née Bilheran (20 ex.), Christophe Genin (6), Patrick Ghrenassia (9 ex.), Jean-Marc Joubert (19), Michel Kessler (1), Jean-Louis Labarrière (4), François Matheron (11), Paul Mathias (18), Eric Mermilliod (12 ex.), Sylvie Meteier (17), Agnès Minazzoli (20 ex.), Dominique Terré (7 ex.), Pierre Todorov (2), Bertrand Vergely (5), Philippe Veysset (3).

Lettres.

(par ordre alphabétique)

Mmes et MM. Didier Alexandre (50), Jacques Alexandropoulos (14), Pascal Arnaud (46), Jacqueline Assael (31), Daniel Auverlot (15 ex.), Anne Berthelot (35), Marcel Beziau (30), Martine Bismut (41), Anne Bottineau (29), Christian Bouchet (39), Arlette Bourghazian (25), Bernadette Cabouret (33), Sylvie Charrier (43), Didier Chiche (34), Chantal Colleu (36 ex.), Dominique Cornu (32), Marie-Ange Corroy (18), Fabienne Croizat (1), Anne Delibes, née Videau (9), Jeanne Dessert (27), Elisabeth Dibert (8), Jacqueline Fabre (28), Michel Fartzoff (21), Françoise Favette (49), Bernard Friot (26), Françoise Gérard (5), Annie-Claude Gillet, Sylvie Gresillon (7), Brigitte Hen (47), Christian Jacob (15), Vincent Jenni (40), Michel Lassithiotakis (4), Lucienne Leduc, née Descubes (44), Yves Lefauconnier (48), Catherine Lenoir (38), Marie-Christine Lombardo (12), Annie Loupiac (2), Florence Ludi (22), Anne Mantero (51), Véronique Nevière (10), Marylène Perez (23 ex.), Véronique Perrin (45), Renée Piettre, née Koch (3), Brigitte Pollet, née Le Guen (19), Bernard Pouderon (23 ex.), François Queyrel (17), Yann Roverc'h (42), Françoise Torel (36 ex.), Alain Vaillant (6), Christine Van Rogger (20), Florence Vedrines, née Motte (11).



Les J.O. de Moscou

Ville fermée

De notre correspondant

Moscou. — Faut-il qu'une ville olympique soit ouverte ou fermée ? Les autorités soviétiques avaient d'abord opté pour la solution la plus draconienne. Du 15 juillet au 5 août, Moscou devait être interdite aux provinciaux démunis d'autorisation. Les journaux des républiques périphériques avaient averti leurs lecteurs longtemps à l'avance. Les billets d'avion et de train ne seraient vendus que sur présentation du passeport intérieur pour que le préposé au guichet s'assure que le voyageur était bien enregistré à Moscou. Aux abords de la capitale, de grands panneaux expliquent aux automobilistes que l'entrée dans la ville est autorisée seulement aux détenteurs de laissez-passer.

A la hauteur du boulevard périphérique qui entoure Moscou, à une quinzaine de kilomètres du centre, des postes de milice renforcés par l'armée interdisent le passage des véhicules qui ne sont pas immatriculés à Moscou. A vrai dire, si leur présence ne peut guère passer inaperçue, ils ne semblent pas accablés de travail. La circulation est plutôt clairsemée, et les automobilistes en infraction sont rares, soit que les appels de la presse aient été suffisamment dissuasifs, soit que d'autres points de contrôle plus éloignés aient déjà opéré une première sélection.

De même dans les trains, les mesures restrictives ne sont pas appliquées partout dans toute leur rigueur. Pourtant, la physionomie de Moscou s'est transformée depuis l'ouverture des Jeux. Les kolkhoziens venus de leur campagne avec des sacs à dos chercher « à la ville » les produits introuvables chez eux ont disparu des rues. On ne voit plus aux abords des grands magasins les « babouchkas » avec leur robe noire et leur fichu, les hommes dans des costumes élimés, qui, en temps ordinaire, donnent à Moscou l'aspect d'une grosse bourgade. La ville n'est pas vide, mais sans ces voyageurs de passage qui l'arpentent chaque jour — combien sont-ils ? un million, un million et demi ? — elle a perdu une grande partie de son animation et de son pittoresque.

C'est dans les gares que l'absence de ce peuple migrateur est la plus frappante. D'habitude, les halls et les salles d'attente sont combles, les provinciaux s'y installent pour passer la nuit parce qu'ils n'ont pas trouvé de chambre à l'hôtel ou parce qu'ils attendent une hypothétique place dans le prochain train. Ils dorment sur les bancs ou à même le sol après avoir soigneusement déployé un exemplaire de la « Pravda », la tête posée sur un baluchon, au milieu de paquets hétéroclites.

Contrairement aux bruits alarmistes qui avaient couru un moment, les marchés kolkhoziens — ils assurent jusqu'à 60 % de l'approvisionnement en fruits et légumes — n'ont pas été fermés pendant la période des Jeux. Ils sont toujours très achalandés, mais les vendeurs sont moins nombreux. Ils viennent de la grande banlieue de Moscou. Les kolkhoziens du Caucase ou d'Asie centrale qui apportent les produits exotiques ont déserté les étals.

En même temps, le « déblocage » des stocks tant attendu n'a pas encore eu lieu, l'approvisionnement des magasins d'Etat laisse toujours autant à désirer, et les nombreux provinciaux, qui, privés de leur voyage à Moscou, ont envoyé à des parents ou amis des sommes considérables, dit-on, pour qu'ils les fassent profiter d'une éphémère société de consommation, risquent d'être fort déçus.

Les Moscovites regrettent que le visage de leur ville soit surtout marqué par une forte présence policière, d'autant plus voyante que les touristes sont beaucoup moins nombreux que prévu. Les miliciens sont partout, à l'affût de la moindre incongruité, beaucoup sont de jeunes provinciaux qui ne sont pas familiarisés avec la vie d'une grande métropole. La psychose d'un acte terroriste, la crainte d'une manifestation, la tension, sont telles que, selon un médecin, plusieurs policiers seraient déjà soignés dans les hôpitaux pour dépression nerveuse. D'autres, plus chevronnés peut-être, font assaut d'amabilité avec les étrangers en infraction : au lieu du carnet de contraventions, ils sortent de leur poche un dépliant en russe et en anglais expliquant les règles élémentaires de la sécurité routière.

DANIEL VERNET.

GYMNASTIQUE

Maxi la dynamite

De notre envoyé spécial

Moscou. — Dans la salle de conférence, elles sont six en maillot rouge, assises sagement comme des écolières, des petits rats du Bolchoï ou des enfants jouant sous le sapin olympique avec leur médaille d'or. Triomphe au royaume gymnique de Lilliput. La moins petite mesure 1,52 mètre et la moins grande 1,40 mètre. La plus lourde frise les 50 kilos, la plus légère n'espère pas les 38. L'équipe de gymnastique féminine d'U.R.S.S., cent treize ans au total, à peine l'âge d'un de ces vieux paysans caucasiens en rupture d'état civil, c'est donc cela : le lycée Papillon, « kikis » dans les cheveux et maquillage de poupée russe, un pensionnat du génial et de la perfection d'où l'on ne sortirait, championne olympique ou rebut que pour faire la richesse de sa famille ou son désespoir.

C'est, ici comme ailleurs, qu'un titre olympique vaut de l'or, l'appartement tant attendu, la voiture tellement espérée, en plus de la considération générale. Pour s'en convaincre, il suffisait d'assister aux effusions familiales derrière le stade, aux retrouvailles des enfants prodiges avec ces parents thésauriseurs comblés.

C'est un peu fou le sport à ce niveau, qui n'exige rien moins des fillettes surdouées que l'absolue réussite, le geste parfait, la victoire totale, la marche constante sur les sommets. Tout à l'heure sur le plateau central, celui des exercices au sol, assurément mal nommé pour celles qui échappent à la pesanteur, les six filles ont véritablement exagéré. Sur un exercice, la note maximum en gymnastique est un 10. Une note de prix fort qui ne suppose ni la moindre erreur, ni le plus petit écart à la réception, ni un enchaînement un peu écorché. En somme un 10 idéal qui ne se trouve pas sous le sabot d'un juge. Il peut arriver que, dans une équipe, une ou deux gymnastes de talent exceptionnel et en état de grâce obtiennent ce gros bon point ou presque, un 9,95 par exemple.

Les six jeunes Soviétiques ont décroché ensemble la Lune : 10 pour Yelena Davydova, une brunette espiègle qui a brûlé en souriant la mousse bleue des tapis ; 9,95 pour la vénérable Nelli Kim, vingt-trois ans, et pour deux de ses camarades, et, enfin 9,90 pour les deux sublimes cancres Natalia Shaposhnikova et Stella Zakharova.

La gymnastique féminine est totalement folle qui s'engage vers l'âge des onze sur dix, et fait de l'exception la règle. Les exceptions à Montréal, ce furent Olga Korbut et Nadia Comaneci. La première a disparu corps et biens, battue par ses vingt-trois ans et bousculée par la jeune génération. La deuxième, la « divine » Nadia, l'enfant prodige de Montréal, a failli disparaître, emportée, elle, par une manière de dépression : comment devenir femme et rester gymnaste ? Et puis Nadia Comaneci a réussi à surnager, en somme à assumer le poids de l'âge et des rondeurs qui, au royaume des enfants, sont plus qu'incongruité, un contre-poids et un handicap.

Nadia chute

La belle, la triste Nadia en est aujourd'hui, à Moscou, à lutter contre ses héritières et à contester l'exemplarité. Et c'est un beau spectacle que ce combat contre le temps, contre ces âges sans pitié où tout semble permis même l'apesanteur.

Après le programme imposé, Nadia Comaneci était encore maîtresse en son royaume. Après les trois premiers exercices libres, elle gardait fièrement son rang. Malgré l'audace des fillettes gourmandes, malgré aussi quelques sombres alliances entre juges qui la privèrent d'une note maximum méritée, après son époustouflant dialogue avec la poutre. Et puis il y eut aux barres parallèles, son jardin, une chute stupide, à dix secondes de la fin. Le visage plus pâle, plus triste encore, Nadia Comaneci a accusé ce coup du sort. Elle n'est plus maintenant que quatrième avant les épreuves combinées de ce jeudi 24.

La première est actuellement une minuscule Allemande de l'Est, Maxi Gnauck, souris musculeuse entrée dans ce concours par un trou de serrure. Hors compétition, c'est à peine si on la voit, cette gamine de quinze ans, 1,45 m et 32 kilos. Et c'est tout juste si on ne prend pas en pitié ses maigreurs efflanquées, sa pâleur, ses yeux cernés et ses cheveux ébouriffés de pauvre hibou, trop tôt lancé sous les projecteurs. Maxi Gnauck, Maxi la dynamite, charmante enfant, a fait entre mille autres choses un triple saut périlleux dans son exercice de voltige au sol. Nadia Comaneci ne l'a jamais fait. C'est exclu dorénavant. Maintenant qu'elle a, comme on ne devrait pas dire en gymnastique, des avantages.

PIERRE GEORGES.

● *L'ambassade de France à Moscou* a protesté auprès des autorités soviétiques contre les brutalités policières subies, lundi 21 juillet, par des journalistes français sur la place Rouge à l'occasion de la *manifestation* du militant homosexuel italien, M. Vincenzo Francone (*le Monde* des 22 et 23 juillet). La *protestation* officielle française a été effectuée auprès du service de presse du ministère des affaire sétrangères soviétiques auquel a été remis un aide mémoire et une demande d'explications.

Les relations des Soviétiques avec la presse occidentale ont été évoquées, mercredi 23 juillet, par M. Vladimir Popov, vice-président du comité organisateur des Jeux de Moscou, qui a déclaré que tout journaliste qi unisulterait l'Etat soviétique pourrait être expulsé.

ESCRIME

Jolyot, premier Français sur le podium

De notre envoyé spécial

Moscou. — Quelle a été la première question posée à Pascal Jolyot après qu'il eut gagné de haute lutte la seconde place du tournoi olympique de fleuret masculin ? On ne lui demanda pas s'il était tout simplement content où, à la rigueur, s'il comptait faire mieux la prochaine fois. Non ! on l'interrogea pour savoir ce qu'il avait ressenti en regardant s'élever le drapeau olympique à la place du drapeau national lors de la remise des récompenses.

Eh bien, le premier médaillé français à Moscou n'a rien ressenti de particulier, bien qu'il eut préféré voir flotter la bannière nationale. En revanche, il a été un peu déçu par *« l'intoxication de certains journaux à propos des Jeux olympiques qui sont très bien organisés et qui se déroulent normalement »*. Et c'était tant pis pour les échotiers une nouvelle fois surpris à chercher des poux sur la tête d'un chauve.

Il fallait un certain masochisme intellectuel pour bouder ainsi à tout prix son plaisir au terme de huit heures de compétition d'un niveau technique et émotionnel rarement atteint. Après l'élimination de Didier Flament dans les tours préliminaires, comme Christian Noël à Montréal, et après l'échec en repêchage de Frédéric Pietruszka, une place sur le podium n'était pas acquise face au brelan d'as Smirnov - Romankov - Ruziev, qui voulaient manifestement faire le triplé. Or, Jolyot a fait un parcours superbe, manquant la victoire d'un rien, une toute petite touche.

Son premier adversaire de la poule finale, le Polonais Lech Kojiejowski était un vieux renard médaillé aux Jeux de 1972. Il parut faire longtemps jeu égal, mais ce n'était qu'une illusion. Victoire par cinq touches à quatre pour Jolyot. Ensuite, le Roumain Petru Kuki, qui a été deux fois champion du monde junior, commença par récolter un avertissement pour défaut de son plastron, puis il reçut cinq touches dans le temps qu'il faut pour l'écrire. Vladimir Smirnov était un adversaire de plus gros calibre. Très athlétique, très sûr techniquement, le Soviétique, qui était mené trois touches à rien à la mi-combat, se rua sur le Français qui manquait de plus en plus d'air sous son masque. Quels orages se dissimulaient derrière ce grillage protecteur ? Remontée à 4-4, vingt secondes avant la fin du temps réglementaire, la main de Jolyot, que les experts ont comparée à celle de Christian d'Oriola, le double champion olympique de la spécialité, a su faire la différence

Toutefois, le choc avait été rude. Le troisième adversaire du Français, Sabirzhan Ruziev, un Tartare aux déplacements de chat sauvage, en profita : 3 à 1 en moins d'une minute. Habilement, Jolyot demanda alors cinq minutes de repos auxquelles il avait droit. Après quoi, il s'employa à rester à distance du Soviétique, qui s'énerva de ne pouvoir conclure. Précisément ce que Jolyot cherchait : en vingt secondes, il le trompa quatre fois, l'emportant 5-3.

A ce stade de la compétition, le Français était en tête. Les cinq autres escrimeurs avaient tous été battus au moins une fois. Pour gagner le titre olympique, il lui fallait l'emporter sur Alexandre Romankov, le triple champion du monde, qui est, dit-on, l'un des meilleurs fleurettistes de tous les temps, la bête noire de Pascal. L'affaire s'était mal engagée : la deuxième touche du Français fut annulée, puis le Soviétique alluma les lampes de contrôle sur un coup litigieux que l'arbitre compta bon. Jolyot parut alors se résoudre à la défaite. Romankov comptait bien vite deux touches d'avance. Sursaut d'orgueil et égalité à 4-4. La médaille d'or était au bout de l'envoi. Romankov riposta et marqua. Un barrage entre ce dernier, Smirnov et Jolyot était inévitable.

Le Français avait manifestement laissé passer la chance. Il sortait trop fatigué de ses précédents assauts pour pouvoir espérer tenir tête aux deux Soviétiques successivement. D'ailleurs, Smirnov ne laissa pas planer le doute : cinq touches à rien contre Jolyot, comme la veille face à ce même adversaire. Il paraissait avoir perdu tous ses moyens. Le bras se tendait vers la victoire, mais la tête n'y croyait plus. Devrait-il alors se contenter de la médaille de bronze ? Ce Bellifontain de vingt-deux ans, que ses camarades ont gentiment surnommé *Jolly Jumper* en raison de sa dntition à la Fernandel, nous réserva alors la plus forte sensation de la soirée

A Romankov, qui l'avait battu une demi-heure auparavant et qui avait de surcroît surclassé Smirnov dans le premier combat du barrage, il administra à son tour une leçon sèche et brutale : un 5 touches à 0 qui lui assurait la seconde place. Décidément, il y a bien d'Artagnan qui sommeille dans la caboche de ce brillant étudiant en sciences économiques, qui est tombé amoureux de l'escrime en regardant des films de cape et d'épée à la télévision. C'était donc une médaille d'argent qu'on accrochait à son cou. Sans hymne et sans drapeau, la délégation du comité national olympique et sportif français a néanmoins fait sauter, mercredi soir au village, les bouchons des bouteilles de champagne que le directeur technique national de l'escrime, Jacques Donnadieu, avait fait mettre au frais le matin même,

ALAIN GIRAUDO.

NATATION

Comparaisons

L'Allemande de l'Est Rica Reisnich, championne olympique du 100 mètres dos (1 min. 0 sec. 86), mercredi 23 juillet à Moscou, et le Français Xavier Savin, septième du 100 mètres papillon (55 sec. 67), ont en commun d'avoir chacun battu ou égalé à trois reprises leur record personnel en série, demi-finale et finale de leirs compétitions respectives. Avec cependant cette différence : pour Rica Reisnich il s'agissait à chaque fois de records mondiaux, pour Xavier Savin de records nationaux.

Les deux nageurs sont de la même trempe, celle qui permet d'aller au bout de soi dans les grandes compétititons, de courir allègrement et sans complexe contre le record, en dominant trac et émotion. Ce n'est certes pas nouveau pour Ricard Reisnich, quinze ans, formée à l'école sportive de la République démocratique allemande et qui ne fait que suivre la voie tracée par ses aînées. C'est, en revanche peu fréquent en France et plus particulièrement en natation, discipline dans laquelle les contre-performances, le jour J, sont beaucoup plus nombreuses que les exploits.

Si Rica Reisnich a égalé et battu trois fois le record du monde du 100 mètres dos en vingt-quatre heures (1 min. 1 sec. 51, 1 min. 1 sec. 50, 1 min. 0 sec. 86), soit une amélioration de 65/100, différence énorme sur une aussi courte distance, Xavier Savin a fait encore mieux, du moins pour ce qui concerne l'écart. 1 sec. 2/100 de progression : 56 sec. 69 en série, 56 sec. 67 en demi-finale, 55 sec. 67 en finale. Il a cinq ans de plus que Rica Reisnich, vingt ans donc, mais ce n'est déjà plus le bel âge en natation. Xavier Savin a cependant l'intention de nager jusqu'aux Jeux olympiques de Los Angeles *« pour voir ce qu'il pourra y faire »*.

Au moment même où Xavier Savin participait, à Moscou, à la finale du 100 mètres papillon, les nageurs qui boycottent les J.O. ont frappé les trois coups et montré, au cours d'une réunion à Toronto, ce qu'ils pouvaient faire de leur côté pour rappeler à quel point leur absence a diminué l'intérêt des Jeux d'été, quelle que soit la qualité des épreuves disputées à Moscou.

Alors que le Suédois Par Arvidson devenait champion olympique en 54 sec. 92, l'Allemand de l'Ouest, Michael Grosz, modeste auteur jusqu'au 23 juillet de la quinzième performance mondiale de l'année, remportait, au Canada, la même épreuve dans un meilleur temps : 54 sec. 69. Mais les vraies comparaisons entre les champions de Moscou et les « boycotteurs » ne pourront être faites qu'à partir du 29 juillet, date à laquelle commenceront, à Irvine, en Californie, les championnats internationaux des Etats-Unis. Sur le tableau électronique de la piscine d'Irvine sera indiqué, avant chaque course, le temps de référence réalisé à Moscou par le champion de la XXII[e] Olympiade. Histoire sans doute de ne pas perdre de vue l'objectif à atteindre.

FRANÇOIS JANIN.

A LA TÉLÉVISION

JEUDI 24 JUILLET

- Gymnastique, finale hommes (en direct) : de 16 h. à 18 h. 15 (A 2). Concours général : de 19 h. à 20 h. (TF 1).
- Athlétisme (en direct) : de 18 h. 15 à 19 h. 15 (A 2).
- *Résumé de la journée* : de 23 h. à 23 h. 30 (A 2).

VENDREDI 25 JUILLET

- Gymnastique, finale hommes (en direct) : de 13 h. 30 à 16 h. 30 (A 2) ; finale dames (en direct) : de 19 h. à 20 h. (A 2) ; finale dames (en différé) : de 23 h. à 23 h. 30 (A 2).
- Athlétisme, finales (en direct) : de 16 h. à 19 h. 15 (TF 1).
- Résumé de la journée : de 22 h. 30 à 23 h. 30 (TF 1).

LES RÉSULTATS

Cyclisme

● En éliminant l'Italien Pierangelo Bincoletto, le Français Alain Bondue s'est qualifié pour les demi-finales de poursuite individuelle. Son compatriote Yavé Cahard s'est, pour sa part, qualifié pour les quarts de finale de vitesse.

Escrime

FLEURET MASCULIN

Finale. — 1. Vladimir Smirnov (U.R.S.S.), 4 victoires après barrage ; 2. Pascal Jolyot (Fr.), 4 vict. ; 3. Alexandre Romankov (U.R.S.S.), 4 vict. ; 4. S Rouziev (U.R.S.S.), 2 vict. ; 5. Koziejowski (Pol.), 1 vict. ; 6. P. Kuki (Roum.), 0 vict.

Au fleuret féminin, les Françaises Pascale Trinquet, Brigitte Gaudin et Véronique Brouquier se sont qualifiées pour les huitièmes de finale.

Gymnastique

TOURNOI FEMININ PAR EQUIPES

Classement final. — 1. U.R.S.S., 394,90 points ; 2. Roumanie, 393,50 ; 3 R.D.A., 392,55 ; 4. Tchécoslovaquie, 388,80 ; 5. Hongrie, 384,30 ; 6. Bulgarie, 382,10, etc.

TOURNOI FEMININ INDIVIDUEL

Classement provisoire. — 1. M Gnauck (R.D.A.), 79,35 points ; 2. N. Chapochnikova (U. R. S. S., 79,15 ; 3. E. Eberlé (Roum.), 79,10 ; 4. N. Comaneci (Roum.), 79,05 ;

Haltérophilie

67,500 KILOS

Finale. — 1. Yanko Roussev (Bulg.), 342,5 (nouveau record du monde). Le Bulgare a, en outre, établi un nouveau record du monde à l'épaulé-jeté avec 195 kilos ; 2 Joachim Kinz (R. D. A.), 335 ; 3. Mintcho Pachov (Bulg.), 325 ; 4. D. Senet (Fr.), 322,5 (nouveau record de France) ; ... 12. Nicolas Lasorsa (Fr.), 280, etc.

Lutte gréco-romaine

52 KILOS

Classement final. — 1. Vakhtang Blagidze (U.R.S.S.) ; 2. Lajos Racz (Hong.) ; 3. Mladen Mladenov (Bulg.), etc.

74 KILOS

Classement final. — 1. Ferenc Kocsis (Hong.) ; 2. Anatoly Bikov (U.R.S.S.) ; 3. Mikko Huhtala (Finlande, etc.

100 KILOS

Classement final. — 1. Gheorghi Raikov (Bulg.) ; 2. Roman Bierla (Pol.) ; 3. Vasile Andrei (Roum.).

● Disqualifié face au Bulgare Atanassov, le Français Lionel Lacaze a été éliminé du tournoi des 69 kilos.

Natation

100 M. DOS DAMES

Finale. — 1. Rica Reinisch (R.D.A.), 1 min. et 86 centièmes (nouveau record du monde ; ancien record, 1 min. 1 sec. 50 par elle-même) ; 2. Ina Kleber (R.D.A.), 1 min. 2 sec. 07 ; 3. Petra Riedel (R.D.A., 1 min. 2 sec. 64 ; 4. C. Bunaciu (Roum.), 1 min. 3 sec. 81 ; 5. C. Verbauwen (Belg.), 1 min. 3 sec. 82 ; 6. L. Gorchakova (U.R.S.S.), 1 min. 3 sec. 87 ; 7 M. Bosga (P.-B.), 1 min. 4 sec. 47 ; 8. M. Carosi (Italie), 1 min. 5 sec. 10.

200 M. BRASSE DAMES

Finale. — Lina Kachushite (U.R.S.S.), 2 min. 29 sec. 54 (nouveau record olympique) ; 2. Svetlana Varganova (U.R.S.S.), 2 min. 29 sec. 61 ; 3. Julia Bogdanova (U.R.S.S.), 2 min. 32 sec. 39 ; 4. S. Schultz-Nielson (Dan.), 2 min. 32 sec. 75 ; 5. L. Fleismerova (Tch.), 2 min. 33 sec. 23 ; 6. U. Geweniger (R.D.A.), 2 min. 34 sec. 34 ; 7. B. Lobel (R. D. A.), 2 min. 34 sec. 51 ; 8. S. Rinka (R. D. A.), 2 min. 35 sec. 38.

100 M. PAPILLON MESSIEURS

Finale. — 1 Par Arvidsson (Suède), 54 sec. 92 ; 2. Roger Pyttel (R.D.A.), 54 sec. 94 ; 3. David Lopez (Espagne), 55 sec 13 ; 4. K. Vervoorn (P.-B.), 55 sec 25 ; 5. E. Seredin (U.R.S.S.), 55 sec. 35 ; 6. G. Abraham (G.-B.), 55 sec. 42 ; 7. X. Savin (Fr.), 55 sec. 66 (nouveau record de France ; ancien record, 55 sec. 67 par lui-même) ; 8. A. Markovsky (U.R.S.S.), 55 sec. 70.

QUATRE FOIS 200 METRES NAGE LIBRE MESSIEURS

Finale. — 1. U.R.S.S. (S. Kopliakov, V. Salnikov, I. Stukolkin, A. Krylov), 7 min 23 sec. 50 (nouveau record d'Europe ; ancien record, 7 min. 25 sec. 71 par l'U.R.S.S.) ; 2. R.D.A. (F. Pfutze, J Wolthe, D. Grabs, R Strobbach), 7 min. 28 sec. 60 ; 3. Brésil (J.-L. Fernandez, M.-L. Mattioli, C.-M. Delgado, D.-G. Madruga), 7 min. 29 sec 30 ; 4. Suède, 7 min. 30 sec. 10 ; 5. Italie, 7 min. 30 sec. 37 ; 6. Grande-Bretagne, 7 min. 30 sec. 81 ; 7. Australie, 7 min. 36 sec. 08 ; 8. France (F. Noël, 1 min. 52 sec. 73, nouveau record de France, M. Lazzaro, D. Petit P. Laget), 7 min. 36 sec. 08.

● Au cours des séries, le relais français a établi un nouveau record de France en 7 min. 34 sec. 81

Tir

CARABINE DE PETIT CALIBRE TROIS POSITIONS

Classement final. — 1. Viktor Vlasov (U.R.S.S.), 1 173 points (nouveau record du monde : ancien record, 1 172 par le Bulgare N. Matova) ; 2. Bernd Hartstein (R.D.A.), 1 166 ; 3. Sven Johansson (Suède), 1 165, etc.

Le Monde DES LIVRES

Simenon sur le gril

● *Un journaliste irrespectueux adopte la méthode Maigret pour démasquer un génie malgré lui*

« *JE suis un homme comme les autres* », ne se lasse pas de répéter Simenon, recroquevillé dans une banalité qui ne trompe personne.

Car, enfin, il n'est pas donné à tout le monde d'écrire deux cent cinquante livres traduits en toutes les langues. Pourquoi ce phénomène renie-t-il son génie ? Décidé à en avoir le cœur net, Denis Tillinac, jeune critique littéraire, a chargé Maigret de mener l'enquête des faubourgs de Liège aux rives du Léman. Et voici le commissaire dérouté par ce client « *qu'il ne sent pas* » et qui prétend pourtant lui ressembler. De retour à Paris, il livre ses impressions à Mme Maigret. « *Alors ? C'est un sale type ?* », lui demande-t-elle. « *Non, mais pas un brave type non plus. Un type mal dans sa peau. Riche et célèbre, et il n'était pas fait pour ça. — Il était fait pour quoi ? — Sans doute pour rester à sa place, mais il ne l'aurait pas supporté.* »

A dix-neuf ans, Simenon quitte les bords de la Meuse pour tenter sa chance à Paris. C'est la première fuite, d'autres lui succéderont. Mais il aura beau déménager, sillonner le globe, changer de femmes et de climats, jamais il n'échappera à lui-même.

Il court sur place, rivé à son œuvre dont les personnages, eux, s'évadent, se révoltent, franchissent la ligne de démarcation qui sépare la vie ordinaire de l'aventure. En vain pressent-ils leur auteur de se « clochardiser » avec eux. Il a peur, il résiste.

Pendu aux basques de Maigret, son seul ami, il toise ses semblables « *sans pitié et sans haine* ». Comme il voudrait les rejoindre ! Dans cet espoir, il tente l'ultime sacrifice et renonce à la fiction. A soixante-neuf ans, n'a-t-il pas gagné le droit à la retraite ?

« *Non*, répond son exégète, *un écrivain meurt le stylo à la main.* » Simenon, en effet, ne supporte pas le silence. A peine a-t-il posé la plume qu'il entreprend son auto-analyse au magnétophone. A-t-il oublié que la connaissance de soi rend ses héros fous, les conduit au crime, au suicide ? Peut-être pas puisqu'il triche, « *passant d'un pôle à l'autre de son moi, sans en creuser aucun, de sorte que les dictées sont de fausses confessions...* (1) ». D'ailleurs, ajoute Tillinac, « *tout est faux dans cette vie, tout est poisseux d'ambiguïté. Témoin, tout à fait inconscient d'une époque d'incohérence et de malaise, il le fut non par la vertu de son intelligence mais pour être resté un éternel adolescent* ». La vérité, c'est dans l'œuvre qu'on la trouve, dans cette création « *qui s'impose à lui avec la force idiote de l'évidence* » et dont il demeure « *le témoin ahuri* ».



Dessin de JULEM.

Lira-t-il l'hommage rempli d'épines que lui adresse son cadet de plus de quarante ans ? On n'ose l'espérer. Prisonnier volontaire de sa petite maison rose, le bourlingueur n'aspire plus qu'au repos. Mais qui dit qu'il ne rêve pas en regardant passer les trains ?

GABRIELLE ROLIN.

★ LE MYSTERE SIMENON, de Denis Tillinac, Calmann - Lévy, 224 pages. Environ 47 F.

(1) Simenon vient de publier le seizième volume de ses « dictées » : « *On dit que j'ai soixante-quinze ans* ». Presses de la Cité, 127 pages. Environ 46 F.

La maxime et l'aphorisme

● *De La Rochefoucauld à Cioran*

LE duc de La Rochefoucauld prit congé de son époque, il y a trois siècles, dans la nuit du 16 au 17 mars 1680. Son amie, Mme de La Fayette, se trouvait auprès de lui. Bossuet lui administra les derniers sacrements. Ce tableau laisse rêveur... Dans le portrait qu'il avait fait de lui-même, La Rochefoucauld avait écrit : « *Je ne crains guère de choses, et ne crains aucunement la mort.* » Il n'avait pas menti. Mme de Sévigné a dépeint la fermeté d'âme dont il fit preuve durant ses derniers jours.

Cet anniversaire est l'occasion de revenir sur une des meilleures traditions de notre littérature : l'aphorisme, ou la maxime. On ne se lasse pas de fréquenter les maîtres du genre, « ces loyaux Français », comme disait Nietzsche. Il désignait ainsi La Rochefoucauld, naturellement, et La Bruyère, Vauvenargues, Chamfort, Joubert. Bien que le fragment soit différent de l'aphorisme, on ne saurait séparer Pascal de cette tradition. Bossuet, lui-même, s'y rattache, lorsqu'il écrit superbement : « *Ecoutez, c'est la maxime qui fait les grands hommes : que, dans les grandes actions, il faut uniquement songer à bien faire, et laisser venir la gloire après la vertu.* » Nos tristes gouvernements devraient s'inspirer du conseil...

La tradition s'est maintenue, avec Chateaubriand (dans ses *Pensées, réflexions et maximes*), Napoléon (dans ses écrits sur la guerre), Stendhal (dans *De l'amour*), Balzac (dans sa *Théorie de la démarche*, son *Traité des excitants modernes* et sa *Physiologie de la toilette*), Baudelaire (dans *Mon cœur mis à nu*), Jules Renard, Valéry, Jacques Rigaut, Roger Vailland (dans *Quelques réflexions sur la singularité d'être français*), René Char, Edmond Jabès (dans *le Livre des questions* et celui *des ressemblances*), Roger Judrin, Georges Perros (dans ses *Papiers collés*), Pierre-Albert Jourdan, Guy Debord (dans *la Société du spectacle*), et surtout Cioran, qui s'est affirmé comme le plus rigoureux et le plus séduisant des moralistes contemporains.

(Lire, pages 16 e 17, notre étude sur la maxime et l'aphorisme.)

FRANÇOIS BOTT.

Les saisons d'André Brink

● *Le grand romancier afrikaner retrace un itinéraire exemplaire*

PEINTRE de son temps, nourri dans le sérail, André Brink se devait à lui-même cette « saison blanche et sèche », ce moment de l'apartheid, cette impasse du peuple afrikaner, dominateur, sur la défensive, dans ce « pays aride » auquel rien n'est « comparable ». Cet éclairage offert par la révolte de Soweto, quand rien n'a changé et que tout est peut-être déjà différent.

La République Sud-Africaine au présent, avec sa permanence, même quand « *les feuilles jaunies ne durent pas* », même quand « *les saisons ne font que passer* ». André Brink raconte ce qui s'est passé.

Non qu'il décrive la révolte de la géante cité noire dont la répression fit, en 1976, quelque six cents morts. L'approche de l'auteur d'*Au plus noir de la nuit* et de *Rumeurs de pluie* est différente : il parle du dedans, de ce qu'il vit avec ses tripes, de ce dont il souffre, de son désespoir : « *Tout ce que l'on peut espérer, tout ce que je puis espérer n'équivaut peut-être à rien d'autre que ça : écrire, raconter ce que je sais.* »

Ainsi s'amorce l'histoire de Ben du Toit, un itinéraire exemplaire.

Rien que de banal apparemment dans le monde de cet Afrikaner réfléchi que guette la retraite. Bon enseignant, apprécié par ses collègues, bricoleur à ses heures, ayant trouvé un rythme de croisière dans une vie familiale sans heurt, puisque sa femme, Susan, semble s'être fait une raison et que ses enfants, chacun avec son caractère, s'accommodent également de la société afrikaner dont ils sont issus. Un être « *réservé sans être secret ; plutôt calme, en paix avec le monde, avec lui-même ; et, oui, innocent* ». Il donne même un coup de main au balayeur noir de son école, Gordon Ngubene : il en fait son jardinier de week-end et prend à charge les études de son fils aîné, Jonathan, écolier doué. Une histoire sans relief, à l'image de celle de nombreux pionniers ou colons blancs de l'Afrique du XX[e] siècle.

Survient alors le cycle des ruptures : Jonathan n'accepte plus, se désintéresse de ses études, manifeste avec les écoliers de Soweto, disparaît, est aperçu dans les geôles blanches... A cause d'une injustice, Jonathan a été effacé. Le père, Gordon, n'émet qu'une revendication, *savoir* : « *Un homme, il doit tout savoir sur ses enfants... Je peux pas m'arrêter tant que je sais pas ce qui lui est arrivé, où ils l'ont enterré. Son corps, il m'appartient. C'est le corps de mon fils.* » Parce qu'il ne peut nier la légitimité de la revendication du jardinier-balayeur noir, Ben du Toit s'y perdra. Son enquête est une basculade.

La machine infernale

Il souhaiterait s'entendre avec le juge, qui applique la loi ; l'avocat, qui défend les Noirs ; l'officier de sécurité, qui parle son langage ; ses collègues, qui tolèrent au départ sa préoccupation. Un mur s'élève, une toile d'araignée se tisse : l'appareil de l'apartheid se met en branle contre le naïf, le traître au système, l'homme dont on fait un être sans foi. Il le broie insidieusement. La machine infernale ne laisse rien au hasard. Le « développement séparé » ne se discute pas et sécrète ses propres mécanismes de défense. Ben y laissera ses amis, son métier, sa famille, sa peau. Il se « *suicidera* ». Aux yeux des siens, il aura eu tort. Il crèvera d'impuissance et de solitude. L'Afrique du Sud vit, ainsi, une « saison blanche et sèche ».

Même si « *les saisons ne font que passer* », le romancier prend ici le relais de l'analyse politique pour expliquer la force d'un système totalitaire mal connu. La complicité ne se partage pas : parce qu'il sent en Ben une faille, Stanley le Noir, chauffeur débrouillard, en fait son complice de ce qui n'a pas été et de ce qui sera une fois la saison d'André Brink évanouie. « *Les demi-mesures sont impossibles.* » Rejeté par les siens, Ben du Toit ne peut agir que pour d'autres que lui-même. Quant à André Brink, au regard si pénétrant, au déchirement si profond, il a de moins en moins de chances de voir l'interdiction de son œuvre levée dans son propre pays. Son monde, celui des Boers, ne l'entend ni ne le comprend. Et pourtant, c'est à lui qu'il s'adresse en premier lieu.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

★ UNE SAISON BLANCHE ET SECHE, d'André Brink, traduit de l'anglais par Robert Fouques-Duparc. Stock, « Nouveau Cabinet cosmopolite », 365 pages. Environ 78 F.

Jean Rhys, in memoriam

● *Une autobiographie inachevée...*

SANS doute Jean Rhys s'est-elle racontée dans ses romans, plus ou moins. Il lui restait cependant à jeter bas le masque de la fiction pour nous dire ce qui dans le destin de ses héroïnes malheureuses relevait directement de sa propre vie. Et puis aussi, avant toute chose : comment elle était devenue cet auteur au ton inimitable. Elle s'y prit un peu tard, et la mort ne lui a pas laissé achever cette exploration d'elle-même. Ella Gwendolen Hamer, dite Jean Rhys, ne nous laisse qu'une confession inachevée : *Souriez, s'il vous plaît.*

La première partie, seule, de cet ouvrage a été revue et corrigée par ses soins. Elle a trait à cette époque heureuse où une petite fille vivait protégée dans le climat étrange et doucereux des Antilles britanniques, domaine de Genève, près de Roseau, à la Dominique. Images, saveurs, paroles recueillies dans *la Prisonnière des Sargasses*.

Premiers jeux, premières lectures et premiers étonnements. Une vie régie par les conventions du début du siècle, entre des parents et des tantes comme il faut, une nurse qui fut aussi sa « terreur », les figures intrigantes de l'*establishment* régnant sur les gens de couleur. Ces « différences » haineuses entre Blancs et Noirs ne lui échappèrent cependant pas, et ce fut aussi l'heure des premières hantises.

La deuxième partie est une suite d'esquisses. On retrouve Jean Rhys à seize ans, à Londres. Elève de l'Académie d'art dramatique, elle doit limiter ses ambitions d'être comédienne à l'ingrat rôle de *chorus girl*.

PIERRE KYRIA.

(Lire la suite page 14.)

« MARIE BON PAIN », de Bernard Clavel

Les noces de la gouge et du bois

BERNARD CLAVEL fait partie des très rares écrivains qui se sont acquis un public fidèle, et le retrouvent naturellement d'un livre à l'autre. Sans beaucoup de presse et de publicité, son dernier roman, *Marie Bon Pain*, tient la tête des ventes depuis un trimestre.

Avec le mépris des lecteurs qui la caractérise, une certaine critique intellectuelle voit dans de tels succès spontanés la preuve que les œuvres ne valent rien, qu'en tout cas elle ne méritent pas l'honneur de ses commentaires. Ainsi en use-t-elle d'habitude avec Troyat, Cesbron, une poignée d'autres. Le silence sur *Marie Bon Pain*, dans ces colonnes, n'était que de circonstance. Ce hasard se révèle bien délicieux : parler d'un auteur et d'un livre dont les carrières sont déjà faites donne au commentateur une tranquillité d'esprit que lui refusent de plus en plus les conditions actuelles de lancement.

Intervenant après qu'un titre s'est imposé, on peut être tenté de glisser de l'analyse littéraire aux considérations sociologiques, en se demandant notamment ce qui explique ce triomphe dans le public, à un moment donné. Sans hésiter, je dirais : un retour au sensible et au concret, dont notre époque est pathétiquement dépourvue.

SUITE aux quatre volumes des *Colonnes du ciel*, *Marie Bon Pain* raconte le retour en forêt de Chaux, vers 1650, de Bisontin la Vertu et sa femme, après l'exil en pays de Vaud que racontaient les tomes précédents. Mais cet épisode peut tout à fait se lire isolément. C'est l'histoire d'un malentendu vieux comme le cœur humain.

Bisontin le charpentier aime Marie d'amour, ce n'est pas douteux. Et pourtant, la passion de l'inconnu, la soif de grand air, l'emportent périodiquement, chez lui, sur le confort du foyer. « *On ne se sent plus libre, si on est trop bien* », dit-il. Il part une première fois vers l'ouest de la France, entraîné par un « compagnon » comme lui ; puis, après un bref retour au bercail, il gagnera le Nouveau Monde. Sans doute des aventures féminines s'ajoutent-elles à son goût de l'espace. Mais c'est d'abord ce goût qui le mène, toujours vivace quand il le croit endormi, inentamé par l'âge, insatiable.

Etant de celles qui se donnent une fois pour toutes, et ne voient pas de plus haut bonheur que de servir leur homme à la maison, Marie ne peut que souffrir. Retenir Bisontin de force serait pire que tout : il lui en voudrait, son besoin de fuir décuplerait. Elle devra le regarder partir, et « faire avec » sa douleur, la laver de tout ressentiment, en tirer un surcroît de force pour faire marcher la maisonnée, abattre le bois, assurer la besogne des jours.

Par Bertrand Poirot-Delpech

CELA, c'est un résumé en passant par les « idées » d'abandon et de résignation. En fait, le roman se définit au contraire par l'absence de concepts. Comme il convient à l'époque et au milieu considérés, rien n'y passe par les jeux de l'introspection. C'est le geste seul qui suggère la nuance de sentiment.

Chaque chapitre se présente comme une espèce de tableautin. On pense à ces scènes de Callot, dont les détails matériels finissent par créer l'illusion du mouvement et des rapports psychologiques. Les tâches quotidiennes auxquelles nous assistons se chargent de significations morales. Si éprouvés soient-ils, les êtres de Clavel sont sauvés de la perdition par le réseau d'objets et d'efforts où la vie d'alors les enserre. La tiédeur d'un pain, la beauté d'un ajustement de charpente, le feu d'un vin, réconcilient avec l'existence la plus contraire.

La nature environnante achève de maintenir l'équilibre menacé par les caprices de la passion. L'auteur ne nous laisse jamais ignorer l'état du ciel, au début et à la fin des chapitres. Ce n'est pas une coquetterie de narrateur soucieux d'ambiance. Dans la forêt de Dole, au dix-septième siècle, il n'est pas de peine de cœur qui éclipse le rapport vital avec les éléments. Un ciel blanc d'octobre reste un ciel blanc d'octobre. Une nuit d'orage et les craquements d'un toit participent à l'épaisseur de la vie.

CETTE même sensibilité à l'environnement se reconnaît dans une longue nouvelle que Bernard Clavel a publiée au printemps, chez Balland. *La Bourrelle* est le contraire de *Marie Bon Pain* : plutôt une sorcière, comme l'Hortense qui fascinait Bisontin. Dans le Québec d'autrefois, elle épouse le bourreau pour sortir de la prison où l'a jetée un vol de vêtements, et elle trompe l'époux avec un trappeur. Aussi endiablée, on le voit, que Marie est soudée à la douceur du nid. Mais les deux tempéraments sont saisis à travers des situations pareillement « incarnées ». Qu'il s'agisse des espaces immenses du Saint-Laurent ou d'un village franc-comtois tout en ustensiles familiers et en humus, êtres et nature se pénètrent intimement.

C'est sans doute ce qu'apprécient par-dessus tout les lecteurs de Bernard Clavel.

Au milieu des objets *design* qui nous submergent, et où nous ne reconnaissons plus ni matière identifiable ni trace de geste humain, les livres de Clavel font soudain l'effet apaisant d'un travail d'artisan à l'ancienne, où le pouce peut suivre les noces du coup de gouge avec le fil du bois.

★ MARIE BON PAIN, de Bernard Clavel, Robert Laffont édit., 350 pages. Environ 52 F.

★ LA BOURRELLE, de Bernard Clavel, Balland édit., 160 pages. Environ 39 F.



la vie littéraire

Balzac 1980

La Comédie humaine a fait salle comble, les dix premiers jours de juillet, au Centre international de Cerisy. Il n'y avait pas eu encore de décade Balzac en ce haut lieu de rencontres culturelles. Le colloque, organisé par C. Duchet et J. Neefs, réunissait, aux côtés de spécialistes de différentes disciplines, des experts chevronnés et plusieurs représentants d'une nouvelle génération de balzaciens. A l'affiche : « L'invention du roman », soit à la fois ce que le roman balzacien invente comme connaissance du *monde et discours sur les savoirs*, et ce qui s'invente alors comme roman.

Retour à Balzac, plus de vingt ans après l'ère du soupçon et les manifestes du nouveau roman ? Les débats furent vifs, mais l'accord était total, toutes tendances confondues, pour constater, outre la bonne cote de Balzac à *la Bourse des valeurs romancières*, un déplacement peut-être irréversible de la lecture critique vers ce qui demeure en Balzac rebelle à l'unité, aux systèmes, à la totalisation, au sérieux : vers les silences, les ruptures, les zones secrètes. Du reste, la conception du colloque invitait surtout aux découvertes, et l'on s'aventura beaucoup plus du côté d'*Une double famille*, de Z. Marcas, des *Secrets de la princesse de Cadignan*, de *la Vieille Fille*, d'*Un prince de la bohème*, que du côté des grands « classiques », et vers les *Œuvres diverses* autant que vers les *Œuvres complètes*. Et l'on resta chaque fois stupéfait de l'audace, du non-conformisme, de la violence et de la ruse de ce génie baroque qui, selon le mot d'Oscar Wilde, inventa le dix-neuvième siècle.

G. R.

Du nouveau sur Giraudoux

Trois thèmes dans le huitième *Cahier Giraudoux* qui vient de paraître apportant des informations inédites sur l'auteur de *Siegfried* : « Les dernières années », *Ondine*, « Giraudoux et la pensée allemande », compte rendu d'un colloque qui s'est déroulé à Poitiers en 1977. On y voit ce « romantique allemand », comme le définissait Edmond Jaloux dès 1923, conjurant assez vite, par l'écriture, une tentation philosophique pour laquelle il n'est absolument pas fait. « *Le sourire de Reims marié au sourire* de Voltaire », la certitude illuminante et le scepticisme ensemble, on approche là, au plus près, la vérité giralducienne.

Pas à pas, nous suivons la genèse d'*Ondine* à travers diverses versions et une distribution plusieurs fois remaniée entre juin 1938 *et la première, du 5 mai 1939. A peu près* vers cette date, Giraudoux, à cinquante-sept ans, rencontre « Isabelle », qui fut son dernier amour. A la lumière de leur correspondance, Lucie Heymann éclaire la fin d'une vie, lorsque son ménage disloqué, sa carrière *artistique brisée par* la défaite de 1940, Giraudoux essaie de reprendre équilibre. Et puis cet amour-là aussi se casse : « *Tirer une barre au-dessous de ce qui m'est venu par toi. C'est à ce compte que j'en resterai. Il est immense* ». Giraudoux ne croit pas si bien dire : trois mois encore lui restent à vivre. A moins que les poètes *aient de ces* presciences qui nous serrent le cœur, après coup ? — G. G.-A.

Association des Amis de Jean Giraudoux, rue Louis-Jouvet, 87300 Bellac.

Laforgue, poète du dodo et de la libido

Le dernier numéro de la *Revue des Sciences humaines* est entièrement consacré à J. Laforgue. On y trouve de nombreux inédits : *Tessa*, une comédie en deux actes et en vers que Laforgue écrivit à l'âge de dix-sept ans, l'ébauche d'un roman qui devait s'intituler *Un raté* (contribution au mythe de l'artiste), et six poèmes du *Sanglot de la Terre*. Ces découvertes sont suivies d'un état présent des études laforguiennes.

L'autre moitié du numéro fait cohabiter différentes lectures de l'un des initiateurs du vers libre Pierrot-Hamlet, le versificateur du dodo et de la libido. Car le poète des *Complaintes*, le conteur des *Moralités légendaires*, a été le poéticien de la régression et de la transgression, le parodiste de son *propre* texte et de toute écriture : ce qui *n'est* pas pour déplaire à ceux qui l'interrogent en fonction d'une modernité pluraliste !

On doit à Philippe Bonnefis l'organisation d'un numéro qui fera lire ou relire un auteur encore mal connu (bien qu'il soit édité dans des collections de poche), et qui fera découvrir *une de nos meilleures revues d'études* littéraires.

D. G.

59650 Villeneuve-d'Ascq, 160 pages. Environ 40 F.

Les poètes et la guerre civile espagnole

Le 18 juillet 1936 éclatait la guerre d'Espagne. Elle rassembla durant deux ans et demi tous les poètes espagnols et leurs *amis étrangers* autour de la jeune République menacée, puis assassinée par le franquisme. Elle inspira, selon Serge Salaün, quinze à vingt mille compositions, qui correspondent environ à cinq mille auteurs. Le drame, vécu et chanté, est aujourd'hui recréé d'une façon saisissante sous la forme d'une anthologie *bilingue par Josette et Georges Colomer : les Poètes ibéro-américains et la guerre civile espagnole (1936-1939)* (1).

« *La poésie de l'Espagne de ce temps*, écrit Jean Cassou dans sa préface, *était la poésie d'un peuple en crise et devenu l'objet d'un énorme accident collectif... On peut donc étudier, d'un long et pénétrant regard, cette bizarre époque et relire, dans un ensemble reconstitué, la poésie qui aura été la poésie de cette époque. Bien des réflexions surgiront, et aussi cette poignante émotion devant les choses qui, à la basse, en sourdine, font l'accompagnement de toute cette musique.* »

Tous les grands noms de la poésie espagnole et latino-américaine côtoient ici, fraternellement, ceux de la poésie catalane, galicienne et portugaise, moins connue mais tout aussi civique et frémissante. Ce gros livre, traduit avec talent, constitue une somme émouvante qui éclaire lumineusement un haut moment de l'histoire des hommes.

C. C.

(1) Volume cartonné, orné d'illustrations d'époque, de trois bois gravés de Manolo Valiente et de dix dessins originaux de Josep Castell. En vente chez les auteurs : 12, rue Bernadette, 93160 Noisy-le-Grand. 185 F.

Le « show-bis » de la nouvelle droite

— Avec *les Bons à rien*, Jean-Paul Fargier semble inventer un nouveau genre : le « pamphlet-fiction ». Il prend pour cible la nouvelle droite, met en scène, nommément, ses principaux chefs : Alain de Benoist, Louis Pauwels, Michel Marmin, Quentin Debray-Ritzen, etc. qui sont tournés en dérision, et dont les obsessions apparaissent au grand jour à travers des situations d'une bouffonnerie parfois irrésistible. Par exemple, on retrouve Alain de Benoist en chanteur pop, enregistrant un « *rock* celtique » à la *gloire du « grand viking blanc »*, tandis que le narrateur est chargé de le « lancer » grâce aux méthodes les plus récentes de marketing en usage dans le « show-business ». D'autres épisodes, comme la leçon de télégénie donnée à Louis Pauwels ou l'élection à Bayreuth de Miss Europe atteignent des sommets dans le comique et l'ironie féroce. Mais l'humour dont fait preuve l'auteur paraît souvent forcé, et certains passages qui traînent un peu en longueur nuisent à l'efficacité espérée.

Dans le dernier tiers du livre, l'auteur abandonne le ton de la comédie pour entreprendre un impressionnant réquisitoire. Il retrace d'abord la carrière journalistique d'Alain de Benoist, puis établit un dossier sur les origines du GRECE et sa filiation avec le mouvement ouvertement raciste Europe action. Mais quand J.-P Fragier s'en prend à ses « bons à rien », ne les sert-il pas du simple fait de parler d'eux ? — N G.

★ LES BONS A RIEN, de Jean-Paul Fargier, Editions les Presses d'aujourd'hui, 230 p.

prix

● LE GRAND PRIX DE LITTERATURE POLICIERE, réservé à un étranger, a été attribué à Mary Higgins Clark pour « la Nuit du renard » (Albin Michel).

● LE PRIX DU ROMAN D'AVENTURES 1980 a été décerné à Michel Guibert pour « le Vieux Monsieur aux chiens » (Le Masque).

● LE PRIX DE LA SOCIETE DES ECRIVAINS D'ALSACE ET DE LORRAINE est allé à Christiane Roederer pour le manuscrit de son romain intitulé « Elsa Mann ».

● LE PRIX LOUISE LABE, le Femina de la poésie, a été attribué au poète suisse Jean-Georges Lossier pour son recueil « le Long Voyage » paru à l'Age d'homme.

● L'ASSOCIATION DES ECRIVAINS BRETONS, présidée par Yann Brekilien, a remis aux lauréats ses prix de poésie 1980. Le prix de poésie en langue française a été décerné à Denise Le Dantec pour son recueil : « les Fileuses d'étoupe » et le prix de poésie en langue bretonne à Naig Rozmor pour son recueil « Karantez ha karantez ».

● TROIS PRIX ont été décernés à l'occasion du onzième « RENDEZ-VOUS LITTERAIRE DU PALM-BEACH DE CANNES », qui s'est tenu le 16 juillet.

— Le « Prix du Livre de l'été » a été attribué à Françoise Dorin, pour « les Lits à une place » (Flammarion) ;

— Le « Prix Saint-Exupéry de littérature imaginaire et poétique », à Milena Nokovitch, pour « Si un président... » (la Table ronde) ;

— Le « Grand Prix international de la mer », a été donné à René Ball pour « les Pingouins d'Indochine » (éditions Maritimes et d'outre-mer).

● LE GRAND PRIX DE LA MER, décerné par l'Association des écrivains de langue française, a été attribué à Alain Bombard pour « la Mer et l'Homme » (Fayard), et pour l'ensemble de son œuvre.

● LE PRIX MARCEL PROUST a été décerné à Jacques de Bourbon-Busset pour « les Choses simples », huitième tome de son Journal (Editions Gallimard).

● LE PRIX FEMINA-VACARESCO a été décerné à Gérard Macé pour son ouvrage : « Ex-libris » (Gallimard).

● CREE PAR LA FONDATION ET LE CLUB DE LA MAISON DE LA CHASSE ET DE LA NATURE, le prix François-Sommer (52000 F) sera décerné, au cours du quatrième trimestre, par un jury que présidera Maurice Genevoix, de l'Académie française. Ce prix récompensera un ouvrage contribuant « à faire connaître, aimer et pratiquer la chasse sportive... et suscitant le respect de la vie animale sauvage ou de la nature *en même temps que leur protection* ». (60, rue des Archives, 75003 Paris.)

en bref

● LE PEN CLUB FRANÇAIS a décidé, au cours de son assemblée générale, d'organiser chaque année une « Journée de l'écrivain en prison ». Le PEN a examiné les cas de deux écrivains ukrainiens incarcérés : Vasyl Stus et Oles Bordnik. (Centre français du PEN Club international : 6, rue François-Miron, 75004 Paris.)

● PIERRE BEARN, libraire, auteur et unique rédacteur de la revue « littéraire et trimestrielle à sens unique », « LA PASSERELLE », évoque dans son numéro de printemps, le dixième anniversaire de sa publication. Dans un article intitulé : « La littérature va-t-elle mourir ? », il attaque, plus loin, la politique gouvernementale de la liberté des prix de *vente dans le commerce du livre* et met en cause les grandes surfaces de la diffusion littéraire. Pierre Béarn propose aussi un « Dictionnaire des vacheries confraternelles » émaillé de citations de Voltaire sur Marivaux, de Marivaux sur Voltaire, ainsi de suite. (Abonnement de soutien : à partir de 75 F à adresser à Pierre Béarn, 60, rue Monsieur-le-Prince, 75006 Paris.)

● LA REVUE DE POESIE « VAGABONDAGES » consacre son numéro 18 aux comptines. On y trouve des textes de Banville, Béarn, Bérimont, Busch, Cros, Desnos, Eluard, Gautier, Hugo, Laforgue, Lamartine, Michelet, Musset et Obaldia. (« Vagabondages », 3, rue Séguier, 75006 Paris. Abonnement : 10 numéros par an, 165 F.)

● LE DEUXIEME FESTIVAL EUROPEEN DE POESIE aura lieu, à Louvain, du 26 au 28 septembre. Des délégations de poètes, représentant les vingt et un Etats membres du Conseil de l'Europe, *y participeront*. On y évoquera la situation de la poésie et du poète de 1950 à nos jours. Un volume d'essais et une anthologie européenne multilingues regrouperont les diverses contributions et les poèmes. Renseignements : secrétariat général *de l'Association* européenne pour la promotion de la poésie, Boskantstraat 38, B-3200 Leuven (Belgique).

● TOUS LES POETES peuvent concourir au sixième grand prix de poésie « Survivre » jusqu'au 15 octobre 1980. (Renseignements contre une enveloppe timbrée : Mme R. Schutz, 7, rue des Ecoles, 63530 Volvic, ou Mme C. Philippe, 11, rue Bardoux, 63000 Clermont-Ferrand.)

● *LE* « GRAND DICTIONNAIRE » FRANÇAIS-BRETON, publié par François Vallée, en 1920, vient d'être réédité par l'Association bretonne de culture à Rennes. Ce volume de 800 pages comporte un supplément et une histoire des *dictionnaires bretons* depuis le « Catholicon », dictionnaire breton-français et latin paru en 1499, jusqu'au dictionnaire breton-français de Roparz Hémon en 1928.

en poche

Ce cher Dickens

ENFANT, on dévore les versions édulcorées de *Oliver Twist* ou de *M. Pickwick ;* adolescent on découvre un auteur, un univers. Adulte, on fréquente plus volontiers les œuvres moins connues : les rééditions de la collection 10-18 constituent un bon prétexte à une relecture, ou à une découverte, c'est selon.

Charles Dickens symbolise à merveille l'Angleterre du dix-*neuvième siècle. Insatiable producteur, l'écrivain a créé une* immense galerie de portraits, personnages hauts en couleur, abrutis, tendres, cruels, avec toujours en prime cette « pincée » de caractère anglais à deux doigts de l'humour... ou du drame social.

Barnabé Rudge, roman historique, se déroule avec, en toile de fond, les émeutes antipapistes de Gordon (1780). Ecrit dans le plus pur style gothique, ce récit a pour point de départ un mystérieux crime, resté impuni vingt-cinq ans après. L'écrivain, habile manœuvre fait se succéder les intrigues, les rebondissements. Remarquables et saisissantes sont les descriptions des émeutes londoniennes et celles de quelques quartiers de la capitale anglaise.

Nous retrouvons la grande ville une soixantaine d'années plus tard, avec *Nicolas Nickelby*. D'une plume acérée, vive, Dickens dénonce le scandale des enfants maltraités dans une société où s'agitent l'abominable Squeers, des dépravés mondains, comme Sir Mulberg Hawk ou lord Verisopht, et l'éternel bouffon Mantalini. Dans sa *Vie* de Dickens, G. K. Chesterton (Gallimard, 1927), émet ce jugement à propos du personnage : « *On demande à un critique de décrire ses sentiments quand il jouit de Mantalini : il ne peut pas plus vous les décrire que ceux que lui cause un coup de poing dans la figure.* » Et c'est bien cela Dickens : un coup de poing.

BERNARD GENIÈS.

★ BARNABE RUDGE, de Charles Dickens, traduction de l'anglais par M. Bonnomet, revue par D. Jean, 2 vol., 492 et 497 pages, chacun environ 22 F. 10/18.

NICOLAS NICKELBY, traduction de P. Lorain revue par L. Jan, 2 vol., 504 et 582 pages ; chacun environ 22 F. 10/18.

Parmi les rééditions : *les Royaumes celtiques*, de Myles Dillon et Nord K. Chadwick (Marabout) ; *les Etrusques*, de Werner Keller (Marabout) ; *la Gaule*, de Ferdinand Lot, revue et mise à jour par Paul-Marie Duval (Marabout) ; *la Révolution française*, de François Furet et Denis Richet (Marabout).

récits

L'imaginaire sans frein

● ***François Coupry recrée le monde***

VOICI un livre qui ne s'aborde pas sans appréhension ou ne s'appréhende sans respect. D'abord, parce qu'il est l'œuvre de François Coupry, qui, avec *les Autocoïncés, Mille pattes sans tête, Ventre bleu*, etc., a déjà fait la preuve d'un talent original, insolite. Ensuite, parce qu'il se présente comme le premier terme d'une entreprise peu commune : re-créer le monde et le recréer à partir d'une vision intra-utérine, informelle ou informulée, d'avant le temps où les choses n'étaient pas encore ce que l'on croit qu'elles sont.

François Coupry paraît inspiré, pour ne pas dire obsédé — on l'a vu avec *Ventre bleu*, — par ce monde viscéral, gluant et grouillant de l'avant-naissance, ce repos agité de tempêtes que l'on imagine être l'existence fœtale. Ce n'est pas pour rien qu'il a écrit : « *Je suis lesbien.* » Il y a de sa part une volonté de se replacer dans l'état antérieur à la création en même temps qu'un souci d'identification à la perception et aux sensations féminines de l'enfantement.

Mais il y a aussi volonté de recréer, c'est-à-dire de distraire, c'est-à-dire de conter.

Cela donne un livre un peu fou, un peu délirant, où trois enfants qui sont à la fois nés et pas nés s'amusent à se constituer et à se reconstituer des identités, des personnalités, des paternités et des naissances. D'où des aventures qui ont à la fois l'illogisme et la logique, la liberté et l'audace des constructions enfantines. « Il était une fois... » Je suis Toi. Toi, tu es Il..., etc. Et si l'on s'amusait à refaire Rome, à réinventer le ciel, les villes, les temps et les nuits ? Et si la Terre ne tournait pas autour du soleil ?

« *Les premiers livres qu'on lit sont des livres d'enfants,* confie François Coupry. *A six ans, je dictais à ma mère des contes d'enfants. J'ai toujours été fasciné par les contes mythologiques qui proposent dans l'ordre de la métaphore une hypothèse sur les origines. Passer de l'autre côté du décor. Franchir le miroir. Inventer un monde autre, sans identité, sans réalité. Si mes enfants n'ont ni père ni mère, c'est précisément pour n'être encombrés ni par un passé, ni par une hérédité, ni par une mémoire. S'ils s'attaquent à Rome, c'est parce que Rome est le berceau idéologique de l'Occident. A partir de là, tout redevient possible. C'est le contraire de la démarche d'*Alice au pays des merveilles*, « où le non-sens part du réel ». Ici, c'est le non-sens qui crée le réel, un autre réel. J'ai toujours été hanté par un monde autre,* obéissant *à d'autres règles, d'autres raisons que les nôtres.* »

Ecriture sans tabou, syntaxe sans respect excessif, imaginaire sans frein. L'abord de ce livre risque d'être déconcertant. Il faut fermer (fictivement) les yeux, oublier sa propre mémoire, s'abandonner au vertige comme si l'on montait dans un *scenic railway* ou comme si l'on décollait du sol, à la verticale, dans une fusée. Là, tout redevient plausible, à défaut d'être possible. Même l'apparition soudaine, dans cette histoire sans queue ni tête, mais avec mille et mille et encore mille pattes, de Borgès et de Nabokov, Borgès devenu paléontologue, Nabokov père de Nabucco, dont la Sanseverina pourrait être la mère. Oui, pourquoi pas ?

François Coupry procède par petites phrases courtes, incisives et colorées comme ces fragments de verre qui ornent les baraques foraines ou comme on imagine qu'apparaissent les images dans les voyages interplanétaires.

Le second tome de cette trilogie iconoclaste nous emmènera précisément dans une fusée, à travers la science, vue comme une fiction, et le troisième nous ramènera à la Terre, pour une confrontation avec le monde moderne.

Attendons avec intérêt, et en tout cas curiosité, la conclusion de cette étonnante aventure, qui tranche sur la production courante par son ambition, par son audace et par sa singularité.

PAUL MORELLE.

★ LA TERRE NE TOURNE PAS AUTOUR DU SOLEIL, par François Coupry. Gallimard, 218 pages. Environ 55 F.

Sur l'Italie

DANS le cadre d'une nouvelle collection destinée à esquisser les différences nationales à travers la vie quotidienne, François Coupry a dévidé l'interminable écheveau des choses vues, des souvenirs et des épisodes forgés. Il fait passer dans les mots la multiplicité colorée des moments et des pensées de cinquante millions d'habitants d'une péninsule méditerranéenne qui se nomme Italie.

C'est sa vérité, chaleureuse et émue, leur vérité aussi telle qu'ils la présentent sans toujours le supporter très bien. Mais subsiste une marge entre ces deux vérités : celle où justement le lecteur, devenant un voyageur-voyeur, inscrira la sienne. A cet égard, cet Arlequin de François Coupry, cabriolant et courant sans perdre souffle à travers les tableaux et les acteurs du spectacle, réussit son coup, malgré toutes les contradictions qu'il implique. Celle-ci, par exemple : affirmer catégoriquement que « *l'absence de masque* » est « *l'une des caractéristiques les plus fortes* » de l'Italie, et s'employer de fait à soulever l'un après l'autre tous les masques, jusqu'à l'interrogation ultime : l'Italie est-elle une fiction ? Qu'importe, on le suit à son rythme haletant.

François Coupry a publié *les Italiens d'aujourd'hui*, trois mois après *la Terre ne tourne pas autour du Soleil*, un roman dont on ne se tire pas en le qualifiant d'onirique, de surréaliste, ou d'histoire pour les enfants. Un drôle de mythe qui trouve sa route tout seul sur le terrain où Ernst Jünger et Julien Gracq ont laissé des empreintes. La reconstruction de Rome aujourd'hui, rien de moins. Notre histoire immédiate, notre vérité y éclatent, pour qui sait lire. *Les Italiens d'aujourd'hui* apparaissent alors comme le carnet de notes lié au roman, comme le journal des expériences sur lesquelles s'est épanouie la fiction mythique. Comme les poupées qui s'emboîtent, la petite réalité de l'instant — qu'on ne peut tenir autrement que pour vécue — engendre la succession des transpositions jusqu'à la vérité pure des symboles noués dans le roman.

L'instant n'est pas encore à la critique universitaire de ces textes mais à percevoir dans toute sa violence la question que posent l'essai et le roman : l'Occident comme anachronisme aux environs de l'an 2000.

JACQUES NOBÉCOURT.

★ LES ITALIENS D'AUJOURD'HUI, de François Coupry. Balland, 187 pages. Environ 47 F.

Une « autobiographie fantasmée »

● ***André Laude nous doit toujours le livre de sa vie.***

IL y a quelqu'un à engueuler dans cette affaire. D'abord, qu'est-ce qu'ils ont tous à raconter leur vie avant l'âge ? Ici même, André Laude disait récemment, à juste raison, mais avec toutes sortes de précautions, qu'il n'y avait aucun bien à penser du roman autobiographique de Philippe Gavi, *La couleur du ciel a changé.* Je ne prendrai pas de gants avec un collaborateur qui est aussi un ami. De toute évidence, cette « autobiographie fantasmée », dont le titre, *Liberté couleur d'homme*, claque comme un fier anachronisme, est un livre inabouti, composé à la hâte. On s'en irrite d'autant plus qu'on a pu lire de Laude, dans *le Monde Dimanche*, il y a peu, une nouvelle frémissante, *Nadja, rue Saint-Martin*, où le fantasme l'emporte clairement sur l'autobiographie, grâce à une écriture inspirée et maîtrisée. Et l'on connaît bien sûr ses poèmes, convulsifs et rageurs, où la tendresse le dispute à la révolte.

Un talent trahi

Comment cet écrivain exigeant, ce critique perspicace n'a-t-il pas vu que l'idée même d'autobiographie fantasmée était périlleuse ? Philippe Lejeune l'a montré, de façon, me semble-t-il, définitive : l'autobiographie repose sur un pacte entre l'auteur et le lecteur, un « contrat de lecture » ; l'auteur s'y livre en toute sincérité et fait effort vers une véracité qui, pour être subjective, n'en est pas moins absolue. S'il y mêle le fantasme, il faut qu'il le donne pour tel.

Or, quand Laude met sur le même plan d'écriture le récit d'une aventure sexuelle à Nantes avec une femme mystérieuse que le lecteur identifie aussitôt avec une figure de la littérature surréaliste ; le compte rendu d'une équipée avec un commando anarchiste exécutant un attentat à Madrid sous Franco ; l'évocation d'une rencontre fraternelle à Cuba avec « Che » Guevara et celle d'une activité prolongée de journaliste dans l'Algérie nouvellement indépendante, le résultat est que la candide invraisemblance du premier de ces récits contamine tous les autres. Détaché, le lecteur n'a plus d'yeux que pour l'écriture. Celle-ci, dans ses meilleurs moments, a la chaleur et l'emportement des grands refus, des espérances juvéniles. Mais, trop souvent, son lyrisme révolutionnaire verse dans les stéréotypes.

La déception est d'autant plus vive qu'un vrai talent est ici trahi, que la matière de cette vie est riche, le tempérament généreux. André Laude nous doit l'autobiographie du poète qu'il est !

MICHEL COMTAT.

★ LIBERTE COULEUR D'HOMME, d'André Laude. Encre, coll. « Brèches », 238 pages.



Vivre est une maladie

LA réalité, pour Michel Ohl, n'existe plus. Il l'a noyée dans la bière et dans l'encre. Après *Zaporogues* et *Chez le libraire, Traité de tous les noms*, son dernier livre, nous entraîne jusqu'aux rivages du désespoir et de l'ivresse.

On ne s'y bat pas à coups de tartes à la crème mais avec des romans, *Karamazov* ou *Lolita*, ce qui est pareil. La parodie, le calembour, le mauvais goût, y font bon ménage, comme chez Maurice Roche. Vivre est une *maladie*, écrire n'est pas un remède mais une solution provisoire à nos maux.

En attendant, les mots filent, les formules se suivent, les trouvailles pleuvent. Affaire de talent, d'obstination. Des images étranges surgissent, venues d'autre part : « *Pour l'oublier, au lieu de boire j'ai enterré papa et maman dans un jardin, en catimini la nuit ; mais d'incroyables légumes poussés à tombeau ouvert exhibent au matin leurs formes provocantes de poupées...* »

Ohl tord le cou à la faconde, méprise sa facilité, escalade sa vie par la face nord. Il ne sera jamais très populaire avec un pareil entêtement. On le voit mal parader. Ses « Contes du père Ohl » cultivent pourtant le second degré à la perfection.

Un écrivain de cet acabit ne parle pas en faveur de l'espèce humaine. Il est déjà ailleurs, entre les choux et les petits lapins. Il ne cherche même plus à sauver sa propre peau. Comme l'épouvantable Céline, il l'étale simplement sur la table, en pleine abjection.

RAPHAEL SORIN.

★ TRAITE DE TOUS LES NOMS, par Michel Ohl. Editions Jean-Claude Lattès, 198 pages. Environ 50 F.

poésie

Un lyrisme clair

● ***Deux nouveaux venus : Paul de Roux et Jean-Pierre Colombi***

EST-CE un signe des temps ou simple coïncidence ? Les deux débutants les plus marquants de cette saison — ils ont tout de même quarante ans, — Paul de Roux et Jean-Pierre Colombi, reviennent à un lyrisme clair et sans les acrobaties langagières qui ont constitué, depuis quinze ans, l'un des poncifs les plus coriaces de ce domaine littéraire. On a l'impression, à lire ces deux nouveaux venus, que la culture et l'intellectualisme sont oubliés comme par enchantement.

Chez l'un comme chez l'autre, il s'agit de traduire sa propre surprise d'être au monde, et de saisir l'immédiat sans se demander à quelle avant-garde ou à quelle tradition on peut bien appartenir. Voilà qui est réconfortant et agréable, à condition qu'on ne nous demande pas tout à coup de balayer un siècle de recherches indispensables et justement ambitieuses.

La veine de Paul de Roux est élégiaque, dans une lignée qui comprend Racan, Musset, Henri de Régnier et Maurice Fombeure, la rime en moins. Ce qui surprend et séduit, c'est que Paul de Roux ne semble faire aucun cas de l'image rutilante ou du raccourci mystérieux. Il ne donne pas beaucoup à voir, pour reprendre la formule d'Eluard : il donne à caresser et à murmurer, sans jamais se hausser au niveau de la philosophie ni se morfondre du destin de la poésie.

Hors de la mode

A côté de ses scènes presque pastorales, ses tableaux de genre sont d'un charme parfaitement soigné. C'est un petit maître, à la manière de ces peintres méticuleux et attentifs sur qui les modes n'avaient pas de prise.

LE PHILATELISTE
Dans les yeux fatigués de l'enfant
[retour de classe
les timbres du Sénégal et du
[Mozambique
ont la fraîcheur des grands arbres
[après la pluie.
Petites doses de vitamines du
[monde
jalousement gardées sous
[cellophane :
images que l'on prend avec une
[pince.
Le cachet ancien, encre décolorée
authentifie le rêve fugitif.

∴

L'inspiration de Jean-Pierre Colombi n'est pas très différente. On veut déjà, dans certains milieux, lui dresser d'abusives couronnes, et, comme son livre connaît quelque succès, on est en droit de lui indiquer des erreurs à ne plus commettre. Les rimes occasionnelles sont maladroites, et les lourdeurs pullulent. Ecrire : « *L'œuvre sans poids de ma patience éteint les ombres* », c'est donner à l'à-peu-près une expression bien éculée. « *Je voudrais n'avoir rien fait* » est plat. « *La main des nuages pèse sur mon esprit* » est un cliché surréalisant inacceptable. « *J'avais levé les yeux vers le ciel pour le voir* » est digne de Labiche, de Feydeau ou de Fourets. Comme le titre le suggère, Jean-Pierre Colombi prend encore ses leçons, et son apprentissage est loin d'être achevé.

Ces réserves faites, on le sent tout ardent à saisir les êtres, les choses, les saisons. Cette véhémence, dite sans fard et avec une certaine volupté, finit par s'imposer au lecteur, heureux alors de se trouver en presence d'un tempérament incontestable. Quand il proclame : « *La terre est pure comme une aile* », on devine un appétit de vivre et d'aimer qui embrasse aussi bien la fleur du jardin que la femme qui passe ou l'univers qui tout à coup se mue en énorme interrogation. Le poète, armé de ses mots, fait front. Il faut gager que les leçons de ténèbres se transformeront en leçons de lumière...

Un oiseau à la gorge grise
est venu se poser tout près
de l'ombre où je voudrais
[m'étendre
Je regarde son crâne vif
danser sur l'attache des ailes
puis il saute comme un enfant
sur le dallage de l'allée
Il me semble être un peu plus
vieux que mon bonheur.

ALAIN BOSQUET.

★ ENTREVOIR, de Paul de Roux. « Le Chemin », Gallimard, 154 pages. Environ 45 F.

★ LEÇONS DE TENEBRES, de Jean-Pierre Colombi. Gallimard, 198 pages. Environ 47,50 F.



lettres étrangères

Dylan Thomas poète de la fureur

SIMPLE « *complément* » des *Œuvres* parues aux éditions du Seuil (1970), le nouveau choix de poèmes de Dylan Thomas, publié chez Gallimard, n'en contient pas moins quelques textes essentiels. L'un d'eux n'a pas donné pour rien son titre au volume.

Ecrit littéralement *contre* le décès de Thomas-père, il révèle en « concentré » une association caractéristique de toute l'œuvre *du poète : celle du thème de la* mort et de la colère, ou, mieux, de la fureur. Littéralement obsédé par l'idée du néant ultime, Thomas n'en est pas pour autant le chantre. La complaisance que *montre pour la mort un Jean-*Pierre Duprey lui est on ne peut plus étrangère ; et si certains de ses poèmes évoquent ceux d'un Georg Trakl, ils ne s'en distinguent pas moins, en même temps, par ce refus du « morbide ».

Le dernier *humaniste*

Les yeux rivés avec fascination sur son image, Thomas ne cesse de considérer la mort comme une ennemie ; sa fureur poétique, tout en en révélant la présence dans le moindre fait de la vie, ne lui cède que pas à pas, dans une lutte acharnée, ce terrain d'élection de tout son discours qu'est la réalité de son propre corps. Dans les heurts très physiques des mots qui, de choc en choc, composent ses vers faussement symbolistes, dans le « souffle » non moins physique des images et de leur offensive sanglante, la colère et la violence apparaissent comme synonyme d'une authentique joie de vivre, celle qui transforme « *chaque vérité, chaque mensonge* » en un « *amour qui ne juge pas* ».

Eclairé par cette joie, à travers d'innombrables instants éphémères qu'elle inonde d'une lumière d'éternité, le squelette même de l'homme, sous le ciel vide, s'élève triomphalement au-dessus du *gouffre de sa mortalité, comme* l'ultime preuve de la grandeur de l'espèce. Dylan Thomas, ou le dernier humaniste...

La traduction d'Alain Suied, si elle ne coule pas toujours de source, ne souffre sans doute, pour l'essentiel, que d'un fatal désaccord entre Thomas et la langue française. Il n'en va pas de même des notes à la fin du volume, dont l'esprit scolaire nuit parfois plus au poète qu'il ne le sert.

PETR KRAL.

★ N'ENTRE PAS SANS VIOLENCE DANS CETTE BONNE NUIT... et autres poèmes, de Dylan Thomas, traduit de l'anglais et préfacé par Alain Suied. Gallimard, « Du monde entier », 65 pages. Environ 28 F.

Donald Barthelme, le père et les mots

● *Le parricide et la parole buissonnière : avant-garde américaine*

FRAGMENTS de héros. Un père de cent neuf ans, avec une tête en marbre, un pied de 9 mètres de haut, une carcasse de 3 200 coudées et une jambe entièrement mécanique, ça n'existe pas... Pourtant, cette héroïque structure occupe les deux cent dix-sept pages du roman — récit ? féerie ? farce ? — de Donald Barthelme. De toute éternité et pour toujours, le père ordonne : il commande la garde des hussards, il assure le bon fonctionnement des codes postaux, il règle les taux d'intérêt, d'inflation, de stagflation. Drapé dans sa toge dorée, cheveux gris-jeune au vent, il est et il n'est pas. Allongé et debout. Puissant et impuissant. Mortel et immortel. Mort et vivant.

L'espace laissé vacant par ce Gulliver à la jambe de bois est occupé par des lilliputiens qui se nomment Thomas ou Edward, comme tous les fils, Julie ou Emma, comme toutes les filles. Quelques manants aussi, dix-neuf en tout, suants, soufflants, assoiffés, qui tirent-poussent la carcasse du père mort. Parfois, on aperçoit, loin derrière le cortège, l'ombre d'un chevalier : c'est maman, avec son calepin, qui note les commandes : cigarettes, chili, argentil, mayonnaise, vermouth et sauce à barbecue. L'intendance suit les preux chevaliers. *Miettes d'aventures*. Le cortège s'ébranle. Destination : la fontaine de jouvence, à moins que ce ne soit la toison d'or. Pique-nique autour d'une nappe jetée *à même le sol* : Julie au nord, Thomas à l'ouest, le père mort à l'est, les langoustines au sud. Colère, à l'occasion de l'insolence du fils : le père mort saisit son épée, se précipite dans *le bosquet à musique et occit un* harpiste, puis un joueur de serpent, puis un frappeur de crotales, puis un sonneur de trompette persane et un autre de trompette indienne, et un autre de trompette romaine et un autre de trompette chinoise en bois couvert de cuivre... « *Impressionnant*, dit Julie. *Dommage qu'ils n'aient été que de carton-pâte.* » Rencontre avec l'ennemi : les *Wendes* s'opposent au passage du père mort. Chez eux, il n'y a pas de pères furibards, pas de fils ni de filles, pas de femmes — seulement des mères. Il faut tuer le père, ou au moins l'ébouillanter, afin d'éviter tout risque de contagion. Ruse et compromis : on brûlera la jambe gauche — l'artificielle ! Au signal, le père poussera un cri de douleur. Le cortège poursuit sa quête.

Le dragon blessé

Le Dragon à vent. Le dragon ne surgit pas au détour de la montagne, comme dans la légende ; il est là parmi les pèlerins ; c'est le père mort. Du dragon blessé, ce n'est pas le sang qui jaillit, mais le vent, l'air, le mot. Le père est oukase : de seize à soixante ans, les fils doivent porter le bonnet d'âne orange surmonté de clochettes d'argent. Le père engendre par la parole : que la table de billard soit... Le père monopolise le verbe — dialogue à une voix : « *Eh fils ! viens ici une minute. Faut que toi et moi on bavarde un peu.* » La palabre, l'autorité, la responsabilité — omniprésentes, mais fragiles comme une bulle qu'on répugne à faire éclater.

Manuel à l'usage des fils. Inséré dans le texte de Barthelme, ce texte à l'intérieur du texte, qui évoque le roman anglais du XVIII[e] siècle, offre un catalogue à la Borgès des vingt-deux *espèces de pères : pères-fous*, pères-professeurs, pères-à-cheval, pères-perdus, etc. Il souligne l'essentialisme de la paternité : quand un père meurt, sa paternité fait retour au père suprême. Mais il déconseille le parricide vulgaire parce qu'il prouve, au-delà du moindre doute, que toutes les accusations portées contre les fils par les pères sont fondées. Alors, que faire ? Tout simplement, utiliser contre le père l'arme du père : le mot. Vous admirez la boucle de sa ceinture, il vous remercie. Vous la lui empruntez, il vous dit qu'elle vous sied. Vous la gardez. Ainsi, le père se fait déposséder de sa chaîne de montre, de son épée, de son passeport, de sa virilité, de son verbe, de sa quête. La toison d'or, c'était celle de la dame. Il est trop vieux maintenant. Vous faites creuser une immense fosse. Vous l'invitez à s'y allonger. La dame lui tient la main. Vous appelez les bulldozers.

Les déchets s'accumulent dans les poubelles de la culture : déchets d'héroïsme, de mythes, d'aventures, de mots surtout. Mots usés qui se figent ou s'affolent. Là encore, que faire ? Opter pour le silence ? la revitalisation des mots ? l'agencement des fragments ? Barthelme choisit d'opposer à la fragmentation du monde la fragmentation de l'écriture. L'essentiel est la pa*role buissonnière, celle des en*fants qui s'aiment et dont l'amour incontrôlable terrorise le père mort. Intense plaisir du lecteur libéré par les glissements insensés des mots, des phrases, des rôles, des idées reçues. On songe à Ionesco, Nabokov, Borgès, Céline — mais avec quelque chose en plus dans ce questionnement de la littérature, quelque chose d'excessif et de mesuré, comme chez Burroughs, qui évoque le jazz, — *free et cool* tout à la fois.

PIERRE DOMMERGUES.

★ LE PERE MORT, de Donald Barthelme. Le Seuil. Traduit de *l'américain par Maurice Rambaud*, 217 pages. Environ 49 F.

Jean Rhys, in memoriam

(Suite de la page 11.)

Emplois minables, tournées médiocres, pensions froides, loges sinistres, il faut la suivre, pauvre figure errante peu convaincue d'être utile à quelque chose et surtout à elle-même. Déjà vaincue, frileuse, prête à rompre.

C'est ainsi qu'on la découvre, balançant, comme elle le dit, entre le besoin d'être protégée (sécurisée, dirait-on aujourd'hui) et le goût de l'aventure, du risque, de la fuite, très ressemblante en cela à ses personnages. Une longue liaison s'achève sur un envoi régulier de chèques de la part de l'inspirateur de ce Mr. Mackenzie qui traverse *le Quai des Grands-Augustins*.

Avec une sorte de délectation amère, doloriste, elle se replie sur elle-même, ne sortant de ses garnis loués à la semaine que pour le strict nécessaire. « *Je suis capable de faire complètement abstraction de mon corps* », avouera-t-elle plus tard à un Français. Sa compagne de tous les instants : la tristesse, une certaine tristesse qui la rend absente au monde. Une étrangère sur la terre, aurait dit Julien Green, et Jean Rhys ne dit pas autre chose avec une sincérité d'une sécheresse poignante : « *Jamais je ne ferai partie de quoi que ce soit, où que ce soit, je le sais,* et *toute ma vie se passera ainsi, à essayer d'appartenir, à essayer en vain. Il y a toujours quelque chose qui tourne mal. Je suis une étrangère. Je le serai toute ma vie.* »

Étrangère à elle-même

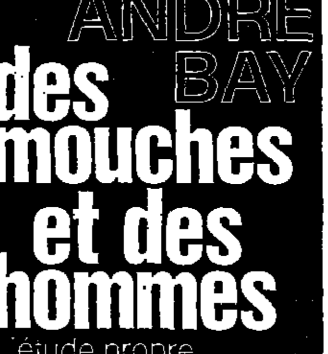
C'est pour cela qu'elle a écrit, un jour plus froid que les autres, dans le décor d'un *bed and breakfast*, sur des cahiers d'écolière où, parlant d'elle-même, elle commençait à dessiner, sans le savoir, le destin et la silhouette de ses futurs personnages.

Etrangère à elle-même, Jean Rhys fuira la sinistre Angleterre, ira à Paris, se mariera, aura un enfant qui mourra au bout de trois semaines, divorcera, se remariera deux fois encore. Et c'est à Paris que prendra forme son premier texte... Les détails biographiques ne manquent pas au fil de ces pages, mais on en retiendra moins les faits, que l'on devine souvent plus cruels qu'elle ne consent à le dire, que l'approche, l'éclairage, le ton, cet étrange pouvoir qui lui permet de faire tout comprendre sans guère expliquer — sa maîtrise d'écrivain.

Cette autobiographie, surtout peut-être dans ce qu'elle a de non révisé, de fragmentaire, nous montre, une fois de plus, en quoi elle consiste. Seule l'œuvre pouvait masquer les blancs de cette existence en constante discontinuité psychique, combler les failles, réparer l'échec. « *Tu dois gagner ta mort* », s'ordonne Jean Rhys dans cet extrait de journal qui clôt le volume et où elle fait davantage son procès qu'elle ne dresse un bilan. Pari tenu superbement.

PIERRE KYRIA.

★ SOURIEZ, S'IL VOUS PLAIT, de Jean Rhys, autobiographie inachevée, traduit de l'anglais par Jacques Tournier, Denoël, 216 pages. Environ 49 F.



au fil des rééditions

Le Néron de Dumas

IL en a tellement fait, Dumas père, tellement écrit, qu'on était jusqu'à ce jour tout excusé d'ignorer qu'il avait commis entre autres un roman antique : Néron en scriptocolor, les chrétiens jetés aux lions, du sang, de la volupté, de la mort. Le péplum, quoi ! Le vrai !

Acté mérite tout à fait d'être lu, et méritait donc d'être réédité. C'est un peu une première version du *Quo vadis ?* de Sienkiewicz, qui fut un succès mondial de librairie. Mais notre Dumas national est plus jouisseur que bénisseur, et c'est tant mieux.

Même époque (entre 57 et 68 de notre ère), même cadre (Rome pour l'essentiel), mêmes personnages : saint Paul ou saint Pierre, des affranchis vicelards, des esclaves dévoués et des demoiselles malheureuses. Et Néron, bien sûr.

Un Néron de vingt ans, tout nouvel empereur, que Dumas a vu beau, fort, intelligent, triomphant anonymement aux Jeux de Corinthe (en 57 de notre ère) : athlète complet, conducteur de char, poète inspiré. C'est de ce jeune dieu que tombe sincèrement amoureuse la sage et belle Acté, Corinthienne de bonne famille, sans savoir que l'amant qu'elle s'est choisi est le maître du monde.

Le roman se termine comme il se doit sur la mort de l'artiste impérial, dont Acté, maintenant chrétienne, est toujours éprise avec nostalgie. Tout cela roule au pas de charge, sans grand souci de l'exactitude ni même de la vraisemblance historique.

Bah ! L'essentiel n'est pas là, mais dans ce grand destin senti par un grand romantique. A lire pour rajeunir (1).

Nodier conteur

DANS la même collection, le *Jean Sbogar*, de Charles Nodier (1818), est un moins bon choix. Nodier a mal vieilli dans l'ensemble, et ce roman, noirissime mais traînassant, est vraiment bien loin de nos goûts. On le lira d'un œil nonchalant en s'arrêtant un peu à quelques réflexions prêtées à Jean Sbogar par Nodier. Ainsi : « *Quand la politique est devenue une science des mots, tout est perdu. Il y a quelque chose de plus vil au monde que l'esclave d'un tyran : c'est la dupe d'un sophisme.* »

Du même Nodier, le recueil de contes, chez Garnier-Flammarion, est extrêmement inégal puisqu'il nous propose à la fois (mais c'est de règle dans ce genre de réédition) l'illisible *Smarra*, le gentillet *Trilby*, deux « *longues nouvelles* » assez bien enlevées : *Jean-François-les-bas-bleus* et *Inès de las Sierras* ; et, seul à justifier vraiment l'achat du livre, le plus long et sans doute le plus captivant des contes de Nodier, *la Fée aux miettes*.

En dépit du titre, ce conte très adulte a les dimensions et le ton d'un bon roman fantastique. Cela se passe entre Granville, les îles de la Manche et l'Ecosse : le merveilleux y est manié avec discrétion et habileté, et quelque peu d'érotisme indécis pimente les aventures de la fée aux miettes et de son jeune amant.

On retrouvera là-dedans parfois la patte de Swift, parfois celle de Voltaire. Plus sérieusement, si l'on ose dire, *la Fée aux miettes* est un itinéraire initiatique attachant, un beau « texte de l'âme ». Si l'on devait, de Nodier, ne lire qu'une œuvre, ce serait celle-là (2).

Les « fin-de-siècle »

D'UN quasi-inconnu aujourd'hui, qui fut célébrissime en son temps, Catulle Mendès (1841-1909), les éditions libres Hallier (nouveau venu dans la chasse aux rééditions) proposent un conte moyenâgeux sans prétention et, somme toute, charmant : *l'Homme tout nu*.

Moyen Age de fantaisie, très sensuel et tant soit peu cruel ; nature en fête, damoiseau persécuté et damoiselles compatissantes. Il y a du Marie de France et du Roman de la Rose dans le « lai » de Catulle Mendès, et ce n'est pas un mince éloge.

Patrick Grainville ne s'y est pas trompé en préfaçant le texte, dont il dit bien ce que son délire de jeunesse a de charmant. C'est par ailleurs un beau fac-similé, plaisant à l'œil.

Autre trouvaille : Rachilde, pour *la Tour d'amour* (1899). Deux gardiens de phare, un jeune, un vieux, en proie aux démons de la solitude, des sexualités torturées, du sadisme et de la nécrophilie. C'est du meilleur réalisme fantastique, écrit avec sobriété et une violence contenue, pas du tout « fin de siècle » comme on l'imagine (et comme l'est au fond *l'Homme tout nu*).

D'Edmond Haraucourt (1857-1929), un petit recueil de poèmes du deuxième rayon : *la Légende des sexes*, sous-titrés, pas moins : « Poèmes hystériques, l'épopée du bas-ventre ». N'exagérons rien, et n'en croyons pas sur parole l'épigraphe latine du livre, qui dit en substance que cette *Légende des sexes* est à lire de la main gauche.

Mais Haraucourt fut par ailleurs un poète de talent. Ses badinages « hystériques » sont bien enlevés et dûment ciselés. Georges Pillement, connaisseur, n'a pas dédaigné de donner à ce divertissement élégant la caution d'une préface sympathique.

Le stupide dix-neuvième siècle n'a pas fini de nous surprendre (3).

JACQUES CELLARD.

(1) *Acté*, d'Alexandre Dumas. Coll. « La Bibliothèque oubliée », Ed. France-Empire, 252 p. Environ 32 F.

(2) Charles Nodier, *Jean Sbogar*, « La Bibliothèque oubliée », Ed. France-Empire, 190 p. Environ 28 F. — Charles Nodier, *Smarra, Trilby et autres contes*, chronologie, préface, bibliographie et notes de Jean-Luc Steinmetz. Quelques négligences dans la typographie (ainsi pages 60, 69, 294). Textes intégraux. Garnier-Flammarion, 503 p. Environ 15 F.

(3) Catulle Mendès, *l'Homme tout nu*, préface de Patrick Grainville. Coll. « Le Grenier ». Editions libres Hallier. Notice biographique. 304 p. Environ 35 F. — Rachilde, *la Tour d'amour*, « Le Tout sur le Tout », libraire-éditeur, 11, rue Barrault, 75013 Paris. 262 p. — Edmond Haraucourt, *la Légende des sexes*, trente-neuf poèmes hystériques, préface de Georges Pillement. Illustrations. « Les Insolites », libraire-éditeur, 5, rue Payenne, Paris. 130 p.

Correspondance

A propos de la guerre d'Algérie

*A la suite de l'article d'Eric Roussel relatif à l'*Histoire de la guerre d'Algérie *d'Alistair Horne (« le Monde des livres » du 7 juin), un lecteur du Nord, M. Jean-François Amblard, nous signale la parution, en Allemagne, d'un livre du professeur Hartmut Elsenhans intitulé :* la France et la Guerre d'Algérie 1954-1962. Tentative de décolonisation par une métropole capitaliste. Contribution à une étude de l'effondrement des empires coloniaux. (1)

A ma connaissance, écrit M. M. Amblard, cet ouvrage, dont la traduction française tarde malheureusement à paraître, n'a fait jusqu'ici l'objet d'aucun compte rendu. Seul Pierre Vidal-Naquet, dans la bibliographie sommaire de son livre *la Torture dans la République*, signale l'existence et souligne la qualité de cette étude monumentale, « *traitant essentiellement de l'évolution des mentalités et de l'opinion française* ». J'ajouterai pour ma part que l'historiographie de la guerre d'Algérie sortait, enfin, du récit linéaire et de la polémique immédiate pour se hausser, enfin, à l'analyse détaillée du fait colonial et à une compréhension globale du soulèvement nationaliste et des ripostes, tant d'ordre militaire que d'ordre économique, que put lui opposer la métropole.

[La traduction et la publication en France de cet ouvrage sont, en effet, d'autant plus souhaitables que l'évolution de l'opinion française sur le problème algérien a été, jusqu'à présent, fort négligée. Y compris par Alistair Horne, comme je l'ai indiqué dans mon article. La sortie du tome II de cette étude, en Allemagne, devrait inciter les éditeurs français à se mettre au travail. — E. R.]

(1) *Frankreichs Algerienkrieg 1954-1962 Entkolonisierungversuch einer kapitalistischen Metropole. Zum Zusammenbruch der kolonialreiche.* Editions Karl Hanser (Munich) 1974. Environ 900 pages.

lectures d'été

Les malheurs d'Adélaïde

● ***Dans la haute société de l'île Maurice en 1912.***

ADELAIDE est intelligente, jeune, belle et riche. Elle a pourtant bien des malheurs. A travers l'histoire de cette héroïne tourmentée, Marcel Haedrich nous fait découvrir un univers fermé, celui de l'aristocratie coloniale franco-anglaise de l'île Maurice, en 1912, à la veille de la première guerre mondiale.

Adélaïde est la fille d'un « self made man », d'un nouveau riche, Louis Girard, aventurier français qui a bâti sa fortune sur le trafic de quinine pendant une épidémie de malaria, et qui a pu rentrer grâce à cet argent dans la « société » de l'île. Adélaïde a hérité de son père un appétit de vivre et une volonté d'entreprendre difficiles à satisfaire, bien qu'elle ait épousé M. de Kergoust, grand seigneur bon vivant et velléitaire, dont les seuls plaisirs sont la chasse et la table.

Autour d'Adélaïde, de son mari, de ses parents, de l'avocat libéral Oudinot, du révolutionnaire indien Mawillal, ou même du vieux Sir Duclézio accroché à des privilèges d'un autre âge, c'est un monde étranger qui revit, à l'écart des grands tumultes de l'époque, mais où se font sentir les premiers symptômes du pourrissement.

Une population curieuse occupe l'île : les autochtones sont tous des immigrants ou des descendants d'immigrants. Les deux tiers sont d'origine indienne. En deuxième position viennent les métis d'Européens et d'Africains, ou d'Indiens et d'Européens. Le reste est constitué d'environ 3 % de Chinois et 2 % de Blancs, principalement d'origine française. En 1912, ces derniers gardent encore l'essentiel du pouvoir et des terres, et vont faire leurs études à Cambridge avant de rentrer s'occuper de leurs plantations de canne à sucre.

Dans un roman de jeunesse, *Georges*, Alexandre Dumas évoquait la truculence et les passions de ce monde clos, à travers les aventures d'un jeune mulâtre romantique, qui ne pouvait s'intégrer à la classe dominante malgré sa fortune. Avec *Adélaïde de Kergoust*, c'est la fin de ce même monde qui se dessine.

ALEXIS LECAYE.

★ ADELAIDE DE KERGOUST, de Marcel Haedrich. Editions Belfond, 522 pages, environ 62 francs.

Chantage à la bombe

● ***Les tentations d'un jeune chimiste américain.***

EN ces temps de chômage et de crise, Sam Boggs ne risque pas d'être mis sur la touche. Il compte parmi les meilleurs spécialistes d'une profession très marginale mais en pleine expansion : celle des fabricants et poseurs de bombes.

Dans son roman *le Mercenaire de l'atome*, l'écrivain et éditeur américain Mark Washburn trace l'itinéraire de ce jeune chimiste de Berkeley, converti à l'action terroriste par l'exemple d'un gouvernement terroriste : « *Lorsque la guerre du Vietnam éclata, ma génération se sentit trahie. C'était une mauvaise action évidente perpétrée au nom de tout ce qu'on nous avait désigné comme étant le bien et le juste. La trahison était accablante. La rage s'empara de nous. Certains fabriquèrent des bombes pour anéantir les traîtres.* »

Le premier organisme à lui proposer du travail est le Pentagone : ils veulent une bombe dont les éclats ne soient pas visibles aux rayons X, afin que les blessés n'en réchappent pas... Sam Boggs refuse ce premier contrat, mais, de fil en aiguille, il en accepte d'autres, et loue peu à peu ses services à toutes sortes d'organisations à l'altruisme plus qu'incertain : des mouvements de libération clandestins, la Mafia, et même la C.I.A. Il impose une seule condition : ses bombes, chefs-d'œuvre de précision et de qualité, ne doivent tuer personne.

Suspense et « happy-end »

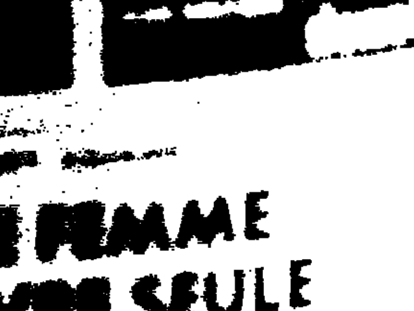
En vacances dans une station balnéaire espagnole, après un petit travail accompli au Portugal, Boggs est accosté par un individu aussi antipathique que persuasif ; ce monsieur sait tout de Boggs et lui demande de mettre au point une bombe atomique, contre le versement de 1 million de dollars. L'alternative étant de se faire liquider. Invraisemblable ? Pas tant que cela : récemment, un jeune chimiste américain a très précisément décrit dans sa thèse toutes les étapes de la fabrication artisanale d'une bombe A ; il a eu son diplôme.

Sam Boggs, lui, passe tout de suite à la pratique. En dehors même de son amour pour l'argent — et pour la vie, — le défi est trop tentant. Et les réserves de plutonium sont si mal gardées... Mais il compte bien saboter le projet, et il lui faut pour cela découvrir qui sont ses employeurs : la Mafia ? la C.I.A. ? Un quelconque Etat dictatorial qui veut devenir une puissance atomique ? Ou autre chose encore ? Suspense et « happy end » sont garantis, dans le meilleur style des romans d'aventures d'outre-Atlantique.

A. L.

★ LE MERCENAIRE DE L'ATOME, de Mark Washburn. Gallimard, 323 pages. Environ 52 F.





La maxime et l'aphorisme

TENTATIVES

Les auteurs de maximes enseignent, selon Roland Jaccard, une morale de l'irrespect. L'œuvre de La Rochefoucauld nous en donne la preuve. Celle de Cioran nous le confirme.

Quatre écrivains, Roger Judrin, Pierre-Albert Jourdan, François Cariès, Edmond Amran El Maleh se sont employés à définir le genre, avec des aphorismes, comme il convient. Car ce serait trahir le fragment, de ne pas l'évoquer d'une manière fragmentaire. Roger Judrin, qui a publié cette année un recueil de maximes intitulé Ténèbres d'or *(1), fait valoir que « l'excuse du*

Des rayons X pour scruter les âmes

● ***Une morale de l'irrespect.***

« TOUS *ceux qui écrivent des pensées ou des maximes sont des charlatans qui jettent de la poudre aux yeux* », disait le prince de Ligne.

Traités de charlatans ou de prestidigitateurs, les auteurs d'aphorismes irritent ; on leur reproche leur légèreté, leur désinvolture, leur laconisme ; on les accuse de sacrifier la vérité à l'élégance du style, de cultiver le paradoxe, de ne reculer devant aucune contradiction, de chercher à surprendre plutôt qu'à convaincre, à désillusionner plutôt qu'à édifier. Bref, on tient rigueur à ces moralistes d'être si peu moraux.

La forme discontinue dans laquelle ils s'expriment est une forme aristocratique ; elle apparaît en France au seizième siècle, en même temps que s'essoufflent la théologie et la scolastique. Le moraliste est le plus souvent un homme d'action ; il méprise le professeur, ce docte, ce roturier. Mondain, il analyse l'homme tel qu'il l'a connu. Sa démarche est aux antipodes de celle du philosophe ; il se méfie de ce qui n'est pas concret ; le concept « homme » l'intéresse *moins* que les hommes réels avec leurs qualités, leurs vices, leurs arrière-mondes.

Ses aphorismes, pour qui sait en faire bon usage, sont des clefs pour ouvrir les psychismes, des rayons X pour scruter les âmes. Le moraliste joue avec son lecteur ; il le provoque ; il l'incite à rentrer en lui-même, à poursuivre sa réflexion. Sa pensée est toujours inachevée. Hostile au système et fidèle à l'expérience, elle s'arrête au seuil de l'essentiel.

Le moraliste n'aime pas expliquer. « *S'appesantir, s'expliquer, démontrer — autant de formes de vulgarité* », écrit Cioran. Sans compter l'ennui qu'éveillent en lui des questions — polies ou policières — comme : « *Qu'avez-vous voulu dire exactement ?* ». L'aphorisme exige une connivence de bon aloi ; son public est forcément limité, ce qui évite au moraliste d'être fréquenté par des fâcheux.

Il y a cependant une catégorie de lecteurs qu'il redoute par-dessus tout et qu'il ne peut éviter ; ce sont ceux, fervents autant que désarmants, qui, le prenant au pied de la lettre, préfèrent ses leçons à leur vie, l'embaument et le figent dans ce qui lui est le plus étranger : l'esprit de système. Chamfort observait que le paresseux et l'homme médiocre s'accommodent d'une maxime qui les dispense d'aller au-delà et lui attribuent « *une généralité que l'auteur, à moins qu'il ne soit lui-même médiocre, ce qui arrive quelquefois, n'a pas prétendu lui donner* ».

Le moraliste juge vain de s'astreindre à une œuvre ; « *Il faut seulement*, écrit Cioran, *dire quelque chose qui puisse se murmurer à l'oreille d'un ivrogne ou d'un mourant.* »

L'art de l'aphorisme est l'art de la grande liberté, car il est l'art des sommets : les misérables consolations, les douteuses certitudes, les piètres illusions dont se bercent les humains ne résistent pas à l'altitude.

Lorsque le promeneur solitaire aura gravi les écueils des montagnes, il rencontrera peut-être La Rochefoucauld, Chamfort, Nietzsche ou Cioran, ses frères en solitude. La foule les a chassés de ses villes et de ses villages, car elle les accusait de ne rien respecter, ni l'amour, ni la religion, ni la piété familiale, sans comprendre que c'est au nom d'une morale plus subtile, et souvent plus exigeante, que ces moralistes hautains et sacrilèges avaient hissé le drapeau noir de l'immoraliste.

ROLAND JACCARD.

L'œil impitoyable de La Rochefoucauld

● ***Dévisager, pour le duc, voulait dire démasquer.***

LE duc de La Rochefoucauld avait l'œil vif et l'esprit averti. Il ne s'abusait, on le sait, ni sur lui-même, ni sur les autres. Il ne nous laisse guère entretenir d'illusions sur les bons sentiments et les vertus que nous croyons avoir. Il nous déniaise en quelque sorte.

Quand nous nous félicitons de l'excès de sensibilité, qui nous défend de tolérer les malheurs de l'espèce humaine, il s'empresse de nous détromper : « *Nous avons tous assez de force*, dit-il, *pour supporter les maux d'autrui.* » Sans quoi nous serions toute l'année au désespoir... Il ajoute que « *dans l'adversité de nos meilleurs amis nous trouvons toujours quelque chose qui ne nous déplaît pas* ». Quel imprudent se risquerait à le démentir ?

Si nous réprouvons, chez les gens, le souci de paraître, La Rochefoucauld nous indique, sans pitié, le motif de ce désaveu : « *Ce qui nous rend la vanité des autres insupportable, c'est qu'elle blesse la nôtre.* » Et quand nous fuyons les compliments qu'on nous adresse, il fait valoir que « *le refus de la louange est un désir d'être loué deux fois* ».

Nous laissons-nous emporter par nos confidences, en croyant ravir celui qui les reçoit ? La Rochefoucauld s'inquiète aussitôt de notre aveuglement : « *L'extrême plaisir que nous prenons à parler de nous-même nous doit faire craindre de n'en donner guère à ceux qui nous écoutent.* » Sommes-nous assurés de notre tolérance et de notre générosité à l'égard de nos proches ? Il en restreint la portée : « *Nous pardonnons aisément à nos amis les défauts qui ne nous regardent pas.* » Les travers dont nous sommes les victimes ne bénéficient sans doute pas du même libéralisme. Prétendons-nous avoir le courage de combattre nos inclinations ? La Rochefoucauld nous répond que, « *si nous résistons à nos passions, c'est plus par leur faiblesse que par notre force* ».

Il a dénoncé nos impostures diverses, tout en affirmant que « *les hommes ne vivraient pas longtemps en société s'ils n'étaient les dupes les uns des autres* ». On lui a reproché de « *calomnier la nature humaine* » comme on le fait de nos jours avec Cioran. Le cardinal de Retz, qui était pourtant du même parti que le duc, déplorait la sévérité de ses jugements. La Rochefoucauld a répliqué à ses détracteurs de la manière la plus mordante : « *Ce qui fait tant disputer contre les maximes qui découvrent le cœur de l'homme, c'est que l'on craint d'y être découvert* ».

Il est vrai que cet écrivain nous représente sous des traits peu flatteurs. Mais ne faut-il pas incriminer la médiocrité de nos mœurs davantage que son esprit de discernement ? Certes, La Rochefoucauld a souvent exagéré sa peinture — il mesurait le risque de ce pessimisme, fondé sur des soupçons autant que sur des preuves, lorsqu'il écrivait : « *Notre défiance justifie la tromperie d'autrui* », — mais il nous venge de la fadeur des « *beaux sentiments* » qui se déclarent sans mélange. Il nous rappelle qu'ils renferment tous le contraire d'eux-mêmes, et que c'est se mentir et s'appauvrir de ne pas en reconnaître l'autre visage.

Retenons, enfin, ce dernier enseignement de La Rochefoucauld, très précieux pour qui refuse de s'abandonner au désespoir comme à la béatitude : « *On n'est jamais si heureux ni si malheureux qu'on s'imagine* ».

F. B.

★ **Parmi les éditions de La Rochefoucauld, signalons celle de Gallimard, reprise en 1976 dans la collection Folio : REFLEXIONS OU SENTENCES ET MAXIMES MORALES, suivi de REFLEXIONS DIVERSES et des MAXIMES, de Mme de Sablé. Préface et notes de Jean Lafond. 314 p.**

A la merci des sentences...

« Je suis à la merci des sentences que vous avez suscitées pour troubler mon repos. »

LA ROCHEFOUCAULD.

« La graine en sol » dont parle La Rochefoucauld à propos des sentences : c'est effectivement, et seulement, en fonction de cette nécessité intérieure reconnue que l'entreprise est valable. Après, vient le sécateur.

∴

On ne décoche pas des flèches pour le plaisir, on ne décoche des flèches que dans la *tension*, la souffrance.

Qu'en serait-il d'une flèche pour donner la vie ? Demande, *à peu près*, un maître tch'an. C'est tout le sens de la littérature dite aphoristique.

∴

Lorsque La Rochefoucauld dit : « *Le silence est le parti le plus sûr de celui qui se défie de soi-même* », il se place soudain à nos côtés, dans notre époque de diarrhées verbales, nous tirant par la manche, nous invitant à faire retour sur nous-mêmes, sans complaisance ; à nous clarifier par ce silence qui, si nous l'écoutons, nous en dira toujours plus, toujours plus profondément, que cet écran de paroles qui ne sert qu'à nous masquer.

∴

L'intervalle, l'espace qui relie les fragments, maximes ou notes où les mots sont, pour reprendre une expression d'Yves Bonnefoy, « *comme la ligne de crête d'un silence* » : on pourrait dire de cet espace silencieux qu'il est une sorte de respiration élargie (comme on reprend son souffle), en quelque sorte une nécessité. Sans cet espace, ce vide, il n'y aurait pas de lisibilité. Il n'y aurait pas non plus de vie possible. C'était une des préoccupations majeures de Joubert. Aérer, espacer, *s'espacer*. « *Un homme spacieux* ».

∴

Inscriptions lapidaires. Runes. Ce sont des pierres en effet *pour* essayer de *franchir* le torrent sans trop de dégâts. Qu'elles branlent prouve que ce ne sont que des mots (des mots d'homme lapidé).

Quelque chose d'aiguisé qui ne provient pas du style mais de cet effarement devant la conduite de la vie — la sienne et celle des autres.

∴

Viser à la *correction* n'est pas *une impulsion masochiste*, c'est un cri de désespoir.

∴

Ce qui reste ouvert et qui, par là même, n'enchaîne pas. L'anti-système. Ce qui fait de la fragmentation (« *des lambeaux sonores* » disait Rozanov) une ruine telle qu'elle peut subsister encore après de spectaculaires écroulements. Présence nullement fantomatique d'un La Rochefoucauld, d'un Chamfort, d'un Joubert.

∴

Fragments : ce qui affleure. Mais il n'est pas interdit de penser que ce qui affleure vient du plus profond.

∴

Fragment, comme une part de l'inconnu qui t'est destiné.

∴

Si j'aperçois quelque chose comme une maxime, un aphorisme, une note, un fragment je m'y précipite aussitôt (« *La maladie que vous m'avez donnée des sentences* » dit Mme de Sablé à La Rochefoucauld), persuadé d'y trouver quelques éclairs qui vont illuminer la nuit profonde. Il en existe. La faiblesse c'est de ne pas les retenir en soi plus longtemps, que le retentissement (l'illumination) ne se transforme pas en bougie vacillante.

∴

Mais il ne faut pas oublier qu'un arbre, une colline, une fleur, peuvent nous offrir des sentences tout aussi fortes.

Il faudrait y *consentir* pour éviter peut-être l'enfermement, la défiguration qui nous menacent.

PIERRE-ALBERT JOURDAN.

Osiris ou du fragment

« ...De moi, pour toi, en soi tout est fragment. Tout est brisé, tout est fragile. Dans ma tête il n'y a que des morceaux, des loques, des grains et des exemples. Sinon je serais Lui... »

(Le bienheureux Marwan.)

∴

« Il existe quatre sortes de fragments qu'on réduit toujours à deux : le débris et la sentence.

I. — Le débris (on manque de place) et ses formes, soit :
i. la ruine ;
ii. le ruiné.

II. — La sentence (on manque de souffle) et ses modes, soit :
iii. la maxime ;
iv. le poème en prose. »

(Philadelphe.)

∴

Il est vrai que les fragments emplissent ma mémoire, qui d'ailleurs n'est pleine que de ça. J'ai tout lu, mais j'oublie, car j'ai besoin de lacunes.

Dès lors ces matériaux, si je les collectionne, ne peuvent faire que deux espèces de livres : ce qui est resté d'une œuvre et ce qui s'efforce d'y ressembler. Le débris me fait regret, la sentence me prive.

Oh ! oui, vous tous qui lisez et grattez, faites-nous des fragments : les uns en oublieux, les autres en asthmatiques.

∴

« Osiris, il en manque un petit bout. Mais c'est le bon : c'est ce fragment-là qui fait le dieu... »

(Jean T., né en 191...)

∴

Comme tout le monde, nous aimons ce qui est tout cassé. Quelle joie, sur mon chameau, d'aborder, comme à la nage, à Timgad ! Quelle saveur de jardin, de havre et d'aube quand je tombe à vos pieds, colonnes sans têtes, thermes troués, antiques écoles ! C'est pourquoi Alcée le brisé, Sappho la délavée et Pascal le déchiré seront toujours nos clients. Car enfin c'est incessamment de ce même livre perdu, la Sainte Bible incompréhensible, trente fois traduite et jamais là, inconnue même du roi des rabbins, qu'ils me parlent tous, à la fin, ce livre entier qu'ils m'offrent par débris, les Anciens. Quels frères et amis, ces brûleurs d'Alexandrie, ces moines racleurs : le livre ne sera jamais plus, Dieu merci, seuls demeurent ses morceaux.

On appelle ruiné l'imitation de la ruine. Il y a d'abord ceux, comme Stendhal, qui ont perdu leur paquets et font de l'inachevé en système. Les Kafka, les Musil, tous les dandys font comme lui : entreprenez l'impossible, l'impossible fera le reste — ou plutôt ne fera plus rien. (Ailleurs est donc Joyce, le non moderne, l'achevé, l'autre.)

Viennent ensuite les citateurs : les causeurs — la culture parlée consiste en général à savoir découper — et les copistes. Quant à ceux-ci, ils pratiquent souvent la confusion entre la beauté et l'excellence (les « plus beaux vers », les « belles pensées », la beauté étant ici ce que l'on peut isoler) et ils s'exercent volontiers sur les francophones (Ligne, Cingria, Chazal).



★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

La troisième variété est le journal intime, le « dict » au jour le jour : le livre, cherchant à se faire, essaie de se donner l'air d'en être un ? Un peu de ruse, alors, éclaire le paysage, comme le clair de lune sur un parc d'Hubert Robert, afin qu'on puisse y reconnaître les colisées fabriqués, etc.

Mais tout l'art moderne, où le trou (silences, places de toile non peintes, décors percés jusqu'à la machinerie) joue le rôle autrefois du mauvais vers ou du poncif, n'est-il pas prédestiné au fragment ?

∴

La sentence est un fragment qui porte en soi sa propre fin, sa fermeture. Elle s'achève sur un fil de verre bouclé par le feu comme les anciennes ampoules. Quand Salomon, Chamfort ou Sacha Guitry nous parlent, il faut nous taire : jugé, c'est dit, tout se rengorge, c'est le maximum, c'est magistral. Les maximes sont à la citation ce que la citation est aux ruines : un mode artificiel. On fait en professionnel, quand on est Joubert ou La Rochefoucauld, ce que l'amateur se fabrique à soi-même. Mais cette fois, le livre, tout en imitant ce qui n'est pas livre, en est bel et bien un : comble de la contrefaçon.

Parfois cependant viennent à nous de ces bâtons flottant sur les eaux noires, finis mais beaux. Un Chinois cité par Claudel (1) : « Le nombre parfait est celui qui exclut toute idée de compter. » *A la fois close et vacante, la sagesse alors, quoique fermée, n'a pas de pertinence. La poésie survient.*

Voici enfin — enfin ! — ceux qui parviennent à utiliser les fragments sentencieux pour faire des poèmes : les poètes en prose. Gaspard de la Nuit, Connaissance de l'Est *et Jules Renard veulent ceci : achever, clore et enfermer ce qui est ouvert. Car le poème — l'autre — est toujours offert et éployé, même quand il est réglé, et alors d'autant plus vastement que la règle est plus serrée, car en ce cas — rondeau, rondel, sonnet ou chant royal — c'est la règle même qui l'évase et l'abandonne à l'homme.*

En prose, la justice est rendue : tu voulais du fragment, et bien tourné ? Voici donc : tabatières, bibelots, culs-de-lampe et anecdotes réservés à leur monde fini et consacrés à leur seul auteur, suffisants.

∴

Il existe trois sortes de choses : le débris, la sentence et Nietzsche.

FRANÇOIS CARIÈS.

(1) Mais n'est-ce pas Claudel qui l'invente ?

Selon le temps les saisons et l'humeur

Paradoxe de l'aphorisme : faire vœu de pauvreté pour le maximum de richesse.

∴

Le plus court chemin, une avarice de pensée ? Assurément non. L'aphorisme : la part maudite, recueillie, accueillie dans sa simplicité d'une prodigieuse prodigalité.

∴

L'aphorisme, forme d'orgueil ou de pudeur ! La plus proche proximité à soi-même.

∴

On décide de l'aphorisme comme on choisit de s'habiller selon le temps, les saisons et l'humeur. Affaire donc de climat et d'inclination.

∴

S'habiller légèrement, n'importe comment ou pas du tout. On sait quel goût sauvage de liberté vous vient aux lèvres, quelle tempête se lève et menace de tout rompre. Le fruit défendu ou sa première morsure. Le nudisme de pensée ! L'écriture nue : l'aphorisme. Quelle indécence ! Allez vous rhabiller, si vous ne voulez pas rougir sous le regard sévère de la revêche censure !

∴

Euphémisme ! Un jour — qui sait quand cet heureux jour — l'idée s'est faite sensuelle. Rassurez-vous. C'est simple façon de parler. Le démon est solidement enchaîné sous l'élégance elliptique, en bas dans les ténèbres sans voix. L'aphorisme ou la sensualité cruellement dense par sa retenue extrême. Se retenir d'être pour ne pas mourir.

EDMOND AMRAN EL MALEH.




DE DÉFINITIONS

raccourci, c'est l'éclat ». Pierre-Albert Jourdan, auteur d'un livre appelé Fragments *(2), ce qui témoigne d'un souci de modestie, médite en particulier sur l'espace reliant et séparant les aphorismes, tandis que François Cariès fait l'éloge de la ruine, et du poème en prose, sous une forme qui rappelle celui-ci. Edmond Amran El Maleh, de son côté, nous persuade que la pudeur est une des lois du genre.*

(1) Ed. de l'Aire, avenue J.-J.-Mercier, 1033, Lausanne (voir « le Monde des livres » du 9 mai 1980).
(2) Ed. de l'Ermitage, 33, rue Henri-Barbusse, Paris (voir « le Monde des livres » du 3 août 1979).

Cioran, le courtisan du vide

« QUAND je regarde les idées, elles me paraissent plus inutiles encore que les choses ; aussi n'ai-je aimé que les élucubrations des grands malades, les récriminations de l'insomnie, les éclairs d'une frayeur incurable et les doutes traversés de soupirs... »

D'où vient qu'aimer lire Cioran soit un sentiment dont on éprouve quelque gêne à parler, comme à l'égard de certaines questions trop exactes pour supporter la moindre réponse ? Il n'y a pas lieu de dépister l'œuvre de Cioran : elle est sans concessions et sans recours, elle est, à la manière de l'aphorisme, *« un feu sans flamme »* qui exprime avec bonheur *« le sentiment d'être tout et l'évidence de n'être rien »* (Valéry).

Connu, mal connu pour son impitoyable vision de la mort, Cioran m'apparaît surtout, pour ne pas dire au contraire, comme un écrivain dévasté par l'humour et par le génie du moindre mot, du moindre trouble ; un écrivain dont la chance véritable est qu'il n'est pour lui de déception qui ne soit menacée de poésie... La déception nous est en quelque sorte offerte comme un luxe, comme une angoisse contrariée.

Pour se donner la peine d'en rire

« Je ne vis que parce qu'il est en mon pouvoir de mourir quand bon me semblera. Sans l'idée du suicide, je me serais tué depuis toujours. » L'idée du suicide comme un auxiliaire de la vie, une tentation dont on puisse abuser sans en faire usage, un nouvel horizon de la mort, et en définitive le seul sursis qui soit à la hauteur de nos suspicions...

« L'idéal est une manière de bouder », écrivait Paul Valéry, et l'on pense aussitôt à Cioran, qui empiète sur le terrain du désespoir comme pour mieux l'éprouver et mieux se donner la peine d'en rire, qui emprunte l'aphorisme comme un raccourci — ce chemin le plus court par où mener une idée vers sa perte et ainsi nous la rendre crédible — qui s'aventure partout où l'on est tenté de fuir, qui veille au scepticisme comme *« un mystique qui ne croit à rien »* (Flaubert).

C'est en cela qu'il est difficile de le concevoir romancier par exemple, tant il est pour lui plus urgent de douter que d'écrire. Seul l'aphorisme, *« où plus encore que dans le poème le mot est Dieu »*, lui permet de courtiser le vide avec autant de force.

A ceux qui s'insurgent contre le désespoir ingrat qu'il nous propose, il n'est pas d'objection utile qu'il n'aurait en horreur. Me vient seulement à l'esprit sa pensée sur la musique : *« Ce refuge des âmes ulcérées par le bonheur »*, qui s'applique si bien à ses propres écrits.

« Les œuvres meurent, les fragments n'ayant pas vécu ne peuvent davantage mourir », écrit-il dans *De l'inconvénient d'être né*, et l'on songe avec soulagement qu'à deux doigts de ne pas écrire, Cioran nous aura au moins épargné cette infortune...

DIMA EDDÉ.

★ Œuvres de Cioran : « Précis de décomposition », « Syllogismes de l'amertume », « la Tentation d'exister », « Histoire et Utopie », « la Chute dans le temps », « le Mauvais Démiurge », « De l'inconvénient d'être né », « Ecartèlement ». (Gallimard.)

L'excuse du raccourci, c'est l'éclat

Le pli héroïque d'un grand nom, le brouhaha d'une régence et la gloire qui naît dans le regard des femmes avaient fait de Marcillac un homme d'épée. Voilà la poudre des combats aux yeux d'un soldat presque aveugle et le roman d'un ambitieux manqué. Puis le naturel et la goutte d'un gourmand, les marquises de la tisane et des tisons renvoyèrent à sa destinée un homme de plume et de réflexion. Un duc devint, comme à regret, un écrivain, et la Rochefoucauld l'auteur des Maximes.

∴

Le duc de La Rochefoucauld a eu le génie de la patience. Le duc de Saint-Simon eut la patience du génie.

∴

La distance qu'il y a du philosophe au moraliste est celle de l'homme qui pense à celui qui pense l'homme. Ne confondons point la pensée d'à-propos, qui suffit à l'exercice de la vie, avec le surcroît d'esprit qui nourrit la méditation.

Lorsque la connaissance se borne à l'observation, un homme ne peut s'aimer dans l'homme. C'est par ce côté-là qu'un moraliste a l'esprit chagrin. La Rochefoucauld, non moins qu'Alceste, est avide de mélancolie. Mais une autre âme est cachée dans l'âme du sage, et surtout dans celle du saint. Ils ont une idée de la perfection qui leur en montre les images, d'autant plus imparfaites que davantage ils les croient perfectibles.

Le bœuf ne s'est jamais mêlé d'être autre chose qu'un bœuf ; il est renfermé dans une prison qui ne l'emprisonne pas. En revanche, la définition de notre espèce est le désespoir des définisseurs. L'animal est l'enfant docile de la terre ; elle est la patrie de nos mécontentements. Il nous fallait la Lune ; déjà, l'ayant foulée, nous interrogeons d'autres astres. Le feu qui nous brûle est inextinguible. Voilà justement la lumière dont Platon nous dit qu'elle est l'ombre de Dieu. Voilà la joie qui fait dire à François de Sales qu'un saint triste est un triste saint.

∴

Il ne suffit pas que de bons sentiments soient faux pour que de mauvais sentiments soient vrais.

∴

Beaucoup se sont crus bons de trouver que La Rochefoucauld était méchant. L'auteur a noirci, dit-on, les visages dont il avait levé les masques. On en conclut que le grand casuiste de l'amour-propre a emprunté l'unité de son ouvrage au jardin janséniste où il l'enracine, et que la sentence est le genre littéraire des aiguiseurs de couteaux.

Outre que la pureté voit ses taches et que la saleté ne sent pas qu'elle pue, je réponds que l'art d'écrire, ou seulement celui de conter, grossit le trait et donne du relief au portrait. La platitude écrit sur l'eau.

L'excuse du raccourci, c'est l'éclat. On veut que Pindare soit plus brillant qu'Homère, et Baudelaire plus que Lamartine, et une nouvelle plus qu'un roman, et le diamant plus que le charbon. Lisez Jacques Esprit et Mme de Sablé, qui sont dépourvus de talent. Il n'est donné qu'aux princes de la prose de frapper le langage à leur effigie.

∴

La sincérité est trop facile pour que la vérité ne soit pas difficile. Les livres qui attirent ne sont pas les livres où l'on se retire.

∴

Jules Lemaître se moquait sottement des maximes qui conservent un sens lorsqu'on les prend à rebours. C'est oublier que les deux côtés d'une pièce de monnaie n'ont pas la même beauté.

∴

Boileau reprochait à La Bruyère de s'être épargné la peine des transitions. Je le loue d'avoir banni la bourre et les bouts de ficelle.

∴

L'extrême difficulté des maximes, du moins en français, ne vient pas tant de la perfection des rivaux que de la perfection du genre.

∴

Un livre est comme un maître ; ils sont excellents lorsque l'on apprend d'eux ce qu'on n'y avait pas trouvé. Que d'écrivains ne sont immortels qu'avant leur mort !

ROGER JUDRIN.

histoire littéraire

Autour de trois amitiés

● Bloy, Villiers, Huysmans...

« *LE comte Villiers de l'Isle-Adam, titulaire d'un des plus grands noms d'Europe... est moniteur dans une salle de boxe anglaise et reçoit, aux appointements de 60 francs par mois, environ deux douzaines de coups de poing sur la figure chaque semaine pour nourrir son fils.* » Ainsi Bloy présente-t-il son ami Villiers, cependant qu'à Huysmans il écrit : « *Nous sommes faits pour nous entendre* », et que Huysmans parle des deux comme n'étant « *point précisément des cerveaux équilibrés. Mais il est vrai que la misère fouette leur folie et les détraque* ».

Les amitiés littéraire sont un genre au même titre que le roman, la poésie ou la chronique historique, et, bien sûr, l'épître qui souvent rassemble les trois et porte le témoignage. On a souvent écrit sur l'amitié qui unit pendant cinq ans (1884-1889) Villiers, Bloy et Huysmans, mais c'est la première fois que nous pouvons vivre « en direct » par cette correspondance qui s'achève en 1909, deux ans après la mort de Huysmans, vingt ans après celle de Villiers.

Vingt-cinq ans de correspondance pour une amitié de cinq ans, c'est beaucoup... et tout l'intérêt de ce volume parfaitement présenté par Daniel Habrekorn. En effet, il nous offre non seulement cette triple amitié le tempe de son épanouissement, mais nombre de lettres dans lesquelles, bien après, chacun parle encore des autres. « *Huysmans qui abusait de ma candeur pour m'égorger* », écrit Bloy, en 1893, et Huysmans, en 1905, parle de l'« *immonde Bloy* ».

N'y aurait-il que cela, ce recueil aurait de quoi retenir l'attention du lecteur attentif aux âmes, mais il y a davantage. Il y a que ces lettres ne sont pas seulement entre les trois « hérauts » ; on découvre aussi des destinataires qui ont nom Mallarmé ou Lucien Descaves (entre autres), et on y rencontre Zola, Barbey, Verlaine, Maupassant, Wagner, Goncourt (entre bien d'autres) ou un certain Hegel à propos duquel Villiers félicite Mallarmé d'avoir « *accordé quelque attention à ce miraculeux génie* », ce que n'apprécient guère ses amis peu attirés par le philosophe. Ainsi, ces lettres où chacun « se débonde » constituent un témoignage non négligeable sur la vie littéraire du dix-neuvième siècle.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

★ BLOY, VILLIERS, HUYSMANS, LETTRES, Éditions Taot, avenue du Parc, Vanves. 316 p. Env. 54 F.

Le Monde

culture

FESTIVALS

A PARIS

Le luth de Hopkinson Smith et la chapelle royale de Windsor

Le luth ne nous semblait plus, il y a quelques années, qu'une image littéraire de la musique ou de la poésie (« Jouant du luth et dansant... Poète prends ton luth... ») et pendant un siècle et demi personne ne vit ailleurs que dans les musées et les tableaux cet instrument en forme de poire ou d'amande, avec son gros ventre renflé, son manche cassé en équerre, ses cordes multiples et son cœur ajouré en rosace qui promettait des sons si mystérieux.

Mais la grande vague de reconquête par la musique de tous ses trésors ne pouvait pas ne pas atteindre cet instrument, l'un des plus vénérables (il a déjà des ancêtres en Mésopotamie au deuxième millénaire avant le Christ), directement issu de l'ûd arabe que magnifie aujourd'hui la dynastie des Bachir. Et le voici devenu la « vedette » du Festival estival de Paris, qui lui consacre une exposition très complète, savante et charmante, qu'il faut aller voir à l'Orangerie de l'hôtel de Sully (jusqu'au 25 août), un stage de facture où les amateurs pourront monter eux-mêmes leur instrument sous la direction de Joël Dugot (du 4 au 10 août) et en ce moment (jusqu'au 26 juillet, à la fairie du troisième arrondissement) un cours d'interprétation de Hopkinson Smith, qui vient de donner trois concerts à Saint-Julien-le-Pauvre.

Comment douter de la musique qui va naître, en voyant ce jeune homme au visage ravissant, qui se penche sur son luth tendrement appuyé sur la jambe gauche croisée et prélude en une improvisation brumeuse de poésie simplement pour s'accorder ? Il attend que le silence soit parfait, sourit à un éternuement sonore et s'engage dans la musique, les yeux presque fermés par le rêve, avec des doigts de fée qui effleurent à peine les cordes, dessinent polyphonies et rythmes comme des toiles d'araignée brillant de rosée au soleil.

La Suite en la mineur, *de François Dufaut (mo— vers 1670), appartient à la période idéale de la musique pour luth, dissimulant la virtuosité de l'interprète sous de longues écharpes de sons chatoyants comme des fleurs. Quelle étonnante liberté d'écriture, de tempo, d'allure dans cette musique dont le rubato eût enchanté Chopin, tant elle est calquée sur le songe qui émerge des profondeurs !*

La richesse des cordes (dix ou onze rangs doubles et une chanterelle simple) délicatement tendues, qui rend difficile l'instrument et explique peut-être son déclin, fait le luth plus subtil et délicat que la guitare brillante et « sèche ». Celle-ci s'accorde mieux avec les dessins plus nets, les morceaux plus structurés du dix-huitième siècle, de Bach surtout et de son exact contemporain Sylvius Leopold Weiss qui semblent déjà dire adieu au luth ; mais Hopkinson Smith les retient encore dans l'ancien monde par tant de ressources sonores, d'ornementation immatérielle, de nuances infinies, tandis que ses joues se pincent, que son visage pâlit d'aller chercher si loin le charme exquis de cette passacaille de Weiss, le râle de cette sarabande de Bach.

Le Festival estival de Paris réserve ainsi chaque soir des surprises et découvre des trésors de musique qu'on a bien rarement l'occasion d'entendre pendant l'année, quand tonnent les orgues du grand répertoire symphonique ou pianistique...

Le même jour, il organisait à contre), quatre ténors et quatre chapelle royale de Saint-George de Windsor : vingt sopranos, quatre contraltos *(hautes-contres), quatre ténors et quatre basses, tous habillés de soutanes rouges tirant sur le grenat. Un superbe chœur aux voix façonnées par un travail quotidien, comme projetées dans l'air par une émission parfaite, lumineuses et dansantes, d'une impeccable justesse même dans une page aussi difficile que l'*O Sacrum Convivium *de Messiaen.*

On était surtout ravi par ces gamins blonds de huit à quinze ans, fort disciplinés, mais qui chantaient avec une aisance de vieux routiers, en toute décontraction, avant d'aller parfois sucer leur pouce pendant un instant de repos...

Quatre motets de William Byrd d'une polyphonie lumineuse et souple, où les sentiments s'expriment avec autant de spontanéité que de grâce ; un Magnificat *allemand pour double* chœur *de Heinrich Shütz, la dernière œuvre d'un maître de quatre-vingt-six ans, entraînante, marchante, indomptable, décorative en même temps avec ses souvenirs de couleurs italiennes, malgré l'austérité du chant a cappella, magnifique prière au bord de la mort ; trois chœurs de Charles Villiers Stanford (1852-1924) dans une lumière harmonieuse ; enfin, cinq negro spirituals utilisés par Michael Tippett dans son oratorio* A Child of our Times *et très curieusement harmonisés avec beaucoup de douceur, mais aussi d'accent intérieur, telles étaient les richesses nouvelles que nous offrait, un soir comme les autres, le Festival estival.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Hopkinson Smith a enregistré notamment pour Astrée des pièces de Dufaut (AS 15), Denis Gaultier (AS 6) et Albert de Rippe (AS 18), et pour EMI des pièces de Weiss (065-30944). Signalons que le C.N.R.S. a entrepris une édition systématique de la musique française pour luth dans la collection « Le chœur des muses » (œuvres de Ballard, Le Roy, Dufaut, Vieux-Gautier, Besard, Vallet, Mesangeau, Belin etc.).

A AVIGNON

Un poète et des acteurs

A la chartreuse de Villeneuve, trois acteurs de la Comédie-Française, Catherine Ferran, Simon Eine, Raymond Acquaviva, ont joué un spectacle dirigé par Yves Gasc : « Des travaux et des jours ».

Yves Gasc a réuni des textes écrits par des poètes méditerranéens comme Hesiode, Reverdy, Yannis Ritsos, Pasolini, Tahar ben Jelloun, Virgile, Nazim Hikmet, Homère. Choix très bien fait, car ces pages, belles et simples, expriment à la *fois les* valeurs spirituelles et les qualités sensibles communes aux terres et aux peuples qui touchent à la Méditerranée.

Les trois comédiens, portant des tenues simples d'été, puisque c'est l'été, et des espadrilles, prenaient la *parole tour à tour. Catherine* Ferran, concrète, directe, on dirait une « âme forte » de Giono (dont elle récitait un beau texte *« Il y avait des herbes d'amour »*). Simon Eine, à la grande voix chaude qui donne toutes les nuances des mots sans rien souligner y compris leur touche de ganté alors que peu d'acteurs, vraiment, dégagent au premier abord autant de tristesse innée, inguérissable que Simon Eine. Raymond Acquaviva, vif, précis avec des élans de jeunesse.

Dominique Probst avait composé et interprété une musique de percussion. La dimension d'esprit des textes, la beauté pure des sons, la délicatesse de la mise en place d'Yves Gasc et la haute tenue des acteurs ont fait de cette petite récitation méridionale le meilleur moment jusquici de ce Festival d'Avignon 1980. Le théâtre, c'est tout de même avant tout un poète et des acteurs.

« Commedia dell'arte »

A la salle Benoît-XII, une compagnie tchécoslovaque de Brno, le Théâtre à la ficelle, a présenté un *spectacle appelé* « Commedia dell'arte ».

Quoique l'un des personnages emprunte le masque et des allures d'Arlequin, il s'agit plutôt d'un long numéro de clown de cirque ou de music-hall.

Mimiques et allusions grivoises tiennent beaucoup de place dans cette branquignolade péaisse où le zizi des bonshommes prend dix apparences bizarres et où le seul personnage féminin n'a droit qu'à des ébats sexuels. Tout cela est mené rondement par un grand clown malin comme un singe, Boleslav Polivka, que nous avons déjà vu faire son numéro à Paris.

Il ne semble y avoir rien de particulièrement tchèque dans ce spectacle. Les grossièretés et les vulgarités, et parfois les gags plus légers qui nous sont servis participent d'une tradition on ne peut plus internationale.

Le public de la salle Benoît-XII applaudissait à tout rompre. Une dame âgée, charmante, au visage fin, disait : *« Comme c'est bon de retrouver les rires de sa jeunesse »*. Tout n'est-il pas affaire de goût ?

MICHEL COURNOT.

■ Les chanteurs français Jean-Louis Pick et Jean Falissard, ont gagné le Grand Prix de la Communauté radiophonique des programmes de langue française au Festival de Spa, en Belgique.

THÉATRE

LICENCIEMENT A GARGES-LES-GONESSE

« Élitisme » et démocratie

Si ce n'est pas une chasse aux sorcières, cela lui ressemble fort : c'est du moins ce que pense aujourd'hui Sandra Solov, responsable, depuis quatre ans, du secteur théâtre au conservatoire municipal de Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise), licenciée depuis le 9 mai après la dissolution de ce secteur par le conseil municipal. Son époux, le comédien Pierre Chabert qui travaillait en équipe avec elle sans être salarié, subit également le contrecoup de cette décision qu'ils viennent de porter devant le tribunal administratif de Versailles.

« *En décembre dernier*, explique pour sa part M. Henri Cukierman, maire communiste de Garges-lès-Gonesse, *la décision avait été prise au moment du vote du budget de réorienter certaines activités culturelles vers la jeunesse. Cette décision s'est concrétisée lors du conseil municipal du 25 avril et le budget « théâtre » sera désormais transféré sur le secteur jeunesse. C'est avec regret que nous avons pris cette décision, mais à cause de la politique d'austérité du pouvoir on ne peut satisfaire tous nos besoins. Il y avait un choix à faire, et nous l'avons fait.* » Mais pour Sandra Solo— et Pierre Chabert, ce licenciement n'est en fait que l'épilogue d'un « simulacre démocratique » entraînant la mort du théâtre lui-même.

En effet, ni l'un ni l'autre ne sont tout à fait des inconnus. Actrice, chorégraphe, metteur en scène et professeur d'art dramatique, Sandra Solov enseigne tout d'abord la danse outre-Atlantique avant de se retrouver en France metteur en scène, animatrice de stages théâtraux. En 1968, elle fonde un atelier de recherches au T.N.P. et crée la compagnie Solov-Chabert. Elle vient d'écrire un spectacle sur des textes d'Anaïs Nin qu'elle interprétera prochainement seule sur scène.

En compagnie de son mari, elle met en scène des œuvres de Witkiewicz et de Jean-Claude Van Itallie pour le Festival d'Avignon. De son côté, Pierre Chabert se penche sur les textes d'Arrabal et de Robert Pinget. En 1975, il est l'unique interprète de *la Dernière Bande*, de Samuel Beckett au théâtre d'Orsay. n 1979, il met en scène *Stratégie pour deux jambons*, de Raymond Cousse, spectacle repris depuis en province et à l'étranger. Parmi ses *projets*, une mise en scène de *Fin de partie*, de Beckett pour la Maison de la culture de Grenoble.

Professeurs d'art dramatique depuis 1976 au conservatoire municipal de Garges, Sandra et Pierre auront une action multiple : depuis l'atelier-théâtre regroupant une quarantaine d'enfants et quelque trente-cinq jeunes adultes amateurs, jusqu'à l'animation proprement dite dans les écoles, les foyers de personnes âgées ou les associations de quartier. De Boris Vian à Bertolt Brecht en passant par Pablo Neruda et *Alice au pays des merveilles* ; depuis les adaptations de contes pour enfants jusqu'aux animations de bals et les soirées-cabarets.

C'est ce qui les pousse aujourd'hui à refuser le reproche « d'insuccès » qui leur est adressé, tant auprès des jeunes qu'auprès d'un plus large public. Tout comme ils trouvent injuste l'accusation de « théâtre élitiste et professionnel » qui est portée contre leur action.

Le 25 avril, le conseil municipal décide toutefois la liquidation du secteur théâtre, déchaînant un flot de réactions imprévues : des mères de famille participant à l'atelier-théâtre où elles apprenaient à *« s'exprimer, à libérer la parole et le geste »*, de plusieurs enseignants de Garges, de la section locale socialiste. Un tract « le théâtre doit vivre » réclamant l'annulation de la décision municipale est cosigné par le syndicat C.G.T. du personnel communal et par le syndicat C.G.T. des professeurs de conservatoire. Deux mois plus tard cependant, la municipalité confirmera par seize voix (P.C.) sur les vingt-cinq conseillers présents, le vote du 25 avril annonçant du même coup la naissance du secteur jeunesse. Et cela malgré les deux télégrammes d'Ariane Mnouchkine et d'Antoine Vitez s'inquiétant de ce coup porté au théâtre.

Alors, chasse aux sorcières ? *« C'est grossier de dire cela »*, précise le maire. *Il y avait réellement un choix à faire à cause du manque de moyens.* » Mais Sandra Solov et Pierre Chabert, qui n'ont pas « leur carte en poche », cela *ne fait* aucun doute, *tandis* que pour Bernard Mouvier, adjoint socialiste chargé des affaires culturelles, il s'agit ni plus ni moins d'un *« sabotage de la culture »*. Peut-être parce qu'ici comme ailleurs et malgré le souci démagogique de contenter la « masse », l'expression théâtrale fait peur, étant particulière et subversive même et surtout lorsqu'il s'agit de ce théâtre « élitiste », ainsi qualifié pour mieux le condamner.

JACQUELINE MEILLON.

EXPOSITIONS

Les impressionnistes à Albi

(Suite de la première page.)

Elle régnait, croyait-on, par la peinture du Salon, mais, comme on l'a vu par la suite, c'était, en fait, par ses franges les plus libres et les plus nouvelles. Les peintres et sculpteurs du Salon formaient l'armée des artistes et artisans de l'empereur, chargés de décorer ses palais, et leur sujet était l'histoire et ses mythes, alors que dans *le petit village de Barbizon*, des peintres *« démocrates »*, qui ne *« changent pas de chemises »*, s'accordaient à la nature avec une sensibilité populaire. La « nouvelle peinture » parlait, elle, de la réalité contemporaine.

De ce réalisme pictural triomphant qui regarde le monde en face et peint ses hommes *« tels que nous sommes avec nos costumes »*, comme disait Zola, quel autre tableau peut mieux témoigner que la *Nature morte à la carpe et aux huîtres*, de Manet, en 1864 ? Tableau qui n'est pas à proprement parler impressionniste. Pas plus que *l'Oncle et la Nièce*, de Degas, encore attelé à la tradition ingresque, mais sans le thème de l'histoire, ni celui des brocards ; seulement la réalité, toute simple et sévère, qu'il avait d'autre part montrée dans le *Portrait de la famille Bellelli* (*le Monde* du 15 février). Ils ne font qu'annoncer, par l'étape du naturalisme, l'impressionnisme qui lui, sous le couvert de la spontanéité, va plus loin et regarde du côté de la science de la perception visuelle. Le premier et le plus typique de tous est, bien sûr, Monet, dont une salle circulaire présente à la perfection sept œuvres choisies par James Speyer, le conservateur de l'Art Institute, de la plage à Sainte-Adresse, au couchant du côté de Vétheuil.

Alors que la France connaît les *premiers nuages noirs des usines* de la révolution industrielle, les peintres, eux, vont aux champs, munis de leurs tubes de couleurs, que l'on vient d'inventer et sans lesquels, selon Renoir, il n'y aurait pas eu d'impressionnisme. Ils chantent les *charmes discrets de la bourgeoisie*, qui, trois quarts de siècle avant les congés payés, découvrait les plages normandes, les parties de canoë, les déjeuners sur l'herbe...

La bourgeoisie du Nouveau Monde, en quête de décor pour ses richesses récemment acquises, l'avait, elle, acceptée comme si elle avait été faite pour elle. La peinture académique d'histoire n'était pas exportable. L'impressionnisme, peinture du bonheur, dont Matisse allait par la suite donner une version contemporaine, avait un caractère universel. Le cas de l'Art Institute de Chicago, dont la collection impressionniste est une des plus importantes du monde, enrichie par des donations successives, illustre ce moment particulier de la création picturale moderne et *de son public, alors que la peinture* s'achetait à bon compte et que l'argent des nouveaux industriels était abondant. Le fait qu'on trouve dans ces achats beaucoup d'œuvres de bonne qualité montre que l'ouverture devant l'inédit est bonne conseillère.

Jusqu'à l'abstraction

Avec *le Déjeuner des canotiers* en *1879-1880*, Renoir est au mieux de sa forme. Un tableau pétillant de vin vif dans l'abandon enveloppé d'un halo de couleur bleue et blanche. Il maîtrise encore le trait lorsqu'il peint *la Femme au piano* en 1877 et plus tellement au moment du bouquet de *Chrysanthèmes en* 1882. *« Le trait me fuit »*, dira-t-il avant de regarder à nouveau du côté d'Ingres (thème qu'illustre fort *bien* l'exposition de Montauban, à 80 kilomètres de là, « Ingres et sa descendance ».

L'impressionnisme va aller jusqu'à la dilution quasi totale de la forme et finalement, avec Monet, jusqu'à l'abstraction. Mais, très tôt, les réac*tions se manifestent avec Van Gogh*, dont l'exposition montre deux toiles parisiennes pleines de soleil. Van Gogh commence par là, puis se dirige ailleurs. Et de Gauguin, son tumultueux compagnon d'Arles, *les Vieilles d'Arles* et leurs couleurs crues *tournent* le *dos aux fondus* impressionnistes. Avant d'en arriver à Cézanne, à son *Plat de pommes*, de 1887, et surtout au splendide *Golfe de Marseille vu de l'Estaque*, de 1886-1890, où un peintre, qu'on dit maladroit, cherche pathétique*ment à cerner les formes du pay*sage, selon la tradition dure et pleine de Poussin en accusant la géométrisation des formes vues dans la nature. Cette ligne, que Picasso et Braque allaient soudain radicaliser et schématiser, donnera naissance au *renouvellement* de la peinture par une réflexion sur elle-même.

JACQUES MICHEL.

★ Les impressionnistes de l'Art Institute de Chicago à Albi, jusqu'au 31 août.

Biennale de l'émail à Limoges

La cinquième Biennale internationale de l'art de l'émail s'est ouverte à Limoges mardi 22 juillet. En plaçant le vernissage sous la présidence de M. Katsuiki Ikawa, ambassadeur du Japon (la dernière biennale avait été inaugurée par Mme Giscard d'Estaing), les organisateurs ont voulu rendre hommage aux émailleurs nippons qui, avec les Espagnols, ont été les plus nombreux participants étrangers aux précédentes biennales. Depuis sa création, la biennale n'a cessé de s'élargir à de nouveaux participants, tandis qu'augmentait le nombre des exposants. Ils étaient soixante-huit à la première manifestation en 1971. Ils sont, cette année, trois cent cinquante-six qui appartiennent à vingt-six nations, de l'Allemagne à l'Australie en passant par la Pologne, la Yougoslavie, l'Egypte, les Etats-Unis, le Brésil, le Chili, le Zaïre...

La participation limousine *est importante et prédominante parmi les émailleurs français. Limoges entend rester, devant la montée ibérique et nippone, la capitale mondiale de l'émaillerie. Déjà au Moyen Age ses ateliers étaient connus de toute la chrétienté. Sur la route de Saint-Jacques-de-Compostelle, les pèlerins faisaient halte pour les visiter et s'initier à* l'opus lemovicum *(l'œuvre de Limoges).*

Comme pour les précédentes manifestations il y a deux centres *d'exposition, l'un, le plus important, à la chapelle du lycée Gay-Lussac (dix-septième siècle), l'autre à la chapelle Notre-Dame-du-Pont à Saint-Junien, où Louis XI, dit-on, fit halte. Placée sous le signe de la recherche et de la création, la cinquième Biennale présentera les diverses techniques de fabrication des émaux, qu'il s'agisse de l'émail champlevé, cloisonné ou peint. Tout cela dans une tendance résolument moderne.* « Les émaux anciens sont largement représentés dans nos musées, *dit le président de la Biennale, M. Magadoux.* Nous ne voulons pas leur faire concurrence. »

Soulignons, enfin, que l'organisation de cette manifestation, un moment compromise par des soucis de trésorerie — des subventions ministérielles faisant défaut, — a reçu, en compensation, l'aide financière nécessaire de la part de la ville de Limoges, du conseil général et des collectivités locales, chambre de commerce et chambre des métiers.

MARCEL SOULÉ.

PORCELAINE ET POÉSIE

Porcelaine et poésie vont cette année de concert dans l'exposition que réalisent traditionnellement les fabricants de Limoges dans les salons de l'hôtel de ville.

Chaque exposant a été invité, pour accompagner sa présentation, à choisir le poète le plus évocateur. C'est ainsi que des poèmes de Rimbaud, Théophile Gauthier, Alfred de Vigny, Anna de Noailles, Claudel et bien d'autres, prennent formes et couleurs dans des œuvres sorties des fours des porcelainiers limousins. Ces derniers ont, bien sûr, sélectionné leurs plus beaux modèles et, si le classicisme prédomine, les tendances de l'art moderne sont suffisamment présentes pour rompre toute austérité. Est-ce la porcelaine qui illustre la poésie ou le contraire ? L'harmonie souvent parfaite, dispense de répondre à cette question. Poésie et porcelaine, au long de quarante-quatre présentations, sont réunies à Limoges pour le plaisir des yeux et l'art de vivre.

M. S.

★ L'exposition est ouverte jusqu'au 1er octobre, de 9 h. à 13 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée gratuite.

CINÉMA

Mort du comédien Peter Sellers

Le comédien britannique Peter Sellers est mort, jeudi matin, 24 juillet à Londres, d'une crise cardiaque, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Les bévues de l'inspecteur Clouseau

C'est dans une comédie d'humour anglais, *Tueur de dames*, d'Alexander Mackendrick (1955), que Peter Sellers se fit remarquer pour la première fois. « Teddy boy » aux cheveux frisés, il était un des hommes de la bande d'Alec Guinness, faux musiciens préparant l'attaque d'un fourgon de banque dans une pension de famille tenue par une délicieuse vieille dame. Une certaine élégance apprêtée et un humour à froid étalent alors les caractéristiques de cet acteur âgé de trente ans (il était né à Soutsea, le 8 septembre 1925) qui, descendant d'une lignée de comédiens, s'était essayé au théâtre, avait animé une émission de radio très populaire de la B.B.C., avant de débuter à l'écran en 1951.

Lancé par *Tueur de dames*, Peter Sellers tourna deux ou trois films par an dans le cinéma anglais de l'époque (sous la direction de Basil Dearden, Mario Zampi, Val Guest, John Boulting, Jacques Arnold, Charles Crighton, John Guillermin), perfectionnant son personnage de comique tiré à quatre épingles. En 1960, il rencontra Sophia Loren dans *les Dessous de la millionnaire, d'Anthony Asquith* (*tiré* d'une pièce de Bernard Shaw), pour une composition de médecin hindou dévoué aux malheureux *et qui dédaignait* l'argent. Sans renoncer à l'humour, il n'hésitait pas à charger son jeu.

S'il ne fut jamais, par la suite, un *interprète* banal, Peter Sellers (qui s'était, en 1961, essayé à la mise en scène avec *Monsieur Topaze*, d'après Marcel Pagnol), *cultiva avec complaisance* une personnalité de « monstre sacré » capable de faire rire, d'inquiéter (comme dans *Lolita*, de Stanley Kubrick, *1962, d'après le célèbre* roman de Nabokov, où il tourmentait James Mason, le professeur amoureux de la nymphette), *mais aussi de séduire*. N'avait-il pas, à la ville, une réputation d'homme à femmes ? Il fut, en 1964, un pianiste séducteur ostentatoire *dans the World of Henry Orient*, de George Roy Hill, titré d'ailleurs en français, *Deux Copines, un séducteur*.

Mais, en 1963, sa carrière avait pris un tournant décisif. Dans *Docteur Folamour*, de Stanley Kubrick, Peter Sellers avait tenu trois rôles à effets bouffons : un capitaine de la R.A.F. subjugué par un général mégalomane, le *président* des Etats-Unis *jonglant* avec le téléphone rouge pour éviter une guerre atomique et le fameux docteur Folamour, *savant atomiste allemand*, ancien nazi. Et, surtout, il avait interprété, dans *la Panthère rose*, de Blake Edwards, le personnage qui lui valut la célébrité internationale, et qui fut, en quelque sorte, dans le cinéma américain des années 60-70, son image de marque : l'inspecteur français Jacques Clouseau, fanfaron et gaffeur, provoquant situations farfelues et catastrophes loufoques. Son penchant pour le cabotinage ne connut plus de frein dans la série des aventures de Clouseau : *Quand l'inspecteur s'emmêle* (1964), *le Retour de la panthère rose* (1974), *Quand la panthère rose s'emmêle* (1976) et *la Malédiction de la panthère rose (1976)*, tous films également réalisés par Blake Edwards, qui ne craignit pas non plus d'exploiter *un succès* un peu abusif. Peter Sellers évoquait Clouseau dans ses autres films, qu'il apparût en hippie *(Quoi de neuf, Pussycat ?*, de Clive Donner, 1965), en acteur indien venu de la Nouvelle-Delhi à Hollywood *(la Party*, Blake Edwards, 1968), en *détective chinois* inspiré de Charlie Chan *(Un cadavre au dessert*, Robert Moore, 1975, savoureuse parodie des romans d'Agatha Christie).

C'est pourquoi on fut surpris de sa performance dans *Bienvenue, Mr. Chance*, de Hal Ashby (1979), présenté, *cette année*, au Festival de Cannes. Chance, ce vieil homme à l'esprit innocent qui, ayant passé toute sa vie comme jardinier, loin du *monde, dans* une maison de Washington, se trouvait soudain jeté hors de sa retraite, ce Candide parlant le langage des arbres et des fleurs devenu conseiller politique du président des Etats-Unis, ne ressemblait plus au Peter Sellers traditionnel, encore que sa sobriété toute neuve fût soigneusement calculée. Cette belle démonstration de métier lui valut de nombreux supporters pour le prix d'interprétation masculine, qu'il n'obtint pas, au grand dépit, dit-on, de Kirk Douglas, président du jury de Cannes, qui avait pour lui autant d'estime que d'amitié. Après *Bienvenue, Mr. Chance*, Peter Sellers avait encore tourné dans deux films : *le Prisonnier de Zenda*, de Richard Quine, et *The Fiendish Plot of Dr Fu Manchu*, où il avait tenu les deux rôles vedettes : le *diabolique* chinois Fu Manchu et son adversaire, le détective Nayland Smith.

JACQUES SICLIER.

■ Le comédien Philippe March vient de mourir des suites d'une longue maladie. Il était âgé de cinquante-cinq ans. Il avait joué au cinéma sous la direction de Claude Sautet, Jean-Pierre Melville, Michel Drach, et Gérard Blain, dont le film « les Amis », lui avait valu le prix Jules-Berry, en 1972.

SPECTACLES

théâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées et municipales

Comédie - Française (296-10-20) 20 h. 30 : Ruy Blas.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Prospectus ; 23 h. : le Concile des fous.
Atelier - Théâtre du XIX° (366-59-11), 20 h. 30 : les Bonnes.
Carreau du Temple (624-53-25), 21 h. : le Cirque de Molière.
Comédie italienne (321-22-22), 21 h. : la Locandiera.
Essaïon (278-46-42), I, 20 h. 30 : Histoires vraies ; 22 h. : les Bonnes. — II, 20 h. 30 : la Princesse de Babylone.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 45 : Tupac-Tosco ; la Raison de la mémoire.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Rufus ; 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Galerie 55 (326-63-51), 22 h. 15 : Tu causes, tu causes.
Hôtel de Fourcy (241-41-45), 21 h. : les Exploits d'Arlequin.
Huchette (326-38-99) 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34). Théâtre noir, 18 h. 30 : En compagnie d'Apollinaire ; 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 15 : le Journal de Nijinsky. — Théâtre rouge, 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 30 : les Quatre Jumelles ; 22 h. 15 : After Liverpool. — II, 18 h. 15 : Parlons français ; 22 h. 30 : Notre-Dame de l'informatique.
Marigny (225-20-74), 21 h. : Kean, désordre et génie. — Salle Gabriel, 21 h. : Albert ; 22 h. 30 : le Délire amoureux.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles ; II, 20 h. 30 : Rosencrantz et Guildenstein sont morts.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Yerma.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 30 : l'Aide-mémoire.
Théâtre 18 (226-47-47), 21 h. : la Mère coupable, 1793.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : En plein dans le mille.
Théâtre en rond (387-88-14), 20 h. 30 : Huis clos.
Théâtre de l'Union (770-90-94), 21 h. : le Tartuffe.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Un tramway nommé Désir.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : A. Rivage.
Bistrot Beaubourg (271-33-17) 20 h. 15 : Deux pour le prix d'un ; 21 h. 30 : Naphtaline.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h 15 Areuh = MC 2 ; 21 h 30 ; G. Cuvier ; 22 h. 30 : les Belges.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 22 h. : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Cafessaïon (278-46-42), 22 h. : Jacques Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h 30 : Gotainer, Coluche ; 22 h. : Charlie couture.
Le Clown (555-00-44), 22 h. 30 : Caf' conc'
Le Connétable (277-41-40), 21 h. : Dans la rue ; 22 h. 30 : Carnival jazz Quartet.
Coupe - Chou (272-01-73), 20 h. 30, le Petit Prince ; 21 h. 30 : J.-P. Rambal.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : N. Pereira ; 21 h. 30 : la Matiouette ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
Croq' Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Ça boum ; 21 h. 45 : Chiens de pique ; 23 h. : M. Andrieu.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : Monsieur Boubin A Cuniot et G Verghere ; 22 h. : J.-P. Reginal ; 23 h. 45 : Soirée jazz.

> Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
> **« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »**
> **704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34**
> (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 24 juillet

L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : A. Nizet.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit.
La Mirandière (229-11-13), 22 h. 15 : S. Wofsy.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 21 h. 45 : Suzanne ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Splendid (887-33-82), 21 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : Cocagne et Delaunay ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre du Marais (278-50-27), 21 h. : Phèdre à repasser.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Pat papa ; 21 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.

Les comédies musicales

Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Ta bouche.
Bouffes Parisiens (296-60-24), 21 h. : Phi-Phi.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.

Le music-hall

Daunou (261-69-14), 21 h. : Fiesta Flamenca.
Fontaine (874-74-10), 22 h. 45 : Luc Berthommier (chansons pour voir).
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Procédé Guimard-Delaunay.

Les concerts

Lucernaire, 20 h. 15 : V. Pattie, R. Hatoutunian (chansons des troubadours de traditions arméniennes).
Hôtel Héronet, 20 h. 15 : S. Escure (Bach).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : X. Chambon Quartet, M. Silva.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : J. Lee Wilson, B. Saxton, P. Browler, H. Picken, A. Lewis ; 22 h. 45 : Los Salseros.
Club Saint - Germain (222-51-09), 22 h. : R. Urtreger, A. Cullaz, P. Combelle, C. Guilhot.
Dreher (233-48-44), 22 h. : Ray Briant Trio.
Dunois (578-72-00), 21 h. : Bobby Few.
Olympia (742-25-49), 22 h. : Fats Domino.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : Swing at six.
Riverbop (325-93-71), 22 h. 30 : Allen Quartet, Christian Vander.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : G. Colliers London Allstars.

XV° Festival estival de Paris

(329-37-57)

Eglise Saint - Germain - des - Prés, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. J.-E. Gardiner, The Monteverdi Choir (Lulli, Haendel).
Conciergerie, 18 h. 30 : Trio à cordes Roussel (Haydn, Roussel, Françaix, Mozart).

GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6° (325-60-34).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3° (272-62-98).
LES HERITIERES (Hong., v.o.) : Saint - André - des - Arts, 6° (326-48-18) ; Parnassiens, 14° (329-83-11) ; Biarritz, 8° (723-69-23) ; (v.f.) : Ternes, 17° (380-10-41) ; U.G.C. Opéra, 2° (261-50-32).
L'IMMORALE (Fr.) (**) : Rex, 2° (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6° (329-42-62) ; Ermitage, 8° (359-15-71) ; Caméo, 9° (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12° (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13° (336-23-44) ; Miramar, 14° (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15° (579-33-00) ; Paramount - Montmartre, 18° (606-34-25).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8° (723-69-23) ; Haussmann, 9° (770-47-55).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5° (354-35-40) ; Marignan, 8° (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2° (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6° (544-14-27).
LADY MACBETH SIBERIENNE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6° (633-79-38) ; Olympic, 14° (542-67-42).
LES LOUPS DE HAUTE MER (A., v.o.) : Paramount-City, 8° (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9° (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14° (329-90-10).
LULU (Fr.-All., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5° (354-39-47).
LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8° (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9° (742-56-31) ; Paramount-Maillot, 17° (758-24-24) ; Paramount-Marivaux, 2° (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12° (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18° (606-34-25) ; Convention-Saint-Charles, 15° (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14° (329-90-10) ; Paramount - Orléans, 14° (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13° (580-18-03) ; Passy, 16° (288-62-34).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5° (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny-Palace, 5° (534-07-76).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2° (742-60-33) ; Marignan, 8° (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8° (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8° (387-35-43) ; Nation, 12° (343-04-67) ; Hautefeuille, 6° (633-79-38) ; Parnassiens, feuille, 6° (633-79-38) ; Parnassiens, tion, 15° (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15° (575-79-79).
LES MONSTRESSES (It., v.f.) : Paramount - Marivaux, 2° (296-80-40).

> **LES FILMS NOUVEAUX**
>
> CHRONIQUES MARTIENNES, film américain de Michael Anderson. — V.o. : Saint-Germain Huchette, 5° (634-13-26), Marignan, 8° (359-92-82). — V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8° (387-35-43), Parnassiens, 14° (329-35-43), Parnassiens, 14° (329-15° (828-42-27), Clichy-Pathé, 18° (522-46-01).
>
> BRIGADE MONDAINE ; VAUDOU AUX CARAIBES, film français de P. Monier (**) : U.G.C.-Danton, 6° (329-42-62), U.G.C.-Gare de Lyon, 12° (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13° (336-23-44), Miramar, 14° (320-89-52), Mistral, 14° (539-52-43), Secrétan, 19° (206-71-33), Rex, 2° (236-83-93), Helder, 9° (770-11-24), Normandie, 8° (359-41-18), Paramount-Montmartre, 18° (606-34-25).
>
> CACTUS JACK, film américain de Hall Needham. — V.o. : Cluny-Ecoles, 5° (354-20-12), Elysées-Cinéma, 8° (225-37-90). — V.f : Caméo, 9° (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12° (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13° (336-23-44), Murat, 16° (651-99-75), Secrétan, 19° (206-71-33), Convention Saint-Charles, 15° (579-33-00).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Racine, 6° (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6° (326-58-00) ; U.G.C.-Opéra, 2° (261-50-32) ; Biarritz, 8° (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11° (357-90-81), 14 Juillet - Beaugrenelle, 11° (575-79 79).
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Gaumont - les - Halles, 1er (297-(357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, (575-79-79) ; Paramount-Odéon, 6° (325-59-83) ; Publicis - Elysées, 8° (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9° (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13° (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14° (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17° (758-24-24).
LA VIE DE BRIAN (An., v.o.) : U.G.C. - Opéra, 2° (261-50-32) ; U.G.C. - Odéon, 6° (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8° (225-18-45) ; Bienvenue-Montparnasse, 15° (544-25-02).

Les grandes reprises

A CHAQUE AUBE, JE MEURS (A. v.o.) : Action Christine, 6° (325-85-78).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6° (633-10-82).
AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6° (326-80-25).
L'ANGE EXTERMINATEUR (Esp., v.o.) : Champollion, 5° (354-51-60).
AMERICAN GRAFFITI, La Suite (A., v.o.) : Opéra-Night, 2° (296-62-56).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6° (326-12-12).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Le Paris, 8° (359-53-99) ; Hautefeuille, 6° (633-79-38) ; Montparnasse-Pathé, 14° (322-19-23) — V.F. : Impérial, 2° (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15° (828-42-27).
LE BLUES ENTRE LES DENTS (A., v.o.) : Palais des Arts, 3° (272-62-98).
BORSALINO (Fr.) : Paramount-Elysées, 8° (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9° (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14° (329-90-10).
CADAVRES EXQUIS (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7° (783-64-66).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5° (325-72-07).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) Forum-Cinéma 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5° (354-34-83) ; Elysées Lincoln, 8° (359-36-14) ; Nation, 12° (343-04-67) ; Parnassiens, 14° (329-83-11).
CHINATOWN (A., v.o.) : Quintette, 5° (354-35-40) ; Colisée, 8° (359-29-46) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14° (589-68-42). — V.F. : Saint-Lazare-Pasquier, 8° (387-37-43).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15° (374-95-04).
DRACULA, PRINCE DES TENEBRES (Ang., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8° (225-18-45) ; (v.f.) : Mistral, 14° (539-52-43).
DUMBO (A., v.o.) : Napoléon, 17° (380-41-46).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16° (288-64-44).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Olympic, 14° (542-67-42).
L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Gaumont - les - Halles, 1er (297-49-70).
FELLINI ROMA (It., v.o.) : A.-Bazin, 13° (337-74-39).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.o.) : Luxembourg, 6° (633-97-77) ; (v.f.) : Les Tourelles, 20° (364-51 98), mar., 21 h.
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Panthéon, 5° (354-15-04).
LE GUEPARD (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5° (326-84-65), Marignan, 8° (359-92-82) ; (v.f.) : Richelieu, 2° (233-56-70), Montparnasse - Pathé, 14° (322-19-23) ; Gaumont - les - Halles, 1er (297-49-70), Gaumont-Convention, 15° (828-42-27), Wepler, 18° (387-50-70), Clichy-Pathé, 18° (522-46-01).
HISTOIRE D'O (Fr.) : Actua-Champo, 5° (354-51-60).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Contrescarpe, 5° (325-78-37).
LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) : France-Elysées, 8° (723-71-11).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) : Elysées-Pt-Show, 8° (225-67-29) ; (v.f.) : Fauvette, 13° (331-60-74), Capri, 2° (508-11-69), Berlitz, 2° (742-60-33), Montparnasse - Pathé, 14° (322-19-23), Clichy-Pathé, 18° (522-37-41).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Clef, 5° (337-90-90).
IRMA LA DOUCE (Fr.) : Espace Gaîté, 14° (320-99-34).
JULES ET JIM (Fr.) : Saint-André des Arts, 6° (326-48-18).
JAMES BOND CONTRE Dr NO (A., v.o.) : 103 Publicis Matignon, 8° (359-31-97).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5° (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5° (354-42-34).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) Capri, 2° (508-11-69).
MOLIERE (Fr.), Calypso, 17° (380-30-11) H. Sp.
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (A., vo.o) : Cluny-Ecoles, 5° (354-20-12).
LA NUIT DES MORTS - VIVANTS (A.) (**) (v.f.) : Richelieu, 2° (233-56-70), ; Montparnasse-83, 6° (544-14-27).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5° (634-13-26).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) : Palais des Arts, 3° (272-62-98).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Templiers, 3° (272-94-56).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Balzac, 8° (381-10-60) ; Quintette, 5° (354-35-40) ; Espace Gaîté, 14° (320-99-34).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7° (783-64-66) ; Lucernaire, 6° (544-57-34).
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Opéra Night, 2° (296-62-56).
PSYCHOSE (A., v.o.) : Luxembourg, 6° (633-97-77).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6° (633-10-82).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR (A.) (**) (v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6° (633-10-82)
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5° (633-08-40) ; Elysées-Lincoln, 8° (359-36-14) ; (v.f.) : Parnassiens, 14° (329-83-11) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8° (387-35-43) ; Cambronne, 15° (734-42-96).
LA SOURIS QUI RUGISSAIT (A., v.f.) : Espace-Gaîté, 14° (320-99-34) J. S. L.
LA SOURIS SUR LA LUNE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14° (320-99-34) Mer., V., D., Mar.
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Action La Fayette, 9° (808-80-50)
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : Lucernaire, 6° (544-57-34).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio Cujas, 5° (354-89-22) ; (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2° (261-50-32).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h. : la Quarante et Unième, de G. Tchoukraï ; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français : Fièvre, de L. Delluc ; le Chemin d'Ernoa, de L. Delluc ; 21 h. : Première victoire, d'O. Preminger.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h. : Le patrimoine cinématographique français : L'Atlantide, de J. Feyder ; 19 h. : El Pisito, de M. Ferreri.

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5° (337-57-47).
ALIEN (A., v.o.) (**) (70 mm) : Broadway, 16° (527-41-16).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5° (326-79-17) ; Paramount-City, 8° (562-45-76) ; Paramount-Elysées, 8° (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9° (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14° (329-90-10)
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14° (354-00-11).
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (**) . Epée de Bois, 5° (337-57-47) ; v.f. : Cin'Ac, 2° (296-80-27) : Calypso, 17° (380-30-11)
LE BATEAU DE LA MORT (A., v.o.) (*) : Biarritz, 8° (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2° (236-83-93)
BIENVENUE Mr. CHANCE (A., v.o.) : U.G C. Odéon, 6° (325-71-08) ; Normandie, 8° (359-41-18) ; v.f . Bienvenue-Montparnasse, 15° (544-25-02).
CALIGULA (It., v. angl.) (**) : Saint-Germain Studio, 5° (354-42-72) ; Monte-Carlo, 8° (225-09-83) ; Biarritz, 8° (723-69-23) ; v.f. : A.B.C., 2° (236-55-54) ; U.G.C.-Opéra, 2° (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6° (544-14-27) ; Lumière, 9° (246-49-07) ; Nation, 12° (343-04-67) ; Fauvette, 13° (331-56-86) ; Mistral, 14° (539-52-43) ; Magic-Convention, 15° (828-20-64) ; Murat, 16° (651-99-75) ; Clichy-Pathé 18° (522-46-01).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Elysées - Point - Show, 8° (225-67-29).
LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Belg., v angl.) : U G.C.-Danton, 6° (329-42-62) ; Balzac, 8° (561-10-60) ; v.f. : Caméo, 9° (246-66-44) ; Miramar, 14° (320-89-52).
CHARLIE BRAVO (Fr.) (*) : Berlitz, 2° (742-60-33) ; Ambassade, 8° (359-19-08) ; Fauvette, 13° (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14° (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14° (322-19-23) ; Cambronne, 15° (734-42-96) ; Wepler, 18° (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20° (636-10-96)
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5° (354-34-83) ; Pagode, 7° (705-12-15) , Athéna, 12° (343-07-48) ; U.G.C Marbeuf, 8° (225-18-45) ; Studio Raspail, 14° (320-38-98)
5 % DE RISQUE (Fr.) : Quintette, 5° (354-35-40) ; Marignan, 8° (359-92-82) ; Parnassiens, 14° (329-83-11).
LE COLLEGE EN FOLIE (A., v.f.) : Mistral, 14° (539-52-43) ; Tourelles, 20° (364-51-98).
CONTES PERVERS (Fr.) (**) : U.G.C Danton, 6° (329-42-62) ; Bretagne, 6° (222-57-97) ; Caméo, 9° (246-66-44) ; U.G.C Gare de Lyon, 12° (343-01-59) ; Maxéville, 9° (770-72-86) ; Magic-Convention, 15° (828-20-64) ; Ermitage, 8° (359-15-71).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Forum-Ciné 1er (297-53-74) ; Vendôme, 2° (742-97-52)
ENQUETE SUR UNE PASSION (A., v.o.) (**) ; Studio Cujas, 5° (354-89-22)
L'ETOILE NOIRE (A. v.o.) : U.G.C. Odéon, 6° (325-71-08) ; (v.f.) : Secrétan 19° (206-71-33).
LE FAISEUR DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4° (278-47-86)
LE GANG DES FRERES JAMES (A., v.o.) : Colisée, 8° (359-29-46)
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6° (325-71-08) ; Ermitage, 8° (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2° (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2° (261-50-32) ; Bretagne, 6° (222-57-97) ; U.G.C.-Gobelins, 13° (336-23-44) ; Mistral, 14° (539-52-43) ; Murat, 16° (651-99-75) ; Magic-Convention, 15° (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17° (758-24-24).
LE PRE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6° (326-58-00).
LE PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : Saint-Séverin, 5° (354-50-91).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5° (354-35-40) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7° (705-12-15) ; Colisée, 8° (359-29-46). — V.f. : Impérial, 2° (742-72-52).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5° (337-57-47) ; Cinoche Saint-Germain, 6° (633-10-82) ; Athéna, 12° (343-07-48) ; Studio de l'Etoile, 17° (380-19-93).
LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It., v. it.) . 14-Juillet-Parnasse, 6° (326-58-00). — V.f. : 14-Juillet-Bastille, 11° (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15° (575-79-79).
LE SHERIF ET LES EXTRA-TERRESTRES (A., v o.) Elysées-Point-Show, 8° (225-67-29). — V.f. : Berlitz, 2° (742-60-33) ; Clichy Pathé, 18° (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20° (636-10-96).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.) : La Clef, 5° (337-90-90).
LES SOUS-DOUES (Fr.) Marignan, 8° (359-92-82) ; Richelieu, 2° (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14° (322-19-23) : Clichy-Pathé, 18° (522-46-01).
TESS (Fr-An., v. an.) : Templiers, (273-94-56).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15° (306-50-50) ; Gaumont Champs-Elysées, 8° (359-04-67) ; Hautefeuille, 6° (633-79-38) ; Montparnasse - 83, 6° (544-14-27) ; Athéna, 12° (343-07-48) — V.f. : Impérial, 2° (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14° (327-84-50).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Les liens indissolubles

On parle volontiers de névrose collective. On a raison, ça existe. Exemple souvent cité, manie qu'ont les Français d'effacer ou de récrire certains chapitres de leur histoire, ceux de la collaboration et de la colonisation en particulier. J'ai eu récemment l'occasion de revoir, piquées au hasard des années 1941, 1942 et la suite, les actualités Pathé présentées au cinéma de semaine en semaine, par une voix anonyme, toute vibrante d'un enthousiasme cocardier très largement partagé à l'époque. Il n'y est question que de l'attachement de l'Afrique musulmane à la France tutélaire et des indissolubles liens entre l'empire et la métropole réunis autour d'un drapeau et d'un visage incarnant les énergies et les espoirs d'une nation. Quand on pense à la ferveur avec laquelle « quarante millions de pétainistes » ont rendu hommage le mois dernier à l'appel du 18 juin, on se pince, on croit rêver.

Allez vous étonner après ça du formidable tollé soulevé à gauche, à droite et au milieu, par la série de Michel Droit intitulée « Cela s'appelait l'empire », évocation extrêmement prudente pourtant — le malheureux donne l'impression de marcher sur des œufs — des tentatives d'implantation avortées ou abouties en Amérique d'abord, à Madagascar, à la Réunion et à l'île Maurice ensuite. Mercredi soir, troisième volet, il y en aura sept : la conquête de l'Algérie. Oui, la conquête, c'est bien le mot qu'employaient nos livres de classe. On peut le regretter, on ne peut pas la nier, hélas ! Le temps est largement venu, au contraire, de rappeler ce qu'a représenté au cours des siècles cette lutte sans pitié entre la France et l'Angleterre pour la suprématie au-delà des mers et de dresser le bilan, non pas d'une épopée, certes, mais d'une aventure que la morale réprouve depuis peu.

Très peu même, si l'on songe aux terribles déchirements causés par la guerre d'Algérie. Celle d'Indochine, on l'a totalement oblitérée, c'est plus simple. Michel Droit s'est arrêté au commencement de la fin, en 1930, la visite du président Doumergues. La fin, il y fait cependant allusion. Il parle de Messali Hadj et de Ferhat Abbas, noms qu'on a peu souvent l'occasion d'entendre à la télévision, sinon dans le cadre de débats largement contradictoires.

L'émission a au moins le mérite d'expliquer au public comment on en est arrivé là, de raconter — qui s'en souvient aujourd'hui ? — les débuts de la résistance algérienne incarnée au temps de Bugeaud déjà par Abdelkader, les vues libérales de Napoléon III, le grand élan colonisateur de la III° République — c'est embêtant, mais c'est comme ça, — l'exploitation du sol, du sous-sol, par une main-d'œuvre autochtone malmenée et trop souvent réduite au chômage, le solide antisémitisme des colons, l'accueil triomphal réservé à Drumont pendant l'affaire Dreyfus, le bel effort d'alphabétisation — en 1929, 6 % seulement des enfants musulmans allaient à l'école — et la totale inconscience avec laquelle les pieds-noirs se sont acharnés à étouffer dans l'œuf les rares velléités de réformes administratives.

C'est un cours ex cathedra souligné par une musique extrêmement académique d'accord, et illustré avec les moyens du bord. Mais en dehors d'un interminable feuilleton historique qui irait de Cartier à Bigeard, je ne vois pas très bien quel autre moyen de ressusciter au petit écran cet énorme pan de notre glorieux passé.

CLAUDE SARRAUTE.

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 24 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h Jeux olympiques à Moscou.
Gymnastique, concours général dames.

20 h Journal.

20 h 30 Théâtre : « Harold et Maude ».
De Colin Higgins, par la Compagnie Renaud-Barrault, mise en scène de J.-L. Barrault, avec M. Renaud, D. Rivière, P. Pascal...
Une histoire drôle et émouvante, un prodigieux message d'espoir. A voir pour Madeleine Renaud, qui incarne une infatigable vieille dame, amoureuse de la vie.

22 h 30 Jeux olympiques à Moscou
Gymnastique et résumé de la journée.

0 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Emission réservée aux formations politiques.
La majorité.

20 h Journal.

20 h 35 Le grand échiquier.
Autour d'Enrico Macias : l'ensemble Kol Aviv, Ivry Gitlis, Memphis Slim, Popeck, Sabah, Raoul Duguay, Marcel Dadi, Georges Brassens, Joan Baez, Gilbert-Bécaud, Harry Belafonte.

23 h Sports : Jeux olympiques.
Résumé.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Fondation pour l'innovation sociale.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 40 Pour les jeunes.
Le prince et le mendiant ; Enfants de France : deux enfants d'Anjou ; Bricolopédie : le théâtre de marionnettes.

20 h Les jeux.

20 h 30 Cinéma (cycle comédies italiennes) : « Nous voulons les colonels ».
Film italien de M. Monicelli (1973), avec U. Tognazzi, C. Dauphin, F. Périer, L. Pugilsi, T. Bianchi, G. Solaro, V. Palanga, A. Pas di Bruno, C. Tato, P. Tordi.
A Rome, un député de droite prépare un coup d'Etat avec de vieux officiers gâteux et l'aide financière d'hommes d'affaires, tous nostalgiques de Mussolini.

22 h 5 Journal.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Du côté de O'Henry : Un Noël inattendu
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Soleil et peau, avec le professeur R. Touraine.
20 h., Les trois cases blanches, d'A. Didier-Weil (rediffusion)
22 h. 30, Nuits magnétiques : Avignon ultrason.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Festival de Vienne 1980 (Echanges internationaux) : « Ouverture de Coriolan, en ut mineur » opus 62 (Beethoven) ; « Totentanz pour piano et orchestre » (Liszt) ; « Das Klagende Lied » (Mahler), par les Chœurs et l'Orchestre symphonique de l'O.R.F., dir. Hans Graf, avec E. Leonskaia, piano.
23 h., Les Nuits d'été : Promenade dans Londres. Honte à Paris, le festival hall musique de l'époque élisabéthaine (Delius, Williams, Copland) ; 0 h., Concert autour de la « Purcell Room » ; Hommage à Myra Hess (Mozart) ; Curiosités : de Crystal Palace au Globe Theater (Shakespeare, Mozart).

Vendredi 25 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Jeune pratique.
La santé par le sport.

12 h 30 Jeu : Avis de recherche.

13 h Journal.

13 h 35 Série : Les héritiers.

15 h Scoubidou.

15 h 20 Croque-vacances.
Dessin animé ; 15 h. 28, Bricolage : un métronome électronique (et à 15 h. 43) ; 15 h. 32, Isidore, le lapin ; 15 h. 36, Infos-nature ; 15 h. 39, Variétés ; 15 h. 47, Momo et Ursule : la jungle de Balabumba.

16 h Jeux olympiques d'été à Moscou.
Athlétisme.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Caméra au poing.

20 h Journal.

20 h 30 Dramatique : L'enterrement de M. Bouvet.
Réalisation G. Lefranc, avec R. Faure, M. Perrey, A. Tainsy, G. Chamarat, V. Garrivier, J. Alric et J. Doyen, d'après le roman de G. Simenon.
La mort d'un vieillard tranquille déclenche une série de témoignages aussi étranges les uns que les autres...

22 h Les grandes expositions.
Faïences françaises.

22 h 30 Jeux olympiques à Moscou.
Résumé.

23 h 30 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 45 Journal.

13 h 30 Sports : Jeux olympiques.
Gymnastique.

16 h 30 Variétés : Alice Dona et Jairo à l'Olympia.

17 h 25 Documentaire : Soif d'aventures.
Les îles italiennes célèbres et inconnues.

18 h Récré A 2.
Le fantôme de l'espace ; Mlle Rose et Charlemagne ; Satanas et Diabolo ; Dino boy.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 45 Variétés.

19 h 45 Sports : Jeux olympiques.
Gymnastique, en direct de Moscou.

20 h Journal.

20 h 30 Série : Winnetou.
N° 4 : Fleur de la prairie.

21 h 40 Apostrophes.
Des Français typiquement français.
Avec MM. J. Guichard-Meili (pour les Aventures de ma vie, d'H. Rochefort), Mmes P. Brun (Raimu, mon père), *M.-F. Pochna* (Bonjour M. Boussac), *MM. B. Rochefort* (Un diable de Français nommé La Tulipe), *Cabu* (la France des beaufs et Mon beauf').

22 h 50 Journal.

23 h Sports : Jeux olympiques.
Gymnastique.

23 h 30 Ciné-club (cycle histoire au présent) : « Paris nous appartient ».
Film français de J. Rivette (1958). Avec B. Schneider, G. Esposito, D. Crohem, F. Prévost, F. Maistre, J.-C. Brialy, B. Juslin, J.-M. Robain. (N. Rediffusion.)
A Paris, pendant l'été 1957, des jeunes gens, mêlés à une expérience de création théâtrale et à une conspiration politique, se perdent dans leurs rêves et leurs chimères.
Le premier long métrage de Jacques Rivette, placé sous le signe de Fritz Lang. Désarroi et angoisse d'une génération, intelligence de la mise en scène.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Fraternité Abraham.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 40 Pour les jeunes.
Le prince et le mendiant ; Titres en poche.

20 h Les jeux.

20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Les grands témoins, M. Ceaucescu.

21 h 30 Document : La ruée vers l'eau.
De C. Paolini, d'après un récit de G. Borg. Avec : Antoine et P. Clay.
Qu'est-ce qui fait voguer les hommes ? Quel est cet appel de la mer auquel on ne résiste pratiquement jamais ? La réponse sera donnée avec humour et poésie...

22 h 25 Journal.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Réveil en d'autres lieux.
8 h., Les chemins de la connaissance : Les divagations du sacré (Un fascisme sans mystique) ; à 8 h. 32, Migrations en Auvergne et en Limousin au dix-neuvième siècle.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « Mission impossible », avec P. Racine.
11 h. 2, De 1930 à 1933 : Ma Rainey, la mère du blues, et Bessie Smith, l'impératrice.
12 h. 5, Agora : « Portrait d'un architecte ».
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Solistes : Sextuor de clarinettes Leblanc (Arma, Baudo, Sciortino) ; A. Okamoto, piano (Takemitsu).
14 h. 5, Un livre, des voix : « la Jument de la nuit », de S. Dervin.
14 h. 47, Un homme, une ville : Nadar à Paris.
16 h., Rencontres d'Avignon
18 h. 30, Du côté de O'Henry : Chambre meublée.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : Historique de la production d'énergie atomique.
20 h., Relecture : Georges Ribemont-Dessaignes
21 h. 30, Black and blue : Contrebasses.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Avignon ultrason.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, La musique aux champs : œuvres de von Suppe, Chopin, Leoncavallo, Brahms et Ponchielli.
7 h. 30, Intégrale de l'œuvre pour orgue de Buxtehude.
8 h., Un grand soleil chargé d'amour : L'école de Vienne : « Quatuor » (Berg) et « Variations » (Webern) ; 8 h. 35, Kiosque-matin ; 9 h. 30, Le délire des doigts.
10 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : œuvres de Masson et Schreker.
11 h. 30, Concert : Festival de Vienne 1980 (échanges internationaux) : « Passacaille » (Webern) ; « Concerto pour violon » (Schönberg) : « Symphonie de Psaumes » (Stravinski), par les Chœurs et l'Orchestre symphonique de l'O.R.F., dir. Leif Segerstam, avec Z. Zeitlin, violon ; 13 h. 5, Jazz.
14 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : « Pierrot Lunaire » et « Musique de film » de Schönberg.
17 h. 30, Concert : Festival de Vienne 1980 (échanges internationaux) : « l'Italienne à Alger », ouverture (Rossini) ; « Concerto pour violon » (Berg) ; « Symphonie en ré mineur » (Bruckner), par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. H. Soudant, avec G. Kremer, violon ; 19 h. 5, Kiosque-soir ; 20 h., J. de Solliers présente : « Ballade en sol mineur » (Grieg), avec D. Laval, piano.
20 h. 20, Concert (échanges franco-allemands) : « Symphonie n° 3 en ré majeur » (F. Schubert) ; « Sinfonia » (Keuris) ; « Also sprach Zarathustra » (Strauss), par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. B. Haitink.
22 h. 15, Les Nuits d'été : portraits par petites touches : « 29e sonate en si bémol » (Beethoven), avec E. Heidsieck ; 23 h. 5, Vieilles cires : Concert commémoratif pour la révolution de 1848 donné le 20 mai 1948 au Théâtre des Champs-Elysées (Berlioz) et des extraits du concert donné le 3 avril 1949 (D. Milhaud) ; 0 h. 5, Grandes œuvres, grands interprètes : œuvres de Mendelssohn, Weber.

● *M. Bernard Pons*, secrétaire général du R.P.R., met en cause jeudi 24 juillet, dans *la Lettre de la nation*, la disposition limitant les recettes publicitaires des sociétés de télévision à 25 % de leurs ressources globales. Il écrit : « *Ce texte qui devait théoriquement protéger la presse écrite aboutit au résultat contraire, puisque les recettes publicitaires de la télévision augmentent chaque fois que la redevance augmente alors que les recettes publicitaires de la presse baissent quand son prix de vente augmente, ce qui se répercute sur la diffusion.* »

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur de la République arabe d'Egypte et Mme Kamal Khalil ont offert une réception le mercredi 23 juillet.

Naissances

— Pascale et Philippe GALLIARD, Camille et Clémence, ont la joie d'annoncer la naissance de
Pauline,
le 19 juillet 1980.
Clinique des Cèdres,
38000 Grenoble.

— M. Serge WEINBERG et Mme, née Nicole Benarroah, et Cédric ont la joie d'annoncer la naissance de
Thierry,
le 18 juillet 1980.

Mariages

— **Jean-Jacques MONNOT**
et
Marie-Antoinette PEPIOT,
sont heureux de faire part de leur mariage, qui sera célébré le 2 août 1980, en l'église du Bizot (25).

— Lille, Alger.
Me Henri FÉNAUX et Mme, ont la joie d'annoncer le mariage de *leur fils*,
Benoît,
avec
Mlle Sylvie PARZYS,
qui sera célébré le 26 juillet 1980, à Armbouts-Cappel.
41-43, rue de Béthune,
59800 Lille.
85, avenue Guynemer,
59700 Marcq-en-Barœul.

Décès

— **M. Borys CHAUMARD,**
peintre et dessinateur
en la Boutique fantasque
de Seguret (Vaucluse),
est décédé le 18 juillet.
De la part de M. et Mme Sillan,
9, place aux Herbes, 84100 Orange.

— Jean-François, Michel, Marie-Charlotte Picard, leurs enfants et alliés, ont la douleur de faire part du décès de
Huguette DE BOUARD DE LA FOREST,
survenu à Chevreuse, le 23 juillet 1980.
8, rue des Sources,
78460 Choisel.

— Mme Paule-Aimée Daramat,
Le conseil d'administration et les anciens du groupe d'Accueil étudiants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean, Camille, André DARAMAT,
survenu à Paris, le dimanche 13 juillet 1980.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

— M. Pierre Dubois-Dayme,
Michel et Frédérique Dubois, leurs enfants et petit-fils,
Denis et Majo Baileuguier et leurs enfants,
Dominique et Maki Goergeon et leurs enfants,
M. Maurice Dubois,
Sa famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Pierre DUBOIS-DAYME,
née Geneviève Dubois,
survenu à Mayenne, le 19 juillet, à l'âge de quatre-vingt-un ans.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale, le mercredi 23 juillet, à Mayenne.

— M. Léon Eeckhoutte,
M. et Mme Michel Eeckhoutte,
Isabelle et Philippe Eeckhoutte,
Leurs parents et alliés,
ont le regret de faire part du décès de
Mme Léon EECKHOUTTE,
née Isabelle, Jeanne Panchaud.
Les obsèques ont eu lieu le jeudi 24 juillet 1980, en l'église Saint-Michel de Villemur (Tarn).
Le Roussel,
31340 Villemur (Tarn).

— Mme J. J. K. Ray,
M. Louis Fagart,
Thierry, Emmanuel, Vincent et Véronique,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur fille, épouse et mère,
Françoise FAGART,
survenu le 17 juillet 1980, munie des sacrements de l'Eglise, à l'âge de cinquante-huit ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Jullouville.
Un service sera célébré ultérieurement dans sa paroisse parisienne, 3, place du Président-Kennedy, 92170 Vanves.
15, boulevard Bourdon,
75004 Paris.

— Cannes, Paris.
Mme Henri Farcis, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de
M. Henri FARCIS,
survenu le 17 juillet 1980.
Les obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Charles du Cannet-Rocheville.

— Le professeur et Mme Jacques GHESTIN et Sylvie,
M. et Mme J. Ghestin,
Mme J. Bachelet,
Et toute la famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès de
Karine,
survenu accidentellement, le 21 juillet 1980, à vingt ans.
4, cité Vaneau, 75007 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Ignace KOHN,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 23 juillet 1980.
Les obsèques auront lieu le 25 juillet 1980, à 8 h. 30, cimetière Montmartre, avenue Rachel.
Réunion porte principale.
De la part de toute la famille.

— La direction et le personnel de Kohn Frères S.A. ont le regret de faire part du décès de leur président-directeur général,
M. Ignace KOHN,
survenu le 23 juillet 1980.

— Nous apprenons la mort de
Jean NICOLAS,
dont les obsèques ont eu lieu mardi 22 juillet, à Roquefort-la-Bédoule (Bouches-du-Rhône).
[Mort à l'âge de soixante-quatorze ans, Jean Nicolas a été pendant de longues années le conseiller du parti communiste français en matière d'architecture. Il a joué un rôle d'animateur à la Commission nationale d'architecture et d'urbanisme du comité central, pour promouvoir l'architecture moderne dans les municipalités communistes. Il avait pratiqué dans quelques ateliers d'architectes, et *notamment* chez Le Corbusier. C'est d'ailleurs à lui que l'architecte des unités d'habitations avait longuement écrit pour lui demander d'intervenir auprès de la C.G.T. afin de défendre son projet de Cité radieuse ; c'est également à l'instigation de Jean Nicolas que le P.C.F. a invité Oscar Niemeyer pour la construction de son siège central.
Jean Nicolas fut l'organisateur de la fête de « l'Humanité » pendant de nombreuses années. Il avait collaboré, avec Aragon, à l'animation de la Maison de la pensée française.]

— M. et Mme Abraham Drilsma, leurs parents,
Danièle et Valère Segal, leurs enfants,
M. et Mme Michel Gourier et leurs enfants, leur sœur, beau-frère et nièces,
ont la douleur de faire part des décès de
M. et Mme Marguerite SEGAL,
née Drilsma,
et
M. Mirel SEGAL,
survenu accidentellement le 20 juillet 1980.
L'enterrement a eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière de Bagneux, le 22 juillet.
Gourier,
32, avenue Mozart, 75016 Paris.

— M. et Mme Robert Scheiber,
M. et Mme Jean Scheiber,
Le docteur et Mme Fred Scheiber,
M. et Mme Jacques Malburet,
ses enfants,
Le docteur et Mme Christian Scheiber,
M. et Mme Christian Woscicki et leur fils,
MM. Frédéric et Patrick Scheiber,
Mlle Alessandra Scheiber,
M. et Mme Jean-Marie Schmiliver,
M. et Mme Oswaldo Favale,
M. Laurent Scheiber,
MM. Georges et Michel Scheiber,
MM. Philippe et Patrice Malburet,
Mlle Elisabeth Malburet,
ses petits-enfants et arrière-petit-fils,
ont la profonde douleur de faire part du décès de
Mme Clément SCHEIBER,
née Elisabeth Wolber,
survenu subitement à Sarreguemines (Moselle), le 18 juillet 1980, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu le 21 juillet, à Sarre-Union (Bas-Rhin).
Yaoundé, B.P. 847 (Cameroun).
94, avenue du Bois-Soleil,
1950 Kraainem (Belgique).
Rue de la Gare,
57380 Faulquemont.
Rue Napoléon,
57390 Audun-le-Tiche.

— Jacqueline Sigmann, sa fille,
Alain Freyd, son fils,
Hervé et Raphaële Poirson, ses petits-enfants,
font part du décès de
Mme Jacques SIGMANN,
Légion d'honneur,
médaillée militaire,
survenu à Gérardmer, le 16 juillet 1980.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Saint-Raphaël le vendredi 18 juillet dans l'intimité familiale.
79, rue Félix-Faure, 06400 Cannes.
Grand Hôtel du Lac,
88400 Gérardmer.

Remerciements

— Mme Roger Roques, ses enfants, petits-enfants, parents et alliés, très profondément touchés par les si nombreuses marques de respect, de sympathie et d'amitié qui leur ont été manifestées à la suite du décès de
M. Roger ROQUES,
chevalier de l'ordre du Mérite social,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
commandeur du Mérite agricole,
ancien maire de Saint-Quentin-du-Dropt,
ancien conseiller général de Lot-et-Garonne de 1954 à 1979,
ancien président du SIVOM de Castillonnès,
ancien président de la commission départementale de 1959 à 1979,
président du Syndicat des eaux de la Brame,
conseiller général honoraire,
dans l'impossibilité de répondre individuellement, remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

Les deux SCHWEPPES,
l'un se retourne, l'autre pas.

Le Monde

jours d'été

Un voyage en Océanie

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Tahiti : la politique des vahinés

Papeete. — On trépigne un peu. Le Pacifique est trop grand. *C'est la moitié d'une planète à lui tout seul.* Or on ne l'a qu'effleuré : à peine trempé un petit doigt dans cette immense affaire. Vite ! Aller plus loin, précipiter les étapes, accélérer l'itinéraire ! Chaque coup d'œil à la carte donne le vertige : tout ce bleu peut-être et ces points minuscules éparpillés dans la mer comme autant de bonheurs imaginables... On voudrait les découvrir un à un, et le temps presse. En remontant à tire-d'ailes des Australes, quand Tahiti de nouveau émergeait des nuages, j'étais déjà mentalement reparti. J'avais lâché cette fausse Cythère trop racontée et je naviguais plus loin, entre les Cooks et le royaume de Tonga. Bref, je ne voulais plus rien de Papeete. C'est au dernier moment que le remords m'a pris. Tous les voyages sont peuplés de remords. Au seuil du départ, à quelques mètres de l'avion ou du bateau, voilà qu'on sursaute parfois. Qu'ai-je découvert ici ? C'est un doute effrayant. Le pressentiment brutal qu'on a manqué l'essentiel et que l'on va quitter l'escale sans avoir dit un peu de son secret. Peut-on vraiment abandonner Tahiti sans un mot sur l'amour ?

Certes, on n'a jamais bien longtemps parlé d'autre chose quand il s'agissait de Papeete. Cette superfluité d'exotisme coquin et de mol enchantement remplirait aujourd'hui des bibliothèques. Pas un « découvreur », pas un poète qui n'ait cédé au classique éloge de la vahiné et du frisson tropical. Au point d'identifier bientôt la Polynésie française à la terre des femmes-fleurs et des amours heureuses. C'est une habitude agaçante, et je comprends la colère des ethnologues — nombreux, on dirait qu'ils habitent tous l'Océanie — quand on en vient à parler des affaires du plaisir. Journalistes, écrivains, scientifiques, tous paraissent exprimer la même lassitude : thème rabâché, matière à mensonges, lisez T'Sertsevens (1) et discutons d'autre chose. Ainsi, depuis des années, par l'effet d'un consensus dédaigneux, on abandonne cet aspect du sujet aux rédacteurs de dépliants touristiques. Ils sont les derniers à chanter encore au premier degré la beauté des Tahitiennes. On traduit d'ailleurs leur prose en japonais.

∴

J'étais arrivé dans les mêmes dispositions. Tout écrire sur Tahiti, mais pas ce vieux discours ébahi. S'intéresser plutôt au déclin du triomphalisme colonial, aux effets de la bombe ou au fascinant témoignage des *Puta Tupuna* (2). C'était une prudente politique. Mais menteuse, la certitude m'en est venue à l'aéroport. Peut-on promettre de raconter ce qu'on voit et qu'on entend sur un parcours en taisant ce qui perce immanquablement dans toutes les conversations ! Je faisais *in fine* le compte des miennes, des divers rendez-vous et des rencontres improvisées. Pas le moindre doute... Jamais, la question des femmes ne fut oubliée plus d'un quart d'heure. Il y avait de quoi s'interroger. Mieux encore ! Avec le modeste recul que vous donne l'imminence du départ et me ressouvenant de toutes ces allusions, je les voyais organisées et orientées *grosso modo* dans une même direction. On ne me parlait pas « innocemment » des vahinés, et ces mille anecdotes entendues, tout compte fait, avaient un sens caché. Un personnage ne s'identifie pas aussi totalement à l'image d'une colonie, il ne domine pas deux siècles de découvertes sans signifier davantage qu'une pure futilité. Le mythe féminin à Tahiti n'est pas tout à fait vain. C'est même l'une des composantes d'un long face-à-face avec l'Occident, dont on oublie parfois qu'il fut tragique dans son essence.

∴

« Nous n'avons jamais eu qu'une seule vraie richesse et qu'un moyen de défense, soupirait un conseiller de gouvernement, *ce sont nos femmes. »* Quand tout exprime, comme c'est le cas en 1980, le refus de l'anachronisme colonial, le rejet du *« Popaa »*, cette réflexion mérite examen. J'avance, à mes risques et périls, une hypothèse : en produisant et en entretenant le thème enfantin de la vahiné facile, la Polynésie ne se forgeait-elle pas une arme — la seule qu'il lui restât — pour triompher un peu de ses conquérants ?

Prenons un exemple récent. Un fonctionnaire important s'installe à Tahiti, oint par l'autorité lointaine de la République. Comme tant d'autres avant lui, il est abrupt dans ses choix et brutal dans ses commandements. Autour de son office, parmi ses subordonnés et ses adversaires politiques, le petit monde tahitien s'alarme d'une si désagréable raideur. D'autres, plus perspicaces, se munissent de patience : *« Il y aura fatalement un grain de sable,* murmure l'un d'eux, *attendons. »* Quelques semaines plus tard, voilà notre irascible séduit ; une vahiné a conquis la place en bousculant l'épouse légitime. Papeete bien sûr suit de près l'aventure et reprend espoir. Un soir, le redoutable amoureux veut envoyer son chauffeur chercher la belle. L'autre, bizarrement, se rebiffe, et d'une bien surprenante façon demande des comptes : *« Tu veux que j'aille la prendre, mais pour quoi faire ? »* Haut-le-corps, colère bruyante et mise en demeure d'obéir sans discuter. En réalité, le soupirant floué, peu au fait de la complexité des liens de famille et des noms propres, ignorait le principal : sa vahiné est la fille du chauffeur. Elle s'est gardée de l'en avertir. Le père d'ailleurs ne s'émeut guère, mais il raconte, raconte encore. En un clin d'œil, tout Tahiti s'esclaffe : l'homme de Paris est à merci. Voilà que, pour l'avenir, les raideurs de la République se trouvent un peu domestiquées...

∴

J'ai vu là davantage qu'une anecdote comme il en court des milliers à Papeete. Une parabole plutôt, dans le droit fil d'une vieille tradition. On rappelle dans tous les livres sur la Polynésie le « challenge » rituel qui attend tout administrateur — gendarme, juge ou postier — débarquant à Faa avec son épouse *« popa »*. On sait que cinquante vahinés ont remarqué le nouveau venu, qu'elles l'ont jaugé, apprécié, soupesé, et qu'elles sont déjà en concurrence pour le séduire. C'est un épisode très convenu de la chronique locale. En vérité, peu résistent à d'aussi pressants assauts, et l'on verra bientôt une dame française en larmes errant dans le hall de l'aéroport de Faa avec une carte d'embarquement pour Paris. En racontant cette navrante aventure, indéfiniment rejouée, on insiste le plus souvent sur la cruauté charmante de ces femmes-enfants qui veulent vaincre, sur leur terrain il est vrai, une rivale venue de métropole, munie des attributs de la conjugalité. On y voit matière à compétition puérile, réflexe bien « féminin », attendrissante « sauvagerie », etc... Je me demande si, faisant ainsi, on n'oublie pas l'essentiel. Charmer un fonctionnaire venu de France n'est jamais l'unique enjeu de l'entreprise. Il s'agit aussi et surtout de régner sur lui, alors même que, rouage du système colonial, incarnation d'une puissance extérieure, il venait professionnellement régner sur Tahiti. Et quand on dit régner...

∴

Nous dînons un soir dans une maison de Papeete. Le mari est un Français de France effondré dans son fauteuil. Les femmes sont tahitiennes : épouse, belles-sœurs, cousines. Elles dirigent la maison, s'affairent au salon, papotent et pouffent en énumérant à haute voix les avantages comparés de leurs dernières conquêtes. Le ton est gentiment acide à l'égard des *popaa* en général et plus hostile encore pour les deux Françaises présentes. J'observe en douce le mari anéanti par l'aplomb de la parentèle. De quel pouvoir originel a-t-il été depuis longtemps dépossédé ? Quelle sombre défaite médite-t-il, les yeux dans son whisky ? Une certitude : il n'a pas bonne mine.

Un piège moins cruel, mais qui a fait ses preuves, est encore tendu au simple visiteur célibataire qui débarque de l'avion. Qu'il soit journaliste, écrivain, député, peintre ou commerçant, il apporte avec lui un attaché-case et une disposition naturelle au « sérieux » qui détonne à Tahiti. Ses projets sont mal connus, mais vaguement inquiétants. Une vahiné part donc à sa conquête comme si elle était mandatée par l'archipel, et le nouveau venu, bombant le torse, s'abandonne vite à cette fortune qu'il n'attendait pas si tôt. Comblé peut-être, mais imprudent. Dès le lendemain, toute l'île connaîtra par le menu la qualité de ses prestations et le détail de ses insuffisances. Allez donc, après cela, promener votre sérieux dans un sillage de fous rires ! Tahiti, si souvent agressée du dehors, si méchamment colonisée, se défend vaille que vaille. Je n'y vois que justice.

∴

On cite toujours avec un brin d'irritation le cas d'un gouverneur — de mœurs bien ordinaires au demeurant — qu'aucune jolie fille n'était parvenue à convaincre. Il marchait dans la nuit en récitant des poèmes... Un cas ! Son souvenir inspire, aujourd'hui encore, un peu de crainte, comme le font toutes les réalités ingouvernables. Un autre, plus conséquent, avait interdit, sous peine de sanctions hiérarchiques, à ses subordonnés d'avoir des maîtresses autochtones. Il témoignait, certes, d'une sévérité un peu « scrogneugneu » mais d'une assez claire conscience des principaux périls.

∴

Clins d'œil complices, coups de coude rigolards : mes dernières heures à Tahiti sont curieusement le prétexte d'une surenchère d'observations polissonnes. Comme si l'on voulait vous obliger à en tenir compte. On a vu deux officiers supérieurs subjugués en public par une ravissante alanguie sur sa chaise longue et qui, de son pied nu, comptait leurs médailles. Quelle revanche ! On a vu le président de la République française suivre sans broncher un spectacle de danse bien assez érotique pour scandaliser son épouse. Etait-ce calculé ? On récapitule délicieusement les dernières scènes de ménage survenues chez les puissants. On cite des cas marginaux. Un ethnologue averti des mœurs polynésiennes et travaillant depuis longtemps dans une île avait emmené pour une fois sa femme « sur le terrain ». Il croise une adolescente qui, droit dans les yeux, lui lance en tahitien : *« Quoi, tu fais l'amour avec ça ? »*

Niera-t-on que dans ses rapports avec l'« envahisseur » la vahiné incarne un personnage finalement très politique ? C'est elle qui, depuis toujours, renvoie le colonisateur à ses mensonges et le prend en défaut. C'est elle qui, mine de rien, triomphe effectivement du discours « civilisateur ». Je pense en quittant Tahiti aux équipages de Cook ou de Bougainville tentés par la désertion en rade de Papeete ; aux marins de la *Bounty* gagnés à la mutinerie par les souvenirs d'une escale, aux administrateurs irascibles vaincus peu à peu par quelques ingénues ; au Palabaud du *Passage* (3) lentement déconstruit dans son île de Raïatéa par les inconséquences d'une vahiné et l'aridité des amours sans racines. Et quoi ? Le Blanc venait à Tahiti installer son ordre, sa morale et ses commerces. Il combattait — au canon parfois — tous les défauts de l'« indigène » qui n'étaient point compatibles avec la civilisation. Goût du plaisir et du jeu, paresse, indifférence aux grands sentiments, infidélité consentie et versatilité du cœur... Mais cela même qui l'indignait chez l'homme le fascinait chez la femme. Au point d'accourir de partout pour venir furtivement goûter à cette insupportable « sauvagerie ». Et s'y noyer.

∴

Oui, j'avoue qu'il trouble le personnage de la petite vahiné tahitienne qu'une goutte de sang chinois a rendue plus fine dans ses attaches que les modèles de Gauguin. Elle est au centre d'une histoire coloniale pas beaucoup plus gaie à Tahiti qu'ailleurs. On la célèbre dans les livres en trichant un peu. On dit sa puérilité charmante et ses humeurs vagabondes. On commente, l'air entendu, ses manières amoureuses un peu trop « simples ». On la voit comme un fantasme d'avant l'Occident, facile à prendre, impossible à garder. Joli fantôme, en somme, que la Polynésie blessée n'en finit pas d'agiter devant ses conquérants bientôt pris au piège. Rendant les armes, croyant entrer en possession du mystère, et sans comprendre que ce ne sont point là des amours pour eux, ils n'étreignent jamais qu'un peu de vide parfumé...

(1) A. T'Sertsevens, *Tahiti et sa couronne*, Albin Michel, 1950.

(2) Les *Puta Tupuna* sont les livres de familles où sont enregistrées les généalogies et qui servent notamment à définir les droits sur une terre.

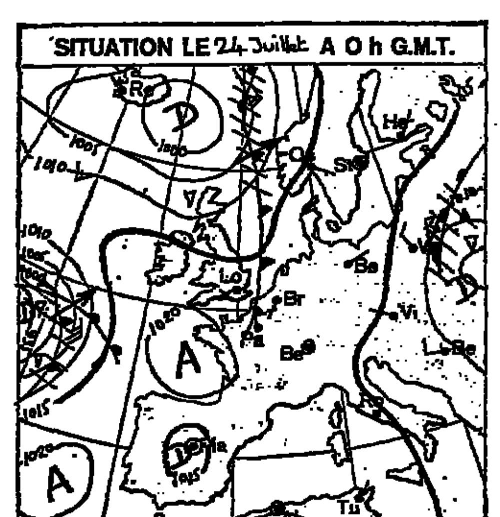
(3) Jean Reverzy, *le Passage*, Julliard, 1954.

Vendredi :

ILES COOK : LA ROUTE DES ANCÊTRES

MÉTÉOROLOGIE

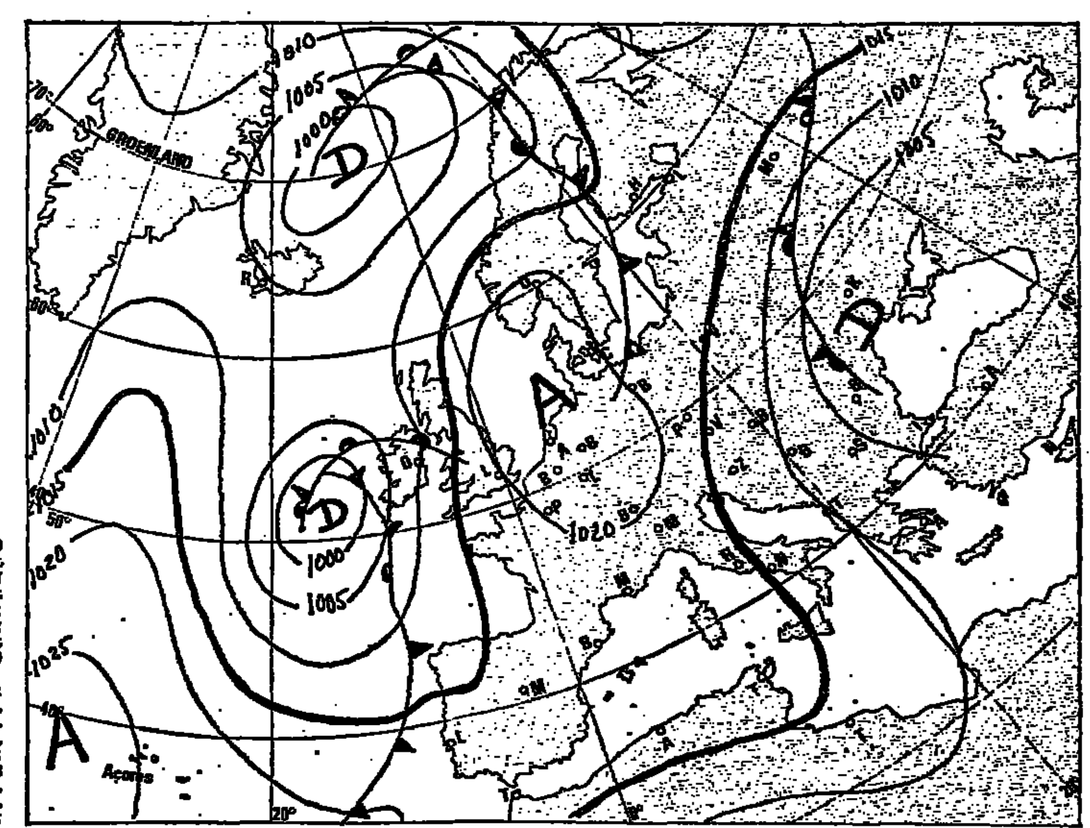
SITUATION LE 24 juillet A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 25-VII-80 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 25 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 24 juillet à 0 heure et le vendredi 25 juillet à 24 heures :

Les hautes pressions de l'ouest de la France se déplaceront vers le nord-est, tandis que le front froid de la perturbation du nord des Açores s'approchera des côtes européennes en ondulant. A l'est de ce dernier, une situation orageuse se développera progressivement sur nos régions occidentales.

Vendredi, sur les régions qui s'étendent de la Bretagne et de la Normandie au Bassin aquitain, le temps sera d'abord assez bien ensoleillé dans la matinée, après des brumes ou des brouillard isolés. Ensuite, les nuages deviendront progressivement plus nombreux par l'ouest et des ondées orageuses ou des orages se manifesteront. Les vents de sud-est à sud se renforceront et des rafales d'orages sont à craindre. Il fera assez chaud dans l'ensemble, mais des baisses se produiront sous les orages.

Sur le reste de la France le temps restera chaud et généralement ensoleillé après la dissipation des brumes et des brouillards formés en fin de nuit dans les vallées.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24) : Ajaccio, 24 et 13 degrés ; Biarritz, 21 et 15 ; Bordeaux, 28 et 13 ; Bourges, 30 et 14 ; Brest, 21 et 11 ; Caen, 26 et 13 ; Cherbourg, 22 et 12 ; Clermont-Ferrand, 31 et 12 ; Dijon, 27 et 15 ; Grenoble, 29 et 12 ; Lille, 26 et 14 ; Lyon, 30 et 14 ; Marseille, 26 et 19 ; Nancy, 27 et 11 ; Nantes, 26 et 14 ; Nice, 22 et 17 ; Paris-Le Bourget, 27 et 12 ; Pau, 24 et 15 ; Perpignan, 25 et 20 ; Rennes, 26 et 16 ; Strasbourg, 26 et 12 ; Tours, 29 et 13 ; Toulouse, 30 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 33 et 18 degrés ; Amsterdam, 24 et 11 ; Athènes, 31 et 22 ; Berlin, 23 et 13 ; Bonn, 26 et 11 ; Bruxelles, 26 et 14 ; Iles Canaries, 28 et 21 ; Copenhague, 20 et 10 ; Genève, 28 et 11 ; Lisbonne, 30 et 16 ; Londres, 25 et 11 ; Madrid, 38 et 16 ; Moscou, 27 et 19 ; New-York, 36 et 23 ; Palma-de-Majorque, 28 et 14 ; Rome, 27 et 14 ; Stockholm, 25 et 12 ; Téhéran, 27.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 24 juillet, à 8 heures : 1 020,7 millibars, soit 765,6 millimètres de mercure.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

INFORMATIONS « SERVICES »

RÉTROMANIE

Opération « confiance » au Salon de Toulon

Le cinquième Salon des antiquaires de Toulon — qui groupe cent vingt exposants jusqu'au 27 juillet — mérite un coup de chapeau.

D'innombrables foire à la brocante et autres salons folkloriques fleurissent dans toute la France pendant les mois d'été, où les marchands du coin cherchent à amaquer les « vacanciers » pour se débarrasser de médiocres bibelots ou de meubles qualifiés de « rustiques », le plus souvent remontés avec de vieux morceaux de bois piqués de trous de vers. Le salon de Toulon se distingue, au contraire, par sa rigueur.

Un jour avant l'ouverture, une commission, composée d'experts de différentes disciplines (au *lieu d'un seul « généraliste »* dont la compétence ne saurait être universelle), passe sur tous les stands pour examiner les objets présentés, signalés par une grande étiquette où les exposants ont eux-mêmes rédigé la description et l'époque de la marchandise en question. S'ils sont d'accord avec les désignations proposées, les experts concernés apposent leur cachet de garantie. Si une erreur de qualification ou d'époque leur apparaît, ils rectifient le texte avant d'appliquer le tampon officiel. Et si l'objet n'est pas authentique, il est retiré du Salon. Décision sans appel, que les exposants ont acceptée par avance en souscrivant au règlement. Une autre garantie est encore donnée aux acheteurs : la délivrance sur demande d'un certificat d'authenticité contresigné par un expert.

Résultat, le Salon de Toulon s'est fait, en quelques années, une solide réputation qui justifie son label : « Confiance et Garantie ». Selon M. Bernard Michaut, l'organisateur de cette manifestation, *« 80 % des ventes se font sur la foi de l'étiquette »*. Politique payante qui attire, sur les hauteurs de l'esplanade des Lices, de très nombreux amateurs. Cet effort de sécurisation du public a pour effet logique *une bonne sélection* des meubles et objets exposés par les antiquaires qui ont gardé pour *ce salon le meilleur de leur* stock.

A côté de commodes estampillées *et de marqueteries classiques*, on trouve d'excellents meubles régionaux dont plusieurs armoires *arlésiennes* de qualité exceptionnelle, ainsi que de bons meubles coréens anciens à des prix intéressants. Parmi les objets, des pièces d'archéologie grecques et égyptiennes, des armes de collection, des tableaux et objets de marine, des bronzes, ivoires et céramiques d'Extrême-Orient.

Le Salon de Toulon se signale encore par deux autres originalités : les heures d'ouverture, 16 heures à 22 heures et une animation quotidienne avec visites commentées, et conférences sur les porcelaines de la Compagnie des Indes, le mobilier provençal ou les laques chinoises.

Quant aux prix, ils se situent dans les limites actuelles d'un *marché* où toute la bonne marchandise tend à se raréfier. A titre d'exemple, une assiette de Moustiers à décor vert ou jaune vaut de 1 500 à 2 000 francs, une panetière du dix-huitième siècle 12 000 francs, une commode du Midi à double arbalète atteint 33 000 francs, et l'armoire arlésienne de mariage dépasse les 50 000 francs. Ceux qui ont la possibilité d'acheter des meubles régionaux de grande qualité peuvent être assurés qu'ils vaudront le double dans quelques années.

GERSAINT.

« La Marine dans le vent. » — *C'est sous ce titre que la Cote des antiquités* propose, dans son numéro de juillet, un argus des objets et curiosités de navigation, un *article sur les* meubles de jardin, les derniers résultats des enchères en ventes publiques et un calendrier des *foires et salons de l'été.*

★ Envoi sur demande : 9 F le numéro. Abonnement (six numéros) : 59 F. « La Cote des antiquités », 76450 Cany.

BREF

LOISIRS

ASSURANCES POUR LES NAVIGATEURS. — Pour des embarcations très légères sans moteur, l'assurance de responsabilité civile chef de famille (en général incluse dans le contrat « multirisque-habitation ») peut prendre en charge les accidents causés à autrui et être jugée suffisante. Mais pour les autres bateaux, différentes assurances jouent un rôle important : 1) l'assurance de responsabilité civile bateaux ; 2) l'assurance « corps », comparable à l'assurance « dommages » des voitures (indemnisation en cas de destruction totale ou partielle du bateau, même par incendie) ; 3) l'assurance « vol », l'assurance « défense et recours » et, enfin, la garantie *du pilote et des passagers pour* les dommages corporels.

« LE GUIDE DU PLAISANCIER ». — « Le Guide du plaisancier », édition 1980, vient de paraître. Cet ouvrage, d'une centaine de pages, apporte au plaisancier une réponse précise aux différentes démarches qu'il doit effectuer avant de prendre la mer. On peut se procurer ce guide dans les quartiers des affaires maritimes au moment de l'immatriculation du bateau ou en écrivant au ministère des transports, 32, avenue du Président-Kennedy, 75016 Paris ou à la direction générale de la marine marchande, 3, place Fontenoy, 75007 Paris.

MAISON

LIGNES DE TENNIS. — Retracer les lignes d'un court de tennis en terre battue n'est pas chose aisée. Pour éviter le pot de peinture (et les possibles bavures), il existe maintenant des lignes toutes faites, en plastique rigide blanc. Ces profilés à surface antidérapante (et qui assure tous les rebonds) s'ancrent dans la terre. Les lignes sont réutilisables après chaque réfection du court. Elles sont livrées en longueur de 4,10 mètres et se découpent à la scie. Le kit de trente-six lignes (pour un court) coûte 1 120 F.

★ Société Planet - Wattohm, 35, avenue Mathurin - Moreau, 75019 Paris. Tél. 203-10-16.

TRANSPORTS

S.N.C.F. : L'ENLÈVEMENT A DOMICILE DES BAGAGES ACCOMPAGNÉS. — Ce nouveau service organisé par le SERNAM fonctionne dans les limites des arrondissements de Paris. Le numéro de téléphone est le 296-06-06. Pour *tous les enlèvements* de bagages enregistrés, il convient d'appeler le 261-50-50.

ASSOCIATIONS

LE SOUVENIR DE LYAUTEY

Sous la présidence d'honneur du général Bigeard et la présidence du lieutenant-colonel Geoffroy, l'Association nationale Maréchal-Lyautey vient d'être créée ; elle s'est fixé pour but de *« susciter et coordonner toute action visant à sauvegarder le château de Thorey-Lyautey et ses collections, afin de perpétuer le souvenir du* maréchal Lyautey » qui fut, pendant treize ans, résident général de France au Maroc (1912-1925).

Le château ayant été mis en vente (*le Monde* du 13 mars), les collections présentées dans ses salles risquaient d'être dispersées. Une première mesure est intervenue : par arrêté du 7 juillet, la commission supérieure des monuments historiques vient d'obtenir l'inscription, sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, du château, mais également du parc et des statues.

Une *cérémonie* commémorative aura lieu, avec la participation de nombreuses personnalités, le dimanche 27 juillet, à l'occasion du quarante-sixième anniversaire de la mort du maréchal : 11 heures, messe en l'église de Thorey ; 12 heures, évocation de la mémoire de Lyautey par le général Durosoy, président de l'Académie des sciences d'outre-mer.

★ Association nationale Maréchal - Lyautey, boîte postale 3851, 54029 Nancy Cedex. C.C.P. Nancy 12-31 R.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 25 JUILLET

« La Manufacture et les ateliers des Gobelins », 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Legrégeois.

« La place des Victoires », 15 h., centre de la place, Mme Colin.

« Senlis », 15 h., grille des Tuileries, Mme Meyniel (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'École des beaux-arts », 15 h., 17, quai Malaquais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le jardin du Luxembourg », 15 h., devant Saint-Sulpice, Mme Fleuriot).

« L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés », 168, boulevard Saint-Germain (Mme Haulier).

« Le Palais Soubise », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois (M. de La Roche).

« Place Maubert et Saint-Séverin », 21 h., métro Maubert-Mutualité (Lutèce-Visites).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

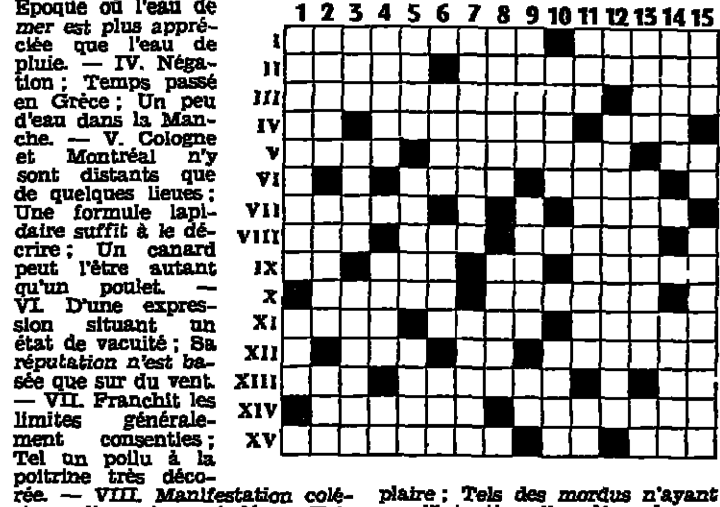
« Hôtel Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Tourisme culturel).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 720

HORIZONTALEMENT

I. Constant facteur de division entre les nations ; On le poursuit souvent toute une vie sans jamais l'atteindre. — II. Peut donner un an napolitain à un *Britannique* ; Vendeur à domicile. — III. Genre de poule ; Epoque où l'eau de *mer est plus appréciée* que l'eau de pluie. — IV. Négation ; Temps passé en Grèce ; Un peu d'eau dans la Manche. — V. Cologne et Montréal n'y sont distants que de quelques lieues ; Une formule lapi*daire suffit à le dé*crire ; Un canard peut l'être autant qu'un poulet. — VI. D'une expression situant un état de vacuité ; Sa *réputation n'est ba*sée que sur du vent. — VII. Franchit les limites généralement consenties ; Tel un pollu à la poitrine très décorée. — *VIII. Manifestation colé*rique d'un vieux choléra ; Voie sur laquelle s'acheminent les trains de bois ; Riche en saillies. — IX. Permet de présenter ses connaissances ; Devenu fort, si l'on s'en tient au proverbe ; Per*sonnel ; Pour qui la glace* est manifestement refroidissante. — X. Façonnés par les forges de Vulcain ; Plus d'un maréchal le fut sous le Premier Empire. — XI. Expédient sauvant la façade ; Invita à occuper un siège ; Tourner avec une *idée fixe*. — XII. Concourt au mouvement ascendant des masses ; Personnel ; Un col bleu et un col blanc la voient sous un aspect différent. — XIII. S'entend à huis clos ; Plus disposé à administrer un savon qu'à passer l'éponge ; Ses débordements sont peu redoutables. — XVI. En cherchant à *plaire, il ne* parvient qu'à déplaire ; *Tels des mordus* n'ayant pas l'intention d'en démordre. — XV. Coureur de fond soviétique ; Participe ; Qui accuse une grande fatigue.



VERTICALEMENT

1. On l'utilise pour le camping et le caravaning ; Tonnerre pour Brest. — 2. Telle une fille d'Eve au paradis ; Animateur des maisons de jeunes ; Un œil pour la poutre. — 3. Ouvrage de mètres utilisé bien avant le système métrique ; Un coup de pompe est de nature à lui donner du ressort ; Les femmes le préfèrent beau et les *hommes*, bon. — 4. On l'incinère avant même qu'il s'éteigne ; Monochrome ; Terme fondamental dans un calcul de probabilités. — 5. Il fut général à la tête des poilus en 17 ; On a généralement plus d'expérience quand on le fait que quand on l'est ; Grands dieux. — 6. Empoisonnante dès qu'elle devient envahissante ; Avec elle, tous les espoirs sont permis quand rien ne va plus ; Formé d'avoir pour ceux qui n'ont plus. — 7. Braille parfois, mais pas pour les sourds ; On ne le reconnaît que vu de dos. — 8. Riche descendant de la branche bourguignonne ; Le fait d'être de bois ne l'empêche pas de pleurer. — 9. A qui l'on a raccourci la taille par la taille ; Poulet pas toujours tendre ; Partie la plus maritime de la Charente-Maritime. — 10. L'aire du toréador ; Personnage nettement plus gros pour Molière que pour Chateaubriand. — *11. Ce que* peut gagner une vedette ; On le commence en offrant des fleurs à des gens qui n'en restent pas moins froids ; Réduit singulièrement les distances. — 12. Note de berceuse ; Elle a pour mission de faire le *jour sur l'astre de la nuit*. — 13. Victime d'une erreur de transmission ; Fit le jour en apportant la lumière ; Privauté de langage. — 14. Table devant laquelle beaucoup de gens tirent la langue ; Corps organisés. — 15. Il *prit la direction du Sud pour* finalement se rendre au Nord ; Attribut de Dieu ; Il est normal d'avoir une telle mine quand on a un pied dans la tombe.

GUY BROUTY.

Solution du problème n° 2719

HORIZONTALEMENT

I. Railleries (cf. jouet). — II. Ebruite. — III. Proie ; Ne. — IV. Ain ; Gogos. — V. Inégale. — VI. Aveu ; Rien. — VII. Te ; Lien. — VIII. Iris ; Semi. — IX. Or ; Issue. — X. Neutre ; Er. — XI. SS ; Lest.

VERTICALEMENT

1. Réparations (cf. gril). — 2. Abri ; Verres. — 3. Ironie. — 4. Lui ; Nuls ; Tl. — 5. Liège ; Ire. — 6. Et ; Ofresses (cf. geulard). — 7. Rengaines. — 8. Eole ; Mue (cf. mocassin). — 9. En ; Sentiers.

JEUX

L'« antonomase du poilu »

Problème n° 11

L'*antonomase* (nom féminin) est une *figure de style qui* consiste à utiliser un nom propre à la place d'un nom commun pour désigner une personne (ainsi, un arriviste sera un *rastignac* ; un critique sévère, un *aristarque* ; un avare, un *harpagon*) ou un objet (*une poubelle, une silhouette, un eustache*, une *fontange*...) ; le procédé inverse reçoit aussi le nom d'antonomase.

Poilu, adjectif, a eu dès 1833 (Balzac, *le Médecin de campagne*) le sens de « brave, intrépide ». Pris comme substantif, on le note à la fin du dix-neuvième siècle avec l'acception d'« homme *brave, viril », ou, plus banalement*, de « gars », de « mec », d'« homme » ; de « gus » [s'est écrit aussi *guss ou gusse*], dira-t-on quelque cinquante ou soixante ans plus tard.

Le mot *poilu*, substantif, reste surtout synonyme de « combattant français de 14-18 ». Et ce poilu a attribué par antonomase *des noms propres de personnes* à des objets. Nous proposons donc à nos lecteurs de retrouver, parmi les quatre propositions d'acception fournies pour chaque nom, le véritable sens que revêtait ce mot pour les poilus.

I. *Bessonneau* : 1) Fantassin de ligne ; 2) Canon de 75 ; 3) Rebond à l'atterrissage ; 4) Cuisinier d'une popote de sous-officiers.

II. *Pétain* : 1) Repas du matin ; 2) Chariot lourd ; 3) Grenade *française* ; 4) *Téléphone de campagne.*

III. *Bergougnan* : 1) Eau-de-vie ; 2) Obus ; 3) Viande ferme ; 4) Gamelle.

IV. *Bouteillon* : 1) Torpille aérienne ; 2) Fable, on-dit ; 3) Marmite de campagne ; 4) Brancard.

V. *Charles-humbert* : 1) Casque d'artilleur ; 2) Obus de 280 ; 3) Cigare de luxe ; 4) Croix de guerre.

VI. *Joffre* : 1) Baïonnette ; 2) Taxi *parisien* ; 3) Pièce d'or ; 4) Radiateur de camion.

VII. *Clemenceau* : 1) Havresac ; 2) Vin des coopératives de régiment ; 3) Petit mortier de tranchée ; 4) Suite de tuyaux chargés d'explosif.

VIII. *Stéphane* : 1) Avion biplace ; 2) Café noir ; 3) Auto blindée ; 4) Brodequin.

IX. *Marie-louise* : 1) Auto-mitrailleuse ; 2) Grenade à fusil ; 3) Jeune conscrit ; 4) Gamelle.

X. *Louis-philippe* : 1) Mortier de tranchée ; 2) Mandat-poste ; 3) Coutelas de combat ; 4) Télégraphe optique.

J.-P. COLIGNON.

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES VACANCES

TIRAGE N° 39 DU 23 JUILLET 1980

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER
		F.			F
1	1	70	5	9 175	10 000
	151	570	6	6	70
	311 961	500 070		0 496	1 070
2	982	500		9 736	1 070
	9 872	1 000	7	157	500
	3 322	5 000		2 397	1 000
3	2 733	5 000		8 077	1 000
4	294	500		59 557	100 000
	3 994	5 000	8	38	150
5	05	150	9	59	150
	55	150		2 149	1 000
	335	500		2 989	1 000
	2 305	1 150		3 259	10 150
	4 845	1 000		41 149	50 000
	9 465	1 000	0	700	500
	2 345	5 000		8 440	5 000
	7 155	5 150		065 060	3 000 000

PROCHAIN TIRAGE TRANCHE DES GLAIEULS LE 30 JUILLET 1980 à OLORON SAINTE MARIE (Pyrénées Atlantiques)

LOTO — TIRAGE N° 30 — 4 11 19 21 22 38 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 49

PROCHAIN TIRAGE LE 30 JUILLET 1980 VALIDATION JUSQU'AU 29 JUILLET APRES MIDI

PRESSE

LE R.P.R. S'INQUIÈTE DU DÉVELOPPEMENT DE LA TÉLÉMATIQUE

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., évoque dans *la Lettre de la Nation*, du 24 juillet, les récentes déclarations de M. Claude Puhl, président de l'Union des syndicats de la presse quotidienne régionale (*le Monde* du 19 juillet). M. Pons estime que le développement de la télématique constitue *« un danger pour la presse écrite »* et que *« celle-ci doit naturellement participer à l'organisation et à l'exploitation des vidéotextes.*

Il ajoute : *« Il subsiste de toute façon le risque d'une déstabilisation brutale du système informatif de la France. Quelles pourraient en être les conséquences politiques ? Il est facile de l'imaginer quand on constate les résultats qu'a obtenus le pouvoir actuel en s'assurant habilement la maîtrise de l'information audiovisuelle. Et je ne veux même pas parler de la dictature sur les esprits que pourrait exercer un pouvoir de type collectiviste.*

» Aussi me semble-t-il impératif que le Parlement non seulement participe à l'organisation des techniques nouvelles, mais qu'il prenne conscience de l'ampleur des moyens à mettre en œuvre pour aider à rester libre la presse qui le veut. »

● *M. Régis Baron* a été nommé rédacteur en chef de l'Agence centrale parisienne de presse (A.C.P.), en remplacement de M. Pierre-Charles Guillemot, qui prendra sa retraite le 1er août prochain. M. Baron, né en 1946, était presque ici chef du service économique de l'A.C.P.

● *M. Gabriel Senchet*, rédacteur en chef, des informations générales de *l'Aurore* a démissionné de ses fonctions. Sa collaboration prendra *fin le 31 juillet*. La rédaction de *l'Aurore* ou tout au moins ce qu'il en reste, continué d'être animée par MM. Michel Dunois, directeur de la rédaction et Guy Rouzier, adjoint au directeur de la rédaction. (*Le Monde* du 24-7-1980.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 24 juillet 1980 :

UN DECRET

● *Modifiant* le décret du 7 juin 1979 fixant les dispositions applicables aux conseillers techniques et pédagogiques de la jeunesse, des sports et des loisirs.

DES LISTES

● D'admission aux concours d'entrée à l'école militaire interarmes en 1980 ;

● D'admission au concours de recrutement en 1980 dans le corps des ingénieurs de l'armement ;

● D'admission aux écoles de formation d'officiers des corps techniques et administratifs des armées.

SCIENCES

Lancés mercredi à bord de Soyouz-37

UN VIETNAMIEN ET UN SOVIÉTIQUE VONT REJOINDRE SALIOUT-6

Moscou (*A.F.P., A.P., U.P.I.*). — L'Union soviétique a lancé, mercredi 23 juillet, un nouveau vaisseau habité, Soyouz-37, avec deux hommes à son bord, le Soviétique Victor Gorbatko et le Vietnamien Pham Tuan. *Celui-ci est le* premier cosmonaute citoyen d'un pays du tiers-monde. Le programme de vol, indique l'agence Tass, prévoit un rendez-vous avec le « train spatial » Saliout-6 - Soyouz-36 occupé par Leonid Popov et Valeri *Rioumine*, qui ont fêté, la semaine dernière, leur centième jour dans l'espace (*le Monde* du 22 juillet).

Agé de quarante-cinq ans, le colonel Victor Gorbatko est un « vétéran de l'espace » : membre du « détachement des cosmonautes » depuis 1960, il a déjà participé à deux missions dans l'espace, *Soyouz-7*, en octobre 1969, et Soyouz-24, en février 1977. Né le 14 février 1947, pilote des forces armées de la République socialiste du Vietnam, le lieutenant-colonel Pham Tuan a servi dans l'aviation de chasse de l'armée populaire du Vietnam avant d'être admis, en 1977, à l'Académie soviétique de l'armée de l'air. Avec un compatriote, le capitaine Bui Than Liem, il avait été sélectioné en 1979 pour subir un entraînement à la « Cité des étoiles ». *Le vol de Soyouz-37*, indique Tass, doit durer une semaine.

RELIGION

LE SAINT-SIÈGE ESSAIE DE REMÉDIER A LA PÉNURIE DE MISSIONNAIRES

Le Saint-Siège s'inquiète de la crise des vocations sacerdotales dans les pays dits de « missions ». Jean-Paul II a pu se rendre compte, sur place, des effets de cette pénurie au Brésil et voudrait y porter remède si tant est que la chose est possible.

A ce propos, la congrégation romaine pour le clergé rappelle dans un document envoyé aux évêques du monde entier diverses données statistiques du problème : sur 100 000 habitants (catholiques *ou non*), *on compte 2 prêtres* en Asie, 4 en Afrique, 13 en Amérique latine, 26 en Océanie, 29 en Amérique du Nord et 37 en Europe. Si l'on dénombre les prêtres par rapport aux seuls catholiques, 16 prêtres en Amérique *latine*, 33 *en Afrique*, 43 en Extrême-Orient et en Europe, 120 en Amérique du Nord et 133 au Moyen-Orient. L'Amérique du Nord et l'Europe où se trouvent 45 % de catholiques totalisent 77,2 % de prêtres.

Les évêques son texpressement invités à une collaboration plus efficace avec les supérieurs d'ordres religieux. Il est question de créer deux commissions : l'une s'occuperait des problèmes d'organisation, l'autre essaierait de promouvoir l'esprit missionnaire. Il s'agit, en somme, d'élargir et de renouveler les perspectives de l'encyclique *Fidei Donum* du pape Pie XII (avril 1957).

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	202 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	367 F	661 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE	289 F	506 F	723 F	940 F

Par voie aérienne Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

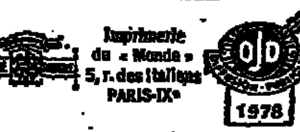
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe



Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

équipement

TOURISME

LES MÉCOMPTES DE LA SAISON D'ÉTÉ

Les agents de voyages s'interrogent sur les causes de la crise

Pour la première fois, les agents de voyages sont touchés par la crise («le Monde» du 14 juin). La lettre dont on lira des extraits ci-après confirme une chute de 20 % des ventes. Elle a été adressée par M. Jean-Claude Rouach, président du Syndicat national des agents de voyages (SNAV), à tous ses adhérents.

Les semaines écoulées nous ont conduits, tous ensemble, à constater que la crise économique touchait cette année les activités touristiques. Il apparaît que cette situation n'est pas propre à notre pays : les échos ou les déclarations en provenance des diverses parties du monde font état d'un phénomène semblable partout (...). D'une manière générale, il a été constaté que la baisse de trafic, en passagers dans le domaine du tourisme et selon les destinations, est en moyenne de 20 %. Il est certain qu'il y a des évolutions différentes sur chaque destination, selon qu'il s'agit de moyen ou de long courrier, et en fonction des catégories de prestations (...). Je souhaiterais surtout réfléchir avec vous sur certains aspects spécifiques de cette situation et sur les moyens que nous avons d'y faire face.

● *Le coût du transport.* — Il convient tout d'abord d'être conscients que les effets de la crise se manifestent prioritairement dans le coût accru du transport, notamment aérien. L'élévation sans fin du prix du carburant a entraîné d'ores et déjà une modification telle des niveaux tarifaires que les consommateurs ont commencé à changer leurs habitudes. Ce changement s'opère en partie au bénéfice du rail et du tourisme en autocar, ce dernier connaissant un nouvel engouement.

Les problèmes posés, en matière de transport aérien, par le coût du carburant, sont aggravés par une remise en cause quasi permanente des structures tarifaires : aux types de tarifs utilisés jusqu'alors par les professionnels sont substitués des tarifs promotionnels correspondant dans certains cas à une nouvelle classe, conséquence logique de la volonté des compagnies régulières de lutter contre la concurrence de certains outsiders et du transport à la demande.

Ce souci des compagnies régulières est légitime : il importe seulement que certaines règles du jeu soient observées, afin que le client ne soit pas trompé et que les professionnels puissent l'informer à temps dans le cadre d'un contrat prévu dès la sortie des brochures et au plus tard en tout cas lors de l'inscription ou de la prise de commande (...).

● *Le renforcement du tourisme intérieur et de la concurrence entre activités de loisirs.* — Cette économie de crise, puisqu'il faut bien l'appeler ainsi, a des répercussions non seulement sur l'activité des professionnels du tourisme et du transport, mais aussi sur les besoins et les habitudes, sinon les goûts de la clientèle. La progression des revenus est loin d'atteindre celle des hausses tarifaires.

L'enquête réalisée par la SOFRES est, à cet égard, significative : en juin 1976, 77 % des Français pensaient partir en vacances en France ; en mai 1980, 79 %. En 1979, 26 % ont pris leurs vacances en famille ou chez des amis ; en 1980, ce serait le cas de 33 % (...).

Indépendamment des conclusions immédiates qu'il nous faut en tirer, cela nous donne deux types d'indication sur le proche avenir :

— un changement d'habitudes dans l'enchaînement des temps de loisirs, par l'action conjuguée des impératifs économiques et des campagnes de persuasion sur l'étalement des vacances (même si les résultats de ces dernières sont encore partiels) ;

— une concurrence accrue entre les diverses formes de loisirs, conséquence directe du point précédent, tendant à une répartition différente du marché et favorisant un accroissement plus rapide des «loisirs de proximité» (le sport, les activités de plein air), mais aussi les «loisirs utiles» (l'aménagement de la maison par exemple).

Tels sont, dans les grandes lignes, les changements qui sont intervenus et qui étaient annoncés depuis plusieurs années déjà. N'avons-nous pas parlé au cours de nos réunions et congrès, du virage qu'il fallait négocier avec suffisamment de préparation ?

Aujourd'hui, les effets de la crise économique ont servi de catalyseur à ces changements : ceux-ci doivent se faire rapidement.

● *Changement de mentalité, évolution des produits.* — Avant tout, c'est un changement de mentalité qui doit s'opérer. Le temps n'est plus des années faciles d'un marché en progression importante chaque année.

Parallèlement, le consommateur a évolué... devenant plus soucieux du pourquoi des choses, et comparant les prix, les formules et la qualité des services.

Il nous faut tenir compte de ces données et travailler plus sérieusement que jamais. Il faut être persuadé que les produits s'useront plus rapidement : soumis aux fluctuations économiques incessantes, aux contraintes imposées par la situation du consommateur lui-même, il ne sera plus possible d'envisager la pérennité des programmes comme ce fut le cas au cours des dix dernières années. (...)

● *Renforcer la valeur de nos services.* Simultanément, il im- *services.* — Simultanément, il imconsommateur et de lui expliquer la valeur de nos services, qu'ils soient — c'est vital — ceux du tour-opérateur ou qu'ils soient ceux de l'agence de vente. (...)

Le consommateur doit savoir la somme de recherches, d'engagements garantis et de services spécifiques que lui apportent les tours-opérateurs : définie dans les brochures, avec l'appui des transporteurs — ce qui n'est pas impossible, — cette intervention serait déjà beaucoup mieux perçue et constituerait une première reconnaissance du statut de tour-opérateur.

N'oublions pas ceci : nous serons de moins en moins ceux qui peuvent apparaître comme les seuls à proposer des tarifs préférentiels de transport ; il importe donc que le client vienne vers nous pour la qualité de l'accueil et la valeur des services et des conseils fournis. (...)

Le mauvais temps attire une foule de campeurs sauvages autour des gorges du Verdon

De notre correspondant

Draguignan. — Plus de quarante mille campeurs l'été dernier autour de ce vaste plan d'eau qu'est le lac de Sainte-Croix entre le Var et les Alpes-de-Haute-Provence, au débouché des gorges du Verdon. Si les autorités avaient alors fermé les yeux sur le camping sauvage, en attendant la construction d'infrastructures d'accueil, il en va tout autrement en cet été 1980, où se sont établis dans le Var quelque deux cent quatre-vingts mille campeurs cherchant par tous les moyens à trouver une place au soleil. Partout on affiche complet. Cette affluence n'est pas pour plaire aux inconditionnels de la nature et des sites sauvages

La situation est préoccupante autour du lac de Sainte-Croix, où une association de commerçants a pris la défense des campeurs sauvages à condition qu'ils observent les règles de salubrité et d'hygiène. Malgré les consignes données aux sorties de l'autoroute du Soleil pour dissuader les campeurs de venir dans le Var, il ne semble pas que ces conseils aient été écoutés.

La situation est d'autant plus confuse que le maire de la commune des Salles-sur-Verdon, M. Signoret, appuyé par le président de l'association départementale et intercommunale de protection du lac de Sainte-Croix et de son environnement, observe scrupuleusement les arrêtés pris l'an dernier par la préfecture du Var interdisant formellement le camping sauvage. Une lettre a été adressée au procureur de la République par le président de l'association, lui demandant de prendre toutes les mesures nécessaires.

Les gendarmes se sont contentés, au début, de relever les numéros minéralogiques des voitures des contrevenants. Puis, sur ordre de M. Sevellec, sous-préfet de Draguignan, « patron » de l'état-major de crise dont les réunions se succèdent à Draguignan, la fermeté fut de rigueur. Plusieurs opérations mal accueillies par les campeurs sauvages ont eu pour but de chasser des Belges, des Allemands et des Hollandais. M. Serrato, président de l'association de sauvegarde de l'environnement, vient d'écrire aux consuls des pays d'origine des campeurs pour dissuader ces derniers de venir dans le Var.

Mais les étrangers ne l'entendent pas de cette oreille. De nombreuses manifestations de campeurs en colère ont réuni plusieurs centaines d'entre eux devant la mairie d'Aiguines et dans le camping de délestage pour protester contre les décisions préfectorales et l'intervention des forces de l'ordre.

Le sous-préfet demeure inflexible et déclarait récemment, au terme d'une réunion de l'état-major de crise, le 21 juillet : « *Nous avons déjà fort à faire avec le mauvais caractère des Français, sans subir celui des étrangers qui refusent de se plier à nos règlements. Si cette agitation persiste, nous prendrons toutes mesures afin de les empêcher de revenir chez nous l'an prochain.* »

JEAN-PAUL GIRAUD.

● *Grève du zèle des douaniers italiens.* — Les douaniers italiens ont décidé d'observer une grève du zèle, du 33 au 26 juillet, afin de protester contre leurs conditions de travail.

Ce mouvement affectera surtout la circulation des poids lourds franchissant la frontière notamment par le tunnel du Mont-Blanc.

Les Néerlandais dans le collimateur

Les incidents se multiplient dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur non seulement sur le littoral, mais dans les communes de l'intérieur. Ici ce sont les campeurs « sauvages » qui sont pris à partie par la population locale, là d'autres campeurs réclament de passer des vacances dans la quiétude. Les gendarmes doivent intervenir et des arrestations sont opérées.

Théâtre privilégié de ces incidents : le Var. Cible : souvent des touristes néerlandais. Explication : une « invasion » touristique et une occupation anarchique du territoire.

Le 14 juillet, cent cinquante campeurs manifestent devant la mairie d'Aiguines (Var). Dans la nuit du 14 au 15 juillet, une bagarre éclate au Lavandou, au camping Saint-Pons, entre des jeunes et des touristes hollandais : un vacancier est blessé. Le 16 juillet, au Lavandou toujours, les gendarmes interviennent pour faire déménager une centaine de familles installées sur un parking à Cavalière. Le 18 juillet, cent cinquante campeurs « sauvages » sont délogés par les gendarmes à Saint-Pons-les-Murs, près de Sainte-Maxime. Le même jour, des campeurs manifestent leur colère à Sainte-Croix (Alpes-de-Haute-Provence) et protestent contre les évacuations. Dernier incident en date : le 21 juillet, une expédition punitive est organisée dans un camping d'Esparon-sur-Verdon (Alpes-de-Haute-Provence) contre des ressortissants néerlandais : sept personnes sont arrêtées.

Pourquoi les Néerlandais sont-ils la cible de choix de ces manifestations xénophobes ? Il n'est pas sans intérêt de noter que, selon un rapport de la direction régionale des impôts, « alors qu'en 1977, près de la moitié des acquisitions (foncières ou immobilières) supérieures à 1 million de francs avaient été effectuées par des Iraniens ; en 1978, les Néerlandais ont occupé la première place (vingt-six acquisitions sur cent huit pour les trois départements des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes), suivis par les Iraniens (quatorze) et les Allemands de l'Ouest (quatorze) ».

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LES NEUF VONT ACCORDER 321 MILLIONS DE FRANCS DE CRÉDITS A TROIS RÉGIONS FRANÇAISES

Bruxelles (*A.F.P.*). — Le conseil des ministres des affaires étrangères des Neuf a réparti, le 22 juillet, une somme de 220 millions d'unités de compte (1,28 milliard de francs) entre cinq pays européens accordant les plus importants crédits aux projets régionaux en Italie, en Grande-Bretagne et en France.

Ces crédits du Fonds de développement régional (FEDER), tirés sur la partie dite « hors quotas » du Fonds, sur une période de cinq ans, étaient prévus dès 1978 pour financer des projets dans les régions qui sont soit menacées par l'élargissement du Marché commun, soit affectées par les crises de la sidérurgie et de la construction navale ; peuvent aussi bénéficier de ces crédits les projets de nature à favoriser la diversification de sources d'énergie ou le développement d'activités nouvelles comme le tourisme rural.

En France, les trois régions du Sud-Ouest (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon) recevront le quart de l'enveloppe, soit 55 millions d'unités de compte (321 millions de francs).

TRANSPORTS

● *Air Inter : trafic satisfaisant.* — Du 1er janvier au 30 juin dernier, le nombre des passagers transportés par Air Inter a été de 3 775 000, soit une augmentation de 14,6 % par rapport au premier semestre 1979. Le coefficient moyen de remplissage des avions de la compagnie est passé d'une année à l'autre de 67,8 % à 68 %. Cette évolution est « satisfaisante », estime la direction.

● *Accord Air Alpes-TAT.* — La compagnie Air Alpes, qui a de sérieuses difficultés financières, vient de signer un accord commercial avec TAT (Touraine Air Transport). Les deux compagnies prévoient de rationaliser leur exploitation : Air Alpes assurera la politique commerciale des deux compagnies dans la région Rhône-Alpes, le Sud-Est et la Corse, et la TAT dans l'ouest de la France. De même les travaux d'entretien des avions seront répartis entre les ateliers de Dinard pour TAT et Chambéry pour Air Alpes.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi



MONDIAL ASSISTANCE
recrute pour emplois saisonniers

étudiants

de bon niveau et parlant une langue étrangère pour une période DE 2 MOIS MINIMUM.
Lieu de travail PARIS.
Se présenter les 28 / 29 / 30 JUILLET 131, rue Damrémont PARIS 18ème.

INFORMATIS
Société d'engineering de SYSTEMES INFORMATIQUES ET DE TELEMATIQUE pour d'importants projets de commutations de messages de téléphonie et de télématique NANTES - LANNION - PARIS
INGÉNIEURS LOGICIELS
Maîtrisant l'un des systèmes SOLAR-MITRA 15Z125 - PDP 11
INGÉNIEURS SYSTÈMES
DOS/OS CICS - DL1
C.I.I.-H. BULL 66
INGENIEURS MICROS
Logiciel Intel 80/80 - Motorola. M. le Chef du Personnel, 26, r. Daubenton-5e. - 337-99-22.

CENTRE DE FORMATION recherche
MONITEUR (TRICE)
titulaire Bac G2
connaissances si possible secrét. Disponible le 1er août.
Env. lettre + C.V. ss réf. 300 à P.D.C. 156, fg. Saint-Denis, 75010 PARIS.

INTERNAT.
Société de prestations de services recherche pour étranger mission longue durée CONDUCTEUR TRAVAUX, G.C. et B.A. et CONTROLEUR travaux, tuyauterie, installation pétrole. Ecrire avec C.V. à B.T.E.D., 44, rue Bayard, 31000 TOULOUSE.

Pour début SEPTEMBRE recrutons
INGÉNIEUR SÉCURITÉ
Sérieuses références exigées. Pour mission en ALGERIE. Téléphoner pour rendez-vous : 321-56-45 ou 321-35-71.

RÉGIONALES
Important constructeur d'équipements de
FROID
Industriel à Strasbourg, recherche
JEUNE INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
AM - ENSI - ENSIA ou équivalent.
3 à 5 ans d'expérience (BE froid, équipements thermiques, climatisation ou similaire).
Capable de communiquer efficacement en anglais technique.
Mission :
Elaboration et négociation de propositions techniques et commerciales (clientèle, engineerings, industries chimiques, pétrochimiques, alimentaires, etc.).
Poste d'avenir stable.
Adresser C.V. détaillé sous réf. 909 à SELETEC Conseil en Recrutement 67009 STRASBOURG CEDEX.

MINISTERE DE LA JUSTICE recherche pr son antenne technique de LYON un Ingénieur E.T.P. bâtiment ou un architecte D.P.L.G. pour assurer la fonction de chef d'antenne. Il devra suivre, dans les régions Rhône-Alpes et Auvergne, toutes les opérations de construction et de gros entretien des bâtiments dans les domaines pénitentiaire, judiciaire et de l'éducation surveillée.
Ecrire avec curriculum vitae au Service de l'Administration Générale et de l'Equipement, 13, place Vendôme, 75042 Paris Cedex 01. Renseignements complémentaires : téléph. 261-80-22, poste 5391 ou 5361.

demandes d'emploi

DIRECTEUR GENERAL ADJ. Etabl. comm. du Moyen-Orient, 20 ans d'expérience, ch. poste en France ou pays arabes. Ecr. M. Noureddine c/o Bidault 81, rue Des Martyrs, 75018 Paris

DIRECTEUR TECHNIQUE COMMERCIAL III A
38 ans, expér. manutentions B.E. aéronautique. Anglais, russe, espagnol, rech. poste région parisienne. de MENDEZ/ententurqMo S'adresser de MENDEZ/ZUNZ/WARWICK 12, r. de Florence, 75008 Paris.

INGÉNIEUR CHIMISTE
D.E.A. chim. minérale parlant angl., allem., ch. emploi. Ecrire C. GOURLAOUEN, 32, rue des Mouettes, 29110 CONCARNEAU.

Ingénieur gde Ecole bonne exp. recherche et rédaction brevets ch. poste ds Serv. brev. d'entr. Ecr. no 2.502 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

information divers

Pour connaître les emplois offerts Outre-Mer, Etranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie) demandez la revue spéc. MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, PARIS-9e.

L'Etat offre des emplois stables bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître dem. une docum. gratuite sur la revue FRANCE CARRIERES (C16) B.P. 402.09 PARIS.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE. Sérieuses références effectue rapidement travaux peint., décorat., coordination ts corps d'état. Devis gratuit. Tél. 368-47-84 et 893-30-02.

occasions

URGENT
Vends cause départ, mobilier moderne, objets divers. Très bas prix. Tél. 647-62-62 de 17 à 20 heures.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

R5 GTL 1977, 1re m., 78.800 km. Prix sous Argus. Visib. Melun. Urg., tél. P. Brunet, 439-37-08.

8 à 11 C.V.

Société VEND **SIMCA HORIZON** Juin 78 mot. très bon état. T.O. Prix intéressant. Tél. 326-53-34.

12 à 16 C.V.

604 TI fin 78, options, 48.000 km. Argus — 15 %. Tél. 327-98-31.

Part. vend MERCEDES 280 SL 1968, hard-top, excellent état. Téléph. : 574-96-16 poste 31-43.

604 Ti 79 Toit ouvrant. Cuir 5 vitesses. 7.800 km, garantie, 54.000 F, Crédit avec 5.000 F. — 837-15-44

BMW 3.18 - 1980
blanche : 45.000 F.
BMW 7.28 Inj. - 80
gris métal : 100.000 F.
R 5 Autom. - 80
rouge ou blanche : 34.000 F.
GARANTIE DEUX ANS OU 24.000 KM
(moteur, boîte, pont, pièces et main-d'œuvre.)
Nombreuses options. - CREDIT.
OCCASIONS HERTZ
111, rue Mont-Cenis, paris-18e, **259-62-90** ouvert samedi.

CONCESSIONNAIRE **B.M.W**
63, Bd. J. Jaurés
92 CLICHY. Tél. 731-05-05

EN AOUT ACHETEZ OU LOUEZ VOTRE BMW
PRESENTATION et ESSAIS de
TOUTE LA GAMME
Neuves disponibles, NOMBREUSES OCCASIONS, GARANTIE BMW.

divers

104 - 305 - 505
1980 peu roulé garanties. Auto Paris-XV, tél. 533-69-95, 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

MARAIS 354-95-10, luxe, gd séjour, 3 chambres, charme, **TERRASSE 35 m2**

4e arrdt.

PONT-MARIE DBLE LIVING + 1 CHAMBRE bains, w.-c., cuis., cave, rénové. Prix : 545.000 F. T. : 325-75-42.

5e arrdt.

JUSSIEU MONGE superbe 2 Pces Réf neuf 46 m2 + balc., 5e ét. tout confort. 400.000 F. 336-17-36.

PRES NOTRE-DAME séjour double + chambre, charme, soleil, 870.000 F. TEL. : 705-61-91.

7e arrdt.

SAINT-FRANÇOIS-XAVIER VUE DEGAGEE. ELEGANT. **110 M² - 3 P.** DORESSAY 548-43-94.

MAISON CHAMP-MARS toute aménagée 280 M2 STYLE **CALIFORNIE 1.900.000** + GARAGE 550-34-00.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND. Du STUDIO au 4 P. GARAGES. Sur place 11 h. à 19 h. 550-21-26.

8e arrdt.

43, RUE DE MIROMESNIL chbre 70.000 F. Sur place vendredi 16 h. 30-18 h. T. 297-40-86.

9e arrdt.

PRÈS TRUDAINE
SUR VOIE PRIVEE
Immeuble Pierre de Taille
2 P. Séjour double + chbre 68 M2. Rez-de-Chaussée.
REFAIT A NEUF
BRUNO ROSTAND 4, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS. Tél. : 296-01-25.

VRAI DUPLEX
avec jardin privatif de 71 m2, 4 pièces, cellier, garage attenant à GIF-SUR-YVETTE. Prix : 570.000 F. TELEPHONE 012-12-12.

P. place VINTIMILLE dans bel imm. p. de t., sup. 4 p., 100 m2. Prix : 620.000 F. T. : 264-18-26.

11e arrdt.

FAIDHERBE ds belle résid. 1975, 65 m2, séj. double + chbre, 9e ét., parkg. Px : 550.000 F. T. : 222-70-63.

12e arrdt.

DAUMESNIL près bois gd 3 p. tout cft, 2e étage, ASC., sur rue. Prix : 630.000 F. T. : 346-11-76.

Près BASTILLE directement tr. bel immeuble rénové studio en duplex tt cft actuellement loué. TEL. : 555-92-72.

13e arrdt.

PL. ITALIE récent. Beau séj. + 2 chambres tt cft, étage élevé sans vis-à-vis. 590.000 F. Tél. 325-97-16.

14e arrdt.

RASPAIL VUE DEGAGEE DUPLEX ATELIER 220 m2. TRAVAUX. Doressau. - 548-43-94.

GAITE-MONTPARNASSE restaurés charme et caractère studios en duplex équipés très gd cft matériaux de 1er choix. Placement ou habit. de qualité. EUROVIM Le Propriétaire. Tél. : 555-92-72.

Près av. GAL-LECLERC direct. dans imm. rénové vendons en bloc ou séparément studios et 2 p. tt cft, balc., ét. élevé, loués bon rapp. pr investisseur avisé. TEL. : 555-92-72.

Près MAIRIE je vends pour un placement d'avenir, studio occupé (personne âgée) tout confort. LE PROPRIETAIRE : 555-92-72.

16e arrdt.

VILLA BEAUSÉJOUR
Cadre verdure, splendide appartem. 140 m2 environ, belle réception + 3 chbres, 2 bains, beau jardin privatif, rénovation luxueuse. Prix exceptionnel : 1.980.000 francs, possibilité adjoindre studio. PROMOTIC 553-14-14.

SUR LA COLLINE DE PASSY
APPARTEMENTS avec TERRASSE et JARDIN
du 2 au 6 pièces et duplex.
VUE SUR SEINE
Sur place, 37, rue Raynouard, téléphone 288-31-41.

17e arrdt.

TERNES 2 PCES EN DUPLEX R.-de-Ch. 1er ét. s/cour somb. Bel imm. 295.000. 783-62-74

18e arrdt.

AVENUE JUNOT
Magnifique atelier d'artiste 62 m2, 6,50 m sous plafond, 550.000 F. Calme, confort. NEVEU et CIE, 743-96-96.

CLIGNANCOURT 15, rue Poulet. Bel imm. p. de t., tapis esc. concierge, beau 3 pièces sur rue et cour. cuis., s. de bains, w.-c. chf. cent., 55 m2 env., bon état. Prix : 280.000 F. Voir pptaire : vendredi, sam. 14 h. 30 à 19 h.

19e arrdt.

Pr. PARC BUTTES-CHAUMONT (300 mètres), beau studio tout confort, pied-à-terre ou très bne rentabilité. Téléph. : 555-92-72.

20e arrdt.

ANGLE AVENUE GAMBETTA **SACRIFIE** Bourgeois 395.000 F 3 Pces. Asc. Rénové. 325-75-42.

78 - Yvelines

Part. à Part. **VIROFLAY** Rive droite. Soleil. Beau 4 Pces. 2 chbres 80 m2. Garage. Parfait état. 550.000 F. 024-75-01 - 637-14-56.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
(Métro Pont-de-Sèvres) nf, stand. liv. dble + 3 chbres, 2 bains, tt cft, parking. Tél. 634-13-18.

SAINT-CLOUD résidentiel magnifique 3/4 p., tout cft, imm. récent, jardin privé. A saisir, 600.000 F. E.I.S. T. : 226-15-19.

LA DEFENSE Immeuble récent beau 4 p. cuis., bs + s. d'eau, garage. 450.000 F. - 387-27-60.

ANTONY Métro PARC-DE-SCEAUX étage élevé. Vue imprenable. Plein soleil, DBLE LIVING, 3 CHAMBRES possibilité 4, 2 sanitaires. Téléphone, cave, parking, 510.000 F. T. 555-82-33 ou 200-36-01 après 20 heures.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDE et PRES BOIS Métro. Séj. dble, 3 chambres ds bel imm. pierre de t., 3e ét. + chbre serv. 900.000. Tél. 340-72-06.

appartem. achat

EMBASSY - SERVICE 8, av. Messine-8e Ouvert en Août. **- 562-03-48** rech. apparts style pied-à-terre pour clientèle étrangère.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

RECH. APPTS 2 à 4 PIECES. Urgent, avec ou ss cft, PARIS prêf. rive gauche, PAIEMENT CPT CHEZ NOTAIRE 873-23-55.

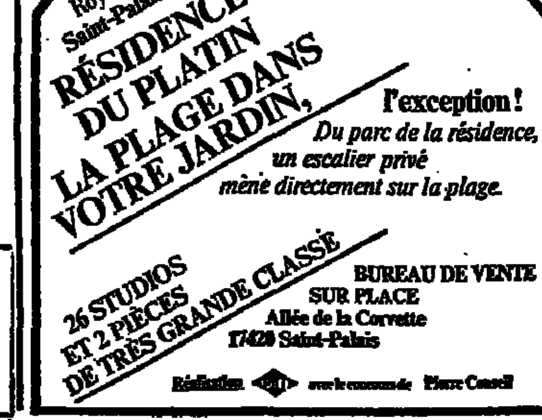
maisons individuelles

Urg. Prof. muté vd mais. anc. confort, 120 m2, 4 p., boiserie, parquet, grenier, chem. sculpt. jardin, dépendances, 300.000 F. M. Guerier, 6, pl. de la Halle, 51330 GIVRY - EN - ARGONNE.

viagers

Société spécialiste VIAGERS **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00. Prix indexation et garanties. Etude gratuite discrète.

constructions neuves



locations non meublées Offre

Paris

PARIS - 12e
Métro MICHEL-BIZOT SANS COMMISSION
2 Pces 51 m2. Loyer : 1.595 F. Charges 396 F. Parking 145 F.
3 Pces 80 m2. Loyer : 2.100 F. Charges 522 F. Parking 145 F.
3 Pces 93 m2. Loyer : 2.486 F. Charges 648 F. Parking 145 F.
S'adresser 34, rue Claude-Decaen (heures bureau). Tél. : 344-12-15.

RUE GUILLAUME-TELL 3 pièces, 4e étage, sans asc., 1.900 F + charges. T. 328-99-55.

DANS MEME IMM. ENTIER. **NEUF** 1 appt 3 p., 1 appt 4 p., 3 studios. Visite vendredi, de 13 à 16 heures, 6e étage, 44, RUE DE FLEURUS.

3e Mo FILLES-DU-CALVAIRE A louer appt 4 pces, 130 m2 tt cft, s. de bains, cuis. équip. 5e étage, asc., chauffage centr., 3.100 F ch. compr. De préfér. à particulier. Téléph. 878-10-96.

Région parisienne

MAISONS NEUVES A LOUER
5, 6, 7 pièces sur 700 m² de terrain en bordure du Golf de Chevry à Gif sur Yvette.
Tél : 256.12.20

PARIS - EST 93 BAGNOLET SANS COMMISSION
3 Pces 67 m2. Loyer de 1.336 F à 1.394 F. Charges 598 F.
4 Pces 78 m2. Loyer : 1.611 F. Charges 696 F.
5 Pces 96 m2. Loyer de 1.623 F à 1.731 F. Charges 857 F.
Parkings sous immeuble inclus. S'adresser de 9 h. à 12 h., au bureau de Gérance, du lundi au vendredi LES PARCS DE LA NOUE, 1 à 13, rue de la Noue, BAGNOLET. Tél. : 858-02-31. Métro GALLIENI. Bus 78 et 101 N.

Libre le 1er août grand 2-3 p., 66 m2 + 10 m2 balcon + gar., Résidentiel, stdg, CHAVILLE 10e étage (5' Pont-de-Sèvres), appartement neuf très ensoleillé, 1.800 F + charges. Téléph. : 750-90-31 ou 766-61-11.

IMMO « 5 »
46, boulevard du Port-Royal TEL. : 707-57-88.
STUDIO 5e, 1.750 F.
STUDIO 15e, 1.700 F.
2 PIECES 4e, 2.000 F.
3 PIECES 13e, 2.900 F.

locations non meublées Demande

Paris

Particulier cherche à louer de particulier 2 p.-cuis, s.d.b., tél., étage élevé, vide, sur avenue des Champs-Elysées. Ecr. Mokhtari, 35, avenue des Ternes, 75017 Paris.

EMBASSY-SERVICE recherche du Studio au 6 pièces Paris et villa en banlieue Ouest. Pptaire directement : - 562-78-99.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garantis 5.000 max. : 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

BASTILLE 2 Pièces, cuisine équipée. Tél. bains, 1.500 net. 272-40-19.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés à Paris rech du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. T. : 285-11-08.

Province

Etudiante fonctionnaire travaux ruraux ch. à Strasbourg ch. ou studio av. dche pr 3 a. px moy. Ecr. no 6965 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

locaux commerciaux

VILLE DES ULIS - ESSONNE Nouvelle ville de 27.000 habitants à 25 km au sud de Paris, loue en centre-ville :
— 10 locaux commerciaux avec réserves (surfaces de vente moyenne 30 m2) ;
— 1 bar-brasserie (200 m2 plus réserves) ;
— 6 locaux pour artisans (surface 12 m2 environ).
La livraison des bâtiments, bruts de béton est prévue pour janvier 1981.
Les demandes de renseignements seront faites par écrit à M. le Maire des Ulis, hôtel de ville, 91440 LES ULIS.

ARGENTEUIL bail neuf bureau 256 m2 + dépôt atelier 240 m2, parkg, 11 empl. + poss. terrain 1.200 m2. T. : 562-24-21.

PARIS-15e loc. Cclal 60 m2 REZ-de-CHAUSSEE Imm. stand. + ss-sol 60 m2, 1.750 F mens. + ch. 533-43-92.

locaux indust.

A louer Z.I. région CAEN local industriel de 2.000 m2, 4 burx, neuf, usage dépôt ou vente. Ecrire Agence HAVAS 14000 CAEN no 7.125.

bureaux

Votre SIÈGE SOCIAL
BUREAUX MEUBLES - TELEX PARIS 8e, 9e, 15e.
CONSTITUT. DE SOCIÉTÉS
Prix compét., délais rapides.
ASPAC 281-18-18 +

QUAI AUX FLEURS
Propriétaire vend directement bureaux libres en tt propriété, 9 PIECES, 200 M2. Situation exceptionnelle, vue sur Seine. Téléphone 887-08-21.

A LOUER CLICHY PÉRIPHÉRIQUE BUREAUX, 481 m2
entièrement installés au rez-de-chauss. cloisonnés et climatisés, 6 lignes tél., parkings, restaurant d'entreprise. Charges basses.
SAF
Mme MERLHES
TÉL. : 622-10-10.

A VENDRE PARIS-XVe
(métro Convention)
BUREAUX NEUFS
1.118 m2 en REZ-DE-CHAUSSEE entièrement installés 12 PARK., 16 LIGNES TEL. Libres immédiatement.
SAF
TÉL. : 622-10-10.
Mme MERLHES.

Votre SIÈGE SOCIAL
av. SECRETARIAT TELEPHON.
CONSTITUT. DE SOCIÉTÉS
ACTE S.A. PARIS 261-80-88. MARSEILLE (91) 93-11-13.

fonds de commerce

A vendre
PAS-DE-PORTE
à Lagny 77400 (Marne-la-Vallée)
TRES BIEN PLACE CENTRE VILLE
1 BOUTIQUE 40 m2, 2 grandes vitrines + 1 appt au 1er étage, 3 pièces, cave, grenier, w.-c.
Tél. : 430-19-00
Bail nf. Loyer min. 1.000 F/mois.

CEDE BAIL MAGASIN CHAUSSURE, PRET-A-PORTER centre rue d'Antibes à Cannes. Ecrire M. CARLETTI, 116, bd de l'Observatoire, 06300 NICE.

Part. loue boutique tous commerces + studio 1.500 F ch. c. PORTE-D'ASNIERES : 833-94-45.

RECHERCHE A ACHETER agence immobilière plein centre de Paris. Tél. : 16 (61) 62-32-55.

ORLEANS VENDS AGENCE MATRIMONIALE EXCELLENT EMPLACEMENT Tél. 16 (99) 30-47-87.

immeubles

SOCIETE IMMOBILIERE DISPOSANT DE CAPITAUX IMPORTANTS
ACHETE COMPTANT PAR-DEVANT NOTAIRE
IMMEUBLES ANCIENS ET OCCUPES (MEME LOI DE 1948)
PARIS ET BANLIEUE
S'adresser : BRUNO-ROSTAND 4, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS - 296-01-25.

Près RUE CUSTINE, murs de boutique, libre ou location acc. Me téléphoner : 555-92-72.

Pr investisseurs ou marchands immeuble libre, LYON centre, 390 m2 utiles, travaux en cours. Possibilités de rapport 10 %. Téléphoner au : (16-7) 828-00-44.

propriétés

NORMANDIE - EURE
EXCEPTIONNEL : Damville 12.000 hab., 1 h. 20 St-Lazare p. turbotrain, 40 min. Deauville. Belle propriété sur 8.000 m2 entièrem. aménagée dominant la ville, compr. hall d'entrée, séjour, salon cheminée, salon d'hiver cheminée, salon d'été, cuis. équipée, arr.-cuisine, w.-c. Etage : 4 ch. indép. + ch. serv., 2 s. d. b., 1 s. d'eau., w.-c., ch. centr., grenier, cave, tél., gar. pour 2 voit. Autres dépendances et pièce d'eau. - (16-32) 43-45-32.

16 km SAINT-TROPEZ dans domaine privé, 800 mètres mer, villa avec piscine. Superbe vue mer. Tél. 16 (94) 79-22-78 — 255-04-51.

Part. vend Bordeaux, rue calme, mais. bourgeoise 8 p. en pierre, garage, dépend. jard. 700 m2. Prix 80 unités. Tél. 381-00-98.

NORMANDIE EURE
Maison de maître sur 1 hectare environ de terrain (parc, jardin potager, verger), 2 séj. chem., cuisine aménagée, w.-c. Etage : 4 ch., s. de bns, w.-c., grenier aile à aménager, chauffage central, Tél., garage et remise. Prix : 550.000 F à débattre. Téléphone : (16-32) 43-45-32.

Rég. Milly-la-Forêt
propriété week-end s/15.000 m2. Bord Essonne privé sur 230 m. Possibilité étang (ancienne cressonnière). Petit bâtiment en dur. 210.000 F. (poss. 5 ha suppl.). Agence Saint-Hubert, 45240 LA FERTE-SAINT-AUBIN 231, rue du Général-Leclerc, TEL. : (38) 91-57-77.

SOLOGNE
Région Neung-sur-Beuvron. Propriété de 34 hectares dont un très bel étang de 10 hectares. Demeure de style en cours de restauration, 320 m2 habitables. Prix : 1.600.000 F. Agence Saint-Hubert, 231, rue du Général-Leclerc, 45240 LA FERTE-SAINT-AUBIN TEL. : (38) 91-57-77.

NORMANDIE
PROCHE HARAS DU PIN Sur 4 hectares d'herbage. Ferme de caractère en L. Entièrement restaurée, gd cft, belle réception, cuis. aménagée, 5 chambres, 4 boxes + 8 possibles. Agence Saint-Hubert, 231, rue du Général-Leclerc, 45240 LA FERTE-SAINT-AUBIN TEL. : (38) 91-57-77.

Région BLOIS
GENTILHOMMIERE XVIe-XVIIe Parc de 17 ha avec pièce d'eau, 3 bâtiments en parfait état, dont un à usage de grange. 1.600.000 F frais d'ag. inclus. Agence Saint-Hubert, 231, rue du Général-Leclerc, 45240 LA FERTE-SAINT-AUBIN, TEL. : (38) 91-57-77.

VAUCRESSON BELLE PROPRIÉTÉ
en meulière, à rénover, terrain arborisé de 1.600 m2, calme. EMPLACEM. EXCEPTIONNEL. Prix à débattre. Tél. 567-01-22.

90 KM PARIS SUD
maison de campagne habitable de suite, terrain arborisé de 1.700 m2. Px : 490.000 F. Tél. : 306-93-27.

PACY-SUR-EURE
Très belle CHAUMIERE stdg, cheminée, poutres, tout confort, 5 chbres, living, gar., s/1.000 m2 de pelouse. Prix : 720.000 F. Gros crédit possible. POUR VISITE. TEL. : 574-75-88.

TOI
beau, riche, esthète attaché aux vraies valeurs de la campagne.
MOI
ferme de maître du XIXe dans un site incroyable possédant ma belle prairie de + de 5.000 m2 dans
SUD AVEYRON
+ mes vastes dépendances (grange cathédrale écurie, four à pain). Je suis habitable après modernisation de mes commodités et cherche qui saura refaire vivre mon cœur. Aventurier, instable ou curieux s'abstenir. Prix : 450.000 F, avec 90.000 F. à la réservation. Pr vis. Tél. le soir (66) 22-50-30 ou écrire CATRY chez Cabinet LALLEMAND, 19, boul. Gambetta, 30700 Uzès. Tél. : (66) 22-43-44 Heures bur.

Achète ou loue à long terme propriété de haut standing avec appartement pour domestiques et boxes à chevaux dans site calme à la campagne. Ecrire sous no 679 à REGIE-PRESSE Gmbh, Rathenauplatz 1a, D-6000 FRANKFURT, qui tr.

A vendre ST-PRIEST-S/AIXE (Haute-Vienne) très belle PPTE parc 4 ha, 2 étangs, MAISON d'habitation 4 chambres, séjour de 60 m2, 3 salles de bains, sous-sol, garage, piscine maison gardien. PRIX EN RAPPORT. OTILIM, 3, boul. de Fleurus, 87000 Limoges. Tél. (55) 34-48-48.

A VENDRE PROVENCE-VAR mas avec piscine, 1 hectare, bord de rivière. Téléphone : 010-414-668 le soir RICHARD, 81, r. Arthur-Hardy, 1350 LIMAL (Belgique).

BERRY, 18 km Nord Bourges, belle maison de 230 m2 au sol, 5 pièces et cuisine équipée, sous-sol avec 2 garages, état neuf, au milieu terrain de 11.000 m2, clos et amén. LIBRE 800.000 F. SOGIM, 11, place Séraucourt, 18000 BOURGES, T. (36) 20-13-20.

BELLE-ILE-EN-MER
vds except. mais. entièrem. rén. r.-de-ch., + 1er ét., 3 gdes ch., 2 s. bns, 2 w.-c., gd séj., chem. cuis éq., chf. cent., eau chaude, gd cell., Tél., élec. jdin 1.800 m2 v. mer, plage prox. Px 550.000 F. Tél. : (97) 31-41-05 après 20 h.

LOIRET/SOLOGNE
1 h. 20 de PARIS par A 7. Très BELLE PROPRIETE. Grande maison de maître, tout confort, 7 chambres, 2 salles à manger, 2 salons sall. de bains, dépendances, maison de garde, très beau rendez-vous de chasse, étang, pêche, équitation, avec ferme de 80 hectares ET
PETITE USINE
Créneau industriel de tout premier ordre. Chiffre d'affaires en hausse constante. Portefeuille commandes garni. Perspective d'avenir, personnel limité, B.I.C. élevés (distance de 10 km de la propriété). Conviendrait à industriel ou chef de famille voulant s'assurer collaboration familiale avec revenus importants et jouissance de propriété grand standing. Vente en tout ou partie. Tél. : Me Valleur (38) 67-03-92.

A 5 KM GORDES
Au cœur de la garrigue, très b. MAS du XVIIIe s. s/13.000 m2 6 p. restaurées, possibilité 15 p. Architecture TRES RARE. Prix 1.600.000 F.

A 8 KM GORDES
Au pied des monts de Vaucluse, splendide TERRAIN 4 ha viabilisés, pinède et garrigue vallonnées, vue panoramique, permis de construire pour 2 maisons de 200 m2. Prix 320.000 F.

ROSIER IMMOBILIER
GORDES, tél. (90) 72-00-70. Roussillon, tél. (90) 75-63-41. Cavaillon, tél. (90) 71-24-27.

villas

FACE AUX CHAMPS
maison de 7 pièces principales dont 5 chambres, bains, garage 2 voitures, 1.250 m2 de terrain à GIF-SUR-YVETTE. Frais de notaire réduits. Prix : 950.000 F. Téléphone : 012-17-73.

EN BORDURE DE RIVIERE
construction traditionnelle de 1976 avec grand sous-sol, salon avec mezzanine et cheminée, 3 chambres, jardin en palier de 1.100 m2 à CHATEAUFORT. Frais notaire réduits. Prix : 950.000 F. Téléphone : 012-17-73.

A CHATOU limite du VESINET charmante villa rez-de-chaussée. réception, ch., cuis. aménagée. bains. 1er étage : 2 ch., douche. Pavillon annexe, 2 garages, beau jardin boisé de 1.100 m2. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. Tél. : 976-05-90.

PARC DE SCEAUX PROPRIETAIRE vd belle villa près du R.E.R., sur 3 niveaux, 123 m2 au sol, jardin de 730 m2, gde récept., 9 ch., 3 bns, toil., gar., conviendrait prof. libérale. médecin, expert comptable. Tél. 504-02-52 av. 10 h. ou soir.

chalets

VOSGES pleine Montagne
Chalet 60 M2 + terrain, 3 chbres cuis. moderne aménagée, salle bains, W.C., sous-sol garage, chauffage central au mazout, eau de source. Téléphone. VUE IMPRENABLE. Tél. : 608-56-70 et, après 19 hres, au 605-96-26.

domaines

Suis acheteur vaste domaine bois et plaine 250 km maxi. au sud de PARIS. Ecrire 280633 ORLET, 136, av. Ch.-de-Gaulle, NEUILLY-SUR-SEINE.

terrains

3/4 d'heure St-Lazare + 10' de voiture, dans un site vallonné et boisé. TRES BEAU TERRAIN A BATIR 6.000 m2, 30 F le m2 ACTES EN MAIN. T. 296-59-59.

Entrepreneur-Constructeur recherche auprès PROPRIETAIRES ET COURTIERS
TERRAINS A BATIR ET PROPRIETES
PARIS ET REGION PARISIENNE
POUR REALISATIONS IMMEUBLES DE STANDING OU GROUPES DE MAISONS INDIVIDUELLES
BRUNO-ROSTAND 4, avenue de l'Opéra 75001 PARIS. Téléph. : 296-01-25.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

AFFAIRES

LE SORT DE MANUFRANCE

Le conseil d'administration se donne une semaine de réflexion

Le conseil d'administration « décisif » pour l'avenir de la Société nouvelle Manufrance s'est terminé par une nouvelle décision... d'attente. Le P.-D.G., M. Yvon Bénard, a accepté de conserver son poste jusqu'au mercredi 30 juillet ; ce jour-là, une nouvelle réunion des dirigeants de la firme stéphanoise devrait voir l'adoption, le rejet ou l'aménagement du « plan Tapie ».

Trois temps forts ont marqué la journée du mercredi 23 juillet : le sensible durcissement des syndicats ; une conférence de presse du maire de Saint-Etienne, M. Joseph Sanguedolce ; la fin houleuse du conseil d'administration, qui s'est tenu cours Fauriel de 15 heures à 22 heures.

Le spectre d'un nouveau dépôt de bilan s'est éloigné, mais il ne reste plus qu'une semaine à ses dirigeants pour sauver Manufrance. La première étape s'arrête à l'Elysée, où le maire de Saint-Etienne devait plaider jeudi pour sa ville « sinistrée de l'emploi ».

De notre envoyé spécial

Saint-Etienne. — Le jour « J » pour Manufrance est devenu le jour « J-7 ». A l'issue d'une journée fertile en événements, il faut bien constater, en effet, qu'aucun élément positif ne s'est dégagé de la longue réunion (près de sept heures) du conseil d'administration de la Société nouvelle Manufrance. Parallèlement à ce constat factuel, il faut cependant souligner que les projets de M. Bernard Tapie n'ont pas été écartés et que la température sociale a singulièrement monté.

« Tout le conseil est bloqué » : à 21 h. 30 mercredi, la plus grande confusion régnait dans les couloirs et les escaliers d'accès à la salle du conseil, au premier étage du cours Fauriel. Une centaine de salariés — qui avaient déjà chahuté M. Bernard Tapie pendant une suspension de séance — ont voulu empêcher la sortie des dix administrateurs. Après quelques minutes de flottement, les salariés, qui avaient manifestement débordé les organisations syndicales, acceptaient de « libérer » les membres du conseil, après avoir obtenu l'envoi d'un telex à M. René Monory, ministre de l'économie et des finances, pour demander l'ouverture de négociations tripartites, dès ce jeudi, entre le gouvernement, la direction et les organisations syndicales (1).

Cette fin tourmentée ne doit pas masquer l'essentiel, la résolution finale votée par le conseil : *« Après avoir entendu le programme proposé par M. Tapie, le conseil d'administration, sans préjuger de sa décision finale, est d'accord pour poursuivre les conversations et étudier les possibilités de construire, sur la base de ce programme, une structure comportant les investissements et les financements nécessaires. Les problèmes sociaux, qui pourraient être soulevés par les dispositions d'un tel plan, seraient examinés dans le même temps, en présence des organisations syndicales ou, plus généralement, des représentants du personnel. »*

Rappelant son attachement à une *« entité Manufrance »*, la résolution apporte enfin deux informations concrètes relatives aux propositions de M. Tapie : *« Le conseil d'administration accepte la proposition concernant l'escompte d'effets de commerce au niveau d'environ 10 millions de francs, mais réserve sa réponse au sujet de la proposition concernant les commandes de la vente par correspondance. »*

On devait apprendre de source syndicale que cette dernière proposition concerne la possibilité de reprise des commandes en souffrance — évaluées à quatre-vingt mille — par de nouveaux arrivants investisseurs : les firmes François Beauval et Novotex.

M. Bernard Tapie, qui a assisté à la plus grande partie de la réunion du conseil, a, semble-t-il, modifié son plan initial. Notamment en intégrant le cycle dans l'entité Manufrance. Le cycle rejoindrait ainsi *le Chasseur français* et le secteur armement : *« Une preuve supplémentaire,* selon la C.F.D.T., *du manque de sérieux de M. Tapie : c'est parce que nous lui avons fait découvrir la veille les nouveaux ateliers de fabrication des cycles qu'il pense aujourd'hui intégrer cette production. »*

La position de la MACIF

L'attitude de la MACIF, quant aux nouveaux apports financiers, n'a pas été longuement évoquée. M. Tapie s'attendait à une réponse négative quant à sa demande d'un financement à *« double détente »* ; 40 millions de francs garantis par la société mutualiste, 25 millions d'apports des actionnaires, et donc de la MACIF, puisque les autres intervenants (Fabia, Equitas, comité d'expansion économique de la Loire) avaient d'avance refusé tout effort financier supplémentaire.

Au début de l'après-midi, M. Joseph Sanguedolce, maire de Saint-Etienne, s'était, pour sa part, largement exprimé sur l'attitude de la MACIF. Celle-ci, a-t-il affirmé, est *« décidée à se dégager »*. Mais, parallèlement à cette volonté, M. Sanguedolce a affirmé que la mutuelle *« s'accordait un délai de réflexion pour garantir un prêt de 50 millions qui serait consenti par l'ancienne société à la nouvelle »*. De plus, le maire de Saint-Etienne a affirmé que *« le gouvernement ne restera pas insensible à une nouvelle relance des activités si le conseil d'administration apporte des éléments nouveaux »*. Enfin, il a affirmé qu'il n'était *« pas impossible »* que le CIASI (comité interministériel d'aménagement des structures industrielles) avance les 100 millions de francs qui permettraient de *« voir venir »* de nouvelles restructurations et de nouveaux partenaires. Aucun élément ne permet, pour l'heure, de confirmer cette information.

Une autre rumeur insistante faisait état du possible retour à la tête de l'entreprise stéphanoise de M. René Mestries, écarté le 12 mai dernier. Cette rumeur, non démentie par M. Sanguedolce, qui a confirmé *« l'estime qu'il porte à M. Mestries »*, et qui a *« regretté la crise provoquée par son départ »* (un départ voulu, entre autres, par les actionnaires de la MACIF), a été balayée par l'intéressé lui-même : « Vous plaisantez... » Ce retour n'aurait pas été apprécié — c'est le moins que l'on puisse dire — par une bonne partie du personnel, qui a copieusement hué M. Mestries lorsqu'il s'est avancé sur le balcon de la salle du conseil pendant la courte *« séquestration »* des administrateurs.

Les nuances de la C.F.D.T.

Au début de la réunion, les syndicats ont, tour à tour, présenté leur analyse de la situation. Pour la C.G.T., *« Manufrance n'a nullement besoin d'un sauveur, d'un nouveau plan. Manufrance est viable dans son entité actuelle. C'est pourquoi la C.G.T. dit non au plan Tapie et demande aux membres du conseil d'administration de rejeter sans ambiguïté et dans son intégralité ce plan »*. Cet espoir de la C.G.T. a été déçu : la résolution adoptée évoque la *« possibilité »* de construire une structure *« sur la base »* du programme de M. Tapie. Le syndicat majoritaire de Manufrance a mis les choses au point dans un télex envoyé à la presse. Il est *« scandaleux »* de dire que le plan Tapie serait une bonne chose car *« c'est nier le redressement industriel et commercial que connaît Manufrance »*. De plus, la C.G.T. affirme qu'elle *« ne négociera pas de licenciements. Les deux mille emplois peuvent et doivent être conservés »*.

La C.F.D.T. a, tout au long de la journée, souligné ses divergences d'appréciation avec la C.G.T., en rappelant que sa représentativité n'est plus celle d'une force d'appoint : 35 % des voix dans le premier collège (ouvriers, employés) au dernier scrutin professionnel. Au lieu du non pur et simple au plan Tapie, la C.F.D.T. a parlé de *« vague brouillon »*. Elle attend plus de précision sur le financement des nouvelles structures et surtout *« une réelle équipe dirigeante et non des fantoches venant récupérer pour eux et leurs amis un peu de pognon et de publicité »*.

Enfin, le nouveau délai d'une semaine accordé à l'examen des propositions de M. Tapie ne paraît pas, selon la C.F.D.T., devoir déboucher sur une adoption des solutions présentées par ce dernier, mais permettrait de différer et peut-être de rendre impossible un nouveau dépôt de bilan.

« Il peut se passer beaucoup de choses en une semaine », aurait lancé aux administrateurs le P.-D.G., M. Yvon Bénard.

CLAUDE RÉGENT.

(1) A propos de cette réunion, on précise au ministère de l'économie que les fonctionnaires qui s'occupent du dossier de Manufrance sont prêts à recevoir les actionnaires de la société dès lors que ceux-ci auraient de nouvelles propositions à présenter. En revanche, une réunion tripartite n'apparaît pas nécessaire à ce stade.

PENDANT LE PREMIER SEMESTRE

Les immatriculations d'automobiles ont fléchi de 6 % en France

Mauvais mois de juin pour l'automobile française. Par rapport à juin 1979, la production de voitures particulières a diminué de 5,5 % (267 509 véhicules contre 283 159), les exportations de 3 % (137 067 contre 141 392) et les immatriculations de 16,3 % (151 677 contre 141 286). Pour la Chambre syndicale des constructeurs, ce recul s'explique, en partie, par le fait que les acheteurs éventuels ont différé leurs achats, attendant la sortie des modèles 1981, qui consommeront moins de carburant.

Le bilan global de ce premier semestre 1980 traduit les difficultés rencontrées par les constructeurs automobiles français, tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation. Selon les statistiques de la Chambre syndicale, la production a diminué, au cours des six premiers mois, de 3,3 % (1 659 572 contre 1 715 572) ; les immatriculations sont revenues de 1 084 150 à 1 018 307 unités (— 6,1 %), et les exportations de 875 757 à 854 459 (— 2,4 %).

Selon les statistiques par constructeur — pour les cinq premiers mois de l'année seulement, — Renault a produit plus de voitures (356 682) que Peugeot (144 913), Citroën (132 917) et Talbot (58 000) réunis. Si on compare ces chiffres à ceux des cinq premiers mois de 1979, on constate une progression sensible de Renault (+ 12,7 %), un recul de Peugeot (— 9,7 %), de Citroën (— 14,5 %) et une chute de Talbot (— 28,9 %). Les immatriculations de voitures étrangères ont, pour leur part, diminué de 8 % (174 094 contre 189 485).

La situation diffère sensiblement pour les véhicules industriels. Les immatriculations de véhicules de moins de 6 tonnes enregistrent, au premier semestre 1980, une hausse de 5,8 % (153 024 véhicules contre 144 672 au premier semestre 1979). La production de ce type de véhicules a progressé de 11,8 % et les exportations de 20,8 %. Les immatriculations de véhicules de plus 6 tonnes ont progressé de leur côté de 6,4 % au premier semestre par rapport à la même période de l'année précédente (24 392 unités contre 23 924 précédemment) et les exportations de 46,7 % (15 598 véhicules contre 10 633 au premier semestre 1979).

De son côté, l'industrie automobile japonaise a établi de nouveaux records en juin. La production s'est établie à 978 574 véhicules, en hausse de 14,9 % par rapport à la même période de l'année précédente. Sur ce total de juin, on a dénombré 624 038 voitures de tourisme (+ 15,6 %, vis-à-vis de juin 1979), 347 061 camions (+ 13,3 %) et 7 475 autobus (+ 46 %).

Pour les six premiers mois de l'année, le Japon enregistre un nouveau record avec 5 464 019 véhicules produits (+ 18 % par rapport à la même période de 1979). Sur le total des six premiers mois de cette année, 3 475 067 voitures de tourisme ont été produites (+ 16,8 %), 1 945 647 camions (+ 19,7 %) et 43 305 autobus (+ 55 %).

LE LABORATOIRE LAROCHE-NAVARRON PASSE SOUS LE CONTROLE DU GROUPE AMÉRICAIN SYNTEX

Après un an d'attente, les pouvoirs publics viennent de donner au groupe pharmaceutique Syntex Corporation le feu vert pour acheter la quasi totalité (90 %) du capital des laboratoires Laroche-Navarron (*le Monde* du 4 juillet 1979).

Spécialisé dans la fabrication des stéroïdes (substances dérivées du stérol, comme de nombreuses hormones et vitamines), Syntex (2,3 milliards de francs de chiffre d'affaires) va pouvoir ainsi renforcer son implantation en France.

Il a cependant été convenu que le groupe américain poursuivrait le développement de l'affaire selon les axes déjà définis. Laroche-Navarron (136,2 millions de francs de chiffre d'affaires) exerce son activité dans la chimie d'extraction et de synthèse et fabrique notamment des anti-asthéniques, des anti-angoreux et des cicatrisants.

SOCIAL

Élections professionnelles

SELON SES PROPRES STATISTIQUES, F.O. AURAIT EN DOUZE ANS PROGRESSÉ DE 8,5 %.

Les résultats des élections professionnelles concernant l'année 1979-1980 sont publiées par Force ouvrière, comme elle le fait depuis douze ans, d'après les résultats collectés par ses soins dans les entreprises industrielles, commerciales, agricoles ou nationalisees ainsi que dans la fonction publique, partout où figurent les listes F.O.

D'un mois de juillet à l'autre, les données recueillies portent sur 2 160 000 inscrits. La Confédération a établi la comparaison avec les premières statistiques qu'elle avait publiées sur des bases comparables en 1968-1969. Elles concernaient alors un million six cent mille salariés.

L'évolution constatée par F.O. est la suivante : la C.G.T. obtient 39,98 % des suffrages exprimés, contre 48,3 % il y a douze ans ; F.O., 26,75 % contre 18,4 % ; la C.F.D.T., 19,65 % contre 16,6 % ; la C.F.T.C., 3,67 % contre 5,4 % ; indépendants (C.S.L. et autres) la C.G.C., 2,65 % contre 3 % ; les indépendants (C.S.L. et autres), 3,25 % contre 1,1 % ; les autonomes, 2,20 % contre 5,7 % ; et les listes communes et diverses, 1,85 % contre 1,5 %.

Il apparaît ainsi que, de 1968 à 1980, F.O. a gagné 8,35 %, la la C.F.D.T., 3,05 %, la C.S.L., 1,1 %, et les listes communes, 0,35 % En revanche, la C.G.T. a perdu 8,32 % la C.F.T.C. 1,73 %, la C.G.C., 0,35 %, les autonomes, 3,50 %.

[Ces résultats ne peuvent être considérés comme totalement significatifs, puisque, selon les précisions données par F.O. elle-même, ils ne reposent que sur les données enregistrées dans les seules entreprises où la centrale de M. Bergeron est présente.

Il n'est donc pas surprenant que cette statistique soit plus favorable à Force ouvrière que les résultats des élections prud'homales du mois de décembre 1979, qui couronnaient les secteurs privé et nationalisé, mais pas la fonction publique.

Sur 12 812 812 inscrits et 7 802 319 suffrages exprimés, la C.G.T. avait alors obtenu 42,26 % des voix ; la C.F.D.T., 23,21 % ; F.O., 17,32 % ; la C.F.T.C., 7,19 % ; la C.G.C, 5,24 % ; les alliances, 2,85 %, et les divers, 0,93 %

Dans les deux cas, la C.G.T. vient en tête avec quatre salariés sur dix votants pour elle ; mais F.O. tient le second rang dans ses propres statistiques, avant la C.F.D.T., alors que la situation est inversée dans les élections prud'homales.]

ÉTRANGER

AUX ÉTATS-UNIS

Le coût de la vie a augmenté de 1 % en juin

Washington *(U.P.I.)*. — L'indice des prix à la consommation a progressé de 1 % au mois de juin aux Etats-Unis, *soit légèrement plus que durant* les deux mois précédents : 0,9 % *respectivement en mai et en avril*, a annoncé, le mercredi 23 juillet, le *département américain* du travail.

La hausse s'établit à 12,4 % en rythme annuel, *contre* 10,4 % au mois de mai. *Pour l'ensemble du premier* semestre, le taux d'inflation annuel des Etats-Unis a été de 14,8 %. Mais la hausse en rythme annuel n'a été que de 11,6 % au cours du second trimestre, en nette décélération par rapport aux 18,1 % du premier trimestre.

L'essentiel de l'augmentation des prix en juin résulte des dépenses accrues pour le logement, la baisse des *taux hypothécaires n'ayant pas* encore été répercutée dans l'indice *des prix à la consommation*. Les prix alimentaires ont, pour leur part, enregistré *une hausse de 0,5 %*.

M. Charles Schultze, conseiller économique à la Maison Blanche, a prédit une diminution du taux d'inflation au cours des prochains mois, la baisse des taux hypothécaires devant produire son effet dès le mois de juillet.

● *Hausse des prix en Espagne.* — L'indice des prix de détail a augmenté de 1,6 % au mois de juin en Espagne, portant le taux annuel d'inflation à 15,9 /, a annoncé, *le 23 juillet, l'Institut* national de la statistique. — *(Reuter.)*

LE QATAR RELÈVE LE PRIX DE SON PÉTROLE DE 2 DOLLARS PAR BARIL

Qatar vient de décider de relever le prix de son pétrole de 2 dollars par baril avec effet *rétroactif* au *1er juillet. Le mouvement* est dans la ligne des décisions prises par les treize membres de l'OPEP, à Alger, au mois de juin. Qatar, qui produit de l'ordre de quatre cent cinquante mille barils par jour — 22,5 millions de tonnes par an — a ainsi fixé le prix du « dukhan » à 33,42 dollars le baril et celui de « l'offshore marine » à 33,23 dollars, deux pétroles *plus légers que « l'arabe léger »* — le brut de référence — dont le prix ne doit pas dépasser 32 dollars le baril.

L'alignement fréquent de *Qatar sur la politique* pétrolière de l'Arabie Saoudite amène les milieux pétroliers internationaux à s'interroger sur l'éventualité d'une hausse prochaine du brut saoudien (qui serait suivie par celle du pétrole des Emirats *arabes unis*).

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Le sort de la Société Franco-Belge : M. Mauroy, écrit à M. Barre.* — Dans cette lettre, le maire (P.S.) de Lille écrit notamment : *« Il importe de garantir, selon des modalités qui sont à préciser, l'activité de cette entreprise au-delà de septembre 1980. Si, d'une façon qu'il conviendrait de déterminer, une participation financière de l'établissement public régional était à envisager, je vous indique que je suis disposé à en saisir très rapidement le conseil régional, soucieux de défendre, en cela, une activité importante dans le Nord-Pas-de-Calais.* — *(Corresp. Part.)*

Energie

● *Le nucléaire* a couvert 21,6 % de la production d'électricité en France au mois de juin, contre 17,5 % au cours du même mois en 1979.

Les centrales nucléaires, en produisant 26,3 milliards de kilowatts-heures entre janvier et juin 1980, ont permis d'économiser 5,8 millions de tonnes équivalent pétrole. *La progression* de la production d'électricité d'origine nucléaire a ainsi été de 40 % au cours du premier semestre 1980 par rapport à la période correspondante de 1979, a indiqué le ministère de l'industrie.

● *La C.G.T. opposée à la prise de participation des Charbonnages de France dans une mine américaine.* — La fédération C.G.T. des mineurs proteste, dans un communiqué publié le 23 juillet, contre la prise de participation par les Charbonnages de France de 30 % dans la compagnie américaine *Frontier Coal*. Pour les mineurs C.G.T., *« ces investissements à l'étranger sont un nouveau pas délibéré dans la voie de l'abandon du charbon français, avec toutes ses conséquences économiques et sociales, et vers l'état de dépendance charbonnière »*.

● *La compagnie pétrolière Exxon* annonce une augmentation de 24 % de ses bénéfices et de 41 % de son chiffre d'affaires pour le deuxième trimestre 1980 par *rapport* à la période correspondante de l'année dernière. Cela porte son bénéfice net à 1,03 milliard de dollars, contre 0,83 milliard, et son chiffre d'affaires à 26,22 milliards de dollars, contre 18,60 milliards au *deuxième trimestre de 1979.*

Pour les six premiers mois de l'année 1980, le bénéfice d'Exxon est en progression de 65 % (à 2,98 milliards de dollars) et son chiffre d'affaires de 44 % par rapport au premier semestre 1979.

Social

● *Les menaces de licenciements chez Dufour, machines-outils, à Montreuil (Seine-Saint-Denis).* — L'activité est pratiquement interrompue depuis le 10 juillet dans cette entreprise (sept cents personnes) qui a déposé son bilan le 15 juillet. Le 23 juillet, les travailleurs ont *décidé de ne pas reprendre le travail* tant qu'ils n'auront pas obtenu les garanties réclamées par la C.G.T., la C.F.D.T. et la C.G.C. : le paiement des salaires de juillet et des congés payés et maintien de l'emploi au retour des vacances.

● *Prime de départ volontaire chez C.I.T.-Alcatel : protestation de la C.G.T.* — Près de huit cents personnes, sur les quatre mille salariés que comptent les trois *filiales* de *C.I.T.*-Alcatel situées à Strasbourg, Pontarlier et Guingamp, ont accepté la prime de départ volontaire offerte par la société du matériel téléphonique : 40 000 F dans les deux premières usines, quinze mois de salaire (49 000 F à 90 000 F) à Guingamp. La fédération C.G.T. de la métallurgie a *protesté*, auprès du ministère du travail et de la participation, contre *« cette méthode qui revient à jeter délibérément par-dessus bord la législation existante sur les licenciements collectifs »*. Elle demande une réunion *tripartite*, à la *rentrée* de septembre, entre la direction de C.I.T.-Alcatel, le ministère et les syndicats.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép. −		Rep + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	4,0350	4,0380	+ 80	+ 115	+ 165	+ 205	+ 450	+ 530
$ can.	3,4980	3,5010	− 12	− 51	− 28	− 68	− 160	− 243
Yen (100)	1,8028	1,8056	− 39	− 6	− 57	− 22	− 8	− 61
DM	2,32	2,3240	+ 33	+ 71	+ 86	+ 126	+ 348	+ 418
Florin	2,1230	2,1260	+ 14	+ 39	+ 43	+ 73	+ 174	+ 239
F.B. (100)	14,5170	14,5270	− 390	− 142	− 511	− 240	− 885	− 477
F.S.	2,5210	2,5250	+ 135	+ 169	+ 280	+ 317	+ 824	+ 905
L. (1 000)	4,8802	4,8840	− 477	− 349	− 961	− 798	−2798	−2493
£	9,6110	9,6190	− 442	− 335	− 721	− 570	−1100	− 863

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 3/8	9 5/8	9 1/4	9 3/8	9 1/16	9 3/16	8 1/2	8 5/8
$ E.-U.	3 1/8	3 1/4	8 7/8	9	9	9 1/8	9 5/16	9 7/16
Florin	10 1/8	10 3/8	9 7/8	10 1/8	9 7/8	10 1/8	9 7/8	10 1/8
F.B. (100)	12	14	13 3/4	14	13 3/8	13 5/8	13	13 1/4
F.S.	1 3/4	2 1/4	4 13/16	5	4 13/16	5	5	5 3/16
L. (1 000)	16	18	18	21	18	21	18	21
£	17	17 1/4	16 1/2	16 3/4	15 3/4	16 1/4	14 1/4	14 1/2
Fr. franc.	11 3/4	12 1/4	11 13/16	12 1/16	11 13/16	12 1/16	11 13/16	12 1/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AGRICULTURE

Le projet de loi sur la forêt invite les propriétaires à se regrouper pour gérer leur patrimoine

Adopté le mercredi 23 juillet par le conseil des ministres, le projet de loi Proriol, du nom du parlementaire auquel le gouvernement avait confié la mission de le préparer, est une sorte de patchwork de mesures législatives devant accompagner la politique forestière de la France. Cette politique prend en compte les trois fonctions de la forêt française, économique et sociale, mais c'est la première qui pose le plus de questions : le déficit du commerce extérieur en produits d'exploitation forestière et de scierie et en produits dérivés du bois est passé de 6,1 milliards en 1978 à 8,8 milliards en 1979. Le plan français pour résorber ce déficit poursuit quatre objectifs : l'organisation de la filière bois, avec notamment la création du fonds de développement des industries du bois (« le Monde » du 14 avril 1979), l'amélioration et l'intensification de la gestion du patrimoine forestier, l'amélioration de la mobilisation des bois et enfin l'accroissement des débouchés des produits de la forêt.

Les mesures législatives proposées par le gouvernement se rapportent à l'un ou l'autre de ces aspects. Elles sont au nombre de six :

● La forêt doit être gérée, c'est-à-dire que les coupes et les travaux doivent être prévus sur une longue période de dix à quinze ans. Les forêts de plus de 25 hectares devaient être assujetties à un plan de gestion. Le gouvernement propose que désormais un ensemble boisé appartenant à un seul propriétaire ou à plusieurs puisse être soumis à *un tel plan de gestion* à partir de 10 hectares, les aides financières et fiscales de l'Etat étant progressivement réservées à ceux qui se seraient ainsi engagés.

● La forêt privée représente en France 10 millions d'hectares que se partagent 1,6 million de propriétaires, plus de 90 % d'entre eux possédant moins de 4 hectares. Pour faciliter les plans *de gestion, le gouvernement* propose d'améliorer les structures en adaptant à la propriété forestière la procédure du remembrement agricole. En outre, le projet crée un nouveau type d'association syndicale de gestion, les *associations préexistantes* n'ayant été autorisées, depuis... 1865, que pour des travaux de reboisement ou d'équipement forestier.

● *Un seul établissement* public, le Centre national de la propriété forestière, remplacera plusieurs organismes ou associations, tels que la Commission nationale de la propriété forestière, l'Association *nationale des centres régionaux* de la propriété forestière, l'Institut pour le développement forestier. Cette mesure de simplification administrative posera cependant le problème du partage des compétences (et des financements) avec l'assemblée permanente des chambres d'agriculture, qui a précisément comme particularité de représenter l'ensemble des intervenants du milieu rural.

● Pour, « mobiliser la ressource », c'est-à-dire aller chercher les bois là où ils se trouvent, les *collectivités locales seront* autorisées à devenir maître d'ouvrage pour réaliser des travaux de voirie forestière.

● *L'Office national* des forêts sera désormais autorisé à vendre des produits façonnés, alors qu'il procédait, jusqu'à présent, à des adjudications publiques de bois sur pied. Il pourra soit faire appel à des entreprises, soit recruter de la main-d'œuvre d'exploitation et *réaliser* lui-même les travaux en régie. Les départements d'Alsace et de Moselle ainsi que les communes forestières disposaient déjà de cette possibilité. Le gouvernement a abandonné l'idée de la création d'une filiale de commercialisation donnant ainsi satisfaction aux syndicats qui craignaient pour le statut des *personnels de l'Office*, ainsi qu'aux exploitants forestiers qui s'inquiètent de la concurrence. Les initiatives industrielles que cette filiale aurait pu prendre pourront être du ressort du Fonds de développement des industries du bois.

● Le projet de loi actualise enfin la taxe sur le défrichement qui passe de 3 000 (en 1969 à 5 000 francs pour les défrichements à but agricole et de 5 000 à 15 000 francs dans les autres cas. Enfin, ces défrichements ne seront effectués qu'en fonction de plans qui définissent, au préalable, les zones d'interdiction ou d'autorisation (zonage).

Mobiliser sans contraindre

Immense, la forêt française l'est à deux points de vue : par sa surface, 14 millions d'hectares, le plus grand couvert d'Europe. Par le déficit du commerce extérieur en produits d'exploitation et dérivés du bois : 8,8 milliards de francs en 1979.

D'un troisième point de vue, elle est très petite : un million six cent mille propriétaires privés se partagent 10 millions d'hectares, soit à peine plus de 6 hectares par propriétaire. Elle est en outre très morcelée.

Résultats : le tiers seulement de notre patrimoine forestier est mis en valeur. Et les pouvoirs publics de chercher à « mobiliser » non seulement les bois qui manquent à l'appel, mais surtout les individus, propriétaires qui n'entretiennent pas leur patrimoine.

Il n'est pas question de procéder par mesures plus autoritaires au risque de se voir taxer de totalitarisme. Pas possible non plus de laisser se perdre une ressource nationale et s'accroître, par contrecoup le déficit commercial. La navigation entre dirigisme et libéralisme est malaisée, et les arguments échangés bien contradictoires. Ainsi, des syndicats de l'O.N.F. qui voyaient dans la création d'une filiale commerciale le démantèlement du service public tandis que nombre d'industriels et participants à la « filière » la considéraient comme l'amorce d'une « socialisation » de l'économie forestière.

En fait, le paradoxe est plus profond, qui tient pour une ressource utile et nécessaire à la collectivité, les produits issus de la terre, détenue en propriété par des individus.

J. G.

MONNAIE

HAUSSE DU DOLLAR A TOKYO

Seul le marché de l'or fait preuve de quelque nervosité ce jeudi *matin* où les *cours du dollar* se montrent au contraire, sur les places européennes, stables par rapport à ceux de la veille. La devise américaine vaut à Paris (transactions entre banques) 4,0360 F et à Francfort 1,7380 D.M. En revanche, le dollar a hésité dans la journée de mercredi à Tokyo, son cours passant de 220,15 yens mardi à 223,15 yens.

La plupart des banques américaines (*dont la Bank of America*) ont, mercredi, ramené leur taux de base à 11 %, ce qu'avaient déjà fait le lundi la Morgan Guaranty et Bankers Trust.

Contrairement aux rumeurs qui couraient au début de la semaine, la Bundesbank n'abaisserait pas ce jeudi ses taux. Tel est du moins le sentiment de nombreux financiers, qui s'appuient sur une déclaration faite mercredi à un *journal* par M. *Karl Otto Poehl*, le président de l'Institut d'émission allemand.

La dernière modification des taux de la Bundesbank a eu lieu le 30 avril 1980, jour où elle avait porté son taux d'escompte de 7 % à 7,5 % et le taux « Lombard » (avances sur titres) de 8,5 % à 9,5 %.

En revanche, on se demandait si la Banque d'Angleterre n'abaisserait pas *son « taux minimum »* ramené, le 3 juillet, de 17 % à 16 %. La livre sterling reste très ferme à 2,3820 dollars.

A Londres, les cours de l'or oscillaient, jeudi matin, entre 636 dollars et 633 dollars l'once (contre un prix « fixé » mercredi après-midi à 631,25 dollars). A New-York, le cours était mercredi monté jusqu'à *646 dollars*.

CONTRAIREMENT A L'AVIS DE LA COMMISSION DU PLAN

La France n'envisage pas de proposer une réforme de la politique agricole commune

Les ministres de l'agriculture de la Communauté tiendront une session informelle les 13 et 14 octobre, a *annoncé*, ferci 23 juillet, M. Méhaignerie. Elle sera consacrée à la préparation de la négociation sur les prix agricoles de la prochaine campagne (1981-1982). M. Méhaignerie estime que les évolutions budgétaires de la Communauté et celles du revenu des producteurs devraient être prises en compte communément.

La France ne saisira pas cette occasion pour faire à ses partenaires les *propositions* d'aménagement de la politique agricole commune, comme le lui avait recommandé la commission de l'agriculture du Plan. Interrogé *sur ce point, M. Méhaignerie* a précisé qu'il préférait préparer cette réflexion par de contacts bilatéraux, plutôt que de proposer à nos partenaires des mesures déjà arrêtées.

« Plus j'y réfléchis, a encore dit M. Méhaignerie, *plus les notions de quota ou de quantum me paraissent d'application difficile. Il reste la coresponsabilité, à condition qu'elle soit progressive. Les producteurs peuvent faire des sacrifices pour faciliter les exportations, mais ces sacrifices doivent être partagés avec les consommateurs et l'Etat, à la, condition encore qu'on ne grignote pas la préférence communautaire. »*

Pour M. Méhaignerie, enfin, la prudence s'impose en matière de révision des mécanismes de la politique agricole commune, révision que semble imposer les contraintes budgétaires actuelles, mais s'interroge-t-il *« n'y aura-t-il pas un retournement sur le marché mondial d'ici quatre à cinq ans ? »*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Les SICAV BNP au 30 juin 1980

SICAV et orientation générale.	EPARGNE[1] VALEUR Portefeuille diversifié *	EPARGNE OBLIGATIONS Obligations françaises dominantes *	EPARGNE CROISSANCE Recherche des plus-values en capital	EPARGNE INTER Valeurs étrangères dominantes	NATIO VALEURS Valeurs françaises "loi Monory" *	NATIO INTER Obligations internationales dominantes
– Actif net (en millions de F)	2 406	2 830	328	565	1 986	98
Répartition en %						
Obligations françaises	36,77	86,58	34,98	37,82	34,60	27,10
Actions françaises	34,72	3,33	21,52	—	60,29	—
Obligations étrangères	0,60	5,76	1,98	1,55	—	61 78
Actions étrangères	19,36	—	36,50	49,50	4,42	—
Autres éléments de l'actif net	8,55	4,33	5,02	11 13	0,69	11 12
– Valeur liquidative de l'action (en F)	232,39	131,12	655,21	324,60	346,53	438,95
– Dernier dividende global (en F)	11,87	12,86	28,51	15,35	28,58	—
– Payé le	28/3/1980	28/3/1980	26/9/1979	28/3/1980	28/3/1980	—

Les actions des SICAV BNP, à l'exception de Natio-Inter peuvent être souscrites en PLAN AVENIR (Placement automatique ou Placement sans impôts)

1) Créée et gérée par la BNP le Crédit du Nord et Lazard Frères
* Actions susceptibles d'être souscrites par les Fonds Communs de placement constitués en application de la loi sur la participation des salariés

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

23 JUILLET

Reprise de l'or

Le fait marquant de cette dernière séance du mois boursier de juillet, mercredi au palais Brongniart, a été la forte remontée des cours de l'or. Amorcé dès mardi soir à New-York, le mouvement s'est progressivement étendu sur les autres marchés internationaux, et, mecredi, à Londres, l'once de métal fin valait 632 dollars, contre 613 la veille en clôture Paris, qui se contente habituellement de suivre les autres places, a été particulièrement calme sur le plan des transactions, mais le lingot est tout de même monté jusqu'à 82 950 F, contre 80 200 F. Le napoléon a lui aussi monté, passant de 730,50 F à 735,10 F.

L'origine directe de cette envolée se trouve dans l'aggravation de la situation iranienne (voir page une).

Sur le marché des actions, très calme lui aussi en raison des opérations de liquidation mensuelle qui s'effectuaient ce 23 juillet, les valeurs françaises ont continué de faire preuve de résistance. En fin de séance, l'indicateur instantané progressait de 0,4 % environ, ce qui porte à 4,4 % la hausse du mois.

Les meilleures performances de la séance ont été réalisées par Elf-Aquitaine (le certificat + 3,6 %, l'action + 2,3 %) Locindus et Eurafrance (+ 3 %). A l'inverse, Jeumont Industries a cédé 5,6 %, les Nouvelles Galeries 3,4 % et le Printemps 3,2 %.

Aux valeurs étrangères, seules les mines d'or, en reprise, se sont distinguées de la grisaille générale.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Air liquide, c. 69, bon	1 p. 5	29
Arjomari-Prioux, c. 38	1 p. 5	3 40
Monde I.A.R.D., c. 11		
Via Assur. I.A.R.D., c. 1	3 p. 10	

LONDRES

Le marché est calme, mais en légère hausse dans l'espoir d'une réduction du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre, sera annoncée ce jeudi. Les industrielles gagnent un ou deux pence et les fonds d'État un huitième de point. Nouvelle hausse des mines d'or avec le lingot, d'autre part, les pétroles réagissent diversement au projet du gouvernement de ralentir l'exploitaiton de la mer du Nord. Les vedettes comme B.P. et Shell progressent, mais les plus petites compagnies sont déprimées.

Or (ouverture) (dollars) : 632 .. contre 613 ..

VALEURS	CLOTURE 22/7	COURS 23/7
Beecham	160	152
British Petroleum	346	348
Courtaulds	68	63
*De Beers	10 3/16	10 3/16
Imperial Chemical	374	376
Rio Tinto Zinc Cor.	467	468
Shell	426	426
Vickers	141	141
War Loan 3 1/2 %	33 5/8	33 5/8
*West Driefontein	88	88 1/2
*Western Holdings	78	78 3/4

(*) En dollars U.S.

Le Stock Exchange est calme mais soutenu jeudi matin, dans l'espoir d'une réduction du taux officiel de l'escompte. Les industrielles et les fonds d'État progressent légèrement et les mines d'or poursuivent leur mouvement de hausse.

Or : 635,50 contre 631,25 ; taux argent : 11 5/8 % ; dollar à Tokyo : 223,70

NEW-YORK

Plus hésitant

Le marché américain est de plus en plus hésitant. Mercredi, l'indice Dow Jones a terminé la séance en progrès de 1,28 point à 928,59, mais, au Big Board, sur 1 912 valeurs cotées, 639 seulement ont monté et 875 ont reculé (398 inchangées).

Le volume d'échanges lui-même s'est contracté, revenant de 53,28 millions d'actions traitées à 46,10 millions.

L'annonce d'une inflation « limitée » à 1 % pour juin et la perspective d'un nouveau ralentissement au cours des mois suivants, n'ont guère été prises en compte par les opérateurs.

VALEURS	COURS 22/7	COURS 23/7
Alcoa	58 7/8	57 1/8
A.T.T.	52 7/8	52 3/4
Boeing	40	[illegible]
Chase Manhattan Bank	45 5/8	44
Du Pont de Nemours	44 1/2	44 3/4
Eastman Kodak	59	56 1/4
Exxon	71 7/8	71 7/8
Ford	28 1/8	27 3/4
General Electric	54 3/4	54 3/8
General Foods	3. 5/8	30 1/2
General Motors	49 7/8	51 3/8
Goodyear	15 1/4	15
I.B.M.	65 1/4	64 7/8
I.T.T.	30 1/8	30 1/8
Kennecott	30 5/8	31 1/8
Mobil Oil	76 7/8	78 3/8
Pfizer	4 3/4	48 7/8
Schlumberger	125	125 5/8
Texaco	38	39 1/4
U.A.L. Inc.	19 7/8	19 5/8
Union Carbide	46 7/8	47 1/8
U.S. Steel	22 1/4	22
Westinghouse	24 3/4	25
Xerox	57 7/8	56 1/2

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

GUYENNE ET GASCOGNE. — Les résultats de la société-mère pour l'exercice clos le 30 juin devraient être en progression de plus de 30 %.

WATERMAN. — Bénéfice net de l'exercice clos le 31 mars 1980 : 12,83 millions de francs contre 9,79 millions. Dividende global : 19,20 F contre 16,50 F.

SPECIA. — Bénéfice net pour 1979 de cette filiale à 100 % de Rhône-Poulenc : 21,31 millions de francs contre 21,98 millions pour un chiffre d'affaires de 1 022 millions de francs (contre 930 millions).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	22 juil.	23 juil.
Valeurs françaises	105,2	105,9
Valeurs étrangères	110,6	110,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

	22 juil.	23 juil.
Indice général	106,9	107,7

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23/7	24/7
1 dollar (en yens)	223 15	224

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 23/7 ... 12 3/4 %

BOURSE DE PARIS - 23 JUILLET - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/7	COURS des BILLETS AUX GUICHETS : achat	vente
Etats-Unis ($ 1)	4 032	4 036	3 920	4 130
Allemagne (100 DM)	232 160	232 40	224	238
Belgique (100 F)	14 528	14 5 6	13 9	14 60
Pays-Bas (100 fl.)	212 120	212 150	205	216
Danemark (100 krd)	75 050	75 010	71 500	76 500
Norvège (100 k)	84 170	84 120	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 509	9 634	9 38	9 880
Italie (1 000 lires)	4 878	4 878	4 75	5 100
Suisse (100 fr.)	252 960	252 220	246	258
Suède (100 krs)	98 178	98 210	95 500	101
Autriche (100 sch.)	32 72	32 720	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 683	5 697	5 550	5 950
Portugal (100 esc.)	8 285	8 29.	8 10	9
Canada ($ can 1)	3 409	3 504	3 420	3 650
Japon (100 yens)	1 83.	1 800	1 740	1 840

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/7
Or fin (kilo en barre)	80200	82500
Or fin (en lingot)	80200	82950
Pièce française (20 fr.)	73. 5	735 10
Pièce française (10 fr.)	397	392
Pièce suisse (20 fr.)	6 2	608 10
Pièce latine (20 fr.)	598 80	601
Souverain	741	752
Pièce de 20 dollars	2950 40	3000 40
Pièce de 10 dollars	1450	142.
Pièce de 5 dollars	85	...
Pièce de 50 pesos	3385	3450
Pièce de 10 florins	595	595 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



A B C D E F G H

Les trois cents Rhône-Poulenc de Mme Giscard d'Estaing

Le Canard enchaîné ayant de nouveau évoqué dans son numéro du 23 juillet l'achat d'actions Rhône-Poulenc par Mme Giscard d'Estaing, on indiquait mercredi soir, de source proche de l'Elysée, que Mme Giscard d'Estaing, *dont l' « unique »* compte de valeurs mobilières est *confié*, en gestion totale, à la banque Lazard, détient trois cents actions de Rhône-Poulenc.

On précisait, en outre, que trois cents titres Rhône-Poulenc, détenus auparavant par l'épouse du président de la République, ont d'abord été revendus en Bourse le 15 janvier 1980, au cours de 128,20 F, cette opération ayant été réalisée directement par *la* banque dans le cadre d'un remodelage du portefeuille, lié à un changement de gestionnaire. Six mois plus tard, le 12 juin, le même gestionnaire a jugé bon de racheter la même quantité d'actions Rhône-Poulenc. L'opération a été effectuée *au cours officiel du même jour :* 127 F. Ces actions, toujours détenues dans le portefeuille de Mme Giscard d'Estaing, ont rapporté, le 30 juin, *un* dividende de 9 F par titre, auquel s'ajoutait un avoir fiscal de 4,50 F. De même source, on précise que les autres comptes pouvant avoir été ouverts dans d'autres banques par l'épouse du président sont des « comptes dormants » sur lesquels aucune opération *boursière n'est effectuée.*

[Ces précisions, entièrement confirmées par la banque Lazard, devraient, espère-t-on à l'Elysée, mettre un terme à l'« affaire ». Il en ressort, en effet, que les trois cents titres en cause ont été achetés par la banque Lazard pour le compte de Mme Giscard d'Estaing trois semaines avant l'annonce officielle, le 9 juillet, de la cession par Rhône-Poulenc de ses activités chimie de base à Elf-Aquitaine.

Dans cette affaire, Mme Giscard d'Estaing n'a pas fait fortune.

Les trois cents titres vendus, puis rachetés six mois plus tard, pratiquement aux mêmes cours — étrange manière de gérer, — représentent un investissement d'environ 40 000 francs. Au cours de Bourse du 23 juillet, et malgré la hausse de l'action Rhône-Poulenc, le gain potentiel de l'opération est, compte tenu des frais de transactions, proche de zéro. On ignore bien sûr la composition du portefeuille de Mme Giscard d'Estaing, mais, si toutes les opérations effectuées en son nom sont aussi peu judicieuses, elle pourrait, sans regret, liquider définitivement son ou ses comptes, et acheter, par exemple, des obligations d'Etat. Ce qui mettrait un point final aux rumeurs et mises en cause. — P.C.]

IMPORTANT VOL D'OBJETS PRÉCIEUX AU MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ

Trente-huit objets précieux du dix-huitième siècle, miniatures, boîtes au couvercle orné d'un portrait, tabatières, etc., pour la plupart en or, ivoire ou écaille, ont été volés, dans l'après-midi du mercredi 23 juillet, au musée Jacquemart-André, 158, boulevard Hausemann, à Paris.

Les malfaiteurs ont fait usage d'une clé pour faire jouer, en l'endommageant, la serrure de la vitrine où *étaient rassemblées ces pièces de* grande valeur, dont le montant est *estimé entre 5 et 10 millions* de francs.

La veille même du vol, M. René Huyghe, de l'Académie française, directeur depuis quatre ans du musée, qui est la propriété de l'Institut depuis 1912, avait procédé, en compagnie de l'architecte chargé du bâtiment, à une inspection des lieux. Voici quatre mois, M. René Huyghe avait prié le maître d'œuvre de revoir entièrement *les moyens de protection* des collections, et ce dernier avait *entrepris une étude* dans ce sens.

Si le musée est doté d'*« un système d'alarme très sophistiqué »*, nous a indiqué M. René Huyghe, un tel système, destiné à assurer la protection de la totalité des salles et des vitrines durant la nuit et les périodes de fermeture, il ne saurait être question — pour des raisons techniques — d'équiper chaque vitrine d'un dispositif que le moindre *frôlement suffit à déclencher. « Comme dans tous les musées*, a *encore précisé M. René Huyghe, nos vitrines sont munies de serrures de sûreté, mais il semble ne faire de doute que les voleurs avaient pris précédemment une empreinte de la serrure qu'ils ont réussi à ouvrir. »*

● *Un journaliste de la B.B.C. quitte le Liban.* — Le correspondant de la B.B.C. au Proche-Orient, M. Tim Llewellyn, a quitté Beyrouth à la suite de *« menaces »* formulées contre lui et plusieurs journalistes libanais.

Les J.O. de Moscou

LES SOVIÉTIQUES EXPRIMENT LEURS REGRETS APRÈS LA FOUILLE DE MARAJO

Moscou *(A.F.P.)*. — L'administration des douanes soviétiques a exprimé ses regrets après l'incident qui valut à l'athlète français José Marajo vingt minutes de fouille à son arrivée à l'aéroport de Moscou, mardi 22 juillet (*Le Monde* du 24 juillet). A la suite de sa protestation écrite adressée à M. Ignati Novikov, président du COJO, M. Georges Boudry, chef de la délégation française, a été reçu par le maire du village olympique, M. Viktor Kholod, qui lui a exprimé ses regrets et ceux de l'administration des douanes. Il l'a, de plus assuré *« qu'il veillerait à ce que de tels incidents ne se renouvellent pas tant au village olympique que sur les sites des compétitions »*, précise un communiqué de la délégation française, jeudi 24 juillet.

(Lire nos information page 10.)

M. GUY HERMIER (P.C.) DÉNONCE LES « MAUVAIS COUPS » DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

Poursuivant la tournée des festivals d'été qu'ils ont annoncée le 3 juillet dernier, les représentants du parti communiste français organisaient *mercredi 23 juillet*, un débat sur le thème « La création et ses publics ». Le débat était précédé, en fin de matinée, par une conférence de presse de *M. Guy Hermier*, directeur de l'hebdomadaire *Révolution* et membre du bureau politique du P.C.F.

Après avoir énuméré la liste des « mauvais coups » portés récemment par le ministère de la culture et de la communication contre la création et les intellectuels (notamment le *« désengagement financier de l'Etat dans tous les secteurs »*, le décret concernant l'édition, les mesures de restriction menaçant les universités), *M. Guy Hermier* a dénoncé les nouvelles orientations envisagées par le gouvernement : le recours accru aux collectivités locales, l'ébauche d'une politique *du mécénat, qui conduirait*, selon lui, à un contrôle idéologique exercé par les grandes firmes.

Au cours du débat, dans la soirée, M. Jack Ralite, membre du comité central, a développé ces mêmes thèmes et dénoncé l'« effet Lecat ». Plusieurs metteurs en scène se sont inquiétés de la nouvelle ligne du P.C. qu'annoncent, selon eux, les articles de M. Lucien Marest publiés dans *Révolution*. Jean-Pierre Vincent, directeur du Théâtre national de Strasbourg, parlant de *« l'effet* Marest », a souligné le « virage » du P.C. et regretté que, *« sous prétexte de mieux correspondre à la mentalité populaire »*, celui-ci tende à *« exercer une sorte de contrôle ». « C'en est fini »*, a-t-il dit, *« du soutien univoque des créateurs par le P.C. »* Bernard Sobel, directeur du Théâtre de Gennevilliers, membre du P.C., a estimé que le langage tenu par M. Ralite, visait à *« masquer les difficultés internes du parti »* et son *« malaise avec les intellectuels »*. — M.L.B.

LE P.C.F. DEMANDE LA CONVOCATION DU PARLEMENT EN SESSION EXTRAORDINAIRE

Le bureau politique du parti communiste, réuni le mercredi 23 juillet, s'inquiète du *« profond bouleversement des structures industrielles nationales, qui menace d'aggraver brutalement la situation de l'emploi et met en cause des secteurs clés de notre économie »*. Le bureau politique cite notamment le « nouveau plan Davignon » pour la sidérurgie, la situation de l'automobile, et *« le redéploiement des groupes Rhône-Poulenc et Elf-Aquitaine, au mépris des intérêts de l'industrie française »*.

Le bureau politique du P.C.F. *« appelle les travailleurs à développer leurs luttes »* et *« mandate son groupe parlementaire pour demander, sans attendre la session ordinaire d'octobre, la convocation rapide de l'Assemblée nationale en session extraordinaire, afin que les députés puissent débattre de la situation économique de la France, des grands problèmes actuels de l'emploi, et que soient prises les mesures nécessaires pour mettre un terme à la casse et au chômage, créer des emplois et développer la France »*.

En Belgique

MÉCONTENT DE SON BUDGET

Le ministre de la défense menace de donner sa démission

De notre correspondant

Bruxelles. — A quelques jours des vacances parlementaires, le ministre de la défense tire un coup de canon qui ébranle la coalition gouvernementale. M. Charles Poswick exige une augmentation du budget de l'armée et menace de démissionner s'il ne l'obtient pas. Le départ du ministre entraînerait celui des autres libéraux. Ce serait donc la crise ministérielle.

La majorité constituée en mai dernier par les socialistes, les chrétiens et les libéraux avait décidé, en raison de la crise économique, de réduire les budgets de tous les départements de 2,2 %. Cette mesure valait aussi pour la défense nationale, bien que certains responsables militaires aient annoncé que les avions, les chars et les navires allaient être *immobilisés* dès le mois d'août faute de carburant. La situation s'est encore aggravée à la suite de la hausse des prix du pétrole : la Belgique ne participe plus aux manœuvres interalliées.

M. Poswick a exigé devant la *Chambre*, le *mercredi* 23 juillet, une augmentation du budget de la défense de 10 % au moins pour 1981. Le budget 1980 était de 82 milliards au départ (environ *11 milliards* de francs français) et avait été ramené à 78 milliards. Pour 1981, il faudra le porter à 85 milliards au moins (environ 12 milliards de francs français). *« Tous les alliés de la Belgique, même les petits pays qui subissent la même crise économique que nous, ont accepté d'accroître leur effort au sein de l'OTAN »*, a dit encore M. Poswick.

Les socialistes en revanche sont opposés à toute augmentation du budget de l'armée, comme ils sont contre l'implantation de quarante-huit missiles Pershing sur le territoire belge.

P. de V.

L'AFFAIRE DES TERRAINS DE RAMATUELLE

L'Elysée rend public le rapport du C.S.M. concluant à l'indépendance des juges chargés du dossier

L'Elysée a décidé de rendre public le rapport établi par trois membres du Conseil supérieur de *la magistrature à la demande du* président de la République, soucieux de s'assurer que, dans l'instruction de l'affaire des « terrains de Ramatuelle », les magistrats avaient agi en toute indépendance — ce que contestait *l'ancien ministre* du travail et de la participation, Robert Boulin, dans des lettres rendues publiques après sa mort, le 22 octobre dernier.

C'est la *première fois dans* l'histoire de la Ve République que le Conseil supérieur de la magistrature se voyait confier une telle mission. Il avait désigné trois de ses membres pour *cette enquête* : MM. Marcel Fautz, conseiller à la Cour de cassation ; Jean-Claude Soyer, professeur de droit pénal à l'université Paris II, et Jean Wagner, premier président de la cour d'appel de Colmar. Saisis, le 6 décembre 1979, les trois enquêteurs avaient remis, le 13 mars *dernier* (*le Monde* du 15 *mars*), un rapport dont on sait déjà qu'il concluait que, dans l'affaire en cause, le juge d'instruction *« a exercé en toute indépendance les prérogatives qu'il tient de la loi »*, qu'*« aucune pression n'a été exercée, qu'aucune manœuvre n'a été entreprise »* et qu'*« aucune tentative n'a été commise pour modifier le cours de l'information ou influer sur la liberté de jugement du magistrat »*.

Le contenu du rapport n'est, toutefois, rendu public que quelques jours après la fin de l'*instruction* de l'affaire, renvoyée le 9 juillet dernier par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Caen devant la cour d'assises de la Manche, siégeant à Coutances.

UN MARIAGE QUI RAPPORTE

Tout réussit et... rapporte à Bjorn Borg. Après la mascarade télévisée du « double de l'amour » contre John Lloyd et Chris Evert, organisée par une œuvre de charité et qui lui avait permis de gagner 26 000 livres (159 000 francs), le tennisman suédois a mis aux enchères l'exclusivité du reportage photographique de son mariage avec Mariana Simionescu, célébré ce *jeudi 24 juillet* à Bucarest. C'est une agence française, Gamma, qui a obtenu la diffusion des photographies du couple dans son intimité, pour quelque 250 000 francs plus le versement d'un pourcentage sur les droits de reproduction.

Selon un groupe d'experts internationaux, les revenus de Borg s'élèveront cette année à une vingtaine de millions de francs. Ce n'est pas encore le sportif le mieux payé du monde, qui demeure le golfeur américain Arnold Palmer avec plus de 250 millions de francs en prix et contrats publicitaires au cours de sa carrière, mais il s'en approche, estime l'Américain Mark Mac Cormak, qui gère les affaires des deux hommes. Et Borg n'a que vingt-quatre ans...

● *La France*, qui mène trois victoires à zéro contre l'Argentine, après le succès de l'équipe de *double* Leconte-Potier, face à Rivera-Castellan (6-0, 2-6, 6-3, 6-4) s'est qualifiée, mercredi 23 juillet, pour la finale de la Coupe de Galéa. Elle sera opposée, les 25, 26 et 27 juillet à Vichy, à l'Union soviétique ou à l'Espagne. Les Soviétiques qui ont gagné le double, mènent par deux victoires à une.

Le numéro du « Monde » daté 24 juillet 1980 a été tiré à 517 508 exemplaires.

CONDAMNÉ POUR INGÉRENCE

M. Tétard, ancien maire de Royan est frappé d'inéligibilité

De notre correspondant

Bordeaux. — Le tribunal correctionnel de Bordeaux vient de rendre un jugement condamnant à 2 000 F d'amende pour ingérence M. Guy Tétard, ancien maire (U.D.F.) de Royan qui, en outre, a été frappé d'inéligibilité.

Impliqué dans une affaire de *marché passé* avec le Syndicat à vocation multiple (SIVOM) de la presqu'île d'Arvert et de la Côte de Beauté, dont il était aussi premier vice-président délégué, *M.* Tétard avait *été inculpé* d'ingérence et de complicité de faux en écritures publiques le 8 février 1979. Il devait donner sa démission de maire de Royan le 31 mars suivant, non point en raison de ces inculpations mais à la suite d'un refus du conseil municipal de Royan d'inscrire au budget de la ville un *projet* de réalisation hôtelière *(le Monde des 4, 16 et* 17 avril 1979).

Le jugement rendu pour le tribunal de Bordeaux n'a pas retenu contre M. Tétard le délit de complicité de faux en écritures publiques, dans la mesure où le fonctionnement du SIVOM ne lui est pas apparu suffisamment rigoureux pour que l'on puisse établir qu'un compte rendu de délibération ait été falsifié.

En revanche, il a considéré que le délit d'ingérence avait été commis, M. Tétard ayant confié, pour une mise à jour des plans des territoires communaux du SIVOM, une partie des travaux à la société d'experts-géomètres dont il était lui-même actionnaire.

Cependant, le représentant du ministère public devait, dans son réquisitoire, demander une peine de principe, estimant que l'ancien maire ne pouvait avoir tiré de son infraction qu'un maigre profit personnel.

M. Tétard, qui avait été élu maire de Royan après les municipales de 1977, devait, par la suite, apporter son soutien, lors du *premier tour des législatives* de 1978, à M. Dominique Busseréau, candidat U.D.F., qui se présentait contre M. Jean de Lipowski, député sortant (R.P.R.) de la *cinquième circonscription* de la Charente-Maritime et lui-même ancien maire de Royan.

Le mouvement autonomiste « Union des peuple corse » (U.P.C.) a protesté mercredi 23 juillet contre le rejet par la Cour de sûreté de l'État de la demande de mise en liberté des huit personnes encore détenues depuis les incidents d eBastelica et d'Ajaccio, en janvier dernier.

Dans un communiqué publié à Bastia, l'U.P.C. rappelle que M. Pierre Bertolini, chef présumé du mouvement clandestin anti-autonomiste Francia et inculpé d'association de malfaiteurs et d'attentats par explosifs a bénéficié pour sa part d'une mise en liberté le 8 juillet dernier *(le Monde des 10 et 11 juillet) « alors que les nationalistes qui démasqué, neutralisé et livré à la justice restent emprisonné »*.



